598.2
M86t
v.2

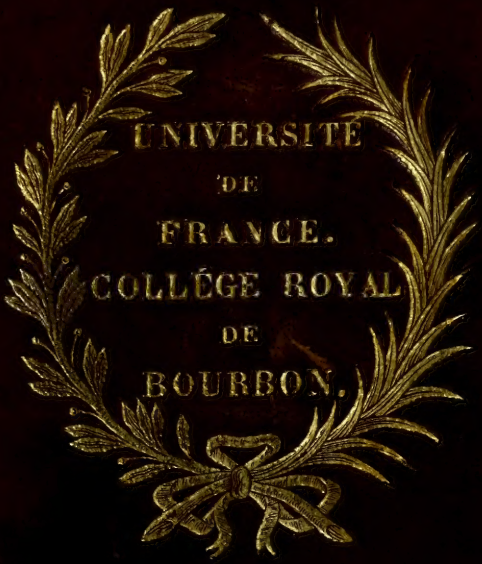

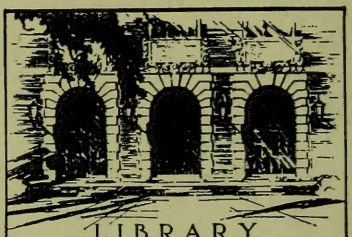

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

598.2
M86t
v. 2

JUN 1 1967

Biology

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE.

SECONDE PARTIE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE,

CONTENANT:

1.° Les Principes et les Généralités de cette Science; 2.° l'Analyse du Système de Linné sur les Oiseaux; 3.° la Synonymie de Buffon; 4.° les Caractères des Genres; 5.° la Description et l'Histoire des Espèces Européennes;

SUIVI DE

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX.

Avec Dix Planches en Taille-douce.

PAR M. J. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'Histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et d'Agriculture.

Dédié à son Excellence le Comte de LACÉPÈDE.

A LYON,

Ch. YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie, rue St-Dominique, n.° 64.

1811.

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
D'ORNITHOLOGIE,

CONTENANT :

Les Principes et les Fondemens de cette Science ; 2.° l'Ana-
lyse du Système de Linné sur les Oiseaux ; 3.° la Synon-
ymie de Buffon ; 4.° les Généralités des Genres ; 5.° la
Description et l'Histoire des Espèces Européennes ;

SUIVI DE

L'ART D'EMPAILLER LES OISEAUX,

Avec Dix Planches en Taille-douce.

PAR M. A. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et d'Agriculture.

Dédié à son Excellence le Comte de LACÉPÈDE.

A LYON,
CHEZ VERNARLT et CHAMBET, Libraires de l'Académie,
rue St-Dominique, n.° 5.

1811.

598.2
M86t
v.2
Biol.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ORNITHOLOGIE.

SECONDE PARTIE.

ANALYSE DU SYSTÈME DE LINNÉ SUR LES OISEAUX.

ORDRE I.

OISEAUX DE PROIE.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

La Classe des *Oiseaux* se divise en six Ordres, que *Linné* a constitués par la considération de plusieurs attributs. Le premier renferme les Oiseaux de proie diurnes et nocturnes.

Dans tous ces Oiseaux, le *Bec* recourbé par les deux mandibules comme un *Crochet*, leur sert par ses deux pointes pour déchirer leur proie, et par ses côtés tranchans pour la diviser. La *Mandibule* supérieure est un peu dilatée à son extrémité, et garnie, dans plusieurs espèces, de chaque côté d'une dent. Les *Narines*, dans ces Oiseaux, sont ouvertes, c'est-à-dire, que leur ouverture n'est point recouverte par des plumes ou des cils.

Les *Pieds* sont courts, forts, musculeux : les *Doigts*, au nombre de quatre, bien séparés, garnis de verrues à leurs jointures, terminés par des *Serres* ou *Ongles* grands, aigus et repliés en arc, sont susceptibles par la force musculaire d'une très-grande contraction.

Les Muscles qui meuvent la *Tête* sur le cou et les différentes parties du cou, sont très-forts. Ceux qui recouvrent la poitrine, et qui servent spécialement aux mouvemens des ailes, sont encore plus puissans par leur force contractile. La *Peau*, dans les *Oiseaux de proie*, est d'un tissu très-dense et très-serré. *Linné* appelle leur chair impure, parce qu'elle répugne à la plupart des animaux.

Les *Oiseaux de proie* vivent de rapine. Les uns ont un appétit bien prononcé pour la chair fraîche, et se nourrissent d'animaux vivans : d'autres sont bornés par leur instinct à ne vivre que de cadavres.

Les *Oiseaux de proie* établissent leurs *Nids* sur les plus grandes élévations, dans des trous de rochers ou sur les plus hauts arbres, et dans les cantons les plus déserts. Les femelles sont en général d'un tiers plus grosses que les mâles : elles ne pondent chaque année qu'un petit nombre d'œufs. Les plus fécondes, qui sont de petite taille, de cinq à sept. Celles de grande taille, de deux à quatre. Les mâles sont monogames, c'est-à-dire, qu'ils s'unissent à une seule femelle.

Dans les *Oiseaux de proie*, le mâle est d'environ un tiers moins grand et moins fort que les femelles, tandis que dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux, ce sont, comme l'on sait, les mâles qui ont le plus de grandeur et de force : c'est par cette raison qu'on appelle *Tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'Oiseaux de proie. Ce mot est un nom générique et non pas spécifique, comme quelques Auteurs l'on écrit : et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet, est d'environ un tiers plus petit que la femelle.

Ces Oiseaux ont tous, pour habitude naturelle et commune, le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue épaisse, charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres Oiseaux. Ils peuvent soutenir une très-longue diète : ce qui, vu leur

façon de vivre, leur devient absolument nécessaire, car le gibier ne se présente pas toutes les fois qu'ils ont faim.

Ils ont les Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, c'est-à-dire, jusqu'à l'articulation du tarse avec le tibia; le Doigt antérieur externe joint avec celui du milieu par un petit commencement de membrane, qui s'étend jusqu'à la première phalange ou articulation; l'Ongle de ce doigt externe est le plus court de tous.

TABLE SYNOPTIQUE

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

41. VAUTOUR, *VULTUR*. *Bec* crochu. *Tête* dénuée de plumes ou garnie d'un simple duvet.

42. FAUCON, *FALCO*. *Bec* crochu, garni à sa base d'un épiderme appelé *Cire*. *Tête* bien couverte de plumes.

43. HIBOU, *STRYX*. *Bec* crochu, recouvert à sa base de *Plumes* tournées en devant.

44. PIE-GRIÈCHE, *LANIUS*. *Bec* à peu près droit. *Mandibule* supérieure garnie d'une espèce de dent de chaque côté près de la pointe.

OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 41.

VAUTOUR, *VULTUR. Bec* prolongé sur une ligne droite, se repliant vers la pointe comme un crochet.

Tête denuée de véritables plumes ou couverte de poils courts, ou d'un simple duvet, présentant une peau nue, sur-tout vers la partie antérieure.

Langue charnue, souvent divisée vers la pointe en deux parties.

Narines placées dans la peau ou membrane qui couvre la base du bec.

Cou presque nu, retractile, c'est-à-dire, s'alongeant ou se repliant suivant la volonté de l'animal.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Ongles larges, courts, peu crochus et comme émoussés.

* I. *GRANDS VAUTOURS.*

Espèce 1. Le VAUTOUR Griffon, *Vultur ful-*

vus, un collier de plumes blanches au bas du cou qui est presque entièrement dénué de plumes; la tête couverte de pareilles plumes qui forment une petite aigrette par derrière; l'iris des yeux d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité, ainsi qu'à son origine, bleuâtre dans son milieu; les pieds et les ongles noirâtres.

Le Griffon. *Buffon*, tome 1, page 151.

On le trouve sur les hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie, en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel. C'est le plus grand de tous les Vautours. Ses habitudes sont les mêmes que celles des autres espèces de ce genre. Il a trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de longueur totale, et huit pieds (2 mèt. 599 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le VAUTOUR Percnoptère, *Vultur Alpinus*, la tête d'un blanc clair; le cou blanc et nu, c'est-à-dire, couvert comme la tête d'un simple duvet blanc; un collier de petites plumes blanches et roides autour du cou, en forme de fraise; une tache brune en forme de cœur sur la poitrine; l'iris des yeux d'un jaune rougeâtre; le bec noir; le bas des jambes et des pieds nus, et de couleur plombée; les ongles noirs.

Le Percnoptère. *Buffon*, tome 1, page 149. Pl. enlum. n.° 426.

L'espèce du *Percnoptère* paraît être plus rare que celle des autres Vautours, on le trouve

néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en petit nombre. Il paraît qu'il est répandu en Afrique, en Egypte, dans le Levant : il surpasse l'Aigle commun en grandeur, et il approche du grand Aigle pour la grosseur du corps, mais il n'a pas la même étendue de vol. Le mâle a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 millim.) de longueur, et huit pieds (2 mèt. 599 millim.) de vol ou d'envergure; la femelle a six pouces (162 millim.) de plus, et neuf pieds (2 mèt. 923 mill.) de vol ou d'envergure.

Cet Oiseau est paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il a les ailes plus courtes et la queue plus longue que les Aigles. Lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues, habitude qui appartient non-seulement à cette espèce, mais encore à la plupart des Vautours, et à quelques autres Oiseaux de proie.

Esp. 3. Le VAUTOUR cendré, *Vultur cinereus*, le cou couvert d'un duvet assez long et fourni, de la même couleur que les plumes du dos; une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étendant en deux branches jusqu'au bas du cou, et bordant de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc; les pieds couverts de petites plumes brunes; les doigts jaunes; les ongles noirs.

Le Vautour ou grand Vautour. *Buff.* tome 1, page 158, pl. 5. Pl. enlumin. n.° 425.

On le trouve sur les hautes montagnes d'Europe, sur-tout aux Pyrénées. Il a trois pieds six pouces (1 mètre 137 millim.) de longueur, et sept pieds dix pouces (2 mèt. 545 millim.) de vol ou d'envergure. Il est plus gros et plus grand que l'Aigle commun, mais un peu moindre que le Griffon. Il se nourrit de cadavres, de rats et de serpens. Lorsqu'il digère ou qu'il dort, son cou est rentré dans ses épaules, et sa tête est comme encapuchonnée par les plumes de la nuque.

Esp. 4. Le VAUTOUR à aigrettes, *Vultur cristatus*, la tête ornée de plumes qui imitent des cornes qu'il redresse lorsqu'il est en repos à terre ou perché, et qu'on n'aperçoit plus quand il vole; le plumage d'un roux noirâtre; le bec noir; les pieds jaunes et dégarnis de plumes.

Le Vautour à aigrettes. *Buffon*, t. 1, p. 159.

On le trouve en France, en Allemagne. Il a près de six pieds (1 mètre 949 millim.) de vol ou d'envergure. Plus courageux que ses congénères, il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson. Il est d'une telle férocité, qu'on ne peut l'apprivoiser. Non-seulement il poursuit sa proie au vol, en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais

encore à la course; il vole avec grand bruit. Il niche dans les forêts épaisses et désertes, sur les arbres les plus élevés; il mange la chair, les entrailles des animaux vivans, et même les cadavres; quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quatre jours.

* II. *PETITS VAUTOURS.*

Esp. 5. Le VAUTOUR à tête blanche, *Vultur leucocephalus*, la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre; le corps presque entièrement blanc; les grandes pennes des ailes et de la queue noires; un collier de plumes blanches; le bas de la jambe et les pieds nus.

Le petit Vautour. *Buffon*, tome 1, page 164. Pl. enlum. n.° 429, sous le nom de *Vautour de Norwége.*

On le trouve en Allemagne, en Sardaigne, en Norwége, en Grèce, en Egypte, en Arabie, sur les Alpes et les Pyrénées. Il a deux pieds deux pouces (704 millim.) de longueur, et cinq pieds (1 mètre 624 millimèt.) de vol ou d'envergure. Cet oiseau s'accommode de toute espèce de nourriture; il fait la guerre aux lapins, aux rats, aux petits oiseaux, et même à la volaille. Il vit en société avec les autres Vautours, et comme eux se nourrit de charognes.

Ce Vautour est connu dans le haut Cominges sous le nom d'*Alimoche*.

OBSERVATION. Tous les grands Vautours, c'est-à-dire, le *Griffon*, le *Percnoptère*, le *grand Vautour* et le *Vautour à aigrettes*, ne produisent qu'en petit nombre et une seule fois l'année. Ils ne pondent ordinairement qu'un œuf ou deux ; ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver : ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher. Les *Vautours* habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison, et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir les sommets des montagnes, qu'on les voit descendre dans les plaines et voyager, en hiver du côté des pays chauds. Ils sont rares dans le Nord et plus nombreux en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie. On y fait même grand usage de la peau des *Vautours*, le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau ; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Les *Vautours* diffèrent des *Aigles* en ce qu'ils ont, 1.° les yeux à fleur de tête, au lieu que les *Aigles* les ont enfoncés dans l'orbite ; 2.° la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet, ou mal garni de quelques crins épars, tandis que l'*Aigle* a toutes ces parties bien couvertes de plumes ; 3.° les ongles plats, courts, peu courbés, ceux des *Aigles* sont au contraire presque demi-circulaires, très-aigus ; 4.° l'intérieur des ailes tapissé d'un espèce de duvet, caractère qui ne se trouve pas dans les autres espèces d'oiseaux de proie ; 5.° la position du corps inclinée dans

une situation à demi-horizontale, qui semble marquer la bassesse de leur caractère, au lieu que l'*Aigle* se tient fièrement droit, et presque perpendiculairement sur ses pieds. On reconnaît même les *Vautours* de loin, en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire, plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre. Ces Oiseaux n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité, ils ne combattent guère les vivans que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts, et ils s'acharnent sur les cadavres au point de les déchiqueter jusqu'aux os; la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser; et considérés par leur manière de vivre et leur appétit pour la chair corrompue, on doit convenir qu'ils deviennent utiles pour débarrasser la surface de la terre d'une infinité de cadavres qui vicieraient l'air et occasioneraient des maladies contagieuses, sur-tout dans les pays chauds; aussi les trouve-t-on en plus grand nombre dans ces pays que dans les régions septentrionales. Les *Vautours* étaient des oiseaux sacrés chez les anciens Egyptiens. Le *Vautour d'Egypte* rend de très-grands services à cette contrée, en partageant avec d'autres oiseaux, également sacrés dans l'antiquité, le soin de la purger de rats et de reptiles qui abondent dans ce pays fécond et limoneux, et en dévorant les cadavres et les immondices qui, sous un ciel brûlant et sur une terre souvent humectée par les inondations du fleuve qui l'arrose, répandraient dans l'atmosphère des exhalaisons malfaisantes. Les campagnes de la Palestine demeureraient incultes et abandonnées, si les *Vautours* ne les débarrassaient d'une quantité prodigieuse de rats et de souris qui y pullulent.

GENRE 42.

FAUCON, *FALCO. Bec* crochu, garni à sa base d'une membrane, peau ou épiderme, appelée *Cire : Mandibule* supérieure recourbée en crochet, pointue, et garnie dans plusieurs espèces d'une dent de chaque côté près de la pointe : *Mandibule* inférieure plus courte, comme arrondie, tronquée.

Tête et *Cou* bien garnis et couverts de plumes.

Langue entière et charnue, arrondie à la pointe, dans quelques espèces; fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties, dans quelques autres.

Narines placées dans la peau ou membrane qui couvre la base du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Ongles longs, forts, demi-circulaires ou repliés en arc, très-aigus.

* I. *FAUCONS de grande race.*

Les AIGLES.

Bec courbé à quelque distance de son origine.

Espèce 1. Le FAUCON grand Aigle, *Falco chrysaëtos*,

chrysaëtos, la membrane, peau, épiderme ou cire qui couvre la base du bec, de couleur jaune, de même que les pieds qui sont recouverts jusqu'aux doigts de petites plumes; le corps bigarré de fauve assez vif et ferrugineux; la queue noire, traversée à sa base par des ondes cendrées; l'iris d'un beau jaune clair.

Le grand Aigle. *Buffon*, tome 1, page 76, pl. 1. Pl. enlum. n.° 410.

On le trouve en France, en Allemagne, aux Pyrénées, dans les montagnes d'Irlande, et même en Perse et dans l'Asie mineure, en Arabie, en Tartarie, en Mauritanie, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique. La femelle a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 millim.) de longueur, et plus de huit pieds et demi (2 mèt. 761 mill.) de vol ou d'envergure. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut, et c'est par cette raison que les anciens l'ont appelé l'*Oiseau céleste*. Il voit par excellence. Il emporte aisément les oies, les grues; il enlève aussi les lièvres, et même les petits agneaux, les chevreaux; et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier, sur le lieu, de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son aire; c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat, et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux; il le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu

sec et inaccessible. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours.

Esp. 2. Le FAUCON Aigle commun, *Falco melanoëtos*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, d'un jaune vif; le corps marqueté de noir et de rouille; le bec couleur de corne bleuâtre; les jambes et les pieds garnis de plumes dans la moitié de leur longueur, ou à demi-laineux; les doigts jaunes; les ongles noirs; l'iris de couleur noisette.

L'Aigle commun. *Buffon*, tome 1, page 86. Pl. enlum. n.° 409.

Gmelin cite deux fois la synonymie et la figure de *Buffon*, pour cette espèce et pour le *Falco fulvus*.

Cet Oiseau, qui préfère les pays froids, se trouve dans les deux continens. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Ecosse; on le retrouve en Amérique et à la baie d'Hudson. Il a trois pieds neuf pouces (1 mètre 218 millim.) de longueur totale, et sept pieds huit pouces (2 mèt. 490 mill.) de vol ou d'envergure. Il ne quitte pas les montagnes pendant l'été, mais il descend dans les plaines lorsque l'hiver est rigoureux, et les grandes forêts lui servent alors de retraite. Il construit son aire sur les rochers escarpés ou sur

les plus grands arbres; ses œufs sont d'un gris de fer foncé, avec des raies d'une teinte plus sombre. Cet oiseau est un grand destructeur de lièvres.

Esp. 3. Le FAUCON petit Aigle, *Falco nævius*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec, de couleur jaune, de même que les pieds, qui sont couverts de petites plumes; le plumage d'un brun obscur, marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches; la gorge traversée par une grande zone blanchâtre.

Le petit Aigle. *Buffon*, tome 1, page 91.

Cette espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue par-tout, tant en Europe qu'en Asie, en Afrique, où on la trouve jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau a deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur totale, et quatre pieds (1 mètre 299 millim.) de vol ou d'envergure. C'est de tous les Aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément; il est plus faible, moins fier et moins courageux que les autres. La grue est sa plus forte proie, car il ne prend ordinairement que des canards, d'autres moindres oiseaux et des rats. Si ce petit Aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'aurait pas manqué de s'en servir pour la chasse; mais il est aussi lâche que plaintif et criard. Un

épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre. D'ailleurs on voit, par le témoignage de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'Aigles; savoir : le *grand Aigle* et l'*Aigle commun*.

Esp. 4. Le FAUCON Pygargue, *Falco albicilla*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; les plumes de la queue blanches : les intermédiaires noires vers la pointe; les pieds dénués de plumes dans leur partie inférieure; les ongles noirs.

Le Pygargue. *Buffon*, tome 1, page 99. Pl. enlum. n.° 411.

Cette espèce, selon *Buffon*, est composée de trois variétés, dont quelques auteurs ont fait autant d'espèces; savoir : 1.° le *grand Pygargue*, qui est l'oiseau à huit ou dix mois; 2.° le *petit Pygargue*, qui est l'oiseau qui n'a pas encore un an; 3.° le *Pygargue à tête blanche*, qui est l'oiseau après un an et demi. Il paraît que le *Pygargue*, comme l'*Aigle commun*, affecte les climats froids de préférence : on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe, et il descend en Amérique jusque dans la Caroline. Il a deux pieds deux pouces (704 millim.) de longueur totale. Le *grand Pygargue* est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'*Aigle commun :*

il est au moins plus carnassier, plus féroce. Il fait son nid sur de grands arbres, et produit ordinairement deux ou trois petits; mais il ne les nourrit pas long-temps, et les chasse hors du nid avant même qu'ils soient en état de se pourvoir. Cette espèce, qui se trouve assez fréquemment au Groenland, est devenue l'objet d'une chasse particulière. Les habitans de ces froides régions se nourrissent de sa chair, se font des vêtemens avec sa peau, des coussins avec ses plumes, et des amulettes avec son bec et ses griffes.

Esp. 5. Le FAUCON Balbuzard, *Falco haliëtos*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds et les doigts; le corps brun en dessus; le ventre tout blanc; le bas des jambes et les pieds dégarnis de plumes; les ongles noirs, très-grands et très-aigus: celui de derrière plus court que les autres; le bec tout noir.

Le Balbuzard. *Buffon*, tome 1, p. 103, pl. 2. Pl. enlum. n.° 414.

L'espèce du *Balbuzard*, l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et même on la trouve dans des pays plus chauds, comme en Egypte, et jusqu'en Nigritie. Il a deux pieds neuf pouces (893 millim.) de longueur totale, et sept pieds et demi (2 mèt. 436 millim.) de vol ou

d'envergure. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes comme les Aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux, et fait sa nourriture habituelle des poissons. Il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les Aigles, se passer d'alimens pendant plusieurs jours sans en être incommodé, ni sans en paraître affaibli. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'*Aigle* ou le *Pygargue;* et l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse. La femelle pond souvent quatre, et rarement moins de trois œufs.

Esp. 6. Le FAUCON grand Aigle de mer, *Falco ossifragus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec d'un jaune vif; les pieds nus à la partie inférieure, et couverts de petites écailles d'un jaune foncé; les ongles d'un noir brillant, et formant un demi-cercle entier; une barbe de plumes pendante sous le menton; le corps d'un roux ferrugineux; les pennes des ailes blanches sur le côté intérieur.

L'Orfraie ou grand Aigle de mer. *Buffon*, t. 1, pag. 112, pl. 3. Pl. enlum. n.os 112 et 415.

Comme cet Oiseau est un des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse

nulle part, mais elle est assez répandue : on la trouve presque par-tout en Europe, et il paraît même qu'elle est commune aux deux continens, et que cet oiseau fréquente les lacs de l'Amérique septentrionale. Il a trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de longueur, et sept pieds (2 mèt. 274 millim.) de vol ou d'envergure. Il se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres, à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses; il n'enlève que les plus gros poissons; mais cela n'empêche point qu'il ne prenne et n'emporte aisément les oies, les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux.

Esp. 7. Le FAUCON Jean-le-blanc, *Falco Gallicus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; la gorge, la poitrine, le ventre et les côtés du corps blancs, variés de taches longues et de couleur d'un brun roux; la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion d'un brun cendré; la queue marquée de bandes transversales plus brunes; l'iris d'un beau jaune citron, ou de couleur de topaze d'Orient.

Le Jean-le-blanc. *Buffon*, tome 1, page 124, pl. 4. Pl. enlum. n.° 413.

On le trouve en France. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et cinq pieds un pouce (1 mèt. 651 mill.) de vol. ou d'envergure.

Il fréquente de près les lieux habités, et sur-tout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés; et lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. La femelle, qui est presque toute grise, fait son nid près de terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougères, de genêts et de joncs; quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. Le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant qu'elle soigne et élève ses petits.

* II. *FAUCONS de moyenne race.*

Les MILANS, les BUSES, les FAUCONS, etc.

Bec courbé dès son origine.

Esp. 8. Le FAUCON Milan royal, *Falco Milvus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds et l'iris des yeux; la tête blanchâtre; le corps d'un roux ferrugineux; la queue fourchue; le bec de couleur de corne, noirâtre vers le bout; les ongles noirs.

Le Milan royal. *Buffon*, tome 1, page 199, pl. 7. Pl. enlum. n.° 422.

On le trouve en France, en Angleterre, et dans tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal, en Asie et en Afrique. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et cinq pieds (1 mètre 624 millim.) de vol ou d'envergure. Il attaque spécialement les poules, les perdrix, les coqs de bruyère. Sa vue est aussi perçante que son vol est très-élevé, aussi passe-t-il sa vie dans l'air; il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses. Il fait son nid dans des trous de rochers. La femelle pond deux ou trois œufs blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale.

De tout temps on a proscrit les *Milans* et les *Buses*, on les a rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés de l'école de la fauconnerie : de tout temps, dit *Buffon*, on a comparé l'homme grossièrement impudent, au Milan; et la femme tristement bête, à la Buse.

Esp. 9. Le FAUCON Milan noir, *Falco ater*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; le corps d'un brun noirâtre en dessus; la tête et le dessous du corps de couleur noire; la queue égale, ou presque égale dans toute sa longueur; les ongles noirs.

Le Milan noir. *Buffon*, tome 1, page 203. Pl. enlum. n.° 472.

L'espèce de ce Milan qu'on trouve en France, en Angleterre, est beaucoup plus rare que celle du *Milan royal*; celui-ci est un oiseau de pays, et qui y demeure toute l'année; l'autre au contraire est un oiseau de passage, qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds. *Belon* a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Egypte : ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le pont Euxin en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril; ils restent pendant tout l'hiver en Egypte, et sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes, et se tiennent sur les fenêtres des maisons.

Esp. 10. Le FAUCON Buse, *Falco Buteo*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; le plumage mélangé différemment de brun et de blanc, selon les différences de l'âge et du sexe; les ongles noirs, l'iris d'un jaune pâle et presque blanchâtre.

La Buse. *Buffon*, tome 1, page 206, pl. 8. Pl. enlum. n.° 419.

Cet Oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts; il paroît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté; il a vingt-un pouces (568 mill.) de lon-

gueur totale, et quatre pieds quatre pouces (1 mètre 407 millim.) de vol ou d'envergure; il est assez sédentaire et même paresseux; il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol, il reste sur un arbre, un buisson, ou une motte de terre, et de là se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée: il prend les levreaux et les jeunes lapins aussi-bien que les perdrix et les cailles. Il dévaste les nids de la plupart des oiseaux: il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpens, de sauterelles, lorsque le gibier lui manque. Cet oiseau établit son nid sur les arbres; il le construit avec de petites branches, et le garnit en dedans de laine, ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La femelle pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaune. Elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui, presque tous, les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément.

Cette espèce est sujette à varier, au point que si l'on compare cinq ou six *Buses* ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables. Ces variétés dépendent principalement de l'âge et du sexe.

Esp. 11. Le FAUCON Bondrée, *Falco apivorus*, la peau ou cire qui couvre la base du

bec de couleur jaune, de même que l'iris des yeux, les jambes qui sont à demi-nues, et les pieds; le sommet de la tête d'un gris cendré; une bande transversale sur la queue, de couleur cendrée; la pointe des pennes qui la composent, de couleur blanche; les ongles forts et noirâtres.

La Bondrée. *Buffon*, tome 1, pag. 208. Pl. enlum. n.° 420.

Cette espèce est beaucoup plus rare en France que la *Buse;* elle a vingt-deux pouces (595 mil.) de longueur totale, et quatre pieds deux pouces (1 mètre 353 millim.) de vol ou d'envergure. Elle se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles, les guêpes et autres insectes. En hiver, elle est très-grasse et assez bonne à manger. Cet oiseau, ainsi que les Buses, compose son nid avec des buchettes, le garnit intérieurement de laine sur laquelle la femelle dépose ses œufs qui sont d'une couleur cendrée et marquetés de petites taches brunes.

Esp. 12. Le FAUCON Oiseau de St. Martin, *Falco cyaneus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, de couleur blanche, de même la poitrine et le ventre; les deux pennes intermédiaires de la queue, grises des deux côtés; les autres grises extérieurement, blanches sur le côté extérieur; les pieds fauves.

L'Oiseau de St. Martin. *Buff.* tom. 1, pag. 212. Pl. enlum. n.° 459.

On le trouve assez communément en France, en Allemagne, en Angleterre. C'est vers l'automne qu'il paraît dans nos pays; c'est de là qu'il a pris le nom d'*Oiseau de St. Martin;* sa longueur totale est de dix-sept à dix-huit pouces (460 à 487 millim.). Il se nourrit de petits lézards et autres reptiles qu'il déchire avec son bec, et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il fréquente les basses-cours.

Esp. 13. Le FAUCON Soubuse, *Falco Pygargus*, la peau ou cire qui recouvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; le corps cendré; le ventre de couleur plus pâle, marqueté de taches oblongues rousses; l'orbite des yeux blanc.

La Soubuse. *Buffon*, tom. 1, pag. 215, pl. 9. Pl. enlum. n.os 443 et 480.

On la trouve en France, en Angleterre, en Suisse, et même jusqu'en Sibérie. Sa longueur totale est d'un pied et demi (541 millim.), et son vol de trois pieds et demi (1 mèt. 137 mill.). Elle ressemble à l'*Oiseau de St. Martin* par le naturel et les mœurs; tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles; tous deux entrent dans les basses-cours, fréquentent les colombiers

pour prendre les jeunes pigeons et les poulets. Cet oiseau établit son nid sur des buissons épais. La femelle pond trois ou quatre œufs rougeâtres.

Esp. 14. Le FAUCON Harpaye, *Falco rufus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; tout le plumage d'un roux clair sur la tête, le cou, la poitrine et les ailes, vif sur le ventre et les flancs, taché de brun, de noir et de cendré sur les ailes; les pieds jaunes; les ongles noirs.

La Harpaye. *Buffon*, tom. 1, p. 217. Pl. enlum. n.° 460.

On la trouve en France, en Allemagne; sa longueur est d'un pied et demi (487 millim.), son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). Elle fréquente de préférence les lieux bas, les bords des fleuves et des étangs: elle prend le poisson comme le *Jean-le-Blanc*, et le tire vivant hors de l'eau.

Esp. 15. Le FAUCON Busard, *Falco æruginosus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, de couleur verdâtre; le corps gris; le sommet de la tête, la gorge, les aisselles de couleur roussâtre; l'iris couleur de safran; le bec et les ongles noirs; les pieds jaunes.

Le Busard. *Buffon*, tome 1, page 218, pl. 10. Pl. enlum. n.° 424.

On le trouve en France, dans les autres climats de l'Europe, et dans l'île de Sardaigne; sa longueur totale est d'un pied et demi (487 mil.). Il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et rivières poissonneuses. Il chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et autres oiseaux d'eau; il prend les poissons vivans, et les enlève dans ses serres; au défaut de gibier ou de poissons, il se nourrit de reptiles, de crapeaux, de grenouilles et d'insectes aquatiques. Il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses. La femelle pond trois œufs, quelquefois quatre.

Belon assure qu'on élevait des *Busards* à chasser et prendre les lapins, les perdrix et les cailles; depuis long-temps nos fauconniers ne se servent plus de cet oiseau, qui, quoique moins lourd, moins stupide, et plus courageux que la *Buse*, n'en est pas moins un oiseau de proie ignoble et de basse volerie.

Esp. 16. Le FAUCON Epervier, *Falco Nisus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec, d'un jaune verdâtre; le ventre blanc, ondulé de taches grises; la queue traversée de bandes noirâtres; l'iris d'un jaune brillant; les pieds et les doigts jaunes; les ongles noirâtres.

L'Epervier. *Buffon*, tome. 1, page 225, pl. 11. Pl. enlum. n.os 412 et 467.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont la plus remarquable est celle dont le plumage est entièrement d'un blanc de lait. Cet Oiseau dont l'espèce est assez nombreuse au Japon et dans les Indes orientales, se trouve dans l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; sa longueur ordinaire est d'un pied (325 millim.). Il reste toute l'année dans notre pays. L'*Epervier*, tant mâle que femelle, est assez docile; on l'apprivoise aisément, et on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles; il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Cet Oiseau fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts. La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Quoique l'*Epervier* reste toute l'année dans notre climat, il paroît que dans certaines saisons, il en passe en grande quantité dans d'autres pays.

Obs. Indépendamment des attributs communs aux Oiseaux de proie, les *Eperviers* se distinguent par leur tête arrondie, par leurs pieds et leurs doigts longs et grêles; par leurs ailes courtes relativement à la longueur de la queue; par la première penne de l'aile plus courte que les autres, et arrondie à l'extrémité;

trémité ; par la quatrième penne, qui est la plus longue de toutes ; par des grands yeux pleins de feu, et placés presque au sommet de la tête ; enfin par la courbure de l'épine du dos, et le rétrécissement du ventre, ce qui fait paraître ces oiseaux comme bossus.

Esp. 17. Le FAUCON Autour, *Falco palumbarius*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleue livide ; le bec d'un bleu sale ; les jambes dénuées de plumes ; les doigts d'un jaune foncé ; les pennes de la queue brunes, marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale ; les ongles noirâtres.

L'Autour. *Buffon*, tom. 1, pag. 230, pl. 12. Pl. enlum. n.os 418 et 461.

Cet Oiseau présente plusieurs variétés dans son plumage, occasionées par la mue, l'âge, le climat, etc. On le trouve en France, dans les montagnes de la Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey ; dans les forêts de la Bourgogne ; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paraît s'être répandue dans les pays du nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'orient et du midi, jusqu'en Perse et en Barbarie. La femelle a un pied dix pouces (595 mil.), et le mâle un pied sept pouces (524 millim.) de longueur. Les *Autours* de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie. Le mâle et la femelle sont des oiseaux de poing et non de leurre ; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie, ils

la prennent de côté. Cet Oiseau est difficile à priver; il est d'un naturel très-sanguinaire; le mâle, quoique d'un tiers plus petit que la femelle, est plus féroce. L'*Autour* semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux; il se jette avidement sur la chair saignante; il plume les oiseaux fort proprement, et ensuite les dépièce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris toutes entières, et rejette souvent par le vomissement leurs peaux roulées.

Obs. L'*Autour* a des traits nombreux de ressemblance avec l'*Epervier*, mais il est beaucoup plus grand et plus épais; sa tête est plus grosse, et son bec plus robuste et plus crochu; ses yeux sont plus enfoncés, moins grands proportion gardée, et placés moins haut; ses pieds et ses doigts moins alongés et moins grêles; ses ongles plus forts et plus aigus; enfin ses ailes plus courtes. Du reste, l'*Autour* a, comme l'*Epervier*, la première penne de l'aile courte et arrondie à son bout, et la quatrième la plus longue de toutes. Sa tête, comme celle de l'*Epervier* et de l'*Aigle*, est aplatie en dessus, et diminue insensiblement d'épaisseur jusqu'à l'origine du bec. Les seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième pennes des ailes de l'*Autour* sont échancrées à l'extrémité.

Esp. 18. Le FAUCON Gerfault, *Falco candicans*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds; le corps brun en dessus, blanc taché de brun en

dessous ; la queue grise, traversée de lignes brunes.

Le Gerfault. *Buffon*, tome 1, p. 239, pl. 13. Pl. enlum. n.os 210, 446 et 462.

Cet oiseau est naturel aux pays froids du nord de l'Europe et de l'Asie; il habite en Russie, en Norwége, en Islande et en Tartarie; mais il ne se trouve point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. Il est plus gros que l'*Autour*. Sa longueur est d'un pied neuf pouces (568 mill.), et son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). C'est, après l'*Aigle*, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie; c'est aussi le plus cher et le plus estimé de tous ceux de la fauconnerie. On le transporte d'Islande et de Russie en France, en Italie, et jusqu'en Perse et en Turquie; et il ne paraît pas que la chaleur plus grande de ces climats, lui ôte rien de sa force et de sa vivacité. Il attaque les plus grands oiseaux, et fait aisément sa proie de la Cigogne, du Héron et de la Grue; il tue les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus. On appelle le mâle *Tiercelet de Gerfault*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le Milan, le Héron et les Corneilles.

Obs. Il existe dans l'espèce du *Gerfault* trois races constantes et distinctes, toutes trois naturelles aux climats froids; savoir : 1.° le *Gerfault blanc*, qui est le plus rare; 2.° le *Gerfault d'Islande*, qui se trouve

communément, mais non exclusivement, en Islande ; il est de passage en Allemagne et en Prusse, et c'est ordinairement aux confins de l'Allemagne qu'on le prend pour l'usage des fauconniers ; 3.° le *Gerfault de Norwége*. Celui-ci est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'il est plus courageux, et en même temps plus vif et plus docile.

Esp. 19. Le FAUCON Lanier, *Falco Lanarius*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds ; le dessus du corps tacheté de marques noires longitudinales ; la gorge blanche ; le dessous du corps blanc, teinté de cendré ; les pennes des ailes noirâtres et tachetées de gris foncé sur leur côté intérieur ; la queue longue, rayée de brun en dessous et tachetée de blanc.

Le Lanier. *Buffon*, tome 1, page 243.

Cet oiseau, qui est aujourd'hui très-rare en France, l'a également et toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisqu'aucun des auteurs de ces différens pays n'en ont parlé que d'après *Belon*. Cependant *Linné* le met dans la liste des oiseaux de la Suède. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche ; on l'instruit aisément à voler et prendre la *Grue*. Les fauconniers en faisaient grand cas, à cause de sa douceur et de sa docilité ; ils l'employaient tant pour le vol du gibier de plaine, que pour celui des oiseaux aquatiques. Aujourd'hui il ne fréquente guère

que les déserts de la Tartarie. Cet oiseau est un peu plus petit que la Buse.

Esp. 20. Le FAUCON Sacre, *Falco Sacer*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur bleuâtre, de même que les pieds; le dos, la poitrine, et la première couverture des ailes, tachetés de brun; la queue marquée de taches en forme de rein; les jambes couvertes de plumes presque jusqu'aux doigts.

Le Sacre. *Buffon*, tome 1, page 246, pl. 14.

Le *Lanier* et le *Sacre* sont devenus extrêmement rares; on croit qu'ils sont oiseaux de passage, et que le dernier vient de la Tartarie et de la Russie, et qu'on le prend à son passage dans les îles de la mer Égée. Quoique l'on emploie le *Sacre* pour chasser le Milan, on peut aussi le dresser à prendre des oies, des outardes, des faisans, des perdrix, des lièvres, etc. La femelle portait anciennement le nom de *Sacre*, et le mâle s'appelait *Sacret;* il n'y a d'autre différence entr'eux que la grandeur. Ils sont encore à présent, dans l'Inde, au nombre des oiseaux de vol les plus estimés pour la force et le courage.

Obs. Le *Lanier* et le *Sacre* paraissent différer essentiellement du *Faucon*, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus.

Esp. 21. Le FAUCON commun, *Falco communis*, la peau ou cire qui couvre la base du bec

de couleur jaune; le corps brunâtre; les plumes bordées de roux; la queue traversée de bandes plus foncées; le bec d'un cendré bleuâtre; les pieds ordinairement verdâtres, quelquefois jaunes.

Le Faucon. *Buffon*, t. 1, p. 249, pl. 15 et 16. Pl. enlum. n.os 421, 430, 469 et 470.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont les principales sont :

1.° Le *Faucon-sors*, qui est le jeune de l'espèce commune dans sa première année, et dont le plumage est plus brun que dans les années suivantes.

2.° Le *Faucon-hagard*, qui est le vieux Faucon; il a plus de blanc sur le plumage que le sors ou jeune. (*Hagard*, en fauconnerie, est synonyme de sauvage).

3.° Le *Faucon blanc*, dont la couleur produite par l'influence du climat, est celle que les oiseaux comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord.

4.° Le *Faucon gentil*, ainsi nommé lorsqu'il est bien élevé, bien fait, et d'une jolie figure.

5.° Le *Faucon passager*, ainsi nommé parce qu'il passe deux fois en France, en octobre ou novembre, et en février ou en mars.

L'espèce du *Faucon commun* se trouve en France, en Allemagne, en Suède, en Islande, dans l'île de Rhodes, en Chypre, à Malte, et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi-bien

qu'aux Arcades et en Islande, toujours sur les rochers les plus escarpés et les montagnes les plus élevées. Il a dix-huit pouces (487 mill.) de longueur, et près de trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.) de vol ou d'envergure. Les *Faucons* des pays du Nord sont ordinairement plus grands que ceux de nos montagnes des Alpes et des Pyrénées. Ces Oiseaux, dont les ailes sont fort grandes, volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale; ils s'approchent rarement de la terre, et ils ne se posent que sur la cime des rochers les plus élevés; ils choisissent ceux qui sont exposés au soleil du Midi, pour y placer leur aire, dans laquelle les femelles déposent ordinairement quatre œufs blancs, tachetés de brun. L'incubation ne dure pas long-temps, et dès que les petits sont en état de voler (ce qui arrive dans nos climats vers la mi-mai), les père et mère les chassent et les forcent à s'éloigner du canton qu'ils habitent.

Parmi les Oiseaux de proie, le *Faucon* est un de ceux dont le courage est le plus franc et le plus grand relativement à ses forces, et pour ainsi dire le plus noble. Il fond perpendiculairement sur sa proie, et l'enlève si elle n'est pas trop lourde, en se relevant de même à plomb. L'on a su profiter de la vigueur du *Faucon* et de son courage, pour le dresser à la chasse. Le mâle, qui est d'un tiers plus petit que la femelle, s'ap-

pelle *Tiercelet de Faucon*. La grosseur du *Faucon commun* est celle d'une poule ordinaire.

Obs. Il est peu d'oiseaux dont les couleurs changent aussi fréquemment. On lui voit prendre de nouvelles teintes et même de nouvelles distributions aux différentes mues, et ce n'est guère qu'au bout de trois années que cet oiseau prend un plumage moins variable, mais qui n'est pas encore constant, car il change dans la vieillesse. L'on a parlé d'un *Faucon* privé qui, à l'âge de cent quatre-vingt-deux ans, avait conservé beaucoup de vivacité et de vigueur.

Esp. 22. Le FAUCON Hobreau, *Falco subbuteo*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; la gorge et le dessous du corps blancs; la poitrine et le dessus du ventre blancs, avec des taches longitudinales brunes; les grandes pennes des ailes presque noirâtres; le bas du ventre et les cuisses garnies de plumes d'un roux vif.

Le Hobreau. *Buffon*, tome 1, p. 277, pl. 17. Pl. enlum. n.os 431 et 432.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Il est bien plus petit que le Faucon. La longueur totale du mâle est de onze pouces (298 millim.), celle de la femelle d'un pied (325 millim.) Il fréquente les plaines voisines des bois, et sur-tout celles où les Alouettes abondent; il en détruit un très-grand

nombre. Il prend aussi les Cailles. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Ses œufs sont blanchâtres, piquetés de brun, avec quelques taches noires plus grandes. On peut le dresser au leurre, comme le *Faucon* et les autres Oiseaux du plus haut vol. On en faisait autrefois un grand usage pour la chasse des Perdrix et des Cailles. Au reste, le *Hobreau* se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'*Émérillon*, l'*Epervier* et l'*Autour*.

Esp. 23. Le FAUCON Cresserelle, *Falco Tinnunculus*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaunâtre, de même que les pieds; la tête rousse; le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayés de bandes transversales brunes; toutes les pennes de la queue d'un brun roux, plus ou moins foncé dans la femelle; la tête et la queue grises; les parties supérieures du dos et des ailes d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires dans le mâle.

La Cresserelle. *Buffon*, tome 1, page 280, pl. 18. Pl. enlum. n.os 401 et 471.

Cet Oiseau, dont l'espèce est plus nombreuse et plus répandue que celles des autres oiseaux de proie, se trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne; on le retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale; il s'avance pendant l'été

au Nord, jusqu'en Sibérie. Le mâle a quatorze pouces (379 millim.) de longueur totale, et près de deux pieds et demi (812 mill.) d'envergure. Il fréquente habituellement les vieux bâtimens, les tours, les clochers; il enlève quelquefois des perdrix, et prend les pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots, les souris et les reptiles, sont les moineaux, les pinsons et autres petits oiseaux. La *Cresserelle* a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu; elle est diligente et courageuse : on peut même la dresser comme les *Émérillons*, pour la fauconnerie; les femelles sont plus hardies et plus entreprenantes que les mâles. La *Cresserelle* niche dans les bois, dans des trous de muraille ou d'arbres creux, et compose son nid avec des buchettes et des racines. La femelle pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage.

Esp. 24. Le FAUCON Rochier, *Falco Lithofalco*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds et l'iris; la partie supérieure de la tête, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue, cendrés; la partie supérieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue roussâtres; les

grandes pennes des ailes brunes, les moyennes cendrées; le bout de la queue blanc, taché de noirâtre; le bec d'un cendré bleuâtre; les ongles noirs.

Le Rochier. *Buffon*, tome 1, page 286. Pl. enlum. n.° 447.

On le trouve dans plusieurs parties de l'Europe. Sa longueur totale est d'un pied (325 mill.) Il n'est pas si gros que la *Cresserelle*, et se rapproche beaucoup des *Émérillons*, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait sa retraire et son nid dans les rochers, ce qui lui a fait donner le nom de *Faucon de roche* ou *Rochier*. La forme des pennes de ses ailes, dont la première est beaucoup plus courte que la seconde, et celle-ci la plus longue, et toutes échancrées, l'ont fait ranger au nombre des oiseaux de basse volerie.

Esp. 25. Le FAUCON Émérillon des Fauconniers, *Falco Falconariorum*, la peau ou cire qui couvre la base du bec de couleur jaune, de même que les pieds; la tête et le dessus du cou bruns, rayés en long de roussâtre; le dos et les couvertures des ailes d'un brun plus foncé; la gorge blanche, marquée de quelques petites lignes noires; le dessous du corps d'un blanc grisâtre, varié de taches oblongues de brun roussâtre; le dessous de la queue noirâtre, et traversé par des bandes d'un blanc sale; le bec bleuâtre; les ongles noirs.

L'Émérillon. *Buffon*, tome 1, p. 288, pl. 19. Pl. enlum. n.° 468.

On le trouve en Europe. Cet oiseau vole bas, quoique très-vîte et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle; elle niche dans les forêts en montagnes, et pond cinq à six œufs d'un brun roux.

Cet *Émérillon*, qui n'est point celui des Naturalistes, mais l'*Émérillon des Fauconniers*, est, à l'exception des Pies-grièches, le plus petit de tous les Oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse Grive. Néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble, et qui tient de plus près qu'aucun autre à l'espèce du *Faucon*. Il en a le plumage, la forme et l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage : on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou. Au reste, l'*Émérillon* s'éloigne de l'espèce du *Faucon*, et de celle de tous les autres Oiseaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux; c'est que le mâle et la femelle sont, dans l'*Emérillon*, de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, tels que les *Aigles*, les *Vautours*, les *Gerfaults*, les *Autours*, les *Faucons*, les *Eperviers*, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle.

OBS. L'on a donné le nom d'*Émérillon* à deux oiseaux du même genre, et si voisins l'un de l'autre, que plusieurs Ornithologistes les ont pris pour des variétés de la même espèce. L'un est l'*Émérillon des Fauconniers*, l'autre l'*Émérillon commun* que l'on appelle aussi l'*Émérillon des Naturalistes*, qui est à peu près de la grosseur d'un Bisset. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et un peu plus de deux pieds (650 millim.) d'envergure. Cet oiseau se rapproche beaucoup de la *Cresserelle* par le roux vineux du fond de son plumage, et par la distribution des taches, ou plutôt des raies noires dont il est varié sur toutes ses parties, excepté sur les joues, la gorge et le bas-ventre, qui sont d'un blanc teinté de roussâtre; les ailes et la queue sont noirâtres; les premières sont teintées de roux vineux, et les dernières rayées transversalement de noir; le bec est bleuâtre, noir à la pointe, sa membrane jaunâtre, l'iris couleur de noisette, les pieds jaunes, les ongles noirs.

M. *Hubert*, de Genève, dans un mémoire intitulé: *Observations sur le vol des Oiseaux de proie*, divise les oiseaux de cette famille en deux genres, d'après la forme ou la coupe des ailes; savoir : en *Rameurs* et en *Voiliers*.

Caractères des Rameurs :
- *Aile* rameuse.
- *Œil* noir.
- *Bec* dentelé près de la pointe.
- *Doigts* longs et déliés; pouces alongés et déliés à peu près autant que le plus court des doigts.

Caractères des Voiliers :
- *Aile* voilière.
- *Œil* clair.
- *Bec* non dentelé près de la pointe.
- *Doigts* plus courts, moins déliés; pouces plus renfoncés et plus courts que le plus court des autres doigts.

L'*Aile rameuse* est composée de vingt Pennes. La première, appelée le *Cerceau*, est presque aussi longue que celle qui la suit ; elle est terminée en forme de tranchant ou de lame de couteau. Les neuf suivantes vont en diminuant jusqu'à la onzième ; et les dix dernières qui s'appellent *Vanneaux*, sont à peu près de la même longueur, et environ moitié plus courtes que les premières grandes pennes.

L'*Aile voilière* est également composée de vingt Pennes ; la première est plus courte que les quatre suivantes; la quatrième est la plus longue ; et la cinquième à peu près de la même longueur que la seconde. Ces cinq pennes sont fortement échancrées, et deviennent tout-à-coup étroites et effilées dès l'échancrure. Les 6.e, 7.e, 8.e, 9.e et 10.e pennes, moitié plus courtes que les cinq premières, ne sont guère plus longues que les dix dernières.

L'*Aile rameuse* (dont les pennes médiocrement larges dans leur milieu, sont placées en recouvrement les unes sur les autres, et qui ne laissent d'intervalle entr'elles qu'à leurs extrémités), présente une forme découpée, et propre à frapper l'air avec force et avec fréquence.

L'*Aile voilière* (dont les pennes très-longues dans leur milieu, sont écartées entr'elles, et laissent passer librement l'air dès l'échancrure, par les intervalles que laissent entr'elles cinq pointes longues et effilées,) présente une forme large et émoussée, impropre à frapper l'air comme l'aile rameuse, mais propre, vu sa surface, à remplir l'office d'une voile.

Dans l'*Aile rameuse* les pennes sont en général plus fermes que celles de l'*Aile voilière*. Un signe visible de la fermeté des pennes, est la bigarrure vive et tranchante régnante d'un bout à l'autre de chaque penne. Dans l'*Aile voilière*, les pennes sont molles, et leur mollesse se reconnoît à leur aspect fondu et comme lavé de couleur uniformément noire dès l'échancrure à la pointe, et de couleur blanchâtre presque uniforme dès l'échancrure à la naissance des pennes.

M. *Hubert* divise les Oiseaux de proie *Rameurs* et *Voiliers* en *Oiseaux de haute Volerie*, et *Oiseaux de basse Volerie*.

Les *Oiseaux de haute Volerie* ou *de chasse noble*, sont les *Gerfaults*, les *Faucons*, les *Sacres*, les *Laniers*, les *Hobreaux*, les *Émérillons*, les *Cresserelles*. Ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue.

Les *Oiseaux de basse Volerie* se divisent en *Voiliers saillans* et en *Voiliers communs*.

Les *Voiliers saillans* sont les Oiseaux de basse Volerie, parmi lesquels on range les *Autours*, les *Éperviers*.

Les *Voiliers* communs sont les oiseaux prétendus ignobles. De ce nombre sont les *Milans*, les *Buses*.

Les *Voiliers saillans et communs* ne sont pas des Oiseaux aussi nobles que les Rameurs, ni propres aux mêmes exercices ; ils ont la queue plus longue que les ailes.

Les *Rameurs* ou *Oiseaux de haute Volerie*, sont destinés à entreprendre, poursuivre, atteindre, saisir ou abattre, à quelle hauteur que ce soit, les Oiseaux qui traversent les airs. Accidentellement ils font leur proie de certains quadrupèdes et de certains oiseaux en vue sur un sol bien uni.

Les *Voiliers saillans*, ou *Oiseaux de basse Volerie*, sont destinés à faire leur proie de tous les Oiseaux qui volent près de terre et en droite ligne, ainsi que ceux qui se réfugient dans le fourré. Ils sont aussi destinés à faire leur proie de certains quadrupèdes.

Les *Voiliers communs*, qui sont appelés ignobles par les Fauconniers, sont destinés à faire leur proie des créatures de leur compétence, qui ne quittent pas le sol ou la surface des eaux. Cette proie consiste en certains quadrupèdes, presque tous reptiles, et en certains poissons. Quelques espèces de *Voiliers* communs sont bornées aux charognes.

Les *Rameurs* saisissent, ou pour parler le langage de l'art, ils lient ou mettent à la main la proie qui est plus légère que vîte. Ils frappent la proie qui est plus vîte que légère ; par ce moyen ils l'affaiblissent, la ravalent ou l'assomment.

Les Mains fixes et déliées des *Rameurs* ont bien assez de force pour retenir les grands Oiseaux ; mais elles ne sont pas faites pour tuer la proie par compression. C'est dans le bec que réside le moyen de tuer promptement une proie trop forte pour être long-

temps

temps contenue vivante. Ce bec est dentelé. La dentelure embrasse et assujettit les vertèbres, la force les brise avec aisance, et peut même casser les os des plus grands Oiseaux. Certaine adresse d'instinct fait que ces Oiseaux attaquent à l'instant la place fatale qui, chez les volatiles, est au creux de l'occiput, et chez les quadrupèdes, entre les épaules et les côtes.

Les plus petits Rameurs sont ceux qui tuent le plus vîte, probablement parce que la proie, trop forte, pourrait leur échapper ou leur donner trop de peine à contenir en vie. Les *Émérillons* touchent à peine à la place fatale, que la mort s'ensuit dans l'instant. Peut-être qu'en état de nature tous les oiseaux de proie en font de même; et cela convient probablement aux fins de la Nature, savoir qu'un sacrifice nécessaire soit le moins cruel qu'il se puisse.

Les *Voiliers* sont remarquables par leur adresse à saisir leur proie. Ils ne frappent pas, si ce n'est accidentellement; leur grand moyen, c'est de saisir et d'offenser ensuite leur proie par compression jusqu'à la mort. Quand ils ont saisi un lièvre, ils gagnent vîte le cou, qu'ils embrassent tout entier dans leurs serres, et ils l'étouffent à force de serrer. Le bec n'est pas leur organe meurtrier; la pointe, sans crochets, déchire les peaux et les chairs, et ne casse les os que lorsque bien découverts, elle les assujettit dans sa courbure. Ceux qui excellent dans le fourré, ont les cuisses et les jambes très-longues.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

GENRE 43.

HIBOU, *STRYX*. *Bec* crochu, nu, sans cire ou épiderme à sa base, court, mobile dans ses deux mandibules comme le bec des Perroquets.

Narines oblongues, couvertes de plumes étroites et soyeuses, tournées en devant.

Tête grosse, *Yeux* grands, *Conques* des oreilles très-grandes.

Langue arrondie ou fourchue.

Gosier aussi ample et aussi large que l'ouverture du bec.

Queue composée de douze Pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, un postérieur.

Un des *Doigts* antérieurs (l'externe) mobile, et pouvant, à la volonté de l'animal, être retourné en arrière.

Ongles longs, demi-circulaires, crochus et acérés.

* I. *Les* HIBOUX.

Tête ornée de deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles.

Espèce 1. Le HIBOU grand Duc, *Stryx*

Bubo, le corps d'un roux brun, taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément; les pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles qui sont noirs, très-forts et très-aigus.

Le Duc ou grand Duc. *Buffon*, t. 1, p. 332, pl. 22. Pl. enlum. n.os 385 et 435.

On le trouve en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, etc. Il est répandu sur une partie du globe; on l'a trouvé au Cap de Bonne-Espérance. Il a vingt-deux pouces (595 millim.) de longueur, et quatre pieds onze pouces (1 mèt. 596 millim.) de vol ou d'envergure. Il habite les rochers ou les vieilles tours abandonnées. Il descend rarement dans les plaines, et se perche de préférence sur les églises et sur les vieux châteaux. Il chasse et poursuit pendant la nuit les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris qu'il avale toutes entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil, les os et la peau en pelottes arrondies; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles. Il niche quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers ou dans des trous de hautes et vieilles murailles; son nid, qui a près de trois pieds (974 millim.) de diamètre, est

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

composé de petites branches de bois sec, entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans. La femelle pond un, deux, rarement trois œufs, dont la couleur tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau.

On se sert du *Duc* dans la fauconnerie, pour attirer le Milan. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus sombres.

Esp. 2. Le HIBOU moyen Duc, *Strix Otus*, les oreilles très-ouvertes et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant; le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes, rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre roux, avec des bandes brunes irrégulières et étroites; les pieds couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles qui sont assez grands et d'un brun noirâtre.

Le Hibou ou moyen Duc. *Buffon*, tome 1, page 342, pl. 23. Pl. enlum. n.° 29.

On le trouve dans le nord et le midi de l'Europe, en France, en Italie, en Angleterre, en Suède, en Asie, au Canada, et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale. Il a treize pouces et demi (365 mill.) de longueur, et trois pieds (974 mill.) de vol ou d'envergure. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats que celle du grand Duc. Il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le

creux des vieux arbres. La femelle pond souvent, dans des nids abandonnés par les autres oiseaux, quatre ou cinq œufs.

On se sert du *moyen Duc* et du *Chat-huant* pour attirer les oiseaux à la pipée, et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du premier, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit; et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre au cri du *Chat-huant*, qui est prononcé d'un ton plus haut, et semble une espèce d'appel.

Esp. 3. Le HIBOU petit Duc, *Strix Scops*, les oreilles surmontées d'une aigrette composée d'une seule petite plume; tout le corps varié de gris, de roux, de brun et de noir; les jambes couvertes jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes.

Le Scops ou petit Duc. *Buffon*, t. 1, p. 353, pl. 24. Pl. enlum. n.° 436.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, et dans la plus grande partie de l'ancien continent. Il a sept pouces (189 millim.) de longueur. Il se réunit en troupe, en automne et au printemps, pour passer en d'autres climats. Il n'en reste que très-peu ou point du tout, en hiver, dans nos départemens, et on les voit partir après les Hirondelles et arriver à peu près en même temps. Ces

oiseaux se rassemblent volontiers dans les terrains où les mulots se sont le plus multipliés, et ils y font un grand bien par la destruction de ces animaux, dont la multiplication est un fléau pour les Agriculteurs. Le *petit Duc* fait son nid dans les arbres creux, mais l'on ne connaît ni le nombre ni la couleur de ses œufs.

* II. *Les* CHOUETTES.

Tête arrondie, sans aigrette, et sans aucune plume proéminente.

Esp. 4. Le HIBOU Harfang, *Strix Nyctea*, le corps d'un blanc de neige, de même que les ailes et la queue; le dessus de la tête marqué de petites taches brunes; la partie supérieure du dos rayée transversalement de quelques lignes brunes; les grandes plumes des ailes tachées de brun sur les bords extérieurs; le dos et le croupion blancs et sans tache; les jambes et les pieds couverts de plumes blanches; les ongles noirs.

Le Harfang. *Buffon*, tome 1, page 387. Pl. enlum. n.° 458.

On le trouve en Europe, en Suède, en Laponie, et dans le nord de l'Allemagne, en Islande, à la baie d'Hudson, en Transilvanie. Il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux gélinottes, aux perdrix et aux lapins. Sa longueur totale est de vingt pouces (541 millim.) Il égale

le *grand Duc* en grosseur ; et de toutes les Chouettes, celle-ci est la plus grande et la plus belle. Elle n'a pas la tête à proportion aussi grosse que les autres espèces de ce genre.

Esp. 5. Le HIBOU Hulotte, *Strix Aluco*, l'iris des yeux noirâtre ; le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres ; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales ; les jambes couvertes jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs.

La Hulotte. *Buffon*, tome 1, page 358. Pl. enlum. n.° 441.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Portugal, en Angleterre, dans toute l'Europe, et dans les contrées asiatiques. Elle a près de quinze pouces (406 mill.) de longueur. Elle se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux ; quelquefois elle s'approche, en hiver, de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux ; mais elle rend de grands services à l'agriculture, en leur préférant les mulots et les campagnols : elle les avale tout entiers, et en vomit aussi les peaux roulées en pelottes. Lorsque l'hiver la prive de nourriture, elle s'approche des habitations, et vient dans les granges faire une guerre non moins avantageuse à leur possesseur, en détruisant les souris et les

rats. La femelle pond, dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des Buses, des Cresserelles, des Corneilles et des Pies, ordinairement quatre œufs, d'un gris sale, de forme arrondie, à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

Esp. 6. Le HIBOU Chat-huant, *Strix stridula*, le dessus de la tête et du corps, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, d'un roux ferrugineux, varié de noirâtre, marqué de lignes transversales en zigzag; le dessous du corps varié de blanc, de noirâtre et de roux ferrugineux, avec des lignes et des zigzags pareils à ceux du dessus ; les pieds couverts jusqu'aux ongles, de plumes d'un blanc sale, avec de petits points bruns et roussâtres; les ongles de couleur de corne.

Le Chat-huant. *Buffon*, t. 1, p. 362, pl. 25. Pl. enlum. n.° 437.

On le trouve dans toute l'Europe, jusqu'aux terres les plus au Nord, et même jusqu'en Amérique. Il a treize à quatorze pouces (352 à 379 mill.) de longueur. Il se tient dans les bois, se cache dans les arbres creux, et ne s'approche que rarement des habitations.

Esp. 7. Le HIBOU Fresaie, *Strix flammea*, le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes

blanches et très-fines, semblables à des poils; les pieds et les doigts couverts de duvet blanc; les ongles noirâtres; les iris d'un bleu noirâtre.

L'Effraie ou la Fresaie. *Buffon*, t. 1, p. 366, pl. 26. Pl. enlum. n.° 440.

Cet oiseau, dont l'espèce est nombreuse, est par-tout très-commun en Europe; on le trouve même en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi, et on le voit au Brésil. Il a treize à quatorze pouces (352 à 379 millim.) de longueur. Il est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées; les tours, les clochers, les toits des églises et les autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour, et il en sort à l'heure du crépuscule. Il avale les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rend par le bec les os, les plumes et les peaux roulées. La femelle dépose ses œufs, ordinairement au nombre de cinq, et quelquefois de six et même sept, d'une forme alongée et de couleur blanchâtre, dans des trous de muraille ou dans des creux d'arbres.

Esp. 8. Le HIBOU Chouette, *Strix Ulula*, la tête, le cou, la poitrine, les flancs, et le ventre de couleur blanchâtre tirant sur le roux; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un roussâtre mélangé de brun; l'iris jaune; le bec et les ongles noirs.

La Chouette ou la grande Chevêche. *Buffon*, tome 1, page 372, pl. 27. Pl. enlum. n.° 438.

Gmelin cite deux fois le nom de *Buffon*, qu'il applique à cette espèce, et au *Strix brachyotos*, la 17e espèce du genre.

Cette espèce, qui est commune en Europe, sur-tout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chily. Elle a treize pouces (352 millim.) de longueur. Elle se tient ordinairement dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés, éloignés des lieux habités; elle se nourrit principalement de mulots, dont elle fait une grande destruction. La femelle ne fait point de nid; elle pond trois œufs tout blancs, parfaitement ronds et gros comme ceux d'un pigeon ramier.

Esp. 9. Le HIBOU petite Chouette, *Strix passerina*, les ailes traversées par cinq bandes de taches blanches; la tête, le dos et les plumes qui recouvrent les ailes, brunes, régulièrement tachées de blanc; la queue très-courte; l'iris d'un beau jaune; les jambes couvertes d'un duvet blanchâtre.

La Chevêche ou petite Chouette. *Buffon*, t. 1, p. 377, pl. 28. Pl. enlum. n.° 439.

On la trouve dans la plus grande partie de l'Europe. Elle a environ huit pouces (217 mill.) de longueur. Son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les car-

rières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit. Elle voit pendant le jour, beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes. Elle se nourrit de souris et de petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger. La femelle fait son nid presqu'à nu, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles; elle pond cinq œufs, tachetés de blanc et de jaunâtre.

GENRE 44.

PIE-GRIÈCHE, *LANIUS*. *Bec* droit à son origine, plus ou moins recourbé à l'extrémité, nu, sans épiderme ou cire à la base: *Mandibule* supérieure garnie d'une dent de chaque côté, près de la pointe.

Langue lacérée ou à dentelures inégales sur les bords.

Queue composée de douze Pennes.

Pieds à quatre doigts : trois antérieurs, celui du milieu joint à l'externe jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur.

Espèce 1. Le LANIER Pie-grièche grise, *Lanius Excubitor*, les pennes de la queue éta-

gées, blanches sur les côtés; une large bande noire sur les côtés de la tête; le dos blanchâtre; les ailes noires, marquées d'une tache blanche; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps blancs; le bec, les pieds et les ongles noirs.

La Pie-grièche grise. *Buffon*, tom. 1. p. 296, pl. 20. Pl. enlum. n.° 445.

Cet Oiseau, qui est très-commun en France et dans les autres pays de l'Europe, se trouve en Afrique, en Amérique, et dans l'Inde. Il paraît être naturel à notre climat, car il y passe l'hiver, et ne le quitte en aucun temps. Il a environ neuf pouces (244 millim.) de longueur. Il habite les bois et les montagnes en été; il descend dans les plaines et s'approche des habitations pendant l'hiver; il poursuit au vol tous les petits oiseaux; et après les avoir étranglés ou tués, il les plume pour les manger. Il établit son nid sur les arbres les plus élevés; ce nid est composé au dehors de mousse entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine. La femelle pond ordinairement, cinq, six, sept et quelquefois même huit œufs gros comme ceux d'une Grive, blancs, tachetés d'un brun sale qui prend une teinte noirâtre vers le gros bout.

Esp. 2. Le LANIER Ecorcheur, *Lanius Collurio*, la queue légèrement étagée: les deux pennes intermédiaires noirâtres; les latérales noi-

râtres à la pointe, et blanches à la base; la partie supérieure du dos rousse; la gorge et le devant du cou, blancs; la poitrine, le ventre et les côtés d'une couleur de rose pâle; les couvertures du dessous des ailes et de la queue, blanches; le bec noir; les pieds bruns; les ongles noirâtres.

L'Ecorcheur. *Buffon*, tome 1, page 304, pl. 21. Pl. enlum. n.° 31, fig. 2.

Cet Oiseau est répandu dans le nord et dans le midi de l'Europe; on le retrouve au Sénégal, et même dans la partie méridionale de l'Afrique. Sa longueur est de six pouces (162 millim.). Les *Ecorcheurs* voyagent en familles; ils arrivent chez nous au printemps, et nous quittent à l'automne. Cet Oiseau fréquente les lisières des grands bois, suit les longues haies, et se plaît sur les grands buissons; il a les mêmes habitudes et le même genre de vie de la *Pie-grièche rousse*; comme elle, il a le vol court et peu élevé, fait la chasse aux petits oiseaux et aux insectes. Il place son nid dans les buissons et les haies; il le compose à peu près de même que la *Pie-grièche rousse*. La femelle pond cinq à six œufs tachés de brun et de bleuâtre sur un fond blanc. Elle fait deux pontes par an, et l'on a remarqué que les œufs de la dernière ont des taches plus petites et plus rares. La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa tête et le dessus du corps sont d'un brun roussâtre; le dessous est blanchâtre et très-légèrement teinté de rose.

Obs. Gmelin regarde comme variété de cette espèce, la *Pie-grièche rousse* de *Buffon*.

Esp. 3. La PIE-GRIÈCHE Rousse, *Lanius rufus;* la queue légèrement étagée; le dessus de la tête et du cou d'un roux vif; le front, les joues, les côtés du cou, le dos en grande partie, les ailes et la queue noirs, ainsi que le bec et les pieds; le bas du dos d'un brun ardoisé; l'iris d'un gris jaunâtre.

La Pie-grièche rousse. *Buffon*, tome 1, page 301. Pl. enlum.; n.° 9, fig 2, le mâle; et n.° 31, fig. 1, la femelle.

Cette Espèce, qui est répandue dans toute l'Europe, se trouve encore en Egypte et en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; mais là elle est sédentaire pendant toute l'année, au lieu qu'en Europe elle quitte à l'automne nos contrées septentrionales, y revient au printemps, et y passe la belle saison. Sa longueur totale est de sept pouces trois lignes (195 millim.), et son vol ou envergure, de onze pouces six lignes (211 millim.). Elle niche dans les buissons et les haies en pleine campagne, ou à la rive des jeunes taillis, mais jamais dans les bois. Elle construit son nid avec les mêmes matériaux qu'emploie la *Pie-grièche grise*, lui donne un peu moins d'étendue, et y pond cinq à six œufs de couleur blanchâtre, tachés de brun ou de fauve.

La femelle est moins grosse, et ses couleurs sont moins pures et moins vives. Les jeunes diffèrent tellement, qu'on les prendrait pour des oiseaux d'espèces distinctes.

Obs. La famille des *Pies-grièches*, nombreuse en individus, est répandue sur tout le globe; par-tout elles ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, et le même genre de vie. De petite taille, mais armées d'un bec fort et crochu, d'un caractère fier et courageux, d'un appétit sanguinaire, elles peuvent être mises au rang des oiseaux de proie. Naturellement intrépides, elles se défendent avec vigueur, et osent même attaquer des oiseaux beaucoup plus forts, beaucoup plus grands qu'elles; elles savent se faire respecter des *Milans*, des *Buses*, des *Corbeaux*, et des oiseaux de proie les plus braves. Elles se nourrissent d'insectes, et poursuivent au vol les petits oiseaux; se jettent sur les *Merles*, les *Grives*, et autres pris aux lacets.

La fauconnerie a su tirer parti du caractère de ces oiseaux; on les a quelquefois dressés au vol.

Fin du premier Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE II.

PIES ou CORBEAUX.

CARACTÈRES DES OISEAUX DE CET ORDRE.

LE *Bec* des PIES ou CORBEAUX fait en forme de couteau, c'est-à-dire, dont le dos de la mandibule supérieure est convexe ou arrondi, peut être comparé à un *coin.*

Les *Pieds* sont courts, forts; les *Jambes* couvertes de plumes jusqu'au talon.

Le *Corps*, dont la chair est sèche, dure, ne fournit point à l'homme une nourriture agréable.

Les Oiseaux de cet ordre sont en général destinés par la nature à purger la surface de la terre des débris de cadavres et d'une multitude d'animaux,

d'animaux, comme insectes, reptiles, qui deviendraient nuisibles par leur trop grande multiplication.

Ces Oiseaux sont monogames, c'est-à-dire, que le mâle s'unit à une seule femelle, qu'il nourrit pendant le temps de l'incubation ou lorsqu'elle couve ses œufs. Ils établissent leurs *Nids* sur les arbres.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

* I. *PIEDS AMBULATOIRES, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, un postérieur.*

* 1. *Becs courbés.*

66. COLIBRI, *TROCHILUS*. *Bec* courbé, très-menu, tubuleux à son extrémité. *Langue* filiforme.

65. GRIMPEREAU, *CERTHIA*. *Bec* menu, voûté en arc, terminé en pointe aiguë.

64. HUPPE, *UPUPA*. *Bec* légèrement voûté en arc, un peu obtus ou terminé en pointe mousse.

GLAUCOPE, *GLAUCOPIS*. *Bec* courbé, voûté. *Langue* échancrée, garnie de cils à la pointe.

* 2. *Becs droits.*

48. PIQUE-BŒUF, *BUPHAGA*. *Bec* droit, à peu près quadrangulaire.

60. SITTELLE, *SITTA*. *Bec* droit, terminé en coin. *Narines* à demi-recouvertes par de petites plumes.

52. LORIOT, *ORIOLUS*. *Bec* droit, en cône, très-aigu.

* 3. *Becs en couteau.*

53. MAINATE, *GRACULA*. *Bec* en couteau. *Mandibules* égales, nues ou sans plumes à leur base.

51. ROLLIER, *CORACIAS*. *Bec* en couteau, recourbé à la pointe, garni à sa base de plumes tournées en arrière.

50. CORBEAU, *CORVUS*. *Bec* convexe, en couteau, garni à sa base de plumes tournées en devant.

54. OISEAU DE PARADIS, *PARADISEA*. *Bec* un peu en couteau, garni à sa base de plumes qui ressemblent à du velours.

* II. *PIEDS GRIMPANS, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs.*

* 1. *Becs dentelés.*

46. TOUCAN, *RAMPHASTOS. Bec* très-grand, dentelé ou à dents de scie sur les bords. *Langue* en forme de plumes ou à barbillons sur les bords.

55. COUROUCOU, *TROGON. Bec* dentelé sur les côtés, crochu à la pointe.

* 2. *Bec garni à sa base d'une cire.*

45. PERROQUET, *PSITTACUS. Bec* garni à sa base d'un épiderme appelé *Cire. Langue* charnue.

* 3. *Becs anguleux.*

49. ANI, *CROTOPHAGA. Bec* rude ou garni d'aspérités, anguleux sur les bords.

59. PIC, *PICUS. Bec* anguleux. *Langue* en forme de ver.

* 4. *Becs lisses.*

58. TORCOL, *YUNX. Bec* lisse. *Langue* en forme de ver.

57. COUCOU, *CUCULUS. Bec* lisse. *Narines* échancrées.

56. BARBU, *BUCCO. Bec* lisse, échancré, recourbé en crochet à la pointe.

* III. *PIEDS MARCHEURS, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un Doigt postérieur.*

47. CALAO, *BUCEROS. Bec* très-grand, dentelé ou à dents de scie sur les bords. *Front* bossué ou surchargé d'une protubérance osseuse.

62. MARTIN-PÊCHEUR, *ALCEDO. Bec* à trois pans ou angles, droit, long. *Langue* très-courte.

61. TODIER, *TODUS. Bec* effilé, aplati, droit, garni à sa base de soies touffues.

63. GUÊPIER, *MEROPS. Bec* légèrement voûté, un peu comprimé sur les côtés.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 45.

PERROQUET, *PSITTACUS. Bec* courbé dès la base, crochu, convexe en dessus, plus épais que large : *Mandibule* supérieure mobile, garnie d'un épiderme ou cire dans la plupart des espèces, emboitant l'inférieure qui est communément arrondie.

Narines arrondies, situées à la base du bec.

Langue charnue, entière, obtuse.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, à quatre doigts: deux antérieurs, deux postérieurs; le doigt externe opposé à l'intermédiaire, et le postérieur à l'interne; ces deux derniers sont les plus courts.

Ongles arqués, aigus.

OBSERVATION. Le Genre nombreux des *Perroquets*, qui ne présente aucune espèce européenne, a été divisé par *Buffon* en deux grandes Classes; les divisions qu'il y a établies ont répandu tant de clarté dans les espèces qui les composent, qu'on ne peut se refuser à les adopter. La première classe contient tous les *Perroquets de l'ancien continent*, la seconde renferme les *Perroquets du nouveau continent*, divisés les uns et les autres en plusieurs Familles.

PERROQUETS de l'ancien Continent.

1.re Famille. Les KAKATOÈS. *Queue* courte et carrée. *Tête* ornée d'une huppe mobile. *Huit espèces.*

2.e Famille. Les PERROQUETS proprement dit. *Queue* courte et égale.

PERROQUETS du nouveau Continent.

1.re Famille. Les ARAS. *Joues* nues. *Queue* aussi longue que le corps. Grande *taille*. *Quatre espèces.*

2.e Famille. Les AMAZONES. *Queue* moyenne. Une *Tache rouge* au pli

Tête sans huppe. *Neuf espèces.*

3.e Famille. Les LORIS. *Queue* moyenne, en forme de coin. *Plumage* d'un rouge plus ou moins foncé. *Treize espèces.*

4.e Famille. Les LORIS-PERRUCHES. *Queue* un peu plus longue que dans les Loris. *Plumage* moins chargé de rouge. *Cinq espèces.*

5.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* longue et également étagée. *Dix-sept espèces.*

6.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* longue et inégale, les deux pennes intermédiaires plus longues. *Corps* plus petit que dans les espèces précédentes. *Treize espèces.*

7.e Famille. Les PERRUCHES à *Queue* courte. *Dix-neuf espèces.*

Total, 84 espèces.

de l'aile. *Sept espèces.*

5.e Famille. Les CRIKS. *Queue* moyenne. *Plumage* d'un vert mat. *Taille* plus petite que celle des Amazones. Point de rouge au pli de l'aile, mais seulement sur ses couvertures. *Neuf esp.*

4.e Famille. Les PAPAGEAIS. *Queue* moyenne, point de rouge aux ailes. *Taille* plus petite que celle des Amazones. *Treize espèces.*

5.e Famille. Les PERRICHES à *Queue* longue et également étagée. *Sept espèces.*

6.e Famille. Les PERRICHES à *Queue* longue et inégalement étagée. *Dix-sept espèces.*

7.e Famille. Les TOUIS ou PERRICHES. *Queue* courte. *Six espèces.*

Total, 63 espèces.

Tous les *Loris* habitent les îles de l'Océan indien; les *Perruches*, les *Kakatoès* et les *Perroquets* se

trouvent en Asie et en Afrique; les *Perriches*, les *Amazones*, les *Criks*, les *Aras*, les *Touis*, en Amérique.

Linné a divisé le Genre des Perroquets, porté à cent quarante-trois espèces dans l'édition du *Systema naturæ* publiée par *Gmelin*, en deux Familles, dont la première comprend les *Perroquets à queue en forme de coin, plus longue que le corps;* la seconde renferme les *Perroquets à queue égale, plus courte que le corps.*

Brisson divise le Genre des *Perroquets*, dont il décrit quatre-vingt-quinze espèces, en six Familles, relativement à la grandeur du corps et à la longueur de la queue, savoir :

1.° Les ARAS. Grandes espèces, à queue longue.

2.° Les KAKATOÈS. Grandes espèces, à queue courte.

3.° Les LORIS. Grandes espèces, à couleur rouge dominant sur le plumage.

4.° Les PERROQUETS. Grandes espèces, à plumage varié de différentes couleurs.

5.° Les PERRUCHES. Petites espèces, à queue longue.

6.° Les PETITES PERRUCHES, à queue courte.

François *Levaillant*, dans son *Histoire naturelle des Perroquets*, ouvrage composé de cent vingt planches in-folio supérieurement enluminées, a fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles. Les Figures de cet Ouvrage, le plus parfait qui ait paru, ont été dessinées et retouchées au pinceau par le célèbre *Barrabaud*, artiste qui, jusqu'à présent, n'a pas eu d'égal dans ce genre de travail, et dont la mort prématurée a été pour l'histoire naturelle une perte irréparable. Ceux qui désireront connaître quelques détails de sa vie, pourront consulter le Compte rendu

de la Société d'Agriculture de Lyon, pendant le cours de l'an 1810, page 142, dans lequel j'ai inséré l'éloge de cet artiste.

La Famille des *Perroquets* se distingue de toutes les autres familles d'Oiseaux par ses facultés imitatrices, par la beauté de son plumage et par sa conformation. Ils ont des habitudes sociales, l'instinct de vivre en famille, le choix des nourritures végétales; ils portent leurs alimens à leur bec, ainsi que la *Poule sultane*, avec leurs pieds; leur vol est court et tournoyant; ils posent leurs nids dans des trous d'arbres, et ne peuvent se reproduire que dans des contrées ou des températures chaudes. Aussi tous les *Perroquets* sont habitans des tropiques, et ils les dépassent rarement, excepté dans quelques émigrations pendant l'été; car ils vont par troupes recueillir, de contrées en contrées, les tributs du règne végétal. Ils vivent de baies, de fruits, et sur-tout d'amandes, dont ils savent briser les enveloppes. Réunis en troupes sur les arbres et au milieu des forêts de l'Amérique ou des Indes, ils font un grand ravage dans les fruits, dévorent les bourgeons et détruisent un grand nombre de graines. Leur chair est dure en général, et sent quelquefois l'odeur des fruits dont ils se nourrissent. Le persil et les amandes amères sont un poison pour ces oiseaux, quoiqu'ils paraissent les aimer beaucoup.

Les *Perroquets* vivent long-temps. En état de domesticité, ils sont capricieux, babillards, souvent jaloux, et prennent des personnes en amitié, d'autres en affection. Ils imitent la parole de l'homme et les différens cris des animaux, apprennent à chanter et même à danser, et à contrefaire différens gestes. Ceux qu'on prend vieux n'apprennent jamais bien à parler.

Les femelles des *Perroquets* peuvent parler aussi bien que les mâles; leur douceur, leur docilité sont même plus grandes. Quoique armés comme les oiseaux carnivores, ils ne se servent de leurs pieds et de leur bec crochu que pour grimper avec plus de facilité sur les arbres, et pour ouvrir ou écorcer les différentes espèces de fruits dont ils se nourrissent. Lorsqu'ils sont irrités, ils redressent les plumes de leur tête et de leur cou. Leur grandeur varie depuis la taille du coq jusqu'à celle d'un moineau. Les caractères des espèces se prennent des proportions de la queue, des ailes et des différentes teintes des couleurs. On peut croire que les mésalliances et le climat en ont beaucoup augmenté le nombre. Les anciens ne connaissaient que deux ou trois espèces de *Perroquets*, et *Alexandre* en envoya le premier en Europe pendant son expédition des Indes. Ces oiseaux sont très-nombreux sur toutes les terres des tropiques, et quelques îles en sont remplies.

GENRE 46.

TOUCAN, *RAMPHASTOS*. *Bec* très-grand, caverneux, très-mince, plus long et plus large que la tête; et dans quelques espèces, aussi long que le corps tout entier: *Mandibule* supérieure recourbée en bas en forme de faulx, arrondie en dessus et crochue à son extrémité: *Mandibule* inférieure plus courte, plus étroite, et moins courbée en bas que la supérieure: toutes les deux dentelées inégalement sur leurs bords; les

dentelures de la Mandibule supérieure plus sensibles que celles de l'inférieure.

Narines longues, étroites, situées près de la base du bec, et cachées, dans quelques espèces, par les plumes du front.

Langue aussi longue que le bec, étroite, en forme de plume, garnie des deux côtés de barbes très-serrées, semblables à celles des plumes ordinaires, et dirigées en avant.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, à quatre doigts : deux antérieurs, deux postérieurs ; le doigt externe du devant presque aussi long que le pied tout entier ; les deux doigts intérieurs moins longs que les latéraux.

Ongles proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leurs extrémités, et sillonnés en dessous, dans leur longueur, par une canelure.

OBS. *Buffon* a divisé ce Genre en deux familles ; savoir : les *Toucans* et les *Aracaris*. Les premiers sont beaucoup plus grands, ont le bec plus gros et plus alongé, et les plumes de la queue arrondies : les seconds sont plus petits ; leur bec est beaucoup moins alongé, d'une substance plus dure et plus solide ; leur queue plus longue, et très-sensiblement étagée. D'après

cette division, il décrit cinq espèces de *Toucans*, et quatre espèces d'*Aracaris*.

Gmelin, qui n'établit point de divisions dans le genre des *Toucans*, en décrit quinze espèces dans son édition du *Systema naturæ* de *Linné*.

Brisson en décrit douze espèces.

Les Oiseaux classés dans ce genre sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent : ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture. Ils vont ordinairement par petites troupes de six à dix ; leur vol est lourd et s'exécute péniblement vu leurs courtes ailes, et leur énorme bec qui fait pencher le corps en avant ; cependant ils ne laissent pas de s'élever au-dessus des grands arbres à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle. Ils font leurs nids dans des trous d'arbres que les Pics ont abandonnés, et leur ponte n'est que de deux œufs. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes ; ils se nourrissent de tout ce qu'on leur donne, fruits, pain, chair, poisson ; ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre, ils les lancent en haut, et les reçoivent dans leur large gosier ; mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les alimens à terre, ils semblent les chercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté, pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Ils paraissent si sensibles au froid, qu'ils craignent la fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent. Ils ont en général la peau bleuâtre sous

les plumes, et leur chair, quoique noire et assez dure, est mangeable.

Le nom de *Toucan* signifie plume en langue brésilienne. Le bec des *Toucans* est en général beaucoup plus gros et plus long, à proportion du corps, que dans aucun autre oiseau : c'est comme le dit *Lery*, le *Bec des becs;* aussi plusieurs voyageurs ont-ils appelé le *Toucan*, l'*Oiseau tout bec ;* et les créoles de Cayenne ne le désignent que par l'épithète de *Gros-bec*.

Ces Oiseaux, si singuliers par leur bec et leur langue, brillent néanmoins par leur plumage ; ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornemens, et ce sont celles de la gorge ; la couleur en est orangée, vive, éclatante. On recherche même en Europe les gorges de *Toucan* pour faire des manchons. Son bec prodigieux lui a valu d'autres honneurs, et l'a fait placer parmi les constellations australes.

GENRE 47.

CALAO, *BUCEROS*. *Bec* très-grand, convexe, en forme de faulx, très-mince, d'une substance si tendue, qu'elle se fèle à la tranche par le plus léger frottement ; ce qui fait paroître le bec dentelé, ou ciselé.

Front nu, ou dégarni de plumes, surmonté d'une espèce de casque ou d'excroissance osseuse, plus ou moins apparente, ressemblant à un autre bec.

Narines petites, arrondies, situées près de la base du bec.

Langue courte, pointue.

Queue composée de douze Pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds très-courts, marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs: celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne, jusqu'à la première phalange; un doigt postérieur. Les Doigts latéraux très-longs, et presque égaux à celui du milieu.

OBS. Les *Calaos* ou les *Oiseaux Rhinocéros*, originaires de l'Afrique et des grandes Indes, sont remarquables par leur bec aussi prodigieux pour les dimensions, que celui des *Toucans*, et encore plus extraordinaire par sa forme. C'est d'après ce dernier caractère, c'est-à-dire, d'après la forme singulière de ce bec, que *Buffon* a divisé les dix espèces qu'il a décrites.

Ce Genre, depuis *Buffon*, a été considérablement augmenté; *Sonnini* en décrit un grand nombre d'espèces.

Les *Calaos*, dans leur état de liberté, vivent de fruits sauvages, et en domesticité ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec. Le *Calao des Moluques* vit principalement de noix muscades, dont il fait une grande déprédation, et cette nourriture donne à sa chair qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

GENRE 48.

PIQUE-BŒUF, *BUPHAGA. Bec* fort, gros, droit, presque quadrangulaire : les *Mandibules* entières ou sans dentelures, renflées par le bout en sens contraire ; la supérieure convexe, l'inférieure anguleuse.

Queue étagée, composée de douze pennes, toutes fort pointues.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, à quatre doigts ; trois antérieurs, un postérieur ; le doigt intermédiaire étroitement uni à l'externe jusqu'à la première phalange.

Obs. Le *Pique-bœuf*, originaire du Sénégal, d'où il a été envoyé par *Adanson*, se nourrit d'insectes, et particulièrement de ces vers ou larves qui éclosent et vivent sous l'épiderme des bœufs : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers ; c'est de là que lui vient son nom de *Pique-bœuf*.

GENRE 49.

ANI, *CROTOPHAGA. Bec* court, crochu, plus épais que large : *Mandibule* supé-

rieure élevée en demi-cercle à son origine, et formant une convexité remarquable (qui s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité qui est crochue), comprimée sur les côtés, et formant une espèce d'arête presque tranchante : *Mandibule* inférieure droite.

Base du bec entourée de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce (13 millimètres), toutes dirigées en avant.

Langue aplatie et effilée à la pointe.

Narines ouvertes.

Queue composée de dix Pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs.

OBS. *Ani* est le nom qu'au rapport de *Marcgrave*, les naturels du Brésil donnent à ces Oiseaux, dont on ne connaît que deux espèces; savoir : l'*Anis des savanes* et l'*Ani des palétuviers*, toutes deux indigènes des climats les plus chauds du nouveau continent. Les *Anis* ont les ailes faibles et le vol très-borné. Ils ont un instinct social vraiment admirable; on les trouve toujours en troupes dont les moindres sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente; ils ne se séparent guère, ils se tiennent sans cesse ensemble, soit en volant, soit en se reposant; et lorsqu'ils se per-

chent sur quelque branche, c'est le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Cette amitié mutuelle, cette sorte de communauté paisible et durable, date de la naissance même des *Anis;* nés en commun, élevés dans le même nid, nourris indistinctement en commun par les mères les uns des autres, ils vivent aussi en commun. Dans le temps de la pariade, la bonne intelligence qui règne entr'eux n'en souffre aucune atteinte; il n'y a point de querelles, encore moins de combats; les mâles et les femelles travaillent ensemble à la construction du nid qui sert à plusieurs femelles à la fois; la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Cette incubation commune se fait dans le plus parfait accord; les femelles s'arrangent les unes auprès des autres; et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis, une seule femelle fait éclore les œufs étrangers avec les siens; elle les rassemble, les entasse, et les entoure de feuilles, afin que la chaleur se répartisse sur toute la masse et ne puisse se dissiper. La même bonne intelligence ne se dément point lorsque les petits sont éclos; si les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la famille naissante; les mâles aident à fournir les alimens. Mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères.

La nourriture de ces Oiseaux est tout à la fois animale et végétale; les petits serpens, les lézards et autres reptiles, les chenilles, les vers, les grosses fourmis, les insectes, paraissent être néanmoins leur aliment de choix. Ils se posent aussi sur le dos des bœufs

pour

pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux ; delà vient la dénomination de *Crotophaga* (*mangeur de vermine*), que les Ornithologistes ont donnée à l'*Ani*. A défaut de nourriture animale, il vit de différentes espèces de grains, comme le maïs, le millet, le riz, l'avoine sauvage, mais comme il ne les recherche que passagérement, il n'est point nuisible aux récoltes ; il en est même en quelque sorte le protecteur, par la quantité d'insectes qu'il détruit pour sa subsistance.

GENRE *.

GLAUCOPE, *GLAUCOPIS*. *Bec* recourbé, voûté : *Mandibule* inférieure plus courte, offrant des caroncules au-dessous de sa base.

Narines aplaties, à moitié récouvertes par une membrane sèche, dure, un peu cartilagineuse.

Langue presque cartilagineuse, ciliée ou garnie de cils à la pointe.

Queue étagée, composée de douze pennes.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, un postérieur.

L'*Ongle* du doigt postérieur plus alongé que ceux des autres doigts.

OBS. Ce Genre ne présente qu'une seule espèce originaire de la nouvelle Zélande, découverte par *Forster*.

Le mot grec *Glaucopis* signifie *yeux bleus ;* en effet, l'iris de cet oiseau est d'un bleu éclatant.

GENRE 50.

CORBEAU, *CORVUS*. *Bec* convexe, en couteau, un peu courbé à la pointe ; les bords tranchans, et dans plusieurs espèces un peu entaillés vers la pointe.

Narines en partie recouvertes par des plumes sétacées, couchées de derrière en avant.

Langue cartilagineuse, aplatie, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, celui du milieu réuni à l'externe jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

* I. *Les* CORBEAUX *et les* CORNEILLES.

Espèce 1. Le CORBEAU commun, *Corvus Corax*, le plumage noir, à reflets pourpres et bleuâtres sur le dessus du corps, et des nuances de vert chatoyant en dessous ; le bec et les pieds d'un noir pur.

Le Corbeau. *Buffon*, tome 3, page 13, pl. 2. Pl. enlum. n.° 495.

On le trouve dans toute l'Europe, en Sibérie, en Afrique, dans l'Amérique septentrionale. Sa longueur totale est de 22 pouces et demi (608 m.), et son vol de trois pieds sept pouces (1 mèt. 164 millim.); le *Corbeau* est de la grosseur d'un bon Coq. Nul animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore. Il se nourrit indifféremment de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes, de rats, de grenouilles, d'œufs de petits oiseaux, et même de charognes pourries et de poissons morts. Cet oiseau apprend facilement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine. Il devient familier dans les maisons. Il se prive, quoique vieux, et paraît même capable d'un attachement personnel et durable. Il fait son nid dans les crevasses des rochers, dans des trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés. La femelle pond aux environs du mois de mars, jusqu'à cinq ou six œufs d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et durant ce temps le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture.

Le *Corbeau*, d'après son universalité d'appétit, a été tantôt proscrit comme un animal nuisible, tantôt protégé comme un animal utile et

bienfaisant. Dans l'île de Féroé et à Malte, on a mis sa tête à prix. En Angleterre, il était autrefois défendu d'en tuer. Sa chair était interdite aux Juifs, et parmi nous elle répugne aux plus misérables, qui, pour la manger, la dépouillent de sa peau très-coriace.

Esp. 2. Le CORBEAU Corneille noire, *Corvus Corone*, tout le plumage d'un noir violet; l'iris couleur de noisette; le bec et les pieds noirs.

La Corbine ou Corneille noire. *Buffon*, t. 3, p. 45, pl. 3. Pl. enlum. n.° 483.

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, dans les îles Philippines, dans la nouvelle Guinée, à la nouvelle Hollande, à Madère. Sa longueur est de dix-huit pouces (487 mill.) Cet Oiseau apprend à parler comme le Corbeau, comme lui il est omnivore: insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient. Comme lui il dérobe tout ce qui brille, et fait des provisions de ce qu'il ne peut consommer. Il niche sur les arbres les plus élevés des forêts. La femelle pond cinq à six œufs semblables à ceux du Corbeau. On prend cet oiseau à la pipée ou avec des cornets de papier appâtés de viande crue.

Comme il y a des *Corbeaux blancs* et des *Corbeaux variés*, il y a aussi des *Corbines blanches* et des *Corbines variées* de noir et de blanc. Ces

variétés accidentelles se rencontrent quelquefois en France, mais elles sont plus communes dans le Nord.

Esp. 3. Le CORBEAU Freux, *Corvus frugilegus*, tout le plumage noir à reflets pourprés sur le corps et les ailes, mais moins éclatans sur les parties inférieures, et verts sur la queue qui est un peu arrondie; l'iris bleuâtre; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Freux ou la Frayonne. *Buffon*, t. 3, p. 55. Pl. enlum. n.° 484.

On le trouve dans toute l'Europe, mais plus rarement dans les parties méridionales : on le rencontre plus fréquemment en Danemarck, en Russie, et dans l'Asie septentrionale. Il est un peu plus grand que la Corbine; il a un pied cinq pouces et demi (473 millim.) de longueur, et près de trois pieds (974 millim.) d'envergure. Cette espèce n'est point carnivore, aussi ne touche-t-elle jamais aux voiries; elle rend de grands services à l'agriculture en détruisant une grande quantité de larves du hanneton et d'autres coléoptères, qui rongent les racines des plantes utiles. Cet oiseau, vivant principalement de graines, de petites racines et de vers, a l'habitude d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher sa nourriture; le frottement continuel qui en résulte brise les plumes, et à la longue en détruit le germe. Cette peau nue, qui

paraît couverte d'une matière blanche et farineuse, caractérise très-bien le *Freux* adulte du jeune; car celui-ci, jusqu'après sa première mue, a les narines et le front couverts de plumes comme la *Corbine*, avec laquelle on le confond au premier aspect. Ces oiseaux vivent toute l'année en société. Ceux qui restent en France commencent à nicher au mois de mars, et placent leurs nids près les uns des autres. La ponte est de quatre ou cinq œufs, plus petits que ceux du Corbeau, mais moins gros, et ayant des taches plus grandes, sur-tout au gros bout; le mâle partage le travail de l'incubation.

On trouve dans les *Freux* les mêmes variétés que dans les *Corbines;* les unes sont toutes blanches, d'autres variées de cette couleur et de noir.

Esp. 4. Le CORBEAU Corneille mantelée, *Corvus Cornix*, la tête, la queue et les ailes d'un beau noir à reflets bleuâtres; une espèce de scapulaire gris-blanc, varié dans quelques individus de taches noires et oblongues, s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'aux extrémités du corps; l'iris de couleur cendrée, approchant de celle de noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs.

La Corneille mantelée. *Buffon*, tome 3, p. 61, pl. 4. Pl. enlum. n.° 76.

Elle se trouve dans toute l'Europe, mais il est des contrées, au Nord et au Sud, où elle reste

toute l'année; en Ecosse, dans l'île de Féroé; on la retrouve en Sibérie. Sa longueur est d'un pied cinq pouces (460 millim.) Les *Mantelées* doivent être regardées en France, et dans une partie de l'Europe, comme oiseaux de passage, puisqu'elles n'y restent que pendant l'hiver. Dès les premiers jours de mars elles retournent au Nord, et se retirent dans les bois des plus hautes montagnes. Elles se répandent en troupes assez nombreuses dans les champs, les prairies, fréquentent les rivages de la mer, se réunissent souvent avec les *Freux* et les *Corbines*, et vivent des mêmes alimens; la disette seule les force de se nourrir de cadavres, et elles préfèrent les poissons que la mer jette sur le rivage; elles vivent aussi de petits crabes, de vers, et autres coquillages que le reflux laisse à découvert. Dans nos champs et nos prairies, elles se nourrissent de vers, de grenouilles, de limaçons, mangent les larves de la *Phalène calamiteuse*, ainsi nommée à cause de ses ravages, et détruisent beaucoup d'autres animaux nuisibles. Par la consommation que les *Corneilles mantelées* font des insectes destructeurs, elles doivent être rangées parmi les oiseaux utiles. Elles placent leurs nids sur les pins et les sapins. La ponte est ordinairement de cinq à six œufs d'un bleu verdâtre, avec de nombreuses taches de brun noirâtre.

* II. *Les* CHOUCAS.

Esp. 5. Le CORBEAU Choucas, *Corvus Monedula*, le corps noirâtre, d'une couleur plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets, tantôt verts; le sommet de la tête noir; la partie postérieure de la tête et du cou de couleur cendrée; quelques traits blancs sous la gorge; quelques points de même couleur autour des narines; le bec et les pieds noirs; l'iris blanchâtre.

Le Choucas. *Buffon*, tome 3, page 69, pl. 5. Pl. enlum. n.os 521, 522 et 523.

Cette espèce présente un grand nombre de variétés, dont les principales sont:

1.° Le *Choucas à collier*, remarquable par un collier blanc qui entoure le cou.

2.° Le *Choucas blanc*, dont le plumage est entièrement blanc et le bec jaune.

3.° Le *Choucas noir*.

4.° Le *Choucas varié*, dont les ailes sont blanches et le bec crochu.

5.° Le *Choucas à bec croisé*.

On le trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe. C'est un oiseau de passage. Sa longueur est de treize pouces (352 mill.), sa grosseur est celle du pigeon. On en voit moins en France l'été que l'hiver. Il se nourrit d'insectes, de grains, de fruits et même de chair, quoique

très-rarement, mais il ne touche point aux voiries. La femelle pond quatre à six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre, et lorsque les petits sont éclos, elle les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Ces oiseaux se privent facilement; on leur apprend à parler.

Esp. 6. Le CORBEAU Choucas des Alpes, *Corvus Pyrrhocorax*, le corps noirâtre, avec des reflets verts, bleus, pourpres, ou jaunes; le bec jaune, très-sensiblement arqué; les pieds, dont la couleur varie, noirs dans le premier âge, jaunes dans le second, rouges dans le dernier; les ongles noirs.

Le Choquard ou Choucas des Alpes. *Buffon*, tome 3, page 76, pl. 6. Pl. enlum. n.° 531.

On le trouve sur les Alpes de Suisse, du Dauphiné, et sur le sommet des hautes montagnes. Il a quinze pouces (406 millim.) de longueur; il est à peu près de la grosseur du *Choucas*. Les grains sont sa nourriture principale, aussi fait-il grand tort aux récoltes; sa chair est un manger médiocre. Lorsque son vol est élevé, les montagnards disent qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

Esp. 7. Le CORBEAU Casse-noix, *Corvus Caryocatactes*, le plumage brun, marqué par des mouchetures blanches et triangulaires, plus petites sur la partie supérieure du corps, plus larges

sur la poitrine; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, et terminées de blanc; les intermédiaires de la queue usées par le bout; l'iris noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Casse-noix. *Buffon*, tome 3, page 122, pl. 9. Pl. enlum. n.° 50.

On le trouve dans les pays montagneux de la Savoie, de la Suisse, de l'Auvergne, du Dauphiné, de l'Allemagne, de la Suède, de l'Autriche, en Russie, en Sibérie, au Kamtschatka, et même dans le nord de l'Amérique. Sa longueur est de treize pouces (352 millim.); il est un peu moins gros que la Pie. Quoique cet oiseau ne soit point un oiseau de passage, il quitte quelquefois les montagnes pour se répandre dans les plaines. Il se nourrit de noisettes, de glands, de baies, de pignons qu'il épluche fort adroitement, et même d'insectes; il cache, comme les Geais, les Pics et les Choucas, ce qu'il n'a pu consommer. Il cause un grand préjudice aux forêts, en perçant les arbres à la manière des Pics. Il niche aussi comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes.

Esp. 8. Le CORBEAU Chouc, *Corvus Monedula*, *var.*, tout le plumage d'un noir brillant, à reflets verts et violets sur les parties supérieures, et sans éclat sur les inférieures; un croissant d'un noir très-foncé sur chaque côté de la tête; des points

blancs autour des yeux; l'iris bleuâtre; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Chouc. *Buffon*, tome 3, page 73.

On le trouve dans diverses parties de la France, à Tours, à Bordeaux. Il a douze pouces et demi (338 millim.) de longueur. Cet oiseau ayant les mêmes habitudes, les mêmes mœurs que le *Choucas*, vivant des mêmes alimens, fréquentant les mêmes lieux, et plaçant son nid dans les vieux châteaux abandonnés et dans les tours des églises, a pu être confondu avec lui, mais les observations ont prouvé que cet oiseau formait une espèce distincte.

* III. *Les* CORACIAS.

Esp. 9. Le CORBEAU Coracias, *Corvus Graculus*, tout le plumage noirâtre, à reflets verts, bleus et pourpres; le bec et les pieds rouges (jaunes dans quelques individus); les ongles noirs.

Le Crave ou le Coracias. *Buffon*, t. 3, p. 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 255.

On le trouve sur les Alpes, sur les montagnes de Suisse et de l'Auvergne, sur le Mont-Jura, dans l'île de Crète, et par-tout il se plaît sur le sommet des rochers. Il a un peu plus de quinze pouces (406 millimètres) de longueur; mais il est moins gros que la *Corneille*. C'est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif,

inquiet et turbulent, et qui cependant se prive à un certain point, et l'on prétend qu'il apprend à parler. Lorsqu'on veut l'élever, on le nourrit d'abord d'une espèce de pâte faite avec du lait, du pain et des grains, mais par la suite il s'accommode volontiers de tous les mets qui se servent sur nos tables. Il a des habitudes analogues à celles des *Pies* et des *Corbeaux;* comme eux il est attiré par ce qui brille, et comme eux il cherche à se l'approprier; on l'a vu même, dit *Montbeillard*, enlever du foyer des cheminées des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison, en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique; mais on pourrait, dit-il, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude, et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les *Alouettes*.

Esp. 10. Le CORBEAU Coracias huppé, *Corvus Eremita*, le plumage noirâtre, avec des reflets qui varient, selon les divers aspects de la lumière, du bleu au vert, et du vert au pourpré; le derrière de la tête, dans les individus adultes, orné de plumes alongées qui forment une espèce de huppe pendante en arrière, mais qui disparaît dans les vieux; le bec et les pieds rouges.

Le Coracias huppé ou le Sonneur. *Buffon*, tome 3, page 9.

On le trouve sur les Alpes de Suisse, sur les Apennins, sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube. Cet oiseau a le vol très-élevé, et va presque toujours par troupes. Il se nourrit d'insectes, mange les hannetons dans leur état parfait et dans leur état de larve, ainsi que les grillons-taupes ou les courtillières. C'est un oiseau que l'on doit protéger, puisqu'il fait une guerre utile à ces insectes destructeurs. Il niche toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans des fentes de rochers escarpés ou inaccessibles. La femelle pond deux ou trois œufs par couvée. Les jeunes se privent assez facilement; leur chair est un mets délicat et recherché.

* IV. *Les* PIES *et les* GEAIS.

Esp. 11. Le CORBEAU Pie, *Corvus Pica*, la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine et du dos, d'un noir violet ou lustré; le bas du dos et le croupion gris; les plumes scapulaires, le bas de la poitrine et le haut du ventre, blancs; les plumes du dessous de la queue noires; la queue étagée, composée de douze pennes larges, d'un vert brillant à reflets changeans et violets; les dix pennes primaires des ailes marquées sur le côté interne, dans une partie de leur longueur, d'une tache blanche; le bec et les pieds noirs.

La Pie. *Buffon*, tome 3, page 85, pl. 7. Pl. enlum. n.° 488.

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et dans les pays de montagnes, où il est rare. On le trouve dans l'Asie et dans l'Amérique septentrionale. Sa longueur totale est de dix-huit pouces environ (487 millim.) Cet oiseau est omnivore, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits des oiseaux faibles, et s'accommodant de toute espèce d'alimens végétaux ou animaux. Il apprend à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. Il monte sur le dos des cochons et des brebis comme font les *Choucas*, et court après la vermine de ces animaux. La *Pie* met beaucoup d'art dans la construction de son nid, elle le place au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons, et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr. Elle en garnit le fond d'un espèce de matelas, pour que ses petits soient plus chaudement et plus mollement. Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an; mais si l'on détruit son nid, elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs, et quelquefois une troisième moins abondante, si elle est encore troublée. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du *Corbeau*, marqués de taches brunes, semées sur un fond vert-bleu, et plus fréquentes vers le gros bout.

On connaît plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne sont qu'accidentelles, telle est la *Pie* totalement blanche, etc.

La *Pie* a les habitudes et le naturel du *Corbeau*, elle est voleuse, et cache ses vols avec un si grand soin, qu'il est quelquefois très-difficile de les trouver. Ainsi que le *Corbeau*, elle s'apprivoise facilement, et apprend aisément à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. *Margot* est le mot qu'elle prononce le plus facilement, et elle n'est pas connue sous d'autres noms en divers pays. A Montpellier, on l'appelle *Agace*. Les *Pies*, qui font beaucoup de dégâts dans les vignes au temps des vendanges; et qui dévastent les champs semés de pois et de fèves dont elles sont fort friandes, seraient regardées comme un fléau pour l'agriculture, si elles ne lui rendaient quelques services en détruisant les vers et les larves de divers gros insectes, et si elles ne dévoraient les souris et les mulots.

Quoique les *Pies* soient très-méfiantes, on les prend aux gluaux, à la pipée, avec des lacets, et sur-tout avec le collet à ressort, qu'on emploie en Hollande pour prendre les *Canards sauvages*, les *Corneilles* et les *Geais*.

Esp. 12. Le CORBEAU Geai, *Corvus Glandarius*, les ailes ornées d'une plaque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu,

traversées de lignes blanches et noires ; le front orné d'un toupet de petites plumes noires, cendrées, bleuâtres et blanches ; les joues, le cou, le dos, les couvertures des ailes, la poitrine et le haut du ventre, d'un gris cendré vineux ; le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, les jambes, blanches ; la gorge et le bas-ventre blanchâtres ; une bande noire de chaque côté du bec ; l'iris bleuâtre ; le bec, la langue, le palais, noirs ; les pieds d'un brun tirant sur la couleur de chair.

Le Geai. *Buffon*, tome 3, page 107, pl. 8. Pl. enlum. n.° 481.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Écosse, en Angleterre, il paraît n'être étranger à aucune contrée de l'Europe ; on le retrouve jusque sur les montagnes de la Sibérie. Il a treize pouces (352 mill.) de longueur, et un pied neuf pouces (568 mill.) d'envergure. Il niche dans les bois et loin des lieux habités. Il construit son nid avec des fragmens de branches, des fibres de racines et des mousses. La femelle pond quatre, cinq ou six œufs, un peu moins gros que ceux des Pigeons, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec des petites taches faiblement marquées. Dans l'état de domesticité, il s'accoutume à toute sorte de nourriture, et vit ainsi huit à dix ans. Dans l'état de liberté,

liberté, il se nourrit non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Il dévore aussi les petits oiseaux quand il peut les surprendre dans le nid, et même les vieux s'ils sont pris au piége.

Le cri naturel des *Geais* est très-désagréable, et ils le font entendre souvent. Ils imitent tous les sons, tous les bruits, tous les cris des animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. On en a vu imiter assez bien le miaulement du chat, le bêlement du mouton, l'aboiement du chien. Pour parvenir plus aisément à cette éducation, on leur coupe le filet qui est sous la langue, ce qui lui donne plus de développement et plus de facilité à articuler des sons étrangers. Cette petite opération se fait à plusieurs autres espèces d'oiseaux que l'on forme à parler, et auxquels on veut délier la langue.

Le *Geai*, comme la *Pie*, les *Choucas* et les *Corneilles*, a l'habitude d'enfouir ses provisions superflues, et celle de voler tout ce qu'il peut emporter. La chair des jeunes est, dit-on, mangeable.

Le *Geai* a les plumes douces et soyeuses. Les plumes azurées de ses ailes étaient recherchées, il y a quelques années, pour garnir les robes des dames; mais cette parure a été abandonnée. Les *Geais* ont gagné à ce changement d'une mode qui leur était funeste, on leur a moins fait la guerre;

le cultivateur seul a été intéressé à s'opposer à leur trop grande multiplication, car ce sont de grands dévastateurs. On a inventé plusieurs moyens de les prendre, tels sont la *pipée*, la *fossette*, les *abreuvoirs*, la chasse au *plat d'huile*, au *saut*, *à la repenelle*, *etc.* Voyez l'*Aviceptologie française*.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le *Geai à cinq doigts*, cité par les anciens, et qui, disent-ils, était susceptible d'une éducation plus facile que le *Geai commun*.

2.° Le *Geai blanc*, à plumage entièrement blanc, avec l'iris rouge et la tache bleue sur les ailes.

GENRE 51.

ROLLIER, *CORACIAS*. *Bec* droit, en couteau, alongé, recourbé à la pointe, tranchant sur les bords: *Plumes* de la base du bec tournées en arrière, laissant à découvert les *Narines* qui sont étroites.

Langue cartilagineuse, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes garnies de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs, tous divisés à leur origine, un postérieur.

Espèce 1. Le ROLLIER d'Europe, *Coracias Garrula*, la tête, le derrière et le devant du cou, de même que la gorge, d'un bleu d'aigue-marine à reflets d'un vert sombre; tout le dessus du corps d'un bleu plus clair; le dos et les pennes secondaires les plus près du corps de couleur marron; les pennes des ailes en dessus d'un vert brillant à reflets à la base, et noires dans le reste de leur longueur, d'un vert plus pâle, et d'un bleu d'azur très-brillant en dessous, de même que la partie antérieure des ailes qui touche le corps; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un vert obscur, les deux premières latérales noires à la pointe; les pieds jaunâtres.

Le Rollier d'Europe. *Buffon*, tome 3, p. 135, pl. 10. Pl. enlum. n.° 486.

On le trouve en France, en Allemagne, en Suisse, en Suède, en Danemarck, en Italie, en Sicile, dans l'île de Malte, jusqu'en Afrique. Il a un pied six lignes (338 millim.) de longueur. C'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre. Il se nourrit de graines, de racines, de baies, de vers, de scarabées, de sauterelles, et même de grenouilles. Il devient fort gras l'automne, et est alors un bon manger. Cet oiseau, plus sauvage que le *Geai* et la *Pie*,

se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais. Dans les pays où les Bouleaux sont abondans, il les préfère à tout autre arbre pour y placer son nid; mais dans ceux où ces arbres sont rares, comme à Malte, on prétend qu'il le fait dans la terre. La ponte est de cinq œufs d'un vert clair, couverts d'un grand nombre de petites taches de couleur obscure.

Obs. La famille des *Rolliers* est répandue dans les quatre parties du monde, mais elle est beaucoup plus nombreuse dans les contrées chaudes; nous n'en connaissons qu'une espèce en Europe.

GENRE 52.

LORIOT, *ORIOLUS*. *Bec* droit, conique, convexe, très-aigu : *Mandibule* supérieure un peu plus longue, légèrement échancrée.

Narines petites, situées à la base du bec, et en partie couvertes.

Langue aiguë, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, l'externe réuni au doigt intermédiaire, jusqu'à la première phalange; un postérieur.

Espèce 1. Le LORIOT commun, *Oriolus Galbula*, tout le corps, le cou et la tête, d'un beau jaune; un trait entre le bec et l'œil; les ailes noires, avec quelques taches jaunes qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue mi-partie de jaune et de noir; l'iris des yeux rouge.

Le Loriot. *Buffon*, tome 3, page 254, pl. 17. Pl. enlum. n.° 26, le mâle.

On le trouve en Europe, en Asie, en Afrique. Il a neuf à dix pouces (244 à 271 mill.) de longueur, et un pied quatre pouces (433 millim.) de vol ou d'envergure. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées au printemps, et nous quitte en automne pour passer l'hiver en Afrique; il est à peu près de la grosseur du *Merle*. Il se nourrit d'insectes, de scarabées, de chenilles, de vermisseaux; mais sa nourriture de choix sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Cet oiseau fait son nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre, et le façonne avec une singulière industrie; il l'attache ordinairement à la bifurcation d'une petite branche; il le garnit intérieurement de mousse, de lichen. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, semés de quelques petites taches d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout. L'incubation dure environ vingt-un jours. Cet oiseau,

lorsqu'il est gras, est un bon manger. Le plumage varie considérablement dans les deux sexes. Les jeunes mâles ressemblent beaucoup aux femelles, et n'acquièrent leur beau jaune qu'au bout de la troisième année.

Le *Loriot* est difficile à élever, il vit rarement plus de deux ans en captivité. On le prend aux *abreuvoirs;* il vient aussi à la *pipée*, et on le chasse avec différentes sortes de filets.

GENRE 53.

MAINATE, *GRACULA*. *Bec* convexe, épais, en couteau, un peu comprimé sur les côtés, presque nu à sa base.

Langue entiere, charnue, un peu renflée vers la pointe.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, l'externe joint à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange; un postérieur.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucun individu propre à l'Europe, renferme plusieurs oiseaux, dont le plus estimé est le *Mainate des Indes orien-*

tales, que les Indiens et les Chinois recherchent à cause de sa douceur, de sa familiarité, et sur-tout par son talent, pour imiter en peu de temps le sifflet, le chant, la parole, etc.

GENRE 54.

OISEAU DE PARADIS, *PARADISEA*.

Bec en cône alongé, droit, très-pointu, un peu comprimé par les côtés, recouvert à sa base d'une espèce de velours, formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées.

Narines à découvert dans quelques espèces, couvertes par des plumes dans quelques autres.

Plumes sub-alaires, c'est-à-dire, prenant naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, très-alongées.

Queue composée de dix ou douze pennes.

Deux Plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue, dans quelques espèces, dénudées ou sans barbillons dans leur partie intermédiaire, c'est-à-dire, barbues à la base et à l'extrémité, plus longues que le corps de l'oiseau.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois doigts antérieurs, l'externe réuni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur.

Obs. Ce genre renferme un nombre assez considérable d'espèces (13), originaires des îles d'Arou et de la nouvelle Guinée. Ces Oiseaux si étonnans par la richesse, la forme, le luxe, la position, le jet de leurs plumes, sont encore plus célèbres par les fables dont leur histoire est remplie. La mutilation de leurs pieds, la préparation conservatrice que les insulaires leur font subir, ont donné lieu à une foule d'erreurs relatives à leur manière de vivre, de voler, de se percher, de se reposer, de s'accoupler, de pondre, de couver, de se nourrir, etc.; et ces erreurs, accréditées par un grand nombre de personnes, leur ont mérité le nom d'*Oiseaux de Paradis*.

GENRE 55.

COUROUCOU, *TROGON*. *Bec* plus court que la tête, en couteau, crochu, plus large en travers qu'épais en hauteur : *Mandibules* dentelées par les côtés ou à dents de scie dans la plupart des espèces.

Narines couvertes de plumes effilées et roides.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds courts, grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux originaires des climats chauds.

GENRE 56.

BARBU, *BUCCO*. *Bec* en couteau, aplati par les côtés, échancré de chaque côté vers le bout, un peu recourbé à la pointe.

Ouverture du bec prolongée jusqu'aux yeux.

Narines recouvertes par des plumes effilées, roides comme des soies, en forme de poils, dirigées en avant, plus longues que le bec dans quelques espèces.

Queue composée de dix pennes foibles dans la plupart des espèces.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs tous divisés à leur origine.

Obs. Les Oiseaux réunis dans ce genre se trouvent en Asie, en Afrique, dans l'Amérique méridionale, et dans les grandes Antilles; ils ont le corps trapu et

la tête très-grosse. *Buffon* les a divisés en deux sections, dont l'une comprend les *Barbus* proprement dits, ou les espèces de l'ancien continent; l'autre renferme les *Tamatias*, ou les espèces américaines.

Les *Barbus* diffèrent des *Tamatias* par un bec plus court, plus épais, un peu convexe en dessous, et par le naturel et les habitudes analogues à celles des *Pies-grièches*.

GENRE 57.

COUCOU, *CUCULUS*. *Bec* lisse, un peu recourbé à l'extrémité, convexe en dessus, comprimé par les côtés.

Narines à marges boursoufflées ou à bords un peu proéminans.

Langue courte, aplatie, entière à la pointe, en fer de flèche à la base.

Queue composée de dix pennes dans le plus grand nombre des espèces, carrée, presque fourchue, arrondie ou cunéiforme, plus ou moins étagée selon les espèces.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux Doigts antérieurs, deux postérieurs, tous séparés presque jusqu'à leur origine.

Espèce 1. Le COUCOU d'Europe, *Cuculus canorus*, le dessus de la tête et du corps d'un

joli cendré; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les pennes de la queue arrondies, noirâtres, et terminées de blanc; l'iris noisette; le bec noir en dehors, jaune à l'intérieur, orangé à la base; les pieds jaunes.

Le COUCOU. *Buffon*, tome 6, page 305. Pl. enlum. n.° 811.

On le trouve en Europe et dans l'Asie septentrionale. Sa longueur est de treize à quatorze pouces (352 à 379 millim.) C'est un oiseau de passage, qui arrive en France dans le mois d'avril. Il se nourrit d'insectes, de chenilles, de coléoptères, etc. Il dépose ses œufs dans les nids des petits oiseaux, tels que la *Fauvette ordinaire*, la *Fauvette à tête noire*, la *Fauvette babillarde*, la *Lavandière*, le *Rouge-gorge*, le *Chantre*, le *Troglodyte*, le *Rossignol*, l'*Alouette*, la *Linotte*, le *Verdier*, le *Bouvreuil*, la *Grive*, *etc.* Le mâle fait entendre au printemps son chant que tout le monde connaît, tantôt en volant, tantôt perché sur une branche sèche. Les jeunes *Coucous* ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter vers la fin de juin. Sur l'arrière saison, les adultes, sur-tout les femelles, deviennent très-gras et sont bons à manger. Le plumage du *Coucou* varie dans les divers individus, il est tantôt gris, tantôt roux, etc.

Obs. L'histoire du *Coucou* est mêlée d'un grand nombre d'erreurs. Les faits que cet Oiseau nous présente, sont : 1.° de ne point faire de nid, ce qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux ; 2.° de déposer ses œufs dans le nid des autres oiseaux; 3.° de découvrir avec une facilité étonnante les nids les mieux cachés ; 4.° de laisser à des mères étrangères le soin de couver ses œufs, d'élever et de nourrir ses petits.

Les fables débitées sur cet oiseau, sont : 1.° sa métamorphose en Epervier ; 2.° son retour au printemps sur les épaules du Milan, et la faiblesse de ses ailes qui ne lui permet que de raser la surface de la terre ; 3.° la prétendue salive qu'il jette sur les plantes, et qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre ; 4.° sa voracité qui lui fait manger les petits de sa nourrice, et la dévorer elle-même.

Il est facile de faire connaître le ridicule de toutes ces fables.

1.° La couleur du plumage de la femelle, assez semblable à celles de l'*Émérillon*, a pu faire prendre à quelques personnes (qui n'y ont pas regardé d'assez près), le *Coucou* pour un oiseau de proie, dont il n'a ni le bec, ni les doigts, ni les ongles, ni le courage, ni la force, ni l'appétit pour la chair, et qu'il est impossible à la seule inspection de confondre avec un *Épervier* ou un *Émérillon*.

2.° La prétendue foiblesse de ses ailes, est une erreur qui se réfute d'elle-même. En effet, comment présumer qu'un oiseau qui arrive d'Afrique en Europe, et qui vient de faire un voyage d'aussi long cours, ne puisse pas s'élever à la moyenne hauteur d'un arbre ? Si à leur arrivée, les *Coucous* fréquentent plus vo-

lontiers les buissons, et se posent souvent à terre, ce n'est point à cause de la foiblesse de leurs ailes, mais pour chercher parmi les herbes et sur les arbustes qui commencent à pousser leurs feuilles, les insectes qui leur servent de nourriture.

3.° La prétendue salive que le *Coucou* jette sur les plantes, n'est que l'exudation écumeuse d'une cigale appelée la Bébaude (*Cicada spumacea*, L.), qui se trouve au printemps, principalement sur le Salsifis des prés (*Tragopogon pratense*, L.), sur plusieurs espèces de trèfles, et sur un très-grand nombre de plantes. Il est possible qu'on ait vu un *Coucou* chercher la larve de cette cigale au milieu de cette écume, afin de s'en nourrir, et on aura cru qu'il déposait sa salive sur les plantes; dès-lors on aura dit que cette salive engendrait des insectes; et pour ajouter du merveilleux à tout cela, on aura dit que ces insectes donnaient la mort au *Coucou*, en le piquant sous l'aile.

4.° Privé des facultés des oiseaux carnivores, le *Coucou* a été métamorphosé dès sa naissance en oiseau de proie carnassier, et cela d'après le fait cité par *Klein*, d'une fauvette qui périt pour avoir enfoncé sa tête dans la gorge d'un *Coucou*, qui fut lui-même étouffé par cette tête dont il ne put briser les os.

Montbeillard cite au contraire des faits qui prouvent que le Coucou n'est point tel qu'on s'est plu à le représenter. Cependant des expériences suivies ont prouvé que le *Coucou* sait expulser du nid les petits oiseaux avec lesquels il se trouve; qu'il supporte plus volontiers les œufs que les petits; que quand il approche du douzième jour, il perd le désir de jeter ses compagnons dehors, et qu'après douze jours, il est rare qu'il les inquiète.

GENRE 58.

TORCOL, *YUNX*. *Bec* légèrement arrondi, pointu, faible, un peu recourbé.

Narines un peu concaves, découvertes ou nues, c'est-à-dire, dénuées ou dégarnies de poils ou de barbes.

Langue arrondie, semblable à un ver de terre, très-longue, terminée en pointe carrée.

Queue composée de dix pennes flexibles.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs: les deux internes plus petits.

Espèce 1. Le TORCOL d'Europe, *Yunx Torquilla*, le corps mélangé de gris, de noir et de tanné, par ondes et par bandes; le dessous du corps gris-blanc, teint de roussâtre sous le cou, et peint de petites zones noires qui se détachent sur la poitrine; la queue composée de dix pennes flexibles variées par dessous de points noirs sur un fond gris feuille morte, et traversée de deux ou trois larges bandes en ondes.

Le Torcol. *Buffon*, tome. 7, page 84, pl. 3. Pl. enlum. n.° 698.

Cet oiseau est répandu dans toute l'Europe,

depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède, et même en Laponie; il est assez commun en Grèce, en Italie; on le trouve en Sibérie, au Bengale, au Kamtschatka et au Cap de Bonne-Espérance. Sa longueur est de six pouces et demi (174 mill.); il est de la grosseur de l'*Alouette*. L'espèce du *Torcol* n'est nombreuse nulle part, et chaque individu vit solitairement et voyage de même. On les voit arriver seuls au mois de mai. Cet Oiseau n'a pas l'habitude de grimper comme le *Pic* (quoiqu'il ait les pieds conformés de même), ni de chercher sa nourriture sous les écorces. Il darde dans les fourmilières sa langue en forme de ver, enduite d'une liqueur visqueuse, et la retire chargée de fourmis qui font la base de sa nourriture. Il pond dans des trous d'arbre sans faire de nid, et sur la poussière du bois pourri, qu'il fait tomber au fond du trou en frappant les parois avec son bec. On y trouve communément huit ou dix œufs, d'un blanc d'ivoire. On ne peut guère élever les *Torcols* en cage; il est très-difficile de leur fournir une nourriture convenable. Sur la fin de l'été ils prennent beaucoup de graisse, et sont alors excellens à manger.

Obs. Le nom du *Torcol* est tiré de l'habitude que cet oiseau a de tourner le cou d'un mouvement lent, onduleux, semblable à celui du serpent, en renversant la tête vers le dos, en fermant les yeux, et qui paraît dépendre d'une conformation particulière.

GENRE 59.

PIC, *PICUS*. *Bec* polyèdre, c'est-à-dire, à plusieurs pans ou angles, droit, terminé en forme de coin.

Narines recouvertes par des plumes sétacées, couchées de derrière en avant.

Langue arrondie, semblable à un ver de terre, très-longue, armée d'une pointe dure, osseuse, rétractile ou susceptible, à la volonté de l'oiseau, d'être portée toute entière hors du bec, ou retirée, garnie à la pointe de petites soies.

Queue composée de dix pennes dures, roides, fléchies en dedans, terminées en pointe plus ou moins aiguë.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds grimpans, c'est-à-dire, deux doigts antérieurs, deux postérieurs; le doigt postérieur externe plus long; le doigt postérieur interne plus court.

Ongles forts, crochus, et très-pointus.

Espèce 1. Le PIC noir, *Picus Martius*, tout le corps noir; le dessus de la tête d'un rouge vif; les pieds couleur de plomb, et couverts de plumes sur

sur le devant dans la moitié de leur longueur; l'iris d'un jaune pâle.

Le Pic noir. *Buffon*, tome 7, page 41, pl. 2. Pl. enlum. n.° 596.

On le trouve dans les hautes futaies sur les montagnes, en Allemagne, en Suisse, dans les Vosges, en Suède, en Russie, en Sibérie, et même au Chili. Sa longueur est de dix-sept pouces (460 millim.); il est de la taille du *Choucas*. Cet oiseau grimpe le long des arbres, frappe contre les troncs de grands coups pour se loger dans le cœur du bois, où il se met fort au large; quelquefois il creuse et excave l'intérieur des arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. Cet oiseau ferait donc grand tort aux forêts si l'espèce en était plus nombreuse. Il perce aussi les ruches des abeilles; pour éloigner ce *Pic*, les Russes les entourent d'épines et de petits branchages. La femelle pond au fond de son trou, deux ou trois œufs blancs.

Esp. 2. Le PIC vert, *Picus viridis*, tout le dessus du corps vert-olive; le dessus de la tête couvert de plumes grises à la base, rouges à la pointe; les côtés de la tête marqués de deux raies noires qui partent des angles du bec, entremêlées de rouge (dans les vieux mâles); la poitrine et le ventre jaunâtres; les grandes pennes des ailes marquées de taches blanches sur les deux bords; le croupion d'un jaune vif; les

pennes de la queue noirâtres, fourchues à la pointe.

Le Pic vert. *Buffon*, tome 7, page 7, pl. 1. Pl. enlum. n.os 371 et 879 le vieux mâle. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*. Pl. IV.

Cet oiseau se trouve dans les deux continens; et que, quoique peu nombreux en individus, il est très-répandu. Sa longueur totale est d'un pied six lignes (338 millim.); sa grosseur égale à peu près celle du *Choucas;* il demeure l'hiver, en grand nombre, dans les forêts de la France et de l'Allemagne. Il se tient à terre plus souvent que les autres *Pics*, sur-tout près des fourmilières. Il attend les fourmis au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler. Il ouvre aussi les fourmilières avec les pieds et le bec, et s'établissant au milieu, il saisit à son aise les fourmis et avale aussi leurs œufs. Dans tous les autres temps il grimpe contre les arbres qu'il attaque et qu'il frappe à coups de bec redoublés. Il place son nid dans le cœur des arbres. La femelle y dépose ordinairement quatre à cinq œufs verdâtres, marqués de petites taches noires. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de rouge sur les côtés de la tête. On prend quelquefois ces oiseaux à la *pipée* et avec des *lacets* que l'on tend près des four-

milières. Lorsque ces oiseaux sont à terre ils ne marchent point, ils ne font que sauter; c'est aussi leur manière de grimper et celle de tous les oiseaux grimpeurs.

Esp. 3. Le PIC varié, *Picus major*, le sommet de la tête noir, avec une bande d'un rouge vif, sur l'occiput (dans le mâle); deux grandes plaques blanches sur les ailes dont les grandes pennes sont brunes, les autres noires, et toutes mêlées de blanc; la commissure des lèvres rouge; le bas-ventre d'un beau ponceau; la queue un peu étagée; les quatre pennes intermédiaires noires, les latérales rayées de cette couleur sur un fond blanc roussâtre; l'iris rougeâtre; les pieds couleur de plomb; les ongles bruns.

L'Épeiche ou le Pic varié. *Buffon*, t. 7, p. 57. Pl. enlum. n.° 196 le mâle, et 595 la femelle.

On le trouve en Europe, dans la Sibérie orientale et dans l'Amérique septentrionale. Il a neuf pouces trois lignes (250 mill.) de longueur. Il frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs que le *Pic vert;* il grimpe ou descend avec beaucoup d'aisance en haut, en bas, de côté et par dessous les branches; les pennes rudes de sa queue lui servent de point d'appui, quand, se tenant à la renverse, il redouble de coups de bec. Il niche comme les autres *Pics*, dans un trou d'arbre creux. Sa ponte est de cinq à six

œufs d'un blanc grisâtre mélangé de petites taches noirâtres.

Obs. Buffon regarde comme variété de cette espèce le *Pic varié à tête rouge*, pl. enlum. n.° 611, dont *Brisson* et les Ornithologistes modernes ont fait une espèce, sous le nom de *Picus medius*.

Esp. 4. Le PIC petit Epeiche, *Picus minor*, le corps bigarré en dessus de blanc et de noir, d'un blanc sale ou même gris en dessous; le sommet de la tête rouge; l'occiput et le dessous du cou noirs; la commissure des lèvres de couleur de terre cuite; les quatre pennes intermédiaires de la queue totalement noires, les autres rayées et tachetées de blanc; les pieds et les ongles de couleur de plomb.

Le petit Epeiche. *Buffon*, tome 7, page 62. Pl. enlum. n.° 598, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle.

On le trouve en France, en Angleterre, en Suède, et jusque dans l'Amérique septentrionale. Il a cinq pouces sept lignes (150 mill.) de longueur; il est à peine de la grandeur du *Moineau*. Il s'approche pendant l'hiver des maisons et des vergers, il grimpe fort haut sur les grands arbres, et semble attaché à l'entour de leurs troncs. Il niche dans un trou d'arbre; la ponte est de quatre à cinq œufs semblables à ceux du *Torcol*. C'est la plus petite espèce de ce genre. La femelle n'a point de rouge sur la tête.

GENRE 60.

SITTELLE, *SITTA*. *Bec* en alêne, légèrement arrondi, droit, prolongé, très-entier ou sans échancrure : *Mandibule* supérieure un peu plus longue, aplatie à l'extrémité, un peu anguleuse.

Langue courte, plate, échancrée, dentelée, terminée en pointe dure d'une substance cornée.

Narines presque rondes, petites, à demi-recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture.

Queue composée de douze pennes.

Jambes, couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs, l'intermédiaire étroitement uni à la base avec les latéraux : un postérieur ; ce dernier aussi long que les autres.

Espèce 1. La SITTELLE d'Europe, *Sitta Europea*, toute la partie supérieure de la tête et du corps, et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre ; la gorge et les joues blanchâtres ; la poitrine et le ventre orangés ; les flancs, les jambes et les environs de l'anus,

d'une teinte plus rembrunie tirant au marron; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré.

La Sittelle ou Torchepot. *Buffon*, t. 5, p. 460, pl. 20. Pl. enlum. n.° 623, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° La *petite Sittelle. Buffon*, tome 5, page 470.

2.° La *Sittelle à tête noire. Buffon*, t. 5, p. 473.

3.° La *petite Sittelle à tête brune. Buffon*, t. 5, p. 474.

On la trouve en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie, et non-seulement en Europe, mais en Sibérie, au Kamtschatka, et même dans l'Inde. Elle grimpe sur les troncs et les branches d'arbres, et frappe de son bec l'écorce, et même avec plus d'effort et de bruit que les Pics et les Mésanges. Elle se nourrit de chenilles, de scarabées, de toutes sortes d'insectes, de noisettes et de noix, qu'elle casse à coups de bec. Elle a dans la queue un mouvement alternatif, de haut en bas, comme les *Lavandières*. La *Sittelle* se tient dans le pays qui l'a vu naître. Seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions, pour donner la chasse aux insectes. Elle établit son nid dans un trou d'arbre, et en fait même un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu.

La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs, d'un blanc sale pointillé de roussâtre. Elle les couve avec un tel attachement, qu'elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner. La chair des petits, lorsqu'ils sont gras, est un bon manger.

GENRE 61.

TODIER, *TODUS*. *Bec* en alène, mince, droit, légèrement aplati en dessus comme en dessous, obtus ou mousse à la pointe, garni à la base de soies touffues.

Narines petites, ovales.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs dans la plupart des espèces, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

OBS. Les *Todiers* qui se rapprochent des *Martin-pêcheurs* par la forme des doigts, ont, comme eux, l'habitude de vivre au bord des eaux, mais ils en diffèrent essentiellement par la forme du bec.

GENRE 62.

MARTIN-PÊCHEUR, *ALCEDO. Bec* long, fort, épais à la base, à trois pans ou angles, filé droit en pointe.

Narines petites, et dans quelques espèces cachées par les plumes du front.

Langue charnue, très-courte, aplatie, aiguë à la pointe.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation (ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie), et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange; un doigt postérieur.

Espèce 1. Le MARTIN-PÊCHEUR d'Europe, *Alcedo Ispida*, les plumes de la tête et du cou marquées de raies transversales, pointillées d'aigue-marine sur un fond d'azur; le milieu du dos, le croupion et les couvertures de la queue d'un vert brillant à reflets; les pennes des ailes et de la queue d'un bleu foncé en dessus et

fauves en dessous ; la poitrine, et le ventre, de cette dernière couleur ; la gorge blanchâtre ; trois taches entre les narines et les yeux : l'une noire, l'autre rousse, la troisième blanche ; le bec noir ; l'intérieur du bec couleur de safran ; les pieds rouges ; les ongles noirs.

Le Martin-pêcheur ou l'Alcyon. *Buffon*, t. 7, p. 164. pl. 9. Pl. enlum. n.° 77.

On le trouve en Europe, en Asie et en Afrique. Il a plus de six pouces (162 mill.) de longueur ; il est de la grosseur de l'*Alouette*. C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au *Martin-pêcheur* pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs. Il se nourrit de poissons qu'il guête souvent pendant des heures entières, et qu'il saisit avec beaucoup d'adresse, en se laissant tomber à plomb. Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans les trous creusés par les rats-d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture. La femelle pond six, sept œufs, et même jusqu'à neuf. En domesticité on peut nourrir le *Martin-pêcheur* pendant quelques mois, dans une chambre où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons ; mais il ne peut se priver, et demeure toujours sauvage.

Obs. Le genre des *Martin-pêcheurs*, qui ne présente qu'une espèce européenne, est cependant répandu

sur tout le globe. Le nord de l'Europe, ainsi que celui de l'Amérique, n'en offre qu'une seule, tandis que l'Afrique, les climats chauds du nouveau continent et de l'Asie, en possèdent un grand nombre. Ces oiseaux fréquentent les rivières, se nourrissent spécialement de poissons qu'ils saisissent avec beaucoup d'adresse; ils les avalent tout entiers, et rendent par le vomissement, sous forme de pelotte, la peau, les écailles et les arêtes. Quoique ces oiseaux aient en général les ailes assez courtes, ils volent cependant avec une très-grande rapidité. Le fond de la couleur du plumage dans la plupart des espèces, est bleu avec différens reflets. Les narines sont petites et le plus souvent recouvertes.

GENRE 63.

GUÊPIER, *MEROPS*. *Bec* légèrement voûté en arc, comprimé par les côtés, à quatre pans ou angles, en carêne, pointu.

Narines petites, situées près de la base du bec.

Langue mince, le plus souvent terminée par de longs filets.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs: celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la

troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

Espèce 1. Le GUÊPIER d'Europe, *Merops Apiaster*, le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron, teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange; le dessus du corps d'un fauve pâle, avec des reflets de vert et de marron; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminée, dans quelques individus, par un collier noir; le devant du cou, de la poitrine, et le dessous du corps, d'un bleu d'aigue-marine; les deux plumes intermédiaires de la queue plus longues; l'iris d'un rouge vif; le bec noir.

Le Guèpier. *Buffon*, tome 6, page 480, pl. 23. Pl. enlum. n.° 938.

On le trouve en France, en Italie, en Suède, dans l'île de Candie, à Malte, au Bengale. Il a dix à onze pouces (271 à 298 mill.) de longueur totale, et seize à dix-sept pouces (433 à 460 millim.) de vol ou d'envergure. Il se nourrit de bourdons, de sigales, de cousins, de mouches, et autres insectes qu'il attrape en volant; de guèpes, qui lui ont donné son nom français, et d'abeilles, qui lui ont donné son nom latin. A défaut d'insectes il se rabat sur les petites graines, et même sur le froment. C'est un oiseau de passage qui arrive au printemps. Il niche au fond

des trous, qu'il sait se creuser avec ses pieds et son bec. La femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre, cinq, et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux du Merle.

GENRE 64.

HUPPE, *UPUPA. Bec* légèrement voûté en arc, grêle, long, convexe en dessus, un peu aplati par les côtés, obtus ou terminé en pointe mousse.

Narines petites, placées près de la base du bec.

Langue très-courte (dans quelques espèces), à trois pans, ou formant une espèce de triangle, mousse à la pointe, très-entière.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs; l'externe réuni à la base avec l'intermédiaire; un postérieur.

Espèce 1. La HUPPE d'Europe, *Upupa Epops*, la tête ornée d'une huppe composée de deux rangs de plumes, bigarrées de roux, de noir et de blanc; le devant du corps d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos gris dans sa partie antérieure, rayé transver-

salement dans sa partie postérieure, de blanc sale, sur un fond rembruni; une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé; le bec noir.

La Huppe ou Puput. *Buffon*, tome 6, p. 439. pl. 21. Pl. enlum. n.° 52.

Elle est répandue dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, et même depuis les Arcades et la Laponie jusqu'aux Canaries et au Cap de Bonne-Espérance, d'une part; et de l'autre, jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Sa longueur totale est de onze pouces (298 millim.) Elle est oiseau de passage en Europe, et n'y reste point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. La nourriture la plus ordinaire de la *Huppe*, dans l'état de liberté, sont les insectes en général, tels que les scarabées, les fourmis, les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc.; en captivité, on la nourrit avec de la viande crue, hachée. Elle établit son nid, comme les *Pics*, dans des trous d'arbres, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouvent d'ordinaire au fond de ces cavités, et quelquefois elle le place à terre dans les racines. La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs, et plus communément

quatre ou cinq, d'un gris cendré, de forme alongée, et un peu plus gros que ceux du Merle. La *Huppe* devient très-grasse en automne. Sa chair est très-recherchée en Italie, dans les îles de l'Archipel, et dans divers cantons de la France.

Obs. La *Huppe*, prise jeune ou vieille, s'accoutume aisément à la captivité, devient très-familière, mais il ne faut pas la renfermer dans une cage; on la laisse au contraire, courir librement dans les jardins et dans les maisons.

GENRE 65.

GRIMPEREAU, *CERTHIA*. *Bec* menu, effilé, plus long que la tête, voûté en arc, diminuant insensiblement de grosseur, et se terminant par une pointe très-aiguë.

Narines petites, grandes, nues, à moitié ou totalement recouvertes par une membrane.

Langue variable dans sa forme.

Queue composée de douze pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois Doigts antérieurs : l'externe étroitement uni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ou articulation ; un postérieur (ce dernier de la longueur des doigts de devant).

Espèce 1. Le GRIMPEREAU familier, *Certhia familiaris*, la gorge et quelquefois tout le dessous du corps, de couleur blanche; le dessus du corps varié de roux, de blanc et de noirâtre; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les pennes des ailes brunes; celles de la queue pointues par le bout; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; l'iris noisette; les pieds gris.

Le Grimpereau. *Buffon*, tome 5, page 481, pl. 21, fig. 1. Pl. enlum. n.° 681, fig. 1.

Cette espèce présente une variété, qui est le *grand Grimpereau. Buffon*, tome 5, page 486.

On le trouve en Europe et dans le nord de l'Asie et de l'Amérique. Sa longueur totale est de plus de quatre pouces (108 mill.). Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire, c'est de là qu'il va à la chasse des insectes, en grimpant le long du tronc et des branches. C'est dans ce trou où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs qui sont ordinairement au nombre de cinq, et presque jamais plus de sept, cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, dont la coquille est un peu dure. La femelle commence sa ponte de fort bonne heure au printemps.

Esp. 2. Le GRIMPEREAU de muraille, *Certhia muraria*, le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré

beaucoup plus foncé; les petites couvertures des ailes couleur de rose; les grandes pennes des ailes noirâtres, bordées depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose sur le côté externe; les quatre ou cinq premières marquées sur le côté interne d'une ou deux taches blanches, les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les pennes de la queue noirâtres, arrondies, terminées, savoir : les huit intermédiaires, de gris sale, et les autres de blanc; le bec et les pieds noirs; les ongles longs et crochus.

Le Grimpereau de muraille. *Buffon*, tome 5, page 487, pl. 22. Pl. enlum. n.° 372, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

On le trouve aux environs de Lyon, à la grande Chartreuse, aux environs de Grenoble, en Auvergne, dans le Forez, dans la Lorraine, et sur-tout dans la Lorraine allemande; en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Italie, dans le Piémont, sur les rochers du Mont-Caucase et à la Chine. Il a un peu plus de six pouces (162 millim.) de longueur. Tout ce que le *Grimpereau familier* fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles et sur les grands rochers coupés à pic; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond. Il se nourrit de mouches, de fourmis, et sur-tout d'araignées. C'est un oiseau solitaire, qui voyage seul, ou tout au plus deux à deux.

Obs.

Obs. Montbeillard a divisé le genre nombreux des *Grimpereaux* en trois familles. Il a conservé à ceux d'Europe le nom de *Grimpereaux* qui leur convient, puisqu'ils grimpent réellement ; mais il n'en est pas ainsi de presque tous les autres : il a désigné ceux d'Afrique sous le nom de *Soui-Mangas*, et ceux d'Amérique par celui de *Guit-Guits*.

GENRE 66.

COLIBRI, *TROCHILUS*. *Bec* très-menu ou semblable à une aiguille fine, plus ou moins courbé en arc, et un peu renflé vers le bout dans les *Colibris* : droit dans les *Oiseaux-mouches*, plus long que la tête : *Mandibule* supérieure engaînant l'inférieure.

Langue filiforme ou semblable à un fil délié, composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets ; elle a la forme d'une trompe dont elle fait les fonctions, et que l'oiseau darde hors de son bec à la manière des pics, et qu'il plonge jusqu'au fond de la corolle des fleurs, pour en tirer les sucs.

Queue composée de dix pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds ambulatoires, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs, tous séparés jusqu'à leur origine ; un postérieur.

Obs. Ce n'est que dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique que la nature a placé toutes les espèces de *Colibris* et d'*Oiseaux mouches*. Prodigue envers ces oiseaux, elle les a comblés de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres volatiles : prestesse, grâces, fraîcheur et velouté des fleurs, poli des métaux, éclat des pierres les plus précieuses, elle a tout réuni sur ces petits favoris. Elle a placé quelques espèces de ce genre, dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur. Aussi les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces oiseaux, leur avoient donné le nom de *Cheveux du soleil*. Les *Colibris* et les *Oiseaux mouches* ont les mêmes habitudes, le même genre de vie, et le même naturel ; ils font leur nid avec les mêmes matériaux, et le placent dans les mêmes endroits. Dans toutes les espèces la ponte n'est que de deux œufs, et le mâle et la femelle partagent le travail du nid et de l'incubation.

Fin du second Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE III.

OIES ou CANARDS.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

Le *Bec* des Oiseaux de la Famille des Oies ou Canards, est lisse, couvert d'un épiderme renflé ou épaissi à l'extrémité. On doit le considérer comme une espèce de *crible*.

Les *Pieds*, dont les Doigts sont engagés dans une membrane, leur servent de rames. Les *Jambes*, plus courtes que le corps, sont avancées dans quelques espèces, vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, ou placées tout à l'arrière du ventre près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, dans d'autres espèces : de cette position des

jambes, résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre. Les *Tarses* sont comprimés sur les côtés.

Le *Corps* est gras ou saturé d'une huile qui se rancit facilement. La *Peau* est dense, se déchirant avec peine. Les *Plumes* sont touffues, soyeuses, impénétrables à l'eau.

Ces Oiseaux recherchent l'eau, qui leur fournit pour aliment des plantes aquatiques, des poissons, des insectes.

Ils établissent le plus souvent leurs *Nids* sur les bords des rivages. Les petits, dans le plus grand nombre des espèces, cherchent eux-mêmes leur nourriture. Ces Oiseaux sont presque tous polygames, c'est-à-dire, qu'un mâle suffit pour féconder plusieurs femelles. Les femelles sont plus petites que les mâles.

OBSERVATION. Les *Oiseaux d'eau* sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air et de la terre, la possession de la mer. De nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent le rivage et les plaines ; ils voguent sur les flots avec autant d'aisance et plus de sécurité, qu'ils ne volent dans leur élément naturel : par-tout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir ; et pour la saisir, les uns fendent les ondes et s'y plongent ; d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la distance et la quantité de victimes ; tous s'établissent sur cet élément mobile comme dans un domicile fixe ; ils s'y rassemblent en grande société, et vivent tranquillement au milieu

des orages; ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les vents, et s'exposer aux tempêtes, sans les redouter.

La forme du corps et des membres de ces Oiseaux, indique assez qu'ils sont navigateurs-nés, et habitans naturels de l'élément liquide. Leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau; leur cou relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau, sert de gouvernail; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames; le duvet épais et lustré d'huile, qui revêt tout le corps, est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux.

La vie de l'Oiseau aquatique est plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux; il emploie beaucoup moins de force pour nager que les autres n'en dépensent pour voler; l'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance; il la prend sans fatigue comme il la trouve sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Nul des oiseaux d'eau (il faut en excepter quelques espèces de *Goélands*, de *Mouettes* et de *Pétrels*) n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau, et n'emploie sa force et ses armes que contre les reptiles et les poissons.

On doit diviser en deux grandes Familles la nombreuse tribu des Oiseaux aquatiques; car à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds libres ou divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont

néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers.

La quantité des Oiseaux d'eau, en y comprenant ceux de rivage, et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre, les monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même. Si nous considérons la multiplication par le fonds des subsistances, ce fonds nous paraîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Mais les Oiseaux terrestres sont aussi d'autant plus nombreux en espèces et en individus, que les climats sont plus chauds; les Oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids, car sur les côtes glaciales du septentrion, les *Goélans*, les *Pingouins*, les *Macreuses* se trouvent à milliers et en aussi grande quantité que les *Albatros*, les *Manchots*, les *Pétrels*, sur les îles glacées des régions antarctiques. Cependant la fécondité des oiseaux de terre paraît surpasser celle des oiseaux d'eau; aucune espèce en effet parmi ces dernières ne produit autant que celle de nos oiseaux gallinacées, dont la fécondité pourrait s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent pour ainsi dire sur leurs bords, des peuplades innombrables d'oiseaux pêcheurs. Les grands fleuves

de l'Amérique septentrionale sont tout couverts d'Oiseaux d'eau. Les œufs de poissons qui flottent souvent par grands bancs à la surface de la mer, n'attirent pas moins d'oiseaux à leur suite.

Dans les régions du nord il y a peu d'Oiseaux de terre, en comparaison de la quantité des Oiseaux d'eau. Pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces faibles et rares; les derniers ne demandent à la terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur assure-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples; et dans ces régions ensevelies sous d'éternels frimats, la mer est encore animée, vivante, et même très-peuplée.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE DES GENRES.

* I. *Bec dentelé.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

* *Mandibules obtuses, arrondies à la pointe.*

67. CANARD, *ANAS. Bec* très-évasé ou très-large, terminé par un onglet corné, garni sur ses bords de dentelures membraneuses.

68. HARLE, *MERGUS. Bec* étroit, terminé par un onglet corné, garni sur ses bords de dentelures dirigées en arrière.

* 2. *Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs, un postérieur, tous engagés dans une membrane entière.*

* *Mandibules terminées en pointe.*

74. PAILLE-EN-QUEUE, *PHAETON. Bec* en couteau, droit, pointu.

73. ANHINGA, *PLOTUS*. *Bec* droit, très-effilé, pointu.

* II. *Bec non dentelé.*

* I. *Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

71. ALBATROS, *DIOMEDEA*. *Mandibule* supérieure recourbée en croc: *Mandibule* inférieure tronquée.

* 2. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

76. MOUETTE, *LARUS*. *Mandibule* inférieure bossuée ou présentant un angle saillant à peu de distance de la pointe. *Narines* placées sur le milieu du bec.

78. BEC-EN-CISEAUX, *RHYNCHOPS*. *Mandibule* supérieure plus courte que l'inférieure.

70. PÉTREL, *PROCELLARIA*. *Mandibule* supérieure recourbée en croc: *Mandibule* inférieure tronquée.

* 3. *Pieds à demi-palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane qui ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange ou articulation; un doigt postérieur dégagé.*

77. HIRONDELLE DE MER, *STERNA. Bec* effilé, comprimé à l'extrémité. *Narines* placées à la base du bec.

* 4. *Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs et un postérieur, tous engagés dans une membrane entière.*

72. PÉLICAN, *PELELANUS. Bec* garni à la base d'une peau nue, ou dégarni de plumes.

* II. *Jambes placées tout à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen.*

* 1. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

69. PINGOUIN, *ALCA. Bec* court, aplati, marqué le plus souvent sur les côtés par des sillons transverses.

* 2. *Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, un doigt postérieur dégagé.*

MANCHOT, *APTENODYTA. Bec* droit, lisse. *Mandibule* supérieure sillonnée de cannelures obliques.

* 3. *Pieds palmés ou lobés, à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière ou divisée à la base de chaque doigt et prolongée sur leurs parties latérales; un doigt postérieur dégagé.*

75. GRÈBE, *COLYMBUS*. *Bec* effilé, légèrement comprimé par les côtés.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 67.

CANARD. *ANAS*. *Bec* aussi épais que large, renflé ou proéminent à la base (dans les *Cygnes*, les *Oies*); plus large qu'épais (dans les *Canards*, les *Sarcelles*), garni sur les bords de dentelures membraneuses, et terminé par un onglet corné, obtus, d'une substance plus dure que le reste du bec : la *Mandibule* supérieure convexe, l'inférieure aplatie.

Langue épaisse, charnue, obtuse, ciliée ou garnie de petits cils sur les bords.

Narines ovales, placées près de la base du bec.

Queue courte, légèrement étagée, composée de quatorze, seixe, dix-huit ou vingt pennes selon les espèces.

Jambes avancées vers le milieu du corps,

et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts, trois antérieurs, engagés dans une membrane entière; un postérieur, dégagé, c'est-à-dire, libre ou séparé.

* I. *Bec renflé ou proéminent à la base, aussi épais que large.*

Les CYGNES *et les* OIES.

Espèce 1. Le CANARD Cygne sauvage, *Anas Cygnus*, le plumage plus communément gris que blanc, quelquefois roux; le bec demi-cylindrique, noir à la pointe, jaune près de la tête; les pieds noirs.

Le Cygne. *Buffon*, tome 9, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 913.

Le Cygne privé, *Anas olor*, à plumage d'un blanc de neige, à bec demi-cylindrique, noir de même que le tubercule charnu ou bourrelet du front, est regardé avec raison par *Buffon*, *Linné*, *Klein*, *Frisch*, et autres Ornithologistes, comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage.

On le trouve en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, que dans celles de l'Europe. C'est un des plus

grands oiseaux d'eau; néanmoins le *Pélican* a beaucoup plus d'envergure, et l'*Albatros* a tout au moins autant de corpulence. Le *Cygne*, dans la race domestique, est constamment un peu plus gros et un peu plus grand que dans l'espèce sauvage; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres (12 kilogrammes). La longueur totale est de quatre pieds et demi (1 mètre 461 mill.), et l'envergure de huit pieds (2 mèt. 599 millim.) Avec une si grande force dans les ailes, le *Cygne* vole avec légèreté et peut entreprendre de longs voyages. Il nage si vite, qu'un homme marchant rapidement sur le rivage a grande peine à le suivre. La douceur de son naturel le porte à chercher la compagnie de ses semblables; soit qu'il vole ou qu'il nage, on le voit toujours voyager et vivre en troupes. Le *Cygne* joint aux dons de la beauté, à la douceur du caractère, le courage et la force qui créent et assurent la puissance; il ne craint aucun ennemi, et on l'a vu souvent repousser avec succès les attaques de l'*Aigle*, braver les serres redoutables de ce tyran de l'air, le frapper des coups redoublés de son bec et de ses ailes vigoureuses, le forcer à la fuite, et sortir vainqueur d'une lutte terrible qui semblait si inégale.

Obs. Les *Cygnes* trouvent leur subsistance dans les eaux qu'ils fréquentent; ils se nourrissent principalement d'herbes, de plantes aquatiques et de graines; ils dévorent aussi les sangsues, les reptiles

et les petits animaux qui vivent dans la vase ; leur long cou leur donne la facilité de les atteindre au fond des eaux peu profondes ; ils sont sur-tout très friands de grenouilles qu'ils recherchent avec avidité. Quelques observateurs prétendent que les *Cygnes* bien loin de dévorer les poissons, comme on l'a cru, servaient au contraire à éloigner des étangs les *Hérons* qui fuyent les *Cygnes* qui ne peuvent les souffrir. Cet oiseau établit son nid sur un lit d'herbe sèche au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottans sur l'eau. La ponte est de cinq à huit œufs à coque dure et épaisse, blancs et oblongs, d'une grosseur considérable et bons à manger. La femelle du *Cygne* les pond d'un jour à l'autre, et l'incubation dure cinquante jours. A leur naissance les petits sont revêtus d'un duvet gris, et ce n'est qu'au bout de deux ans que leur plumage devient entièrement blanc. C'est à cette même époque que le *Cygne* devient adulte, et qu'il est en état de se reproduire. L'on prétend que l'existence du Cygne se prolonge très-long-temps ; on a vu des *Cygnes domestiques* nourris dans les mêmes maisons pendant plusieurs générations. La chair des *Cygnes* est noire et dure, mais celle des jeunes est aussi bonne que celle des *Oies* du même âge. On plume les *Cygnes domestiques* comme les *Oies* deux fois l'année ; ils fournissent un duvet recherché pour remplir les coussins et les lits ; leur duvet sert aussi à faire des manchons, des houppes à poudrer, des fourrures aussi délicates que chaudes. Les plumes des ailes sont préférables à celles de l'*Oie* pour écrire et pour faire les tuyaux des pinceaux.

Chacun sait que les *Cygnes* ont passé chez les

anciens pour avoir un ramage très-mélodieux, dont les accens devenoient plus tendres quand ces oiseaux touchaient à leurs derniers momens. Mais la nature en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux d'eau, leur a refusé l'un de ses plus nobles attributs ; aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant mélodieux du *Cygne*, n'est qu'une chanson de la fable. Rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre, et principalement dans les espèces moyennes et petites, et celle des oiseaux d'eau : ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix toute composée de sons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accens flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages. D'ailleurs la mélodie du chant a été refusée à toutes les grandes espèces, et le *Cygne* ferait alors exception à une loi générale de la nature, s'il avait en partage la prérogative du chant.

Les naturalistes s'accordent à dire que le *Cygne sauvage* est ordinairement gris, mais deux *Cygnes* de cette espèce, tués cet hiver aux environs de Lyon, et qui m'ont été apportés, avaient le plumage roux. J'ai empaillé un de ces deux individus pour le Cabinet d'histoire naturelle de l'académie de Lyon, et cette couleur de plumage a paru fort singulière, même à des chasseurs qui m'ont assuré n'en avoir jamais vu de semblables. Au surplus, je me suis convaincu par plusieurs observations, que certains oiseaux dont le plumage est sujet à varier et à devenir blanc, sont roux ou couleur de café au lait, avant de blanchir.

J'ai vu et empaillé des *Moineaux*, des *Bécasses*, des *Alouettes*, des *Merles roux*, dont la base des plumes était blanche, et l'extrémité rousse. Il y a apparence que le roux disparaît peu à peu, et se change totalement en blanc.

Esp. 2. Le CANARD Oie sauvage, *Anas Anser*, le bec demi-cylindrique; le dos d'un gris brunâtre; le ventre blanchâtre; tout le corps nué d'un blanc roussâtre dont le bout de chaque plume est frangé.

L'Oie. *Buffon*, t. 9, p. 30, pl. 2. Pl. enlum. n.° 985, sous la dénomination d'*Oie sauvage*.

Cette espèce présente une variété domestique, dont le caractère consiste dans le plumage ordinairement blanc, quelquefois gris, et souvent varié de ces deux couleurs. L'*Oie domestique blanche* a quelquefois la tête ornée d'une huppe. On connaît deux espèces d'*Oies domestiques*, la grande, et la petite qui en est une variété.

Elle habite en troupe les lacs, les étangs et les rivières du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; mais à l'approche de l'hiver, elle gagne les contrées plus méridionales. Elle est un peu moins grosse que l'*Oie domestique*; elle a deux pieds huit pouces (866 mill.) de longueur, et cinq pieds sept pouces (1 mètre 813 millim.) de vol ou d'envergure. Elle se nourrit d'herbes, de graminées; et dans l'état de domesticité, on peut la nourrir à peu de frais et l'élever sans beaucoup

beaucoup de soins. La femelle fait plusieurs pontes; chacune est au moins de sept, et communément de dix ou douze œufs. Indépendamment de la bonne qualité de sa chair, de sa graisse et de ses œufs, l'*Oie* nous fournit cette plume délicate sur laquelle, dit *Buffon*, la mollesse se plaît à reposer; et cette autre plume, instrument de nos pensées, avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

Esp. 3. Le CANARD Oie rieuse, *Anas albifrons*, tout le plumage au-dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, et au-dessous d'un blanc parsemé de quelques taches noires; le front blanc; le bec et les pieds rouges.

L'Oie rieuse. *Buffon*, tome 9, page 81.

Cette espèce est propre aux pays septentrionaux des deux continens; on la trouve au nord de la Suède, en Sibérie, à la baie d'Hudson. L'été, ces *Oies* se rassemblent en grand nombre dans la Sibérie orientale. L'automne elles descendent vers le midi, mais au printemps elles retournent au Kamtschatka. D'autres vols de ces oiseaux, en quittant leurs quartiers d'hiver, prennent une route opposée, et traversant l'Océan septentrional, passent en Europe, et se dispersent en Allemagne, en Suède, en Pologne, et jusqu'en Russie. Cet oiseau est de la grosseur de l'*Oie sauvage*. Il a environ deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur. Son cri, auquel on aura

vraisemblablement trouvé quelque rapport avec un éclat de rire, lui a valu la dénomination d'*Oie rieuse*.

Esp. 4. Le CANARD Cravant, *Anas Bernicla*, le corps gris-cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes : gris-pommelé sous le ventre ; toutes les pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre, celles du dessous de la queue blanches ; une bande blanche fort étroite forme un demi-collier sous la gorge ; le bec, les pieds et les membranes qui engagent les doigts, noirâtres.

Le Cravant. *Buffon*, tome 9, p. 87. Pl. enlum. n.° 342.

On le trouve sur les bords des mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il voyage pendant l'automne, en troupes nombreuses, vers le Midi. Il se nourrit de plantes marines et de vers marins. Cet oiseau peut vivre en domesticité ; on le nourrit de grains, de son ou de pain détrempé. Sa chair devient savoureuse. Sa taille égale celle de la *Bernache*, avec laquelle il a été souvent confondu par le port et la figure ; le *Cravant* approche plus de l'*Oie* que du *Canard*, mais il est beaucoup plus petit que l'*Oie*. Sa longueur totale ne va pas à deux pieds (650 millim.) ; son vol a près de trois pieds et demi (1 mètre 137 mill.)

Esp. 5. Le CANARD Bernache, *Anas Erythropus*, le devant de la tête blanc ; deux petits

traits noirs de l'œil aux narines; un domino noir sur le cou et venant tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine; tout le manteau richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc; tout le dessous du corps d'un beau blanc moiré; le bec noir, marqué de chaque côté d'une tache rouge; les pieds noirâtres.

La Bernache. *Buffon*, tome 9, page 93, pl. 5. Pl. enlum. n.° 855.

Les climats les plus froids et les contrées les plus sauvages sont la vraie patrie des *Bernaches*; le nord du Groënland, de la Sibérie et de la Laponie, dans l'ancien continent; les baies d'Hudson et de Bassin, dans le nouveau, sont les pays où elles se tiennent et se multiplient. Elles se nourrissent des racines de la Renouée vivipare, des graines et des baies de Camarine noire, et d'autres plantes aquatiques, ainsi que des vers qu'elles trouvent sur les bords de la mer et sur les rives des lacs et des eaux courantes. Lorsque l'excessive rigueur de la gelée arrête, dans les régions glacées, toute végétation et engourdit toute la nature vivante, ces oiseaux sont forcés de gagner des pays plus méridionaux pour y chercher leur subsistance. Ils se montrent alors, pendant l'hiver seulement, dans plusieurs parties du nord de l'Europe, et même jusqu'en France; et en Amérique, depuis le Canada jusque dans la Cali-

fornie, la Floride et la nouvelle Espagne. C'est un gibier d'eau fort estimé. La *Bernache* est un peu plus grosse que le *Cravant;* elle a environ deux pieds cinq pouces (785 mill.) de longueur.

Esp. 6. Le CANARD Oie à duvet, *Anas mollissima*, le bec cylindrique; le dos blanc; le ventre noir ou d'un brun noirâtre; le haut de la tête, ainsi que les grandes pennes des ailes et les plumes de la queue, noirs; une large plaque verdâtre au bas de la nuque.

L'Eider ou l'Oie à duvet. *Buffon*, t. 9, p. 103, pl. 6. Pl. enlum. n.° 209, sous la dénomination d'*Oie à duvet* ou *Eider mâle du Danemarck*, et n.° 208, l'*Eider femelle.*

Il habite les mers du Nord et ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Ecosse, de la Norwége et de l'Islande, et s'avance jusqu'au Spitzberg. En Amérique on le retrouve au pays des Esquimaux, au Canada, aux îles de Miquelon, et quelquefois dans l'état de New-Yorck. Il se nourrit de poissons, de moules et d'autres coquillages, et se montre très-avide des boyaux de poissons que les pêcheurs jettent de leurs barques. Il place son nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons, au milieu des herbes et des fougères, mais toujours au bord de la mer. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert foncé, qui sont bons à manger, et les recouvre d'un duvet très-fin de plumes qu'elle s'arrache de la

poitrine. Ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*Eider-don* ou *duvet d'Eider*, dont on a fait ensuite *Édre-don*, est très-estimé, et sur les lieux il se vend très-cher. Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vif*, est celui que l'*Eider* s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même. En Norwége et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage, que celle d'un canton où les *Eiders* viennent d'habitude faire leur nid. L'*Eider* est à peu près gros comme l'*Oie*. Il a deux pieds (650 millim.) de longueur totale, et deux pieds huit pouces (866 millim.) de vol ou d'envergure. Sa chair est fort bonne à manger, mais l'on se décide difficilement à tuer des animaux dont le produit est si précieux. Les peaux d'*Eider*, couvertes de leurs plumes et de leur duvet, sont employées en fourrures qui entrent dans le commerce du Nord, sur-tout avec la Chine. Les naturels des îles Aléontes préparent avec la peau et les plumes des *Oies à duvet*, des robes et des manteaux très-estimés.

* II. *Bec plus large qu'épais.*

Les CANARDS *et les* SARCELLES.

Esp. 7. Le CANARD musqué, *Anas moschata*, une large plaque de peau nue d'un rouge fort vif et semé de papilles, couvre la plus grande partie des joues, s'étend jusqu'en arrière des

yeux, et s'enfle sur la racine du bec (dans le mâle) en une caroncule rouge; tout le plumage d'un noir brun, lustré de vert sur le dos, et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures des ailes; le bec, les pieds et leurs membranes, rouges.

Le Canard musqué. *Buffon*, tome 9, p. 162, pl. 9. Pl. enlum. n.° 989.

Cet Oiseau, originaire du Brésil et de la Guiane, s'est acclimaté en Europe, où on l'élève en domesticité. Sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.); il est plus grand et plus gros que le *Canard sauvage*. Il est d'un naturel méchant, et s'irrite à la vue d'un objet de couleur rouge. Dans l'état de liberté, il se perche sur les grands arbres qui bordent les rivières et les marécages, et y établit son nid. La ponte a lieu deux ou trois fois dans l'année, et chacune est de douze à dix-huit œufs, tout-à-fait ronds, d'un blanc verdâtre. En domesticité ce canard peuple nos basse-cours, et sur-tout celles de nos colonies; il s'apparie avec la *Canne commune;* il est d'un bon rapport par sa fécondité, sa grosseur, et la facilité avec laquelle il engraisse. Le *Canard musqué* est ainsi nommé parce qu'il exhale une assez forte odeur de musc, due à une humeur qui filtre des glandes placées près du croupion. Pour ôter à la chair cette saveur musquée, il faut, dès qu'un oiseau de cette espèce est tué, lui enlever le croupion et lui couper la tête; c'est

alors un fort bon mets, et aussi succulent que le *Canard sauvage*.

Esp. 8. Le CANARD sauvage, *Anas Boschas*, la tête et la moitié du cou, lustrés d'un riche vert d'émeraude; un demi-collier blanc au milieu du cou; la poitrine d'un beau brun pourpré; les quatre plumes intermédiaires de la queue recourbées et frisées en petite boucle, de même couleur que le croupion; le miroir des ailes d'un vert brillant; le croupion d'un noir changeant en vert foncé; le bec d'un vert jaunâtre; l'iris de couleur brune; les pieds et les doigts rougeâtres.

Le Canard. *Buffon*, tome 9, p. 115, pl. 7, le mâle; et pl. 8, la femelle. Pl. enlum. n.° 776, le mâle; et 777, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau habite les eaux stagnantes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Sa longueur totale est de vingt-un pouces (568 mill.) C'est vers le milieu d'octobre que paraissent en France les premiers *Canards*. On les reconnaît dans leur vol élevé, aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air. Ils se nourrissent de plantes marécageuses, de lentilles d'eau, de grenouilles, de limaces, d'insectes aquatiques, de petits poissons. Lorsque les pièces d'eau stagnante sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et

vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands, quelquefois même ils se jettent dans les champs ensemencés de blé. La femelle établit son nid dans une touffe épaisse de joncs, élevée et isolée au milieu du marais. Quelquefois elle le place dans des bruyères, dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meule, ou même dans des forêts sur des chênes tronqués, et dans de vieux nids abandonnés, tels que ceux de *Pies* et de *Corneilles*. On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze, et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs d'un blanc verdâtre, à coquille dure et blanchâtre. L'incubation dure trente jours, et la femelle s'en charge seule. Les *Canetons* sont long-temps couverts d'un duvet jaunâtre; leurs plumes, et sur-tout les pennes de leurs ailes, ne poussent que fort tard, et ils ne peuvent guère voler qu'au bout de trois mois. Dans cet état on les nomme *Hallebrans*. Ces oiseaux sont sujets à une mue presque subite, dans laquelle ils perdent quelquefois toutes les pennes des ailes en une seule nuit. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée; ce qui paraît indiquer que cette mue si prompte est l'effet de l'épuisement.

Obs. Le *Canard sauvage* a la chair plus fine, plus succulente et de meilleur goût que le *Canard domestique*. C'est un mets recherché, et les pâtés de foie de canards d'Amiens et de Toulouse sont en grande réputation. La plume du *Canard*, moins estimée que

celle de l'*Oie*, est assez élastique, et a un certain prix.

La chasse aux *Canards* se fait de différentes manières, à *la glanée*, à *la pince*, au *fusil*, à *l'affût*, à *la hutte*, au *réverbère*, *au flambeau*, aux *filets*, aux *filets d'Alouette*, à *la nasse* ou *grand piége*, etc.

Il n'y a presque point de nation qui ne fasse un commerce de *Canards*. Les Chinois sur-tout sont ingénieux pour les élever. Beaucoup ne vivent absolument que de ce commerce. Les uns achètent les œufs, et les vendent; d'autres les font éclore dans des fourneaux, et trafiquent leurs couvées. Il y en a enfin qui s'appliquent uniquement à élever les *Canetons*.

Esp. 9. Le CANARD siffleur, *Anas Penelope*, le sommet de la tête blanchâtre; le haut du cou d'un beau roux; le dos liseré et vermiculé finement de petites lignes noires en zigzag sur un fond blanc; les premières couvertures des ailes forment une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé; le dessous du corps blanc; les deux côtés de la poitrine d'un beau roux pourpré; le bec court, bleu en dessus, noir en dessous et à la pointe; les pieds, les doigts et les membranes, de couleur de plomb; les ongles noirs.

Le CANARD siffleur. *Buffon*, t. 9, p. 169, pl. 10. Pl. enlum. n.° 825.

L'espèce du *Canard siffleur* se trouve en Amérique comme en Europe. Sa taille est celle du *Souchet*, sa longueur totale est de dix-huit pouces

(487 mill.) Ces Oiseaux arrivent du Nord vers le mois de novembre, et s'avancent au Sud jusqu'en Sardaigne, et même en Egypte; il en reste en France un assez grand nombre, qui se dispersent dans quelques-uns de nos départemens. Ils volent et nagent toujours par bandes; ils voient très-bien pendant la nuit, avant que l'obscurité ne soit totale; ils cherchent la même pâture que les *Canards sauvages*, et mangent comme eux les graines de joncs et d'autres herbes, les insectes, les crustacées, les grenouilles et les vermisseaux. Cet Oiseau prend ordinairement son vol le soir et même la nuit; il est très-agile et toujours en mouvement; sa voix claire et sifflante que l'on peut comparer au son aigu d'un fifre, distingue ce canard de tous les autres, dont la voix est enrouée et presque croassante. Mais sa voix, ainsi que celle de sa femelle, se perd pendant six mois de l'année.

Esp. 10. Le CANARD Chipeau, *Anas strepera*, la tête finement mouchetée, et comme piquetée de brun noir et de blanc; la poitrine richement festonnée et écaillée; le dos et les flancs tout vermiculés de ces deux couleurs; le miroir des ailes formé par trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, la troisième d'un beau marron rougeâtre; le dessous de la queue noir, de même que le bec et les membranes qui engagent les doigts.

Le Chipeau ou le Ridenne. *Buffon*, t. 9, p. 187, pl. 12. Pl. enlum. n.° 958.

Il habite les eaux douces de l'Europe, ainsi que celles de l'Asie septentrionale, pendant l'été. Il a vingt pouces (541 millim.) de longueur. Le *Chipeau* est aussi habile à plonger qu'à nager, il sait éviter le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau au moment où il aperçoit le feu du bassinet; il paraît craintif et vole peu durant le jour; il se tient ordinairement caché pendant le jour, et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit : elle consiste en différentes espèces de plantes et de vers aquatiques. Sa voix ressemble fort à celle du *Canard sauvage*. Sa chair est bonne à manger. Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle.

Esp. 11. Le CANARD Souchet, *Anas clypeata*, la tête et la moitié supérieure du cou d'un beau vert; les couvertures supérieures des ailes d'un bleu cendré, les suivantes blanches : les dernières forment sur l'aile un miroir vert-bronzé; la poitrine et le bas du cou blancs; tout le dessous du corps d'un beau roux; le bec noir, épaté, arrondi et dilaté par le bout en manière de cuiller, garni sur les bords de dentelures alongées, fines, blanchâtres, semblables à des dents de peigne; l'iris jaune.

Le Souchet ou le Rouge. *Buffon*, tome 9,

page 191. Pl. enlum. n.° 971, le mâle; et 972, la femelle.

On le trouve dans presque toutes les parties de l'Europe, dans l'Amérique septentrionale jusqu'à la Caroline, et en Asie jusqu'au Volga et la mer Caspienne. Il se nourrit de vermisseaux, d'insectes aquatiques, de crustacées qu'il attrape fort adroitement en voltigeant sur l'eau. Au printemps il mange des grenouilles. Le *Souchet* arrive en France vers le mois de février. Il établit son nid dans de grosses touffes de joncs; la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle, elle les couve pendant vingt-quatre ou vingt-cinq jours; les petits naissent couverts d'un duvet gris tacheté. Cet Oiseau, triste et sauvage, s'accoutume difficilement à la domesticité. Il a un pied sept pouces (514 millim.) de longueur, et deux pieds six pouces (812 mill.) de vol ou d'envergure. Sa chair est tendre et succulente.

Esp. 12. Le CANARD à longue queue, *Anas acuta*, la tête de couleur marron; deux bandes blanches semblables à des rubans sur les côtés du cou qui est singulièrement long et très-menu; les grandes couvertures des ailes marquées de larges raies noires de jayet et blanc de neige; le miroir des ailes d'un blanc moucheté; la queue légèrement étagée, noire et blanche, terminée par deux filets étroits très-alongés; le bec en partie bleuâtre; les pieds noirâtres.

Le Pilet ou Canard à longue queue. *Buffon*, tome 9, page 199, pl. 13. Pl. enlum. n.° 254.

On le trouve en Europe, en Amérique, et dans l'Asie septentrionale. C'est un Oiseau de passage qui parcourt les régions du Nord, non-seulement de notre continent, mais encore de l'Amérique. Les climats les plus froids sont ceux qu'il préfère, et dans lesquels il fait sa ponte et élève sa famille. On le voit arriver en France au mois de novembre; il s'avance dans l'intérieur des terres; mais au mois de mars il regagne la mer pour se rendre dans des pays plus septentrionaux. Sa chair est tendre et savoureuse. Les deux longs filets de sa queue lui ont fait donner le nom de *Canard à longue queue*. Cet Oiseau a deux pieds (650 millim.) de longueur, et deux pieds huit pouces (866 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 13. Le CANARD de Miclon, *Anas glacialis*, la tête, le cou, jusqu'au haut de la poitrine et du dos, de couleur blanche; le ventre blanc; le reste du plumage noir aussi-bien que le bec; l'iris rouge; les pieds d'un rouge noirâtre; la queue terminée par deux longs brins (dans le mâle).

Le Canard à longue queue de Terre-Neuve. *Buffon*, tome 9, page 202. Pl. enlum. n.° 1008, sous le nom de *Canard de Miclon*.

On le trouve non-seulement à Terre-Neuve,

mais au Canada et à New-Yorck, pendant l'hiver; dans les hivers rigoureux il s'avance en Europe, jusqu'au nord de l'Angleterre. Il se tient pendant l'été sur les côtes du Groënland et de la baie d'Hudson, où il niche au mois de juin. Sa ponte est de cinq œufs, de la grosseur et de la même forme de ceux d'une jeune poule, et d'un blanc bleuâtre. Son duvet le dispute en beauté, en finesse et en élasticité, à celui de l'*Eider*. La taille de cet Oiseau est inférieure à celle du *Canard sauvage*. Sa longueur totale est d'environ un pied dix pouces (595 millim.)

Esp. 14. Le CANARD Tadorne, *Anas Tadorna*, la tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, d'un noir lustré de vert; le bas du cou entouré d'un collier blanc; au-dessous une large zone de jaune-cannelle couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos; au-dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc; les grandes et les moyennes pennes de l'aile noires; les petites, noires, luisantes et lustrées de vert; les pieds et leurs membranes couleur de chair; le bec rouge, garni à sa base d'un petit tubercule rougeâtre, terminé par un angle noir.

Le Tadorne. *Buffon*, tome 9, p. 205, pl. 14. Pl. enlum. n.° 53.

On le trouve dans les climats froids comme dans les pays tempérés de l'Europe, et même

jusqu'aux terres australes. C'est un oiseau voyageur qui arrive en petit nombre, au printemps sur nos côtes de l'Océan; il y niche et en repart à la fin de l'été, cependant il en reste pendant l'hiver. Il préfère les régions septentrionales, et fréquente les rivages de l'Angleterre, des Arcades, de l'Islande, du Kamtschatka, etc., et les derniers navigateurs l'ont rencontré à la côte de Diemen. Le *Tadorne*, oiseau purement aquatique, se gîte dans un terrier comme le Renard, le Lapin, y fait sa couvée et y élève ses petits. Le *Tadorne* ne fait pas lui-même ce logement souterrain, mais il s'empare de celui que les lapins ont creusé dans les plaines de sable voisines de la mer. Il ne s'attache qu'aux terriers peu profonds, percés contre des monticules, et dont l'entrée regarde le midi. Le timide lapin n'oppose aucune résistance à l'envahissement de son domicile; il cède la place au *Tadorne*, et ne le trouble jamais dans sa nouvelle possession. C'est d'après cette habitude naturelle que les anciens ont donné au *Tadorne* la dénomination d'*Oie-renard*, et les modernes celle de *Canard-renard*, de *Canard-lapin*.

Les *Tadornes* ne font point de nid dans leurs trous; la femelle dépose sur le sable nu ses œufs, au nombre de dix, douze ou quatorze, plus ronds que ceux de la *Canne commune*, et les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se dépouille. Les œufs sont fort bons à manger, et

les Grecs leur donnaient le second rang, pour la délicatesse, après ceux du *Paon*. Cet oiseau est susceptible d'être élevé en domesticité comme le *Canard;* sa chair est, dit-on, un fort bon gibier. Le duvet du *Tadorne* est aussi fin et aussi doux que celui de l'*Eider*. Le *Tadorne* est un peu plus gros que le *Canard domestique;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.), et son vol de trois pieds trois pouces (1 mètre 56 mill.)

Esp. 15. Le CANARD Millouin, *Anas ferina*, la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron, coupé en rond au bas du cou, et suivi par du noir ou brun noirâtre au bas du cou, également coupé en rond au haut du dos et sur la poitrine; les ailes d'un gris teint de noirâtre et sans miroir; le dos et les flancs joliment ouvragés d'un liseré très-fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle; les pieds couleur de plomb; les ongles noirâtres.

Le Millouin. *Buffon*, tome 9, page 216. Pl. enlum. n.° 803.

Cet Oiseau présente trois variétés; savoir:

1.° Le *Millouin noir*, dont le nom vient de la teinte noirâtre répandue sur ses parties supérieures, et mêlée au cendré des inférieures.

2.° Le *Millouin brun*, dont le plumage est brun sur le corps.

3.° Le *Millouin à cou roux*.

On

On le trouve en Amérique, et dans le nord de l'Asie et de l'Europe, d'où il arrive dans nos contrées au mois d'octobre, en troupes de vingt à quarante, et en pelotons serrés, au lieu de former le triangle comme le *Canard sauvage*. Il descend dans des pays plus méridionaux, et jusqu'en Egypte. Il ne fréquente que les grands étangs; il se nourrit de vers, de petits poissons et de crustacées. C'est l'espèce la plus nombreuse après celle du *Canard sauvage* dont il a à peu près les habitudes et la taille; mais sa tête est plus grosse, son corps plus court et plus arrondi, et sa démarche plus lourde. Son vol est plus rapide que celui du *Canard sauvage*, et son cri ressemble plus au sifflement d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau. Sa longueur totale est de dix-sept pouces (460 millim.), et son vol de deux pieds deux pouces et demi (717 mill.)

Esp. 16. Le CANARD Millouinan, *Anas Marila*, la tête et le cou recouverts d'un grand domino noir à reflets vert-cuivreux, ouvragé d'une petite hachure noirâtre courant légèrement dans un fond gris de perle; le dos et le croupion ouvragés de même; la poitrine et le ventre du plus beau blanc; l'iris d'une vive couleur d'or; le bec et les pieds bleus.

Le Millouinan. *Buffon*, tome 9, page 221. Pl. enlum. n.° 1002.

On le trouve dans les régions septentrionales

de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, mais toujours dans les pays froids. Il se rend en troupes, au mois d'octobre, vers le Midi, sur les côtes de l'Océan. Il se nourrit de coquillages. Le nom de *Millouinan* donné à cet oiseau, indique ses rapports avec le *Millouin*.

Esp. 17. Le CANARD Garrot, *Anas Clangula*, le plumage varié de noir et de blanc; la tête ornée de deux mouches blanches posées au coin du bec; la queue et le dos noirs, ainsi que les grandes pennes des ailes, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou avec tout le devant du corps d'un beau blanc; l'iris d'un jaune doré; les pieds très-courts, d'un brun grisâtre.

Le Garrot. *Buffon*, tome 9, page 222. Pl. enlum. n.° 802.

On le trouve en Europe, dans l'Amérique septentrionale, depuis le New-Yorck jusqu'à la baie d'Hudson, et aux environs de la mer Caspienne. Il a un pied six pouces (487 millim.) de longueur, et deux pieds quatre pouces (758 m.) de vol ou d'envergure. Il fréquente particulièrement la mer; il plonge et se tient sous l'eau avec la plus grande facilité pour y chercher les coquillages, les petits poissons, les vers, les grenouilles, dont il se nourrit; il est extrêmement glouton. Son nid est façonné avec des herbes, et la ponte est de sept à dix œufs entièrement blancs. Sa chair est bonne à manger.

Esp. 18. Le CANARD Morillon, *Anas Fuligula*, la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; la poitrine, le ventre, et la tache ou miroir des ailes, de couleur blanche; le derrière de la tête orné de plumes pendantes qui se redressent en panache; le bec d'un bleu clair; les iris jaunes; les ongles noirs.

Le Morillon. *Buffon*, tome 9, p. 227, pl. 15. Pl. enlum. n.° 1001.

On le trouve en France pendant l'hiver, au nord de l'Europe et de l'Asie. Il fréquente les eaux douces et celles de la mer. Il plonge assez profondément, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacées, de coquillages ou de graines d'herbes aquatiques, sur-tout de celles du jonc commun. On peut l'élever en domesticité. Sa longueur totale est de quatorze pouces neuf lignes (390 millim.), et son vol de vingt-cinq pouces (677 mill.)

Esp. 19. Le CANARD à collier de Terre-Neuve, *Anas histrionica*, deux bandelettes blanches liserées de noir, placées de chaque côté de la poitrine qui est gris de fer; le ventre gris-brun; les flancs d'un roux vif; le miroir des ailes d'un bleu pourpré ou couleur d'acier bruni; une mouche blanche derrière l'oreille; le cou orné d'un domino noir, bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc; les pennes des ailes et

de la queue brunes; le bec noirâtre; les pieds de couleur de plomb; les ongles gris.

Le Canard à collier de Terre-Neuve. *Buffon*, tome 9, page 250. Pl. enlum. n.° 798, le mâle; et 799, la femelle.

On le trouve dans les contrées boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, où il fréquente pendant l'été les lieux ombragés et les rivières; en hiver les glaces le forcent de s'en éloigner; il se retire alors sur les côtes, et même gagne la haute mer. Il a la voix sonore, nage et plonge avec la plus grande facilité, vole très-vîte et très-haut. Il se nourrit de coquillages, de frais de poissons et de larves de cousins. Il niche au bord de l'eau dans les broussailles. Sa taille égale celle du *Canard siffleur*. L'on assure que sa chair est préférable à celle du *Canard sauvage*. Sa longueur totale est d'environ un pied cinq pouces (460 millim.).

Esp. 20. Le CANARD Macreuse, *Anas nigra*, le corps entièrement noir; la base du bec, dans le mâle, gonflée, présentant deux tubercules de couleur rouge; les paupières jaunes; le reste du bec noir; les pieds et les ongles d'un brun noirâtre.

La Macreuse. *Buffon*, tome 9, p. 234, pl. 16. Pl. enlum. n.° 978.

Elle habite de préférence les terres et les îles les plus septentrionales, d'où elle descend en

grand nombre le long des côtes de France, d'Ecosse et d'Angleterre. On la trouve en Laponie, en Norwége, en Russie, en Sibérie, et dans les parties boréales de l'Amérique. Les côtes de Picardie sont pour ainsi dire couvertes de *Macreuses* pendant l'hiver, lorsque les vents du Nord et de Nord-Ouest y soufflent; elles disparaissent dès que le vent passe au Sud, et l'on n'en voit plus au printemps. Leur nourriture favorite consiste dans les coquillages qu'elles saisissent en plongeant profondément. Cet Oiseau vole presque toujours bas, et en rasant la surface de la mer; mais il nage avec beaucoup d'aisance et de vitesse. Sa taille est à peu près celle du *Canard sauvage*, mais elle est plus ramassée et plus courte. Les femelles ont le plumage moins foncé que les mâles; il est encore plus clair lorsqu'elles sont jeunes, et elles sont alors connues sous le nom de *Grisettes* par les habitans de nos côtes de l'Océan. Cet oiseau a vingt pouces six lignes (554 mill.) de longueur, et six pieds six pouces (2 mèt. 111 mill.) de vol ou d'envergure.

Esp. 21. Le CANARD double Macreuse, *Anas fusca*, le corps noir; une tache blanche à côté de l'œil; le miroir des ailes de couleur blanche; les pieds et les doigts rouges en dehors, d'un jaune citron en dedans; les membranes qui engagent les doigts et les ongles, noires.

La double Macreuse. *Buffon*, tome 9, p. 242. Pl. enlum. n.º 956.

Cette espèce, dont les individus paraissent être beaucoup moins nombreux que ceux de la *Macreuse*, se trouve sur les côtes de France, d'Angleterre, en Italie, en Suède, dans les mêmes contrées que la *Macreuse*, et voyage comme elle. Elle se nourrit de varecs et de coquillages. La femelle construit son nid avec des graminées. Elle pond quatre, six, huit ou dix œufs de couleur blanche.

Esp. 22. La MACREUSE à large bec, *Anas perspicillata*, le bec large, aplati, bordé d'un trait orangé, qui, entourant les yeux, semble figurer des lunettes; le tubercule du bec jaunâtre; le dessus et le derrière de la tête blancs; le bec et les pieds rouges; la membrane qui engage les doigts d'un gris brun.

La Macreuse à large bec. *Buffon*, t. 9, p. 244. Pl. enlum. n.º 995, sous le nom de *Canard du Nord*, appelé le *Marchand*.

Cette *Macreuse à large bec*, qui se trouve plus communément à la baie d'Hudson, voyage comme les oiseaux de la même famille, c'est-à-dire, qu'elle quitte à l'automne les régions boréales pour passer l'hiver dans des pays moins froids. Elle aborde en hiver sur les côtes d'Angleterre, et s'abat dans les prairies, dont elle paît l'herbe. La ponte est de quatre à six œufs blancs. Cet

oiseau a un pied dix pouces six lignes (608 mill.) de longueur.

Esp. 23. Le CANARD Sarcelle, *Anas Querquedula*, le dessus de la tête noir, ainsi que la gorge; un long trait blanc prenant sur l'œil, se prolonge jusqu'au dessous de la nuque; le devant du corps orné d'un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués; des plumes longues et taillées en pointe couvrent le dos et retombent sur l'aile en ruban bleu et noir; les couvertures des ailes ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion ornés de hachures, de gris noirâtre sur gris blanc; le bec noirâtre; les pieds, les doigts et les membranes gris de plomb; les ongles noirs.

La Sarcelle commune. *Buffon*, t. 9, p. 260, pl. 17, le mâle; et 18, la femelle. Pl. enlum. n.° 946.

Elle habite les eaux douces de l'Asie et de l'Europe septentrionale; on la retrouve aussi en Amérique; elle fréquente l'hiver les contrées méridionales. Elle se nourrit principalement de graines de plantes aquatiques. Cet Oiseau vole par bandes dans le temps de ses voyages, mais sans garder, comme les *Canards*, d'ordre régulier. Il prend son essor de dessus l'eau, et s'envole avec beaucoup de légèreté. Cette *Sarcelle* n'est pas aussi commune en France que la petite. Sa longueur totale est de quinze pouces (406 millimètres).

Esp. 24. Le CANARD petite Sarcelle, *Anas Crecca*, la tête d'un marron brun, et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput; la poitrine mouchetée de points noirâtres; le miroir des ailes de couleur verte; les flancs rayés transversalement et en zigzags blanchâtres et noirâtres; les pieds, les doigts, les membranes, d'un gris cendré; le bec et les ongles noirs.

La petite Sarcelle. *Buffon*, tome 9, page 265. Pl. enlum. n.° 947.

On la trouve en Europe, dans la mer Caspienne, jusqu'à la Chine et jusqu'à la Louisiane. Elle est d'une taille inférieure à celle de la *Sarcelle* proprement dite. Sa longueur totale est de quatorze pouces (379 mill.) Elle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année. Elle se nourrit de plantes aquatiques, de cresson, de graines de jonc, et même de petits poissons. Elle a le vol très-prompt. Cet oiseau cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs tiges, de leurs moelles et de quantité de plumes. Ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand, et posé sur l'eau de manière qu'il hausse et baisse avec elle; la ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix et jusqu'à douze œufs, de la grosseur de ceux du pigeon : ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Sa chair est très-estimée.

Esp. 25. Le CANARD Sarcelle d'été, *Anas circia*, tout le devant du corps d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; le miroir des ailes formé par une bande noire, avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordé de blanc; tout le manteau cendré brun; le bec noir; la queue pointue; les pieds bleuâtres et leurs membranes noires.

La Sarcelle d'été. *Buffon*, tome 9, page 268.

Elle habite les étangs, les lacs et les rivières d'Europe. Elle arrive dans nos contrées vers les premiers jours de mars. Elle établit son nid dans de grosses touffes de joncs ou d'herbe fort serrée, et un peu élevé au-dessus du niveau du marais; elle en tapisse le fond avec des herbes sèches. La femelle y dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc sale, et presque aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. Le temps de l'incubation est de vingt à vingt-trois jours. Cet Oiseau est sensible au froid et s'apprivoise facilement. Il a treize pouces (352 millim.) de longueur.

Esp. 26. Le CANARD Sarcelle de Féroé, *Anas hyemalis*, tout le plumage d'un gris blanc, uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, d'un noirâtre mat et sans reflet; la queue taillée en forme de coin; les deux plumes intermédiaires plus longues; le bec noirâtre; les pieds et les membranes brunâtres.

La Sarcelle de Féroé. *Buffon*, tome 9, p. 278. Pl. enlum. n.° 999.

On la trouve dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. C'est un oiseau de passage, qui se rend l'hiver dans les contrées plus méridionales. Il nage et plonge avec la plus grande facilité. Il se nourrit de petits coquillages; il est de la grandeur du *Canard siffleur*. La femelle pond sur les bords de la mer, entre des graminées, quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre, semblables à des œufs de poule, et elle les recouvre d'un duvet très-fin qu'elle s'arrache de la poitrine. Cette *Sarcelle* a seize pouces trois lignes (439 millim.) de longueur, et deux pieds (650 millim.) de vol ou d'envergure.

Obs. Il semble qu'on pourrait diviser le genre nombreux des *Canards*, qui comprend un très-grand nombre d'espèces, en quatre Familles établies sur la grandeur des individus; savoir : 1.° les très-grandes espèces, ou les *Cygnes*; 2.° les grandes espèces, ou les *Oies*; 3.° les espèces moyennes, ou les *Canards*; 4.° les petites espèces, ou les *Sarcelles*.

On pourrait diviser les *Oies* en deux sections; savoir : les *Oies-Cygnes*, ou *Oies* à cou très-alongé; 2.° En *Oies* proprement dites, ou à cou gros et raccourci, approchant de celui de l'*Oie commune*.

La famille des *Canards* offrirait également deux divisions prises de la forme du corps alongé ou raccourci : la longueur de la queue, la huppe, fourniraient des sous-divisions avantageuses pour la classification des espèces.

GENRE 68.

HARLE, *MERGUS*. *Bec* étroit, à peu près cylindrique, droit jusqu'à la pointe, garni sur les bords de dentelures dirigées en arrière, terminé par une pointe crochue et fléchie en manière d'ongle courbé d'une substance dure et cornée.

Narines petites, ovales, placées vers le milieu du bec.

Langue hérissée de papilles dures et tournées en arrière.

Queue composée de seize, dix-huit ou vingt pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts : trois antérieurs engagés dans une membrane entière ; l'intermédiaire plus court que les latéraux ; un postérieur dégagé.

Espèce 1. Le HARLE commun, *Mergus Merganser*, la tête ornée d'une huppe composée de plumes fines, soyeuses, longues, relevées en hérisson depuis la nuque jusque sur le front ; le devant du corps lavé de jaune pâle ; le dos noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes,

blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liseré de gris sur blanc au croupion; la queue grise; les yeux, les pieds et une partie du bec, rouges.

Le Harle. *Buffon*, tome 8, page 267, pl. 23. Pl. enlum. n.° 951, le mâle; et 953, la femelle.

On le trouve en France, en Angleterre, en Norwége, en Islande et au Groënland; il est connu dans l'Amérique septentrionale jusqu'à la Louisiane, et est très-commun dans l'état de New-Yorck pendant l'automne et l'hiver. Il se nourrit principalement de poissons; sa chair est sèche et mauvaise à manger. Il nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau; il plonge profondément, vit long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparaître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau. Selon les uns il établit son nid sur les arbres ou dans les rochers, et selon quelques autres il niche au rivage, et ne quitte pas les eaux. Sa ponte est, dit-on, de quatorze œufs. Le *Harle* est d'une grosseur intermédiaire entre le *Canard* et l'*Oie*. Il a deux pieds deux pouces (704 mill.) de longueur. Dans le genre du *Harle*, la femelle est constamment plus petite que le mâle.

Esp. 2. Le HARLE huppé, *Mergus serrator*, la tête ornée d'une huppe pendante, formée par des brins fins et longs, dirigés de l'occiput en

arrière; la tête, le haut du cou et la gorge, d'un noir violet, changeant en vert doré; la poitrine d'un roux varié de blanc; le dos noir; le croupion et les flancs rayés en zigzags de brun, de gris blanc et de cendré; les ailes variées de noir, de brun, de blanc et de cendré; le bec rougeâtre au-dessus, rouge en dessous, ainsi que les pieds.

Le HARLE huppé. *Buffon*, tome 8, p. 273. Pl. enlum. n.° 207, le mâle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau, très-commun sur les lagunes de Venise, se trouve en Danemarck, en Norwége, en Laponie, en Silésie, en France. On le trouve au Groënland pendant l'été; il fréquente l'île de Terre-Neuve, et paraît à la baie d'Hudson en grand nombre, vole par troupes, et plonge avec beaucoup de facilité. Il établit son nid dans les marais, sur les mottes de terre qui s'élèvent au-dessus de l'eau, et le construit avec des graminées et des plumes. La femelle pond de huit à treize œufs, semblables en grosseur aux œufs du *Canard*.

Esp. 3. Le HARLE Piette, *Mergus albellus*, la tête ornée d'une huppe composée de plumes longues, effilées, blanches et noires; un demi-collier noir sur le haut du cou; le corps varié de blanc et de noir; le croupion et la queue cendrés; le bec noir; les pieds d'un gris bleuâtre.

La Piette ou le petit Harle huppé. *Buffon*, tome 8, page 275, pl. 24. Pl. enlum. n.° 449, le mâle; et 450, la femelle.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Islande, et dans l'Amérique septentrionale. C'est un oiseau de passage, à plumage pie, auquel on a donné quelquefois le nom de *Religieuse*. Elle est aussi fort connue sous le nom de *Piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie. Sa taille surpasse celle de la *Sarcelle;* sa longueur est de quinze à seize pouces (406 à 433 millim.).

Esp. 4. Le HARLE étoilé, *Mergus minutus*, le dessus de la tête d'un rouge bai; le dessus du corps ou le manteau d'un brun noirâtre; tout le devant du corps blanc; l'aile mi-partie de blanc et de noir; la queue étagée, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Le Harle étoilé. *Buffon*, tome 8, page 278.

On le trouve en Europe. Il porte en Suisse le nom de *Canard des glaces*, parce qu'il ne paraît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer. Il est de la grosseur de la *Sarcelle;* sa longueur est de seize pouces (433 millimètres).

Obs. Ce *Harle* est appelé *étoilé*, à cause d'une tache blanche figurée en étoile, et située au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux.

GENRE 69.

PINGOUIN, *ALCA*. *Bec* court, fort, gros, sans dentelures, aplati sur les côtés, plus long qu'épais dans les *Pingouins*, aussi épais que long dans les *Macareux*, marqué le plus souvent par des sillons ou cannelures transverses : *Mandibule* inférieure bossuée vers la base.

Narines linéaires, petites, situées à côté de l'ouverture du bec.

Queue composée de douze ou seize pennes dans les *Pingouins ;* de seize pennes dans les *Macareux*.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position verticale ou perpendiculaire.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.

* I. *Bec aussi épais que long.*

Les MACAREUX.

Espèce 1. Le PINGOUIN Macareux, *Alca Arctica*, le bec rouge à la pointe, comprimé et

cannelé transversalement par trois ou quatre petits sillons; la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les joues, les côtés de la tête, le dessous de la gorge, cendrés; le dessous du corps blanc; les pieds orangés.

Le Macareux. *Buffon*, tome 9, p. 358, pl. 26. Pl. enlum. n.° 275.

Cet Oiseau habite les îles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie. On le trouve au Groënland, ainsi qu'au Kamtschatka, à la Caroline, aux Arcades et autres îles voisines de l'Ecosse; on le retrouve aussi sur nos côtes, à Belle-Ile, dans le golfe de Gascogne. Il est plus petit que le *Guillemot;* il a un pied (325 mill.) de longueur. Il se nourrit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, de divers petits poissons et de coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers, et qui lui sert d'abri dans le danger. Cet Oiseau ne fait point de nid. La femelle pond sur la terre nue et dans des trous qu'elle sait creuser et agrandir, un œuf très-gros, fort pointu par le bout, et de couleur grise-roussâtre. Sa chair est d'un goût rance. Les habitans des îles Kuriles, et des autres situées entre celles-là et l'Amérique, se font des ornemens de son bec; les insulaires de Donasaschka, dans la mer du Sud, se vêtissent de sa peau.

Esp.

* II. *Bec plus long qu'épais.*

Les PINGOUINS.

Esp. 2. Le PINGOUIN Torda, *Alca Torda*, le bec noir, tranchant par les bords, très-aplati par les côtés qui sont cannelés de trois sillons, dont celui du milieu est blanc; la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs; le dessous du corps entièrement blanc; un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile; les pieds, les membranes et les ongles noirs.

Le Pingouin. *Buffon*, tome 9, p. 390, pl. 27, le mâle; et 28, la femelle. Pl. enlum. n.os 1003, le mâle; et 1004, la femelle.

On le trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il est un peu moins gros que le *Canard domestique;* sa longueur est de quatorze pouces trois lignes (385 millim.). Il vient nicher aux îles de Féroé, le long de la côte occidentale d'Angleterre, et jusqu'à l'île de Wight, où il grossit la foule de ces oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les anglais ont appelés les *Aiguilles*. On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très-gros en proportion de sa taille, d'un brun blanchâtre. On ignore encore dans quel asile les *Pingouins*, et particulièrement celui-ci, passent l'hiver.

Esp. 3. Le PINGOUIN sans ailes, *Alca im-*

pennis, le bec noirâtre, aplati sur les côtés et creusé d'entaillures, avec huit sillons sur la partie supérieure, et onze sur l'inférieure; la tête, le cou, le dos et le dessus de la queue, d'un beau noir; une grande tache blanche ovale entre le bec et l'œil; les ailes très-courtes et inutiles pour le vol; les pieds, les membranes et les ongles noirs.

Le grand Pingouin. *Buffon*, tome 9, p. 393, pl. 29. Pl. enlum. n.° 367.

Cet Oiseau, dont l'espèce paraît peu nombreuse, ne se montre que rarement sur les côtes de Norwége. Il ne vient pas tous les ans visiter les îles de Féroé, et ne descend guère plus au Sud dans nos mers d'Europe; du reste, on ignore dans quelle plage il se retire pour nicher. Ce *Pingouin*, qui ne marche guère plus qu'il ne vole, demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée. Il est presque aussi gros qu'une *Oie;* sa longueur est environ de deux pieds (650 millim.)

Esp. 4. Le PINGOUIN Pie, *Alca Pica*, le bec comprimé, marqué d'un seul sillon; tout le dessus du corps noir, le dessous blanc; les ailes et la queue noires; les pieds, les membranes et les ongles noirâtres.

Le petit Pingouin ou le Plongeon de mer de Belon. *Buffon*, tome 9, page 396.

Il habite les mers de l'Europe septentrionale,

et selon *Belon*, sur la mer de Crète. Il a quinze pouces (406 millim.) de longueur. Il se nourrit de chevrettes, d'insectes et de vers marins. Il vole en troupes, cherche sa nourriture sur la côte pendant le jour, mais se tient à la mer pendant la nuit. Les Groënlandais se nourrissent de sa chair et se revêtent de sa peau.

GENRE *.

MANCHOT, *APTENODYTA*. *Bec* droit, lisse, légèrement comprimé, comme en couteau : *Mandibule* supérieure plus longue, sillonnée de cannelures obliques : *Mandibule* inférieure tronquée à la pointe.

Narines linéaires, placées à peu près sur le milieu du bec.

Langue couverte de pointes recourbées en arrière.

Ailes en forme de nageoires, dénuées de grandes pennes.

Queue composée de vingt-deux pennes, roides, larges, et à peine barbues.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, cachées dans l'abdomen, et plus courtes que le corps qui est dans une position verticale ou perpendiculaire.

Pieds palmés, à quatre Doigts ; trois an-

térieurs engagés dans une membrane entière ; un postérieur dégagé.

Obs. On a donné indistinctement le nom de *Pingouin*, *Pinguin*, à deux Familles d'Oiseaux, dont l'une (les *Manchots*) habite les mers du Sud, l'autre (les *Pingouins*) ne se trouve que dans les mers du Nord. Ils ont les uns et les autres les mêmes habitudes, mais ils diffèrent par quelques caractères physiques. Les *Manchots* ont quatre doigts, et les *Pingouins* trois doigts sans vestige de doigt postérieur. Les premiers ont les moignons des ailes étendus en nageoires par une membrane, et couverts de plumules placées si près les unes des autres, qu'elles ressemblent à des écailles ; les seconds ont des ailes très-petites, couvertes de véritables plumes, mais si courtes, qu'elles ne peuvent servir pour le vol. Le bec des *Pingouins* est aplati, sillonné de cannelures par les côtés, et relevé en lame verticale ; celui des *Manchots* au contraire est cylindrique, effilé et pointu. Enfin le corps des *Pingouins* est revêtu de véritables plumes courtes à la vérité, mais qui offrent l'apparence de la plume, au lieu que celui des *Manchots* est revêtu d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisans, et qui forment comme une côte de maille, impénétrable à l'eau. C'est donc aux *Manchots* qu'on peut spécialement donner le nom d'*Oiseaux sans ailes ;* et même en s'en tenant au premier coup d'œil, on pourrait aussi les appeler *Oiseaux sans plumes.*

Les *Pingouins* et les *Manchots* habitent les mers glaciales ; ils sont privés de la faculté de voler ; les *Pingouins* peuvent tout au plus voleter. Les uns et

les autres ont une grande analogie dans leur démarche et leur naturel. D'après la position de leurs jambes placées tout-à-fait à l'arrière du ventre, près de l'anus, ils se tiennent droits dans une situation perpendiculaire, de même que les *Macareux*. Les *Manchots* se tiennent assis sur leur croupion, et se terrent dans des tanières comme certains quadrupèdes. Le genre des *Manchots* ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 70.

PÉTREL, *PROCELLARIA*. *Bec* sans dentelures, légèrement aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure recourbée en croc ; la pointe de l'inférieure creusée en gouttière, et comme tronquée en manière de cuiller (dans les *Pétrels*) : la pointe de chaque Mandibule aiguë, recourbée en crochet (dans les *Pétrels-puffins*).

Narines situées sur la base du bec, composées de deux petits tuyaux, qui, par leur forme, présentent un cylindre tronqué (dans les *Pétrels*), distinctes dans les *Pétrels-puffins*.

Queue composée de douze à quatorze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le

corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière : les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure : le postérieur n'est qu'un petit ergot ou éperon, sortant immédiatement du talon, sans articulation ni phalange.

Obs. Les espèces de ce Genre sont divisées en deux Tribus ; savoir : les PÉTRELS proprement dits, et les PÉTRELS-PUFFINS. Tous ces oiseaux ont le même instinct, les mêmes habitudes, n'habitent la terre que la nuit et dans le temps des couvées, s'enfoncent dans des trous de rochers, se cachent sous terre, y placent leur nid, et font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendrait le plus souvent pour le croassement d'une grenouille. Ils nourrissent et engraissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi-digérée, et déjà réduite en huile, des poissons qui paraissent être leur unique nourriture. Si on les attaque dans leur retraite, ou si on veut leur enlever leurs petits, la peur ou l'espoir de se défendre, leur fait lancer aux yeux des chasseurs, l'huile dont leur estomac est rempli ; et comme leurs nids sont placés sur des rochers très-élevés et très-escarpés, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs qui, aveuglés par cette huile, se sont laissé tomber dans les précipices ou dans la mer.

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers, les *Pétrels* et les *Puffins* sont les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter, et même à s'égarer sur le

vaste océan : mouvement des flots, agitation des vents, orages, tempêtes, rien ne peut arrêter leur audace et leur confiance. Les navigateurs les ont rencontrés soit du côté des pôles, soit dans les autres zones ; par-tout ils les ont vus se jouer avec sécurité sur la mer, et braver ses fureurs.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les *Pétrels* ajoutent à l'aisance, à la légèreté du vol, la singulière faculté de marcher sur l'eau et même d'y courir, en frappant de leurs pieds avec une extrême vîtesse la surface des ondes. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom de *Pétrel*, formé de *peter* ou *peterril* que les matelots anglais ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur la mer, comme l'apôtre Saint Pierre y marchait.

GENRE 71.

ALBATROS, *DIOMEDEA*. *Bec* droit, comprimé sur les côtés : l'extrémité de la *Mandibule* supérieure recourbée en croc, celle de l'inférieure creusée en gouttière, et comme tronquée.

Narines ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur.

Langue petite, occupant la moitié de la longueur du bec.

Queue composée de . . . . pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à trois Doigts antérieurs engagés dans une membrane entière, sans Doigt postérieur.

OBS. L'*Albatros* est le plus gros des Oiseaux d'eau, sans en excepter le *Cygne*. Sa très-forte corpulence lui a fait donner, par les navigateurs, le nom de *Mouton du cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Il a près de trois pieds (974 m.) de longueur, et au moins dix pieds (3 mèt. 248 mill.) de vol ou d'envergure.

GENRE 72.

PÉLICAN, *PELELANUS*. *Bec* long, droit, aplati, horizontal dans les *Pélicans*, presque cylindrique dans les *Cormorans*, conique dans les *Fous*, crochu ou recourbé vers le bout, terminé par un onglet.

Narines placées dans un sillon situé sur les côtés du bec, peu apparentes ou presque invisibles dans le plus grand nombre des espèces classées dans ce genre.

Face nue ou dénuée de plumes, et seulement couverte d'une peau nue dans la plupart des espèces.

Poche membraneuse sous la gorge.

Queue composée de dix, douze, quatorze ou vingt pennes selon les espèces.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts engagés dans une membrane entière.

* I. *Bec sans dentelures.*

Espèce 1. Le PÉLICAN Onocrotale, *Pelecanus Onocrotalus*, le corps blanc; une poche membraneuse en forme de sac sous la gorge; les grandes pennes des ailes noires; les pieds de couleur plombée.

Le Pélican. *Buffon*, tome 8, p. 282, pl. 25. Pl. enlum. n.° 87.

Cet Oiseau, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare. On le trouve dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube, assez fréquemment sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, dans le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson, et dans le Sud jusqu'aux terres Australes. En général le *Pélican* paraît appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On le trouve également en Italie, dans l'Asie mineure, dans la Grèce et

dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée, et en plus grand nombre dans les contrées méridionales du nouveau continent. Cet Oiseau, aussi vorace que grand dévastateur, engloutit dans une seule pêche autant de poissons qu'il en faudrait pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept à huit livres. En captivité, il mange les rats et d'autres petits animaux. La poche membraneuse qui pend au-dessous de la mandibule inférieure, peut contenir plus de vingt pintes de liquide (18 lit. 626 millilit.) Cet Oiseau place son nid au bord des eaux; il le pose à plate terre, et le garnit intérieurement d'herbes molles. La femelle pond cinq œufs de couleur blanchâtre, et semblables aux œufs de *Cygne*. Cet Oiseau paraît susceptible de quelque éducation; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme. Le *Pélican* égale le *Cygne* en grosseur, mais ses ailes ont beaucoup plus d'envergure. Il a cinq pieds deux pouces neuf lignes (1 mèt. 698 mill.) de longueur, et onze pieds (3 mèt. 573 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le PÉLICAN Cormoran, *Pelecanus Carbo*, tout le plumage d'un noir lustré de vert; le dessus de la tête orné de brins blancs pareils à des soies, formant une espèce de huppe; une peau nue sous le bec; la gorge blanche; la queue étagée, composée de quatorze pennes roides, arrondies; les pieds, les membranes et les ongles d'un beau noir.

Le Cormoran. *Buffon*, tome 8, p. 310, pl. 26. Pl. enlum. n.° 927.

On le trouve sur toutes les mers, dans les parages les plus éloignés, aux Philippines, à la nouvelle Hollande, et jusqu'à la nouvelle Zélande, au Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance; et ce qu'il y a de singulier dans sa nature, c'est qu'il supporte également les chaleurs de ce dernier climat et les frimats de la Sibérie. Le *Cormoran* est d'une telle adresse à pêcher et d'une si grande voracité, que quand il se jette sur un étang il y fait plus de dégâts qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs; heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer. Il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Il niche sur les arbres élevés; la femelle pond trois œufs, de la grosseur de ceux de l'*Oie*. Dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit le talent du *Cormoran* pour la pêche, et en faire pour ainsi dire un pêcheur domestique, en lui bouchant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il tient dans son bec. La longueur totale de cet Oiseau est de plus de deux pieds et demi (812 millimètres).

Esp. 3. Le PÉLICAN petit Cormoran, *Pelecanus Graculus*, le corps noirâtre en dessus, brun

en dessous; la queue composée de douze pennes arrondies.

Le petit Cormoran ou le Nigaud. *Buffon*, t. 8, page 319.

Cette espèce, aussi répandue que la première, se trouve sur-tout dans les îles et les extrémités des continens austraux. On en voit en assez grand nombre sur les côtes d'Angleterre, d'Irlande, de Suède, de Norwége, d'Islande, de Hollande. Ce petit *Cormoran* a les mêmes habitudes naturelles que le grand, auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs. Comme lui, le *Nigaud* niche sur les arbres; ses œufs sont longs et de couleur blanche. Il nage le corps plongé et la tête seule hors de l'eau; il évite le coup de fusil, en enfonçant la tête à l'instant qu'il voit le feu. La longueur totale de cet Oiseau est de deux pieds trois pouces (731 millimètres).

Esp. 4. Le PÉLICAN huppé, *Pelecanus cristatus*, le corps d'un vert luisant en dessus; le bec et les pieds d'une couleur obscure; le sommet de la tête orné d'une huppe.

On le trouve en Angleterre, en Norwége, en Islande, au Groënland. Il est un peu plus petit que le précédent.

* II. *Bec dentelé, légèrement recourbé à la pointe.*

Ongle du Doigt du milieu dentelé intérieurement.

Les FOUS.

Esp. 5. Le PÉLICAN Fou commun, *Pelecanus Sula*, le ventre blanc; tout le reste du plumage d'un cendré brun; la peau nue qui entoure les yeux, jaune, ainsi que la base du bec dont la pointe est brune; les pieds d'un jaune pâle.

Le Fou commun. *Buffon*, tome 8, page 368, pl. 29.

On le trouve aux Antilles, à la Caroline, à la nouvelle Espagne, sur les côtes du Brésil, aux îles Bahama, où l'on assure qu'il pond tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul, sur la roche toute nue. Sa chair est noire et sent le marécage. Cet Oiseau est d'une taille moyenne, entre celle du *Canard* et de l'*Oie;* sa longueur est de deux pieds cinq pouces (785 millimètres).

Esp. 6. Le PÉLICAN Fou blanc, *Pelecanus piscator*, le plumage blanc; les pennes des ailes et une partie de leurs couvertures, brunes; la peau nue qui entoure les yeux de couleur rouge, de même que le bec et les pieds; les pennes de la queue qui est étagée, taillées en forme de coin.

Le Fou blanc. *Buffon*, tome 8, page 371.

On le trouve aux mêmes lieux que le *Fou commun*. Il est de la grosseur du *Canard sauvage ;* il a deux pieds sept pouces (839 mill.) de longueur.

Esp. 7. Le PÉLICAN Fou de Bassan, *Pelecanus Bassanus*, le plumage blanc; les grandes pennes des ailes brunes ou noirâtres; la peau nue qui entoure les yeux d'un beau bleu, ainsi que le bec; les pennes de la queue qui est étagée, taillées en forme de coin; les pieds bruns.

Le Fou de Bassan. *Buffon*, tome 8, page 376. Pl. enlum. 278.

On le trouve à l'île de Bassan, aux îles de Féroé, à l'île d'Alise, et dans les autres îles Hébrides; il se montre encore en Islande, en Norwége, à la Caroline, à Terre-Neuve, il s'avance même jusqu'au Groënland. Il se nourrit de poissons, principalement de harengs, dont sa chair retient le goût. Il niche à l'île de Bassan, dans des trous de rochers, où il ne pond qu'un œuf. Il quitte le nord en automne, et passe l'hiver dans le midi. Cet Oiseau est de la grosseur de l'*Oie ;* sa longueur est de deux pieds onze pouces (947 mill.), et son envergure de cinq pieds trois pouces (1 mètre 705 millimètres).

GENRE 73.

ANHINGA, *PLOTUS*. *Bec* droit, effilé,

pointu, barbelé à la pointe par de petites dentelures rebroussées en arrière.

Les ouvertures des *Narines* en fente, placées à la base du bec.

Face et *Menton* nus ou dégarnis de plumes.

Queue composée de douze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique.

Pieds palmés à quatre Doigts engagés dans une membrane entière.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé sur le côté interne.

OBS. Le genre des *Anhingas* ne présente aucune espèce européenne. Ces oiseaux ont la tête petite, effilée, le cou grêle, excessivement alongé : au premier aspect, ils présentent l'apparence d'un serpent enté sur le corps d'un oiseau. On les trouve dans les pays les plus chauds et les plus abondamment arrosés des deux continens. Ils fréquentent les eaux douces, et se nourrissent spécialement de poissons qu'ils pêchent avec la plus grande dextérité, en étendant brusquement le cou, et lançant comme un dard leur bec aigu; ils le retirent ensuite pour les dévorer avec leurs doigts et leurs ongles. Quoique palmipèdes, ils se perchent sur les arbres, et ils y établissent leur nid. Leur peau est très-épaisse; leur chair, ordinairement très-grasse, a un goût huileux désagréable.

GENRE 74.

PAILLE-EN-QUEUE, *PHAËTON.*

Bec en couteau, droit, pointu, légèrement dentelé par les bords : *Gorge* béante à la racine du bec.

Narines closes, alongées.

Queue composée de douze à quatorze pennes ; les deux pennes intermédiaires fort étroites, beaucoup plus longues que les latérales.

Jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés à quatre Doigts engagés dans une membrane entière ; le doigt postérieur tourné en dedans.

Obs. Quoique l'apparition des *Pailles-en-Queue* soit regardée par les marins comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent au large à plusieurs centaines de lieues. Indépendamment d'un vol puissant et très-rapide, ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau, et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement

entièrement palmés. Ils se tiennent rarement à terre, et se posent sur la cime des rochers et sur les arbres les plus élevés. Les poissons volans sont leur principale nourriture, et c'est en rasant la surface de la mer qu'ils leur font la chasse. Parmi ces oiseaux, les uns placent leur nid dans les creux d'arbres, les autres recherchent les rochers les plus escarpés pour y faire leur ponte, et tous habitent de préférence les îles peu fréquentées et isolées au milieu des mers qui baignent les deux continens.

GENRE 75.

GRÈBE, *COLYMBUS*. *Bec* sans dentelures, effilé, droit, pointu.

Narines très-étroites, situées à la base du bec.

Queue très-courte ou nulle.

Jambes placées tout-à-fait à l'arrière près de l'anus, et cachées dans l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position perpendiculaire ou verticale.

Pieds très-aplatis par les côtés, palmés, à trois Doigts, dans les *Guillemots;* à quatre Doigts, dans les *Plongeons;* lobés, c'est-à-dire, garnis sur leurs parties latérales d'une membrane simple, dans les *Grèbes*.

Ongles courts, aplatis.

* I. *Pieds à trois Doigts antérieurs, engagés dans une membrane entière, sans doigt postérieur.*

Queue très-courte, composée de 12 à 14 pennes.

Les GUILLEMOTS.

Espèce 1. Le GRÈBE Guillemot, *Colymbus Troile*, tout le devant du corps d'un blanc de neige; la tête, le cou, le dos et les ailes d'un cendré brun ou noir enfumé; les plumes secondaires des ailes blanches à la pointe; le bec, les pieds, les doigts et les membranes noirs.

Le Guillemot. *Buffon*, tome 9, p. 350, pl. 25. Pl. enlum. n.° 903, fig. 1.

On le trouve sur les côtes de l'Ecosse, de la Norwége, de l'Islande et des îles Féroé; il descend pendant l'hiver sur les côtes d'Angleterre. Il niche sur les rebords saillans des rochers; chaque couvée n'est que d'un œuf, gros comme celui d'une *Oie*, verdâtre et varié de taches irrégulières noirâtres. Il est fort pointu par un bout, et très-gros pour la grandeur de l'oiseau qui est à peu près celle du *Canard*, et dont la longueur est de dix-sept pouces (460 mill.)

Esp. 2. Le GRÈBE petit Guillemot, *Colymbus Grylle*, la tête, le dessus du corps, la gorge et le cou noirâtres, de même que les petites couvertures supérieures des ailes et de la queue; le reste du devant du corps, les grandes couver-

tures des ailes, blancs, les pennes d'un brun noirâtre; le bec noir; les pieds et les doigts d'un rouge sombre; les membranes noirâtres.

Le petit Guillemot, improprement nommé Colombe de Groënland. *Buffon*, tome 9, p. 354. Pl. enlum. n.° 917, la femelle.

Gmelin cite cette espèce de *Buffon*, sous le nom d'*Alca Alce*, et de *Colymbus Grylle*, ce qui fait un double emploi de synonymie.

On trouve ce *Guillemot* au Groënland, sur les côtes du pays de Galles et d'Ecosse, ainsi qu'en Suède et au Spitzberg. Il établit son nid dans des crevasses de rochers peu élevés. La ponte est de deux œufs, aussi gros que ceux de poule, blanchâtres et marbrés d'un grand nombre de taches noires et grises. Cet Oiseau est de la grosseur d'un *Pigeon*; sa longueur est de neuf pouces (244 millimètres).

* II. *Pieds à quatre Doigts, les trois antérieurs engagés dans une membrane entière.*

Queue très-courte, composée de vingt pennes.

Les PLONGEONS.

Esp. 3. Le GRÈBE grand Plongeon, *Colymbus Immer*, la gorge, la poitrine et le dessous du corps d'un blanc pur; le dos, le dessus du corps ondés de gris-blanc sur gris-brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus

de la tête et du cou qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs; le bec d'un cendré brun; les pieds, les doigts, les membranes et les ongles noirâtres.

Le grand Plongeon. *Buffon*, tome 8, p. 251. Pl. enlum. n.° 914.

On le trouve sur les lacs de Suisse, et sur celui de Constance. Il est presque de la grandeur et de la taille de l'*Oie*. Il a deux pieds sept pouces (839 millim.) de longueur. Cet Oiseau, comme tous les *Plongeons* et les *Grèbes*, parcourt librement et en tout sens les espaces dans l'eau; il y trouve sa subsistance, un abri, un asile. Il établit son nid au milieu des roseaux et des laiches, et le place sur l'eau.

Esp. 4. Le GRÈBE petit Plongeon, *Colymbus stellatus*, tout le devant du corps blanc; le dos, le dessus du cou et de la tête d'un cendré noirâtre, tout parsemé de petites gouttes blanches.

Le petit Plongeon. *Buffon*, t. 8, p. 254, pl. 21. Pl. enlum. n.° 992, sous la dénomination de *Plongeon*.

On le trouve sur les étangs de France; sur la Tamise, en Angleterre. Il se nourrit principalement de sardines, et pond dans l'herbe, sur le bord des lacs, deux œufs ovales de la grosseur de ceux de l'*Oie*. Ses habitudes sont les mêmes que celles du *grand Plongeon*, mais ses dimensions sont bien moindres. Il a tout au plus un

pied neuf pouces (568 millim.) de longueur, et deux pieds et demi (812 millim.) d'envergure.

Esp. 5. Le GRÈBE Imbrim, *Colymbus glacialis*, la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs, avec des reflets violets sur la tête, et verts sur le cou; tout le dessous du corps d'un beau blanc; le cou entouré d'un collier formé par de petites raies longitudinales alternativement noires et blanches; le manteau tout parsemé de mouchetures blanches; le bec noir, d'un blanc pâle à la pointe; les pieds noirâtres.

L'Imbrim ou grand Plongeon de la mer du Nord. *Buffon*, t. 8, p. 258, pl. 22. Pl. enlum. n.° 952.

Cet Oiseau est répandu dans le nord des deux continens. Dans l'ancien, il s'avance quelquefois jusque sur les côtes d'Angleterre, dans les hivers rigoureux; mais en tout autre temps sa retraite ordinaire est aux Arcades, aux îles Féroé, sur les côtes d'Islande, et vers le Groënland. Dans le nouveau, il passe la mauvaise saison dans les États-Unis. C'est la plus grande espèce de ce genre. Il est de la grosseur d'une *Oie;* sa longueur est de trois pieds (974 millim.), et son vol de quatre pieds (1 mètre 299 millim.) Il vole rarement, mais son vol est élevé; il habite également la mer et les eaux douces, plonge avec facilité, et pêche avec beaucoup d'adresse. Il construit son nid de mousses et d'herbes, sur les

bords solitaires des grands lacs; la ponte est de deux œufs fort gros et d'un brun clair. Les naturels se font avec sa peau une sorte de vêtement.

Esp. 6. Le GRÈBE Plongeon Lumme, *Colymbus arcticus*, le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; le dessous du corps blanc; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête dont le dessus est couvert de plumes grises; le haut du cou garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir, changeant en violet et en vert; les pennes des ailes noires, ainsi que la queue et les pieds.

Le Lumme ou petit Plongeon de la mer du Nord. *Buffon*, tome 8, page 261. Pl. enlumin. n.° 308, la femelle, sous la dénomination de *Plongeon à gorge rouge de Sibérie.*

On le trouve sur les côtes de la Baltique, dans les lacs de la Suède, sur les côtes de Norwége, d'Islande et du Groënland. Il les fréquente pendant tout l'été, et y fait ses petits qu'il élève avec des soins et une sollicitude singulière. La ponte n'est que de deux œufs. Cet Oiseau est de la taille du *Canard commun;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.) Les Lapons se font des bonnets d'hiver de sa peau. *Lumme* ou *Loom* en Lapon, veut dire boiteux, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau.

* III. *Pieds à quatre Doigts : les trois antérieurs garnis sur leurs parties latérales d'une large membrane simple.*

Tarses très-aplatis par les côtés, garnis dans leur partie postérieure d'écailles qui forment une double dentelure semblable à celle d'une scie.

Queue nulle.

* 1. *Grandes espèces : les* GRÈBES.

Esp. 7. Le GRÈBE commun, *Colymbus urinator*, tout le dessus du corps d'un brun sombre lustré; tout le devant d'un très-beau blanc argenté; une espace entre le bec et l'œil dénué de plumes, de couleur rouge; le bec brun en dessus, rougeâtre sur les côtés et en dessous; les pieds, les doigts, les membranes rougeâtres; les ongles bruns, larges et plats.

Le Grèbe. *Buffon*, tome 8, p. 227. Pl. enlum. n.° 941.

Cette espèce se trouve sur les lacs de Suisse, et particulièrement sur celui de Genève, sur celui de Nantua, sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine. Ce *Grèbe* est le plus connu. Il est un peu plus gros que la *Foulque;* sa longueur est d'un pied neuf à dix pouces (568 à 595 mill.) Il construit son nid sur les grands étangs, avec des roseaux et des joncs entrelacés ; ce nid est à demi plongé, et comme flottant sur l'eau qui

cependant ne peut l'emporter, car il est affermi et arrêté contre les roseaux. La ponte est ordinairement de deux, et rarement de plus de trois œufs.

Esp. 8. Le GRÈBE obscur, *Colymbus obscurus*, le sommet de la tête d'un noir verdâtre; une petite tache blanche entre la mandibule supérieure et l'œil; l'espace nu entre celui-ci et le bec, d'un rouge foncé; le dessus du corps d'un brun noirâtre; les côtés de la tête et le dessous du corps d'un beau blanc, avec quelques taches noirâtres sur le bas-ventre; les pieds et les membranes d'un vert obscur; les ongles bruns.

Cette espèce habite nos mers, et se retrouve dans le nord de l'Amérique. On la voit pendant l'hiver dans les environs de New-Yorck. Elle est plus petite que le *Grèbe commun;* elle a un pied (325 millim.) de longueur.

Esp. 9. Le GRÈBE huppé, *Colymbus auritus*, le sommet de la tête orné de longues plumes qui se séparent en deux touffes et forment une petite huppe sur chaque côté de l'occiput; le devant du cou marqué de taches d'un brun marron; le dessus du corps d'un brun noirâtre; le dessous d'un blanc argenté; les pieds d'un brun olivâtre; le bec et les ongles noirâtres.

Le Grèbe huppé. *Buffon*, tome 8, page 233.

Cette espèce se trouve également en mer et

sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan; elle se retrouve en Sibérie et dans l'Amérique septentrionale. Cet Oiseau se nourrit de poissons, et il détruit beaucoup de jeunes merlans et de frai d'esturgeons.

Esp. 10. Le GRÈBE cornu, *Colymbus cristatus*, le sommet de la tête garni de plumes qui s'alongent un peu en arrière, et qui forment une espèce de huppe comme divisée en deux cornes; une sorte de crinière coupée en rond autour du cou, formée par des plumes alongées, rousses à la racine, noires à la pointe; le dessus du corps d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc sur les ailes; tout le devant du corps d'un beau blanc argenté; les flancs roux.

Le Grèbe cornu. *Buffon*, t. 8, p. 235, pl. 19. Pl. enlum. n.° 400. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. III.

Cette espèce est fort répandue; on la trouve en France, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, et même en Amérique. Elle se nourrit de petits poissons, quelquefois de végétaux; elle fait son nid dans les roseaux, le pose de manière qu'il flotte sur l'eau, et le construit avec diverses plantes, le ményanthe, le nénuphar, l'hottone, etc. La femelle y dépose quatre œufs blancs, de la grosseur de ceux de pigeon. Cet Oiseau est un peu plus grand que le *Grèbe commun*. Sa longueur totale est de dix-huit pouces

(487 millim.), et son vol de deux pieds deux pouces neuf lignes (724 millimètres).

Esp. 11. Le petit GRÈBE cornu, *Colymbus cornutus*, la tête ornée de deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, forment deux espèces de cornes d'un roux orangé; le devant du cou et les flancs de cette même couleur; le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière, d'un brun teint de verdâtre de même que le dessus de la tête; le manteau brun, le plastron d'un blanc argenté.

Le petit Grèbe cornu. *Buffon*, tome 8, p. 237. Pl. enlum. n.° 404, fig. 2, sous le nom de *Grèbe de l'Esclavonie.*

Cette espèce est connue dans la plupart des contrées de l'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la baie d'Hudson. Elle place son nid à flot sur l'eau, dans les anses. La ponte est de quatre ou cinq œufs. Ce *Grèbe* a un pied (325 millim.) de longueur, et un pied huit pouces (541 mill.) de vol ou d'envergure.

Esp. 12. Le GRÈBE à joues grises, *Colymbus rubricollis*, le devant du cou roux; le manteau d'un brun noir de même que les ailes dont les pennes secondaires sont blanches; la gorge marquée de quelques stries brunes; les flancs ferru-

gineux; le ventre blanc; le bec noir; l'iris fauve; les pieds noirâtres.

Le Grèbe à joues grises ou le Jougris. *Buffon*, t. 8, p. 241. Pl. enlum. n.° 931.

On trouve cette espèce dans plusieurs contrées de l'Europe.

* 2. *Petites espèces : les* CASTAGNEUX.

Esp. 13. Le GRÈBE Castagneux, *Colymbus minor*, le dessus de la tête et du corps d'un brun châtain ou couleur de marron; la poitrine et le ventre d'un blanc argenté; deux petits pinceaux de duvet placés au-dessus du croupion, tiennent lieu de queue; le bec brun en dessus, rougeâtre en dessous; les pieds verdâtres.

Le Castagneux. *Buffon*, tome 8, p. 244, pl. 20. Pl. enlum. n.° 905.

On le trouve sur les eaux douces en Europe, et dans l'Amérique septentrionale; il habite également les mers. Il se nourrit d'insectes, de plantes aquatiques, de petites écrevisses et de menus poissons, de chevrettes, d'éperlans. Il établit son nid sur l'eau, et le construit avec des graminées et des tiges de plantes. La ponte est de cinq à six œufs. Ce *Grèbe* est un des plus petits oiseaux navigateurs, et beaucoup moins grand que les autres. Sa longueur est de neuf pouces (244 millim.) Le brun châtain ou marron sur le dos a fait donner à cet oiseau le nom de *Castagneux*.

GENRE 76.

MOUETTE, *LARUS*. *Bec* sans dentelures, fort, droit, tranchant, alongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et recourbée en croc : *Mandibule* inférieure bossuée, ou présentant un angle saillant près de la pointe.

Narines très-étroites, oblongues, élargies antérieurement, situées sur le milieu du bec.

Langue pointue.

Queue composée de douze pennes.

Jambes placées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps dont la position est horizontale ou oblique, dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds palmés à quatre Doigts ; les trois antérieurs engagés dans une membrane entière, ou par une palme pleine ; le postérieur dégagé, mais très-petit.

* I. *Grandes espèces : les* GOÉLANDS.

Espèce 1. La MOUETTE Goéland à manteau noir, *Larus marinus*, tout le corps blanc ; le dos couvert d'un grand manteau noir ou noirâtre ardoisé ; le bec jaunâtre, avec une tache

rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure ; la paupière d'un jaune aurore ; les pieds et leurs membranes d'une couleur de chair blanchâtre.

Le Goéland à manteau noir. *Buffon*, tome 8, p. 405, pl. 31. Pl. enlum. n.° 990, sous la dénomination de *Noir-Manteau*.

On le trouve au Groënland, au Cap de Bonne-Espérance, à la nouvelle Hollande, dans l'Amérique. Il est de la taille de l'*Oie*. Il a deux pieds et demi (812 millim.) de longueur. Il se nourrit de poissons. La femelle pond sur les rochers les plus élevés, trois œufs obtus aux deux bouts, de couleur olivâtre foncé, noirs vers le gros bout, et marqués de quelques taches obscures. La chair des jeunes est bonne à manger. Les Groënlandais et les Esquimaux emploient la peau de cet oiseau pour se faire des vêtemens.

Esp. 2. La MOUETTE Goéland à manteau gris, *Larus glaucus*, le corps blanc ; le dos couvert d'un manteau gris cendré ; les échancrures des grandes pennes des ailes noires ; le bec presque noirâtre dans les jeunes, d'un jaune pâle dans les adultes, et d'un beau jaune orangé dans les vieux ; une tache rouge au renflement de la mandibule inférieure ; l'iris jaune ; les pieds de couleur de chair livide.

Le Goéland à manteau gris. *Buffon*, tome 8, p. 406, pl. 32. Pl. enlum. n.° 253, sous le nom de *Goéland cendré*.

Il habite les mers d'Europe ; il fréquente en automne et pendant une partie de l'hiver, nos côtes septentrionales. Il est plus grand que le *Bourgmestre*, et il a près de vingt pouces (541 millim.) de longueur. Il se nourrit de poissons, de cadavres de baleines, de la fiente des morses. Il fait son nid sur les lieux élevés.

Esp. 3. La MOUETTE Goéland brun, *Larus Catarractes*, tout le corps d'un brun sombre uniforme, à l'exception du ventre qui est rayé transversalement de brun sur fond gris ; les grandes pennes des ailes noires ; toutes les pennes de la queue d'une longueur à peu près égale ; le bec et les pieds noirs ; l'iris de couleur noisette.

Le Goéland brun. *Buffon*, tome 8, page 408.

On le trouve sur les plus vastes mers, et l'espèce en paraît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles ; elle est commune aux îles de Féroé et vers les côtes de l'Ecosse ; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral. Ce *Goéland* a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage, et tel est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des *Goélands*. Il poursuit avec acharnement tous les oiseaux aquatiques, pour leur faire rendre ou rejeter le poisson qu'ils ont pris. Il fond avec tant de rapidité sur les poissons que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la

tête. Il a un pied huit pouces (541 millim.) de longueur, et trois pieds dix pouces six lignes (1 mètre 258 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 4. La MOUETTE Goéland varié, *Larus nævius*, le corps blanc, haché et moucheté de gris brun; les grandes pennes de l'aile noirâtres au sommet; le bec noir; l'iris gris; les pieds blanchâtres dans les uns, couleur de chair dans d'autres.

Le Goéland varié ou le Grisard. *Buffon*, t. 8, p. 413, pl. 23. Pl. enlum. n.° 266.

On le trouve plus communément sur l'Océan que sur la Méditerranée. On le rencontre en approchant du Groënland; il suit constamment les vaisseaux qui vont à la pêche de la baleine, jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte, et que son cadavre surnage, ces oiseaux se jettent dessus par milliers, et en enlèvent de tous côtés des lambeaux. Ce *Goéland* est de la plus grande espèce; il a vingt-un pouces (568 mill.) de longueur, et cinq pieds (1 mètre 624 millim.) de vol ou d'envergure.

Esp. 5. La MOUETTE Goéland à manteau gris-brun, *Larus fuscus*, le corps blanc; le dos couvert d'un manteau gris-brun; les pennes des ailes terminées les unes de blanc, les autres de noir; la paupière bordée de rouge ou de jaune; le bec de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vif.

Le Goéland à manteau gris-brun ou le Bourgmestre. *Buffon*, tome 8, page 418.

On le trouve en Europe, et au nord de l'Amérique et de l'Asie. L'hiver il voyage vers le Midi, et on le rencontre alors sur la mer Noire, la mer Caspienne, à la Jamaïque, et dans les îles voisines des côtes de la Caroline méridionale. Il se nourrit de poissons, et suit de préférence les troupes de harengs dont il annonce le passage aux pêcheurs. La femelle pond trois œufs blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Ce *Goéland* est de la grosseur et de la taille du *Goéland à manteau noir;* il a un pied neuf pouces cinq lignes (579 millim.) de longueur.

* II. *Petites espèces : les* MOUETTES.

Esp. 6. La MOUETTE blanche, *Larus eburneas*, tout le plumage d'un blanc de neige; le tour des yeux couleur de safran; le bec et les pieds de couleur plombée; les ongles noirs.

La Mouette blanche. *Buffon*, tome 8, p. 422. Pl. enlum. n.° 994, sous le nom de *Goéland blanc du Spitzberg*.

Elle habite les mers glaciales, et fréquente les îles situées entre l'Amérique et l'Asie; on la retrouve encore sur les côtes occidentales et orientales de l'Amérique septentrionale. Elle s'avance dans les pays tempérés, d'un côté jusqu'à la nouvelle Ecosse, et de l'autre jusqu'à la baie de Nootka.

Nootka. Elle quitte les côtes pendant l'été, et va habiter les petites îles ou lacs de l'intérieur des terres, où elle place son nid à terre et le fait d'herbes sèches. La ponte est de quatre œufs blancs. Sa longueur est de quinze pouces (406 millimètres).

Esp. 7. La MOUETTE à trois doigts, *Larus tridactylus*, le corps en devant, d'un beau blanc; le dos gris; un demi-collier gris sur le dessus du cou; des taches de noir et de blanc mélangées sur les couvertures des ailes; le doigt de derrière presque nul.

La Mouette tachetée ou le Kutgeghef. *Buffon*, tome 8, page 424. Pl. enlum. n.° 387.

On la trouve dans la mer du Nord, sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, au Spitzberg, en Grèce, dans la mer d'Espagne. Elle est de la taille d'une *Tourterelle;* elle a quinze pouces (406 millim.) de longueur, et deux pieds neuf pouces six lignes (906 millim.) de vol ou d'envergure. Elle vole et nage avec beaucoup de vîtesse. Elle niche dans les rochers sur les bords de la mer. La femelle pond deux œufs, d'un vert cendré, tachés de brun. Les Groënlandais se nourrissent des œufs et de la chair de cet oiseau; ils emploient aussi sa peau pour se faire des vêtemens.

Esp. 8. La MOUETTE blanchâtre, *Larus canus*, le corps d'un blanc de neige; le dos d'un

cendré clair; plusieurs pennes des ailes échancrées de noir; le bec et les pieds de couleur bleuâtre.

La grande Mouette cendrée ou Mouette à pieds bleus. *Buffon*, tome 8, p. 428. Pl. enlum. n.° 977.

On la trouve sur les côtes de France et d'Angleterre. Elle est de la grandeur d'un *Pigeon*. Elle se nourrit de vers, de larves d'insectes, de poissons, et niche dans les rochers et sur les écueils. La ponte est de deux œufs, de couleur olivâtre foncé, tachés de rouge.

Esp. 9. La MOUETTE cendrée, *Larus cinerarius*, tout le corps d'un blanc de neige; une petite mouche noire au côté du cou, derrière l'œil; le dos d'un cendré clair et bleuâtre; les grandes pennes des ailes offrant des échancrures noires, tachetées de blanc; le bec d'un rouge très-foncé; les pieds d'un rouge orangé.

La petite Mouette cendrée. *Buffon*, tome 8, page 430. Pl. enlum. n.° 969, sous la dénomination de *petit Goéland*.

On la trouve sur les mers d'Europe. Elle est de la grandeur d'un gros *Pigeon*, mais avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Elle a treize pouces neuf lignes (372 millim.) de longueur. Elle se nourrit d'insectes, de scarabées, de mouches, de vermisseaux, de sangsues, de petits lézards et d'autres reptiles. Cette espèce et la

Mouette rieuse, sont les deux plus petites de la famille. Elles sont fort criardes, et sur les côtes de la Picardie on les appelle *petites Miaulles*.

Esp. 10. La MOUETTE rieuse, *Larus ridibundus*, le corps blanc; la tête couverte d'une calotte noire, (dans le mâle); le dos couvert d'un manteau cendré bleuâtre; les grandes pennes des ailes noires; le bec et les pieds rouges.

La Mouette rieuse. *Buffon*, tome 8, page 433. Pl. enlum. n.° 970.

On la trouve principalement en Angleterre, et sur les mers des deux continens; elle abonde sur-tout dans les contrées du Nord. Le cri de cette *Mouette* a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où lui vient son nom de rieuse. Elle paraît un peu plus grande qu'un *Pigeon*; elle a quinze pouces neuf lignes (426 millim.) de longueur. C'est un oiseau fort criard. La femelle pond sur une espèce de mousse blanchâtre six œufs, à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire, d'un blanc sale ou verdâtre, piquetés de noir, fort pointus par un bout, et de la grosseur des œufs de Pigeons. Les jeunes sont bons à manger.

Esp. 11. La MOUETTE d'hiver, *Larus hybernus*, le corps blanc; le sommet et le derrière de la tête tachetés; le dos cendré; la première penne des ailes noire; la queue marquée vers la pointe d'une bande noire.

La Mouette d'hiver. *Buffon*, tome 8, p. 437.

On la trouve en Angleterre pendant l'hiver, dans l'intérieur des terres. Elle se nourrit de vers de terre, de grenouilles, etc. Les restes à demi digérés que ces Oiseaux rejettent par le bec, forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *star-gelly*. Cet Oiseau a seize pouces dix lignes (455 mill.) de longueur.

Obs. Buffon soupçonne que cette *Mouette* est un jeune de l'espèce de la *Mouette tachetée*.

* III. *Le bout de la Mandibule supérieure orné d'un onglet ou crochet.*

Les LABBES *ou* STERCORAIRES.

Esp. 12. La MOUETTE Labbe, *Larus crepidatus*, le corps d'un cendré brun, ondé de grisâtre plus clair sous le corps; le ventre quelquefois blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup.

Le Labbe ou le Stercoraire. *Buffon*, tome 8, p. 441, pl. 34. Pl. enlum. n.° 991.

On le trouve sur les mers de l'Amérique et de l'Europe septentrionale, et même sur l'Océan atlantique. Il est moins commun que le précédent. Il a un pied cinq pouces (460 millim.) de longueur. Il se nourrit de petits poissons cuits ou crus, et d'autres alimens que les pêcheurs lui

jettent. Il prend même des harengs dans leurs barques, et s'ils sont salés, il les lave avant de les avaler. Les pêcheurs ménagent cet Oiseau, parce qu'il est pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng; et en effet, lorsque le *Labbe* ne paraît pas, la pêche est peu abondante. Ce *Labbe* attaque les *Mouettes* qui crient dès qu'il paraît; mais il fond sur elle, les atteint, se pose sur leur dos, et leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Il construit son nid avec des graminées. La ponte est de deux œufs d'une couleur ferrugineuse pâle, tachés de noir.

Esp. 13. LA MOUETTE Labbe à longue queue, *Larus parasiticus*, la tête ornée d'une calotte noire; le cou blanc; tout le reste du plumage gris; les deux pennes intermédiaires de la queue prolongées en deux brins détachés et divergens, quelquefois de couleur noire.

Le Labbe à longue queue. *Buffon*, tome 8, page 445. Pl. enlum. n.° 762, sous la dénomination du *Stercoraire à longue queue de Sibérie.*

On le trouve en Sibérie, en Norwége, en Angleterre, en Suède, et même à la baie d'Hudson. Il nage rarement et vole avec lenteur, à moins qu'il ne poursuive des *Mouettes* pour les forcer à vomir ou rejeter par le bec le poisson qu'elles ont pris, et qu'il avale aussitôt. Il construit son

nid avec des graminées et des mousses, dans un endroit marécageux. La femelle pond deux œufs cendrés, tachetés de noir, de la grosseur des œufs de poule.

GENRE 77.

HIRONDELLE DE MER, *STERNA*.

Bec droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, aplati par les côtés : *Mandibules* d'égale longueur.

Narines très-étroites, situées à la base du bec.

Langue petite, pointue.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Ailes très-longues.

Corps revêtu d'un duvet fourni, très-serré.

Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps qui est dans une position horizontale ou oblique, et dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds demi-palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane qui ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange ou articulation; un postérieur dégagé.

Espèce 1. L'HIRONDELLE DE MER Pierre-Garrin, *Sterna Hirundo*, tout le devant du corps d'un beau blanc; une calotte noire sur la tête; le dos couvert d'un manteau gris; les pennes des ailes grises; le bec et les pieds rouges; les deux pennes extérieures de la queue tranchées par deux couleurs blanches et noires.

Le Pierre-Garrin ou la grande Hirondelle de mer de nos côtes. *Buffon*, t. 8, p. 331, pl. 27. Pl. enlum. n.° 987, sous la dénomination d'*Hirondelle de mer*.

On la trouve sur les côtes maritimes de France, d'Angleterre; elle remonte dans les terres en suivant les grandes rivières, et s'arrête sur les lacs et les grands étangs. Elle a environ 16 pouces (433 millim.) de longueur. Ces *Hirondelles* s'apparient dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs gros, de différentes couleurs, les uns bruns, d'autres gris, et d'autres presque verdâtres. Cette espèce arrive en France au printemps, et part vers la mi-août.

Esp. 2. L'HIRONDELLE DE MER petite, *Sterna minuta*, tout le devant du corps d'un beau blanc; le dos gris; la tête noire; le front et les sourcils blancs; le bec et les pieds jaunes ou rouges.

La petite Hirondelle de mer. *Buffon*, tome 8, page 337. Pl. enlum. n.° 996.

On la trouve sur les côtes des mers d'Europe, dans l'Asie et dans l'Amérique méridionale. Elle ressemble beaucoup au *Pierre-garrin*. Elle n'est guère plus grosse que l'*Alouette de mer*. Elle a huit pouces neuf lignes (237 millim.) de longueur, un pied six pouces et demi (500 millim.) de vol. C'est un oiseau criard, vagabond, qui ne refuse cependant pas de vivre en captivité lorsqu'il se trouve pris à l'embûche que les pêcheurs lui dressent sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois au milieu de laquelle ils attachent un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes.

Esp. 3. L'HIRONDELLE DE MER Guifette, *Sterna nævia*, le plumage blanc sous le corps, assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes; la queue d'un cendré clair; le bec brun noirâtre; les pieds d'un gris verdâtre.

La Guifette. *Buffon*, tome 8, page 339. Pl. enlum. n.° 924.

On la trouve sur les côtes des mers de l'Europe; elle est très-commune sur les côtes de Picardie. Cet Oiseau se nourrit de mouches et d'autres insectes volans qu'il saisit en l'air, et

de ceux qu'il va prendre dans l'eau. Il établit son nid dans les marais, dans une touffe d'herbe ou de mousse, sur quelque motte isolée, au milieu de l'eau ou sur ses bords. Il le construit avec quelques brins d'herbe sèche. La femelle y dépose trois œufs, qu'elle couve constamment pendant dix-sept jours. Cet Oiseau a dix pouces six lignes (284 millim.) de longueur.

Esp. 4. L'HIRONDELLE DE MER Guifette noire, *Sterna fissipes*, la tête, le cou et le corps d'une teinte obscure de cendré très-foncé; les ailes d'un joli gris; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les pieds d'un rouge obscur; une tache blanche sur la gorge, dans le mâle.

L'Hirondelle de mer appelée la Guifette noire ou l'Épouvantail. *Buffon*, tome 8, page 341. Pl. enlum. n.° 333.

On la trouve dans les lieux maritimes de l'Europe et du nord de l'Amérique, ainsi que dans les lacs salés de la Sibérie et de la Tartarie. Cet Oiseau, qui est très-gai, vole sans cesse, et fait comme les autres *Hirondelles de mer*, mille tours et retours dans les airs. Il niche, comme les autres *Guifettes*, sur les roseaux dans les marais. La femelle pond trois ou quatre œufs d'un vert sale avec des taches noirâtres, qui forment une zone vers le milieu. Il chasse de même aux insectes ailés, et leur ressemble encore par toutes les

allures. Sa longueur totale est de neuf pouces trois lignes (250 millimètres).

Obs. La famille des *Hirondelles de mer* est répandue dans les deux continens, au nord, au midi, et dans les parties intermédiaires; on la retrouve aux terres australes, et dans les îles de la mer Pacifique.

Esp. 5. L'HIRONDELLE DE MER à tête noire, *Sterna nigra*, le ventre blanc; le dos gris; la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine d'un beau noir; les yeux entourés de plumes d'un gris blanc; le bec noir; les pieds et les doigts d'un rouge obscur; les ongles noirâtres.

L'Hirondelle de mer à tête noire ou Gachet. *Buffon*, tome 8, page 342.

Cet Oiseau, dont l'espèce ne paraît pas fort commune sur nos côtes, se retrouve sur celles de l'Amérique. La femelle pond sur la roche un ou deux œufs très-gros pour sa taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre sur un fond blanchâtre. Cette *Hirondelle de mer* a neuf pouces neuf lignes (264 millim.) de longueur.

GENRE 78.

BEC-EN-CISEAUX, *RYNCHOPS*. *Bec* droit, sans dentelures, aplati par les côtés: *Mandibule* inférieure alongée, tronquée, creusée en gouttière, relevée de deux bords

tranchans, recevant la *Mandibule* supérieure qui est taillée en lame, et la dépassant de beaucoup.

Ouverture des *Narines* très-étroite.

Ailes fort longues.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Jambes avancées vers le milieu du corps, et hors de l'abdomen, plus courtes que le corps, qui est dans une position horizontale ou oblique.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs engagés dans une membrane entière: un postérieur dégagé, petit.

Obs. Ces Oiseaux, singuliers par la structure do leur bec qui imite véritablement des Ciseaux, ont cependant beaucoup d'analogie avec les *Mouettes*, par leurs mœurs, leur genre de vie, leur nourriture, leur queue fourchue plus courte que leurs ailes; par leurs narines linéaires, par leur doigt postérieur très-court. Ils fréquentent les côtes de l'Amérique depuis la Caroline jusqu'à la Guiane, et nichent sur les écueils qui avoisinent les côtes.

Fin du troisième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE IV.

ÉCHASSIERS ou OISEAUX DE RIVAGE.

CARACTÈRES DES OISEAUX DE CET ORDRE.

LE *Bec* des Oiseaux de l'Ordre des ÉCHASSIERS est presque cylindrique : on peut le comparer à une *sonde.*

Les *Pieds* ordinairement très-longs, et les *Cuisses* à moitié dégarnies de plumes, leur donnent la facilité de parcourir la vase des rivages.

Le *Corps* aplati sur les côtés ou comprimé latéralement, est revêtu d'une peau très-mince. La *Queue* est courte. En général leur chair est savoureuse.

Ces Oiseaux cherchent leur *nourriture* dans les

marais, se contentant le plus souvent des insectes et de leurs larves.

La plupart des espèces établissent leurs *Nids* sur la terre. Leurs noces ou unions varient selon les genres; on en trouve de monogames et de polygames.

OBSERVATION. A côté des *Oiseaux navigateurs* et à pieds palmés, la nature a placé les OISEAUX DE RIVAGE ou ECHASSIERS à pieds divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers; ils sont taillés sur un autre modèle. Leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger, ni de se soutenir sur l'eau; ils ne peuvent qu'en suivre les rives. Montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses où ils peuvent marcher; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient : ils sont pour ainsi dire amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau.

La plupart des Oiseaux aquatiques paraissent être demi-nocturnes; les *Hérons* rôdent la nuit; la *Bécasse* ne commence à voler que le soir; le *Butor* crie encore après la chute du jour; on entend les *Grues* se réclamer du haut des airs, dans le silence et l'obscurité des nuits, et les *Mouettes* se promener dans le même temps; les volées d'*Oies* et de *Canards sauvages* qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance et à leur sécurité; les vers sortent de terre à la fraîcheur; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont

l'obscurité dérobe ces oiseaux à l'œil de l'homme et de leurs ennemis : néanmoins les oiseaux pêcheurs ne paraissent pas se défier assez de ceux mêmes qu'ils attaquent; ce n'est pas toujours impunément qu'ils font leur proie de poissons, car quelquefois les poissons les saisissent et les avalent. Le *Brochet* gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement au bord de l'eau pour boire et se baigner; et dans les mers froides, les *Baleines* et les *Cachalots* ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non-seulement pour engloutir les colonnes de *Harengs* et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur poursuite, tels que les *Albatros*, les *Pingouins*, les *Macreuses*, *etc.* dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récens dans le large estomac de ces grands cétacées.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE DES GENRES.

* I. *Pieds palmés, à Doigts antérieurs engagés dans une membrane.*

79. FLAMMANT, *PHŒNICOPTERUS*. *Bec* recourbé en dessus, dentelé en dedans par les bords.

89. AVOCETTE, *RECURVIROSTRA*. *Bec* mince, grêle, aplati, recourbé en haut ou présentant un arc de cercle relevé.

COUREUR, *CORRIRA*. *Bec* court, droit, sans dentelures.

* II. *Pieds non palmés, à quatre Doigts libres ou séparés.*

* I. *Becs garnis de plumes à la base.*

* 1. *Becs droits.*

80. SPATULE, *PLATALEA*. *Bec* aplati, arrondi ou dilaté vers la pointe en forme de spatule, beaucoup plus long que la tête.

86. BÉCASSE, *SCOLOPAX*. *Bec* légèrement arrondi en dessus, beaucoup plus long que la tête. *Mandibule* supérieure obtuse à la pointe.

87. VANNEAU, *TRINGA*. *Bec* droit, légèrement arrondi, obtus à la pointe, à peu près de la longueur de la tête.

84. HÉRON, *ARDEA*. *Bec* plus long que la tête, terminé par une espèce de pointe.

OMBRETTE, *SCOPUS*. *Bec* épais, comprimé sur les côtés, plus long que la tête. *Mandibule* supérieure recourbée à la pointe.

93. RALE, *RALLUS*. *Bec* à peu près de la longueur de la tête, legèrement voûté en dessus.

* 2. *Bec arqué.*

85. COURLIS, *TANTALUS. Bec* courbé en arc vers le bas, beaucoup plus long que la tête. *Sac* nu ou poche membraneuse nue sous la gorge.

* 3. *Bec voûté.*

94. AGAMI, *PSOPHIA. Bec* voûté. *Narines* ovales très-ouvertes.

* 4. *Becs courbés.*

GLARÉOLE, *GLAREOLA. Bec* courbé vers la pointe, plus court que la tête. *Ouverture du Bec* très-grande.

81. KAMICHI, *PALAMEDEA. Bec* courbé et pointu à l'extrémité, plus long que la tête. Une *Corne* cylindrique, et courbée en arc en avant sur le front.

* 5. *Becs épais.*

83. SAVACOU, *CANCROMA. Bec* ventru ou très-renflé, aussi long que la tête.

CHIONIS, *VAGINALIS. Bec* presque convexe: l'extrémité de la *Mandibule* supérieure enfermée dans une espèce de gaîne ou de fourreau de substance cornée.

* II.

* II. *Becs dégarnis de plumes à la base.*

91. FOULQUE, *FULICA. Base* du bec ou *Front* chauve, couverte d'une membrane molle en forme d'écusson.

92. JACANA, *PARRA. Base* du bec ou *Front* chauve, garnie de caroncules mobiles, découpées en lobes.

82. JABIRU, *MYCTERIA. Base* du bec ou *Front* chauve, dégarnie de plumes, présentant une peau nue.

** *Pieds non palmés, à trois Doigts antérieurs, sans doigt postérieur.*

90. HUÎTRIER, *HÆMATOPUS. Bec* légèrement comprimé par les côtés, terminé en pointe.

88. PLUVIER, *CHARADRIUS. Bec* presque cylindrique, obtus à l'extrémité ou à pointe mousse.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

Cuisses dénuées ou dégarnies de plumes au-dessus du genou.

Jambes placées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, plus longues que le corps.

GENRE 79.

FLAMMANT, *PHŒNICOPTERUS. Bec* dénudé, dentelé en dedans par les bords, recourbé en dessus et comme rompu à angle: *Mandibule* supérieure aplatie et fortement courbée en dessus vers son milieu; *Mandibule* inférieure beaucoup plus grosse, épaisse et carrée, conservant la forme d'une large cuiller.

Narines très-étroites.

Langue grosse, bordée de papilles charnues tournées en arrière, remplissant la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure, cartilagineuse et pointue à son extrémité.

Queue composée de seize pennes.

Jambes et *Tarses* très-longs.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois anté-

rieurs engagés dans une membrane entière; un postérieur dégagé, très-petit.

Espèce 1. Le FLAMMANT Phénicoptère, *Phœnicopterus ruber*, le plumage doux, soyeux et lavé de teintes rouges plus ou moins vives, et plus ou moins étendues; les grandes pennes des ailes noires; les grandes et les petites couvertures des ailes, tant intérieures qu'extérieures, d'un beau rouge de feu qui s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au croupion, sur la poitrine et sur le cou; le bec rouge ou jaune, noir à la pointe; les jambes et les pieds rouges.

Le Flammant ou le Phénicoptère. *Buffon*, t. 8, p. 475, pl. 39. Pl. enlum. n.° 63.

On le trouve en Italie, principalement en Espagne, sur les côtes de Languedoc et de Provence, et particulièrement dans les marais près d'Arles. Habitant des contrées du Midi, il se trouve dans l'ancien continent, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique. On le trouve de même dans toutes les terres voisines du Cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du Nord. Il se nourrit de coquillages, d'insectes aquatiques, d'œufs de poissons; il les cherche dans la vase en y plongeant le bec et une partie de la tête; on peut l'apprivoiser aisément, soit en le prenant jeune,

soit même en l'attrapant déjà grand dans les piéges, ou de toute autre manière. Les *Flammants* sont toujours en troupes; et pour pêcher, ils se forment naturellement en file. Lorsqu'ils se reposent sur la plage, ils établissent des sentinelles, et font alors une espèce de garde, suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en famille. Quand ils pêchent la tête plongée dans l'eau, un d'eux est en vedette, et si quelque chose l'alarme, il jette un cri bruyant, qui s'entend de très-loin et qui est assez semblable au son d'une trompette; dès-lors toute la troupe se lève, et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des *Grues*. Ils construisent leur nid sur un petit tas de terre glaise et de fange, relevé en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbe, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur le petit monticule, les jambes pendantes, de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Leur chair est un mets recherché. La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, est employée aux mêmes usages que celle du *Cygne*.

Obs. Les teintes du corps des *Flammants* varient suivant l'âge. Le beau rouge couleur de feu ne s'observe que sur les individus qui ont atteint leur troisième année. La teinte, dans la première année, est d'un cendré blanchâtre; dans la seconde, elle devient

rosée. Ces oiseaux varient également en grandeur et en grosseur : ils ont plus de quatre pieds (1 mètre 299 millim.) de longueur du bout du bec à celui de la queue, et près de six pieds (1 mètre 949 millim.) jusqu'à l'extrémité des ongles ; leur envergure est de cinq pieds (1 mètre 624 millim.).

Les Oiseaux de ce genre semblent faire la nuance entre l'ordre des *Oies* ou *Canards*, et celui des *Echassiers*.

GENRE 80.

SPATULE, *PLATALEA*. *Bec* long, mince, aplati horizontalement, dilaté vers la pointe en palette arrondie ou en spatule, terminé par un onglet corné : *Mandibule* inférieure plus courte.

Narines petites, situées à la base du bec.

Langue très-courte, pointue.

Queue composée de douze pennes égales.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur jonction par des portions de membranes ; un postérieur dégagé.

Espèce 1. La SPATULE ordinaire, *Platalea Leucorodia*, l'occiput garni de plumes étroites et longues qui s'élèvent sur la tête, et forment une espèce de huppe qui retombe en arrière (dans la plupart des espèces) ; tout le plumage blanc ; les grandes pennes des ailes noires (dans quelques

individus); la peau nue de la gorge et du tour des yeux noire; le bec noir ou brun; les pieds presque toujours noirs, et quelquefois d'un gris teinté de noirâtre.

La Spatule. *Buffon*, tome 7, page 448, pl. 24. Pl. enlum. n.° 405.

Cette espèce, quoique peu nombreuse, est plus commune en Hollande que dans toute autre partie de l'Europe, particulièrement près de Leyde. On la trouve en France, en Angleterre, en Pologne, en Suède, en Laponie, en Russie. Elle paraît également en Toscane et dans quelques autres cantons maritimes de l'Italie, en Sicile, en Barbarie, et sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. On la voit arriver sur nos côtes de l'Océan dans le mois de novembre, et elle y repasse en avril. La *Spatule* n'est pas tout-à-fait aussi grosse que l'*Oie sauvage;* sa longueur totale est communément de deux pieds huit pouces (866 mill.), et l'envergure est de plus de quatre pieds (1 mètre 299 millim.). Cet Oiseau se tient ordinairement sur les bords marécageux de la mer, pour attraper les poissons et les autres animaux aquatiques, dont il fait sa nourriture. Il construit son nid avec des buchettes, au haut des grands arbres; la ponte est de trois ou quatre œufs blanchâtres. Sa chair est bonne à manger, et n'a pas le goût huileux de la plupart des oiseaux de rivage.

GENRE 81.

KAMICHI, *PALAMEDEA*. *Bec* en forme de cône : *Mandibule* supérieure terminée en croc.

Front surmonté d'une petite corne cylindrique, légèrement courbée en arc.

Narines ovales.

Ailerons armés de deux cornes ou éperons triangulaires, dirigés en avant, le supérieur plus long et plus gros.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, unis seulement à leur jonction par des membranes très-courtes ; un postérieur.

OBS. Ce Genre ne présente qu'une seule espèce originaire du Brésil et de Cayenne.

GENRE 82.

JABIRU, *MYCTERIA*. *Bec* légèrement courbé en arc vers le haut : *Mandibule* supérieure très-droite, à trois pans ou angles : *Mandibule* inférieure à trois pans, aiguë, tranchante, légèrement recourbée en haut.

Front chauve ou dégarni de plumes.

Narines très-étroites.

Queue courte, composée de . . . pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, dont l'intermédiaire est le plus long; un postérieur, qui est le plus court.

Ongles obtus et peu saillans.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, comprend le *Jabiru* proprement dit, originaire du Brésil, le *Jabiru de la nouvelle Hollande*, et le *Jabiru du Sénégal.*

GENRE 83.

SAVACOU, *CANCROMA. Bec* très-large, épaté, en forme de cuiller : *Mandidibule* supérieure, portant sur sa convexité une arête élevée qui se termine par une petite pointe crochue, et s'emboitant sur la *Mandibule* inférieure : l'une et l'autre tranchantes par les bords, et d'une corne solide et très-dure.

Narines très-petites, nidulées dans un sillon du bec.

Langue petite.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, tous séparés ; un postérieur.

Obs. Les Oiseaux renfermés dans ce genre qui ne

présente aucune espèce européenne, sont originaires du Brésil, de la Guiane et de Cayenne.

GENRE *.

OMBRETTE, *SCOPUS*. *Bec* long, épais, droit, comprimé par les côtés, recourbé à la pointe : *Mandibule* supérieure creusée sur ses côtés par une rainure : *Mandibule* inférieure plus étroite vers le bout qui est un peu tronqué.

Narines très-étroites, obliques, situées dans les rainures du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une portion de membrane ; un postérieur.

Obs. Ce Genre ne présente qu'une seule Espèce nommée *Ombrette du Sénégal*, envoyée sous cette dénomination du Sénégal par *Adanson* qui a le premier fait connaître cet Oiseau. Le nom d'*Ombrette* lui vient du gris-brun foncé, ou couleur de terre d'ombre qui s'étend sur tout son plumage.

GENRE 84.

HÉRON, *ARDEA*. *Bec* droit, long, pointu, fendu jusqu'aux yeux, épais près de la tête, légèrement comprimé par les côtés, cannelé de chaque côté par un sillon qui

s'étend des narines vers la pointe : *Mandibule* supérieure dentelée vers le bout; *Mandibule* inférieure tranchante sur les côtés.

Narines très-étroites, situées dans les sillons du bec.

Langue assez longue, molle, terminée en pointe.

Yeux placés dans une peau nue qui s'étend jusqu'aux coins du bec.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, dont l'intermédiaire et l'externe sont engagés dans une membrane qui s'étend jusqu'à la première phalange ou articulation; un postérieur comme articulé avec l'interne, et implanté à côté du talon.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé sur le côté interne dans quelques espèces : l'*Ongle* du doigt postérieur plus long.

* I. *Ongle du doigt intermédiaire non dentelé.*

* I. *Cou alongé; le devant des yeux, le front et le crâne nus, garnis de quelques poils.*

* *Doigt externe uni au doigt intermédiaire par une petite membrane.*

Les GRUES.

Espèce 1. Le HÉRON Grue, *Ardea Grus*, le devant des yeux, le front et le crâne couverts

d'une peau rouge, chargée de poils noirs, assez rares pour la laisser voir comme à nu ; des plumes d'un cendré très-foncé sur le derrière de la tête, s'étendant un peu sur le cou ; les tempes blanches ; les joues, la gorge et une partie du devant du cou d'un cendré noirâtre ; tout le fond du plumage d'un beau cendré clair ondé ; les grandes pennes des ailes noires ; de larges plumes à filet qui se troussent en panache, sortant du dessous des ailes et couvrant la queue ; le bec d'un noir verdâtre ; les pieds noirâtres.

La Grue. *Buffon*, tome 7, page 287, pl. 14. Pl. enlum. n.° 769.

De tous les oiseaux voyageurs, c'est la *Grue* qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originaire du nord, elle visite les régions tempérées, et s'avance dans celles du midi. On la voit en Suède, en Ecosse, en Lithuanie, aux îles Arcades, et dans toute l'Europe septentrionale. En automne, elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées, puis elle se hâte de passer dans des climats plus méridionaux, d'où revenant avec le printemps, on la revoit s'enfoncer de nouveau dans le nord, et parcourir ainsi un cercle de voyage avec le cercle des saisons. Les *Grues* portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager. Elles forment un triangle à peu près isocèle comme pour fendre l'air plus aisément. Leur passage se fait le plus souvent

dans la nuit. A terre, les *Grues* rassemblées établissent une garde pendant la nuit. Ces oiseaux se nourrissent d'insectes, de vers, de petits reptiles, de sarrasin en herbe, et deviennent par-là nuisibles aux récoltes. Ils nichent dans les terres du nord, autour des marais. La femelle ne pond que deux œufs bleuâtres. On leur donne une longue vie, et à leur chair de la délicatesse; du moins les Romains en faisaient grand cas. La longueur des *Grues* varie depuis quatre pieds jusqu'à cinq (1 mèt. 299 mill. à 1 mèt. 624 mill.).

Obs. On prend les *Grues* au lacet, à la passée, et on les chasse au vol avec l'*Aigle* et le *Faucon*. On est parvenu à apprivoiser des *Grues*, et même à leur donner une espèce d'éducation.

* II. *Cou court et épais; tour des yeux nu ou dégarni de plumes et couvert d'une peau ridée.*

* *Doigt intermédiaire uni au doigt externe jusqu'à la première phalange par une membrane, et au doigt interne seulement à la base.*

Les CIGOGNES.

Esp. 2. Le HÉRON Cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, le corps d'un blanc éclatant; les ailes noires; le bec, la partie nue de la jambe et les pieds rouges; les plumes du bas du cou blanches, un peu longues et pendantes; les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes d'un brun noirâtre et d'un noir changeant en violet; les

trente pennes des ailes noires ; le tour des yeux nu et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre.

La Cigogne blanche. *Buffon*, tome 7, p. 253, pl. 12. Pl. enlum. n.° 866.

Cet oiseau se porte assez avant dans les contrées du nord et de l'Europe. Il se trouve en Suède, en Scanie, en Danemarck, en Sibérie, en Pologne, en Lithuanie, en Hongrie ; on le rencontre en Turquie, en Perse, en Egypte, et dans toute l'Asie. Il est d'un naturel assez doux, peut se priver aisément, et s'accoutumer à rester dans un jardin qu'il purge d'insectes et de reptiles. En domesticité il vit long-temps, et supporte la rigueur de nos hivers. La *Cigogne* a le vol puissant et soutenu ; elle s'élève fort haut et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. Son apparition annonce le printemps. Les *Cigognes* reviennent constamment au même nid ; et si ce nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes de marais qu'elles entassent en grande quantité : c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois sur de grands arbres, au bord des eaux ou à la pointe d'un rocher escarpé qu'elles le posent. La femelle ne pond pas au-delà de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre ; un peu moins gros, mais plus alongés que ceux de l'*Oie*.

Le mâle les couve pendant le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois. La *Cigogne blanche*, plus grosse que la *noire*, a aussi plus de longueur; elle a trois pieds quatre pouces (1 mèt. 83 mill.) depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et quatre pieds (1 mèt. 299 mill.) jusqu'à celle des ongles.

Obs. De tous les oiseaux qui fréquentent les rivages, les *Cigognes* sont les plus connues. Amies de l'homme elles partagent son séjour, fixent leur domicile sur sa maison, placent leur nid sur les toits et les cheminées; chassent dans nos champs et presque dans nos jardins, ne s'effraient point du tumulte des villes, et par-tout elles sont respectées et bien venues. On les protége en Hollande, parce qu'elles purgent les marais et les vallées humides des lézards, serpens, grenouilles, crapauds et autres reptiles. Chez les Anciens c'était un crime de donner la mort à la *Cigogne*. En Thessalie il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux, tant ils étaient précieux à ce pays qu'ils purgeaient des serpens. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs.

Esp. 3. Le HÉRON Cigogne noire, *Ardea nigra*, le dos, le croupion, et toutes les couvertures des ailes d'un brun changeant en violet et en vert doré; la poitrine, le ventre, les cuisses ainsi que les couvertures du dessous de la queue, blancs; la queue composée de douze pennes d'un brun à reflets violets et verts; les

plumes de la base du cou d'un brun lustré de violet, lavé de grisâtre à la pointe, plus longues et pendantes ; la gorge et le cou couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre.

La Cigogne noire. *Buffon*, tome 7, pag. 271. Pl. enlum. n.° 399, sous la dénomination de *Cigogne brune.*

Cet oiseau dont l'espèce est moins nombreuse et moins répandue que celle de la Cigogne blanche, est commun dans les Alpes de Suisse ; on le trouve en Pologne, en Prusse, en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne ; il s'avance jusqu'en Suède. Sauvage et solitaire, la *Cigogne noire* fuit les habitations, et ne fréquente que les marais écartés. On la voit au bord des lacs, guettant sa proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson ; cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre ; elle se nourrit également de scarabées, de sauterelles, d'insectes, etc. Elle niche dans l'épaisseur des bois sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Sa chair sent le poisson et a un fumet sauvage. Cet Oiseau est à peu près de la grosseur du *Héron ;* sa longueur est de deux pieds neuf pouces (893 millimètres).

* II. *Ongle du doigt intermédiaire dentelé du côté interne.*

* I. *Cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas de plumes pendantes, effilées.*

* *Corps étroit, efflanqué, et dans la plupart des espèces élevé sur de hautes jambes ou échasses.*

Les HÉRONS *et les* AIGRETTES.

Esp. 4. Le HÉRON commun, *Ardea cinerea*, le sommet de la tête orné (dans le mâle) de deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles, et du plus beau noir; la gorge blanche; les longues plumes pendantes du devant du cou, marquées de belles mouchetures noires; tout le dessus du corps d'un beau gris de perle; les jambes, les pieds et les doigts d'un jaune verdâtre.

Le Héron commun. *Buffon*, tome 7, p. 342, pl. 19. Pl. enlum. n.os 787, et 755 où le vieux mâle est représenté sous le nom de *Héron huppé*.

L'espèce de cet Oiseau paraît répandue dans presque tous les pays; on la trouve dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, aux Antilles, au Chili, à O-Taïti, au Japon, en Egypte, en Sibérie, sur les côtes d'Afrique, dans l'Inde. Le mâle a trois pieds deux pouces (1 mèt. 28 mill.) de longueur, et cinq pieds quatre pouces (1 mèt. 732 millim.) de vol ou d'envergure. Cet Oiseau prend beaucoup de grenouilles, et les avale tout entières.

entières. Il avale aussi quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Pris jeune, il s'apprivoise facilement, et devient susceptible, non pas d'éducation, mais de quelques mouvemens communiqués. Cet Oiseau est craintif et méfiant, il paraît s'inquiéter et s'alarmer de tout. Il fuit l'homme de très-loin; souvent assailli par l'*Aigle* et le *Faucon*, il n'élude leurs attaques qu'en s'élevant au haut des airs et s'efforçant de gagner le dessus. On le voit se perdre avec eux dans la région des nuages. La chasse du *Héron* était autrefois le vol le plus brillant de la fauconnerie; il faisait le divertissement des princes, qui se réservaient comme gibier d'honneur la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*. Les *Hérons* se plaisent à nicher rassemblés, et posent leur nid au haut des plus grands arbres. Ces nids sont vastes, composés de buchettes, de beaucoup d'herbes sèches, de joncs et de plumes. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la *Cigogne*, mais un peu plus alongés, et presque également pointus par les deux bouts.

Esp. 5. Le HÉRON blanc, *Ardea alba*, tout le plumage d'un blanc éclatant; la peau nue qui entoure les yeux verte, mêlée de jaune sur les bords; le bec jaune; l'iris d'un jaune citron; les

jambes verdâtres dans leur partie nue, ainsi que les tarses et les doigts; les ongles noirs.

Le Héron blanc. *Buffon*, tome 7, page 365. Pl. enlum. n.° 886.

Cette espèce présente une variété, qui est le Héron blanc à calotte noire.

Quoique cet Oiseau soit commun sur les côtes de Bretagne, et même dans le Nord jusqu'en Scanie, l'espèce paraît moins nombreuse que celle du *Héron commun*, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la nouvelle Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Brésil et au Mexique. Il s'élève vers le Nord jusqu'au 39e degré. Il est aussi grand que le *Héron commun*, et même il a les jambes encore plus hautes; mais il manque de panache. Sa longueur est de trois pieds un pouce et demi (1 mèt. 14 millim.)

Esp. 6. Le HÉRON noir, *Ardea atra*, tout le plumage noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes; le bec, les pieds et la peau nue qui entoure les yeux, de la même couleur.

Le Héron noir. *Buffon*, tome 7, page 368.

On le trouve en Silésie, où cette espèce est rare; cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs, et que cet oiseau fréquente les mers, car il paraît se trouver à Madagascar. Il est aussi grand que le *Héron commun*.

Esp. 7. Le HÉRON pourpré, *Ardea purpurea*, le sommet de la tête d'un noir brillant; les plumes

de la huppe longues et étroites; la poitrine et une partie du dos d'un beau roux pourpré; de longues plumes effilées, de cette même belle couleur, partent des côtés du dos et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue, dont les couvertures inférieures sont d'un blanc roux et terminées de noir; la peau nue de la tête jaunâtre, ainsi que la mandibule inférieure; la supérieure brune; les pieds verdâtres.

Le Héron pourpré. *Buffon*, tome 7, page 369. Pl. enlum. n.° 788.

On le trouve en France, en Italie, sur les bords du Danube, près de la mer Noire, de la mer Caspienne, sur les lacs de la grande Tartarie, mais il ne s'avance jamais vers le Nord au-delà du cinquantième degré.

Esp. 8. Le HÉRON Garzette blanche, *Ardea Garza*, le plumage entièrement blanc (dans l'oiseau adulte); le bec et les pieds noirs.

La Garzette blanche. *Buffon*, tome 7, p. 371.

On la trouve dans quelques parties de l'Europe. Elle est beaucoup plus petite que le *grand Héron blanc*, n'ayant pas deux pieds (650 mill.) de longueur.

Esp. 9. Le HÉRON Aigrette, *Ardea Garzetta*, tout le plumage d'un blanc de neige; une touffe de plumes scapulaires longues, soyeuses, s'étend sur le dos et jusqu'au delà de la queue; la base antérieure du cou ornée de longues

plumes pendantes; la peau nue entre le bec et les yeux verdâtre; le bec et les pieds noirs.

L'Aigrette. *Buffon*, tome 7, p. 372, pl. 20, Pl. enlum. n.° 901.

L'espèce de cet Oiseau s'est répandue dans tous les climats et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxès, sur les bords de la mer Caspienne, à Siam, au Sénégal et à Madagascar. Cet oiseau se tient de préférence au bord de la mer, sur les sables et les vases; cependant il perche et niche sur les arbres comme les autres *Hérons*. Son nid, fort aplati, est fait avec de petites buchettes assez grossièrement arrangées; la ponte est ordinairement de quatre œufs alongés et tirant sur le vert.

Obs. Belon est le premier qui ait donné le nom d'*Aigrette* à cette petite espèce de Héron blanc, vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans; ses plumes sont du plus grand prix en Orient; elles étaient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers, qui s'en faisaient des panaches.

* II. *Cou court, dénué de longs brins.*

⋆ *Corps grêle, peu élevé sur jambes.*

Les CRABIERS.

Esp. 10. Le HÉRON Crabier Caiot, *Ardea*

Squaiotta, la tête ornée d'une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu, noires aux deux bords; le haut du corps recouvert d'un chevelu de longues plumes minces et tombantes, d'une belle couleur rousse, qui forment sur le dos comme un second manteau; les côtés de la tête, la gorge, le cou, et tout le reste du corps d'un beau marron; le bec jaune à sa base, noirâtre à son extrémité; les jambes et les pieds verts.

Le Crabier Caiot. *Buffon*, tome 7, page 389.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne, sur les bords du Danube, où il porte le nom de *Quaiot*.

Esp. 11. Le HÉRON Crabier roux, *Ardea badia*, la tête et le cou de couleur marron, ainsi que les autres parties supérieures du corps et la queue; le dessous du corps d'un blanc sale, coupé longitudinalement d'un beau blanc depuis le haut du cou jusqu'au ventre; les grandes pennes des ailes noires; leurs petites couvertures d'une teinte bleuâtre; l'iris jaunâtre; le bec brun; la partie nue de la jambe et les pieds rouges.

Le Crabier roux. *Buffon*, tome 7, page 390.

On le trouve en Silésie et en Sibérie; il est de la grosseur d'une *Corneille*. Il niche sur les arbres élevés, et se nourrit d'insectes et de poissons.

Esp. 12. Le HÉRON Crabier marron, *Ardea erythropus*, la tête ornée de plumes longues,

étroites, variées de jaune et de noir; la gorge, le cou et tout le corps, d'une couleur de safran tirant sur le marron; le bec noir à la pointe, vert bleuâtre près de la tête; les paupières d'un rouge vif; l'iris jaune; les pieds d'un rouge foncé; les ongles noirs.

Le Crabier marron. *Buffon*, t. 7, p. 390.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne; il est de la taille du *Pouacre*.

Esp. 13. Le HÉRON Crabier Guacco, *Ardea lutea*, le dos d'un jaune rembruni; les plumes des jambes jaunes; celles du ventre blanchissantes; les plumes minces et tombantes de la tête et du cou variées de jaune, de blanc et de noir; l'iris jaune, entouré d'un cercle noir; les pieds verdâtres.

Le Guacco. *Buffon*, tome 7, page 392.

On le trouve dans les vallées du Bolonois en Italie, où il est connu sous le nom de *Sguacco*.

Esp. 14. Le HÉRON Crabier de Mahon, *Ardea comata*, la tête ornée d'une belle et longue huppe de brins gris-blancs et roussâtres; le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris-blanc; le dos roussâtre; les pennes des ailes blanches.

Le Crabier de Mahon. *Buffon*, t. 7, p. 393. Pl. enlum. n.° 348, sous le nom de *Héron huppé de Mahon*.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne,

et sur les bords de la mer Caspienne. Il est de la grandeur du *Blongios*. Sa longueur est tout au plus de dix-huit pouces (487 millimètres).

Esp. 15. Le HÉRON Blongios, *Ardea minuta*, le dessus de la tête et du dos noir, à reflets verdâtres (dans le mâle), brunâtres (dans la femelle), ainsi que les pennes des ailes et de la queue; le cou, la poitrine, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre; l'iris jaune; le bec et les pieds verdâtres.

Le Blongios *Buffon*, t. 7, p. 395. Pl. enlum. n.° 323, sous le nom de *Blongios de Suisse*.

Cette espèce présente une variété, qui est le *Blongios tacheté*.

On le trouve fréquemment en Suisse. On le voit également aux environs de Lyon et de Montpellier; on le retrouve sur les côtes du Levant, aussi-bien que sur celles de Barbarie. Il vit solitaire dans les prairies marécageuses, et se perche volontiers sur les arbres. Il place son nid à terre, et le construit avec des buchettes courtes qu'il entremêle de glaïeuls. Sa ponte est de quatre œufs blancs, de la grosseur de ceux du *Merle*. Sa longueur est d'environ quatorze pouces (379 millimètres).

* III. *Cou plus court, garni de plumes en devant et sur les côtés qui le font paraître très-gros.*

* *Corps plus épais, moins haut sur jambes que les Hérons et les Aigrettes.*

Les BUTORS.

Esp. 16. Le HÉRON Butor, *Ardea Stellaris*, tout le plumage chargé de mouchetures ou hachures noirâtres jetées transversalement sur le dos, dans un fond brun fauve, et tracé longitudinalement sur fond blanchâtre au-devant du cou, à la poitrine et au ventre; les plumes du devant du cou et de la poitrine lâches et flottantes; le sommet de la tête noir; le bec et les pieds verdâtres; les ongles longs et crochus.

Le Butor. *Buffon*, tome 7, page 411, pl. 21. Pl. enlum. n.° 789.

Cet Oiseau se trouve par-tout où il y a des marais assez grands pour lui servir de retraite; on le connaît dans la plupart de nos départemens. Il est commun en Angleterre, et assez fréquent en Suisse et en Autriche; on le voit aussi en Silésie, en Danemarck et en Suède. Il a trois pieds deux pouces (1 mètre 28 mill.) de longueur, et trois pieds dix pouces (1 mètre 245 mill.) de vol ou d'envergure. Il paraît que le *Butor*, moins dur que le *Héron*, ne supporte pas nos hivers, et qu'il quitte le pays quand le froid devient trop rigoureux. Malgré l'espèce d'insulte attachée à son

nom, le *Butor* est moins stupide que le *Héron*, mais il est encore plus sauvage. Il fait grande capture de grenouilles, et se nourrit de sangsues, de lézards, de frais de poissons et de petites anguilles; en automne il va dans les bois chasser aux rats, qu'il prend fort adroitement et avale tout entiers. Dans cette saison il devient fort gras. Sa chair, sur-tout celle des ailes et de la poitrine, est assez bonne à manger. Cet Oiseau établit son nid presque sur l'eau, au milieu des roseaux, dans le mois d'avril; il le construit principalement de joncs. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris-blanc verdâtre. L'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours.

Obs. Le nom d'*Asterias* ou de *Stellaris* donné au *Butor* par les anciens, vient, suivant *Scaliger*, de ce vol du soir, par lequel il s'élance droit en haut vers le ciel, et semble se perdre sous la voûte étoilée. D'autres tirent l'origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceaux qu'en étoiles. Le bec du *Butor*, ainsi que celui du *Héron*, est pour ces oiseaux une arme défensive d'autant plus dangereuse, qu'ils s'en servent au moment où l'on s'y attend le moins; c'est pourquoi les chasseurs ne doivent les approcher qu'avec précaution, lorsqu'ils sont blessés. Car, au lieu de fuir, ils les attendent, lancent dans les jambes des coups de becs très-violens, et s'élancent même au visage, où l'œil est toujours le but qu'il visent. Plusieurs chasseurs en ont été grièvement blessés, et même quelques-uns en ont perdu un œil.

Esp. 17. Le HÉRON grand Butor, *Ardea Botaurus*, la tête noire; le cou roux, marqué de taches blanches et noires; le dos, les ailes et la queue d'un cendré brun; le ventre roux; le bec et les pieds jaunes.

Le grand Butor. *Buffon*, tome 7, page 422.

Cet Oiseau, dont la vie est aussi tranquille et solitaire que celle du *Butor commun*, se trouve dans les marais d'Italie, sur les bords du lac Majeur, et dans le nord de l'Asie, pendant l'été seulement. Il est plus grand que le *Butor*, et paraît faire la nuance entre la famille des *Hérons* et celle des *Butors*. Sa longueur est au moins de trois pieds et demi (1 mètre 137 millim.), et sa hauteur, y compris les ongles, de plus de quatre pieds (1 mètre 299 mill.). Sa ponte est de trois œufs, totalement verts, et de la grosseur de ceux d'une poule.

Esp. 18. Le HÉRON petit Butor, *Ardea Marsigli*, le plumage roussâtre, rayé de petites lignes brunes; la gorge et le devant du cou blancs; l'iris blanchâtre; l'espace entre le bec et l'œil jaune; la queue blanchâtre; les pieds d'un jaune pâle.

Le petit Butor. *Buffon*, tome 7, page 423.

On le trouve sur les bords du Danube. Il est beaucoup plus petit que le *Butor commun*.

Esp. 19. Le HÉRON Butor brun, *Ardea Danubialis*, tout le plumage rayé de lignes brunes,

noires et roussâtres, mêlées confusément; le dessous du cou et de la poitrine blanchâtre; le bec brun et jaunâtre; les pieds et les ongles noirs.

Le Butor brun rayé. *Buffon*, tome 7, p. 424.

On le trouve sur les bords du Danube; il est de la taille du *petit Butor*.

Esp. 20. Le HÉRON Butor roux, *Ardea Soloniensis*, le dessus de la tête noir; tout le plumage d'un roussâtre clair sous le corps, plus foncé sur le dos; le bec jaunâtre; les pieds bruns.

Le Butor roux. *Buffon*, tome 7, page 425.

On le trouve en Italie, aux environs de Bologne, sur les bords du Danube, en Pologne et en Alsace. Il est un peu plus gros que le *petit Butor*.

Esp. 21. Le HÉRON Pouacre, *Ardea maculata*, tout le fond du plumage brun foncé aux pennes de l'aile, clair au-devant du cou et au-dessous du corps, parsemé sur la tête, au-dessus du cou, du dos et sur les épaules, de petites taches blanches, placées à l'extrémité des plumes; chaque penne de l'aile terminée par une tache blanche.

Le Pouacre ou Butor tacheté. *Buffon*, tome 7, page 427.

Cet Oiseau, dont l'espèce est peu commune, se trouve en Europe près des eaux stagnantes et des marécages, et se cache parmi les roseaux. Il

se nourrit de grenouilles et de poissons; sa grosseur est celle d'une *Corneille*, et sa longueur est de dix-huit pouces (487 millimètres).

* IV. *Cou court; trois ou quatre longs brins implantés sur la nuque.*

* *Corps plus épais, moins haut sur jambes que les Hérons et les Aigrettes.*

* *Mandibule supérieure du bec légèrement arquée.*

Les BIHOREAUX.

Esp. 22. Le HÉRON Bihoreau, *Ardea Nycticorax*, le plumage noir à reflet vert sur la tête et la nuque, vert obscur sur le dos, gris de perle sur les ailes et la queue, et blanc sur le reste du corps; des brins au nombre de trois ou de quatre très-déliés, d'un blanc de neige, forment une aigrette sur la nuque du cou (dans le mâle); le bec noir, jaunâtre à sa base; les pieds et les jambes d'un jaune verdâtre; les yeux très-brillans; l'iris d'un jaune aurore.

Le Bihoreau. *Buffon*, tome 7, p. 435, pl. 22. Pl. enlum. n.° 758, le mâle; et 759, la femelle.

Cet Oiseau, dont l'espèce est par-tout plus rare que celle du *Héron*, est aussi moins répandue; on le trouve en France, en Allemagne, en Italie, en Ecosse, en Silésie, en Angleterre, en Hollande, en Pologne, rarement en Suède.

On le retrouve en Amérique, sur-tout à New-Yorck, en Asie, à la Chine et en Syrie. Le *Bihoreau* paraît être un oiseau de passage qui part au commencement de l'automne, et revient avec les *Cigognes* au printemps. Il a environ vingt pouces (541 mill.) de longueur. Il cherche sa pâture moitié dans l'eau, moitié sur terre, et vit autant de grillons, de limaces et d'autres insectes terrestres, que de grenouilles et de poissons. Il niche dans les rochers, suivant *Belon;* mais, selon *Willughby*, c'est sur les aulnes près des marais qu'il établit son nid; ce qui ne peut se concilier qu'en supposant que cet oiseau change d'habitudes, à cet égard, suivant les circonstances. On assure que sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc pâle.

Obs. Le genre des *Hérons*, très-nombreux en espèces, comprend plusieurs familles; savoir : celle du *Héron* proprement dit, celle du *Butor*, celle du *Bihoreau* et celle des *Crabiers*. Les caractères communs qui unissent et rassemblent ces quatre familles, sont la longueur du cou, la rectitude du bec qui est droit, pointu et dentelé au bord de sa partie supérieure vers la pointe; la longueur des ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, recouvrent la queue; la hauteur du tarse et de la partie nue de la jambe; la grande longueur des doigts, dont celui du milieu a l'ongle dentelé sur le côté interne; leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes; car tous ces oiseaux sont également habitans des marais et de la rive des eaux. Tous sont patiens par instinct, assez lourds dans leurs mouvemens et tristes dans leur maintien.

GENRE 85.

COURLIS, *TANTALUS*. *Bec* long, grêle, sillonné de rainures, légèrement arrondi, également courbé en arc dans toute sa longueur, faible et d'une substance tendre, terminé en pointe mousse.

Face nue ou dégarnie de plumes, même au-delà des yeux.

Narines ovales.

Langue courte, large, pointue.

Sac nu, ou poche membraneuse nue sous la gorge.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs engagés seulement à leur jonction dans une portion de membrane; un postérieur.

Espèce 1. Le COURLIS commun, *Tantalus Arquata*, tout le plumage mélangé de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion qui sont entièrement blancs; les grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre; les pennes de la queue coupées de blanc et de brun noirâtre; le bec noirâtre, très-alongé et voûté en arc, sillonné de rainures; les pieds bleuâtres.

Le Courlis. *Buffon*, tom. 8, p. 19, pl. 2. Pl. enlum. n.° 818.

On le trouve en France, en Allemagne, en Silésie, en Italie, en Grèce, en Angleterre, même au Sénégal et à Madagascar. C'est un oiseau de passage dont les migrations s'étendent au-delà de la Méditerranée, car il passe à Malte deux fois l'année, au printemps et à l'automne. Le *Courlis* se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer, ou dans les marais et dans les prairies humides. Cet oiseau court très-vite, et vole en troupes. Il niche dans l'intérieur des terres vers les montagnes. La ponte est de quatre œufs de couleur olivâtre, marqués de taches rousses; sa chair est assez estimée. Cet oiseau est de la grosseur d'un *Chapon;* sa longueur totale est de deux pieds (650 millim.).

Obs. Ce *Courlis* et le suivant placés par *Linné* dans le genre *Scolopax*, sont désignés sous les noms de *Scolopax Arquata* et *Phœopus;* j'ai cru devoir les rapporter, d'après *Buffon*, au genre des *Courlis*.

Esp. 2. Le COURLIS Corlieu, *Tantalus Phœopus*, le dessus de la tête brun, avec une bande longitudinale de gris blanc sur le milieu; le bec noir, voûté en arc; une tache blanche entre le bec et l'œil; la gorge de cette même couleur; les plumes du dos d'un brun foncé, grises sur les bords; la partie inférieure du dos, le croupion, le ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue blancs; les pennes des

ailes noirâtres, de même que le bec; les pieds verdâtres.

Le Corlieu ou petit Courlis. *Buffon*, tom. 8, pag. 27, pl. 3. Pl. enlum. n.° 842.

On le trouve plus particulièrement en Angleterre, et rarement en France et en Italie. Il est de moitié moins grand que le *Courlis* auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs, et même par leur distribution. Il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Sa longueur est de seize pouces (433 millim.)

Esp. 3. Le COURLIS vert, *Tantalus Falcinellus*, la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue, d'un vert bronzé ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec, les pieds et la partie nue de la jambe, de couleur noirâtre.

Le Courlis vert, ou Courlis d'Italie. *Buffon*, tome 8, pag. 29. Pl. enlum. n.° 819, sous la dénomination de *Courlis d'Italie*.

Cet oiseau, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne, en Danemarck, sur les bords de la mer Caspienne et du Pont-Euxin, et dans la Haute-Egypte. Il est de la grandeur du Corlieu; il a un pied sept pouces (514 mill.) de longueur.

GENRE *.

COUREUR, *CORRIRA*. *Bec* court, droit, sans dentelures.

Cuisses courtes.

Queue composée de . . . pennes.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane entière, un postérieur dégagé.

Le COUREUR d'Italie, *Corrira Italica*, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les cuisses, les couvertures du dessous de la queue et les côtés blancs; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'une couleur ferrugineuse; les yeux noirs, le bec jaune, noir à la pointe.

Le Coureur. *Buffon*, tome 8, page 472.

Le *Coureur* a été ainsi nommé de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages; cet Oiseau habite dit-on l'Italie.

GENRE 86.

BÉCASSE, *SCOLOPAX*. *Bec* alongé, droit, légèrement arrondi en dessus, terminé en pointe mousse, beaucoup plus long que la tête: *Mandibule* supérieure formant seule

la pointe raboteuse et arrondie du bec, en débordant la *Mandibule* inférieure qui est comme tronquée, et vient s'adapter en dessous par un joint oblique.

Narines très-étroites, nidulées dans un sillon du bec.

Queue composée de douze ou quatorze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur très-petit.

* I. *Tête plus carrée que ronde; Yeux situés sur les parties supérieure et postérieure latérales de la tête.*

Les BÉCASSES *et les* BÉCASSINES.

Espèce 1. La BÉCASSE commune, *Scolopax rusticola*, le plumage marqué de teintes hachées, fondues, lavées de gris, de bistre et de terre d'ombre; le bec droit, rude et comme barbelé aux côtés vers son extrémité, et creusé sur sa longueur de rainures profondes; les pennes de la queue noires, marquées de taches rousses sur le bord extérieur; l'extrémité de ces pennes grise en dessus, d'un blanc de neige en dessous; les cuisses couvertes de plumes; les pieds cendrés.

La Bécasse. *Buffon*, tom. 7, pag. 462, pl. 25. Pl. enlum. n.° 885.

Cette espèce présente plusieurs variétés, savoir:

1.° La *Bécasse blanche.*

2.° La *Bécasse rousse.*

3.° La *Bécasse Isabelle.*

4.° La *Bécasse à tête rousse.*

5.° La *Bécasse aux ailes blanches.*

L'espèce de la *Bécasse* est universellement répandue. On la trouve dans les contrées du midi comme dans celles du nord, dans l'ancien et dans le nouveau monde; on la connaît dans toute l'Europe. On la retrouve aux extrémités septentrionales et orientales de l'Asie, au Sénégal, en Guinée, au Canada, à la Louisiane, etc. Elle a treize pouces (352 mill.) de longueur, et un pied dix pouces (595 millim.) de vol. Les *Bécasses* qui passent l'été sur les sommets des Pyrénées et des Alpes, en descendent aux premières neiges qui tombent sur ces hauteurs dès le commencement d'octobre, pour venir dans les bois des colines inférieures jusque dans nos plaines. Elles se nourrissent de vers et d'insectes. La femelle construit son nid sur terre, avec des feuilles ou des herbes sèches entremêlées de petits brins de bois, le tout rassemblé sans art et amoncelé contre un tronc d'arbre ou sous une grosse racine. La ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, un peu plus gros que ceux de *Pigeon:* ils sont d'un gris roussâtre, marbrés d'ondes plus foncées et noirâtres. Les migrations des *Bécasses*, tracées sur un plan différent de celles des autres oiseaux, ne se portent et ne s'étendent que de la montagne à la plaine et de

la plaine à la montagne. Le corps de cet oiseau, en tout temps fort charnu et très-gras sur la fin de l'automne, est un mets recherché. Sa chair a la propriété de se conserver très-long-temps; on la cuit sans ôter les entrailles.

Obs. On s'est aperçu qu'en approchant du feu des *Bécasses* vivantes, elles mouraient aussitôt. C'est un fait très-singulier, et que quelques personnes qui avaient pris de ces oiseaux à la pantière, ont vérifié souvent. On chasse la *Bécasse* au *fusil*, à la *passée*, à la *pantière*, au *collet*.

Esp. 2. La BÉCASSE Bécassine, *Scolopax Gallinago*, le bec très-long, droit, tuberculé à la pointe ou rude comme la peau de chagrin; le plumage mélangé de roux, de gris blanc et de noir; la queue composée de quatorze pennes; les cuisses à demi-nues; les pieds brunâtres.

La Bécassine. *Buffon*, tome 7, page 483, pl. 26. Pl. enlum. n.° 883.

Cette espèce est répandue encore plus universellement que celle de la *Bécasse*. On la rencontre dans toutes les parties du monde. C'est un oiseau de passage qui paraît en automne; il se tient dans les endroits marécageux des prairies, dans les herbages et les osiers qui bordent les rivières. Il se nourrit de vers, d'insectes, etc.; il établit son nid sur terre, sous quelques grosses racines d'arbres ou de saule, dans des endroits marécageux; ce nid est fait d'herbe sèche et de plumes,

et contient quatre ou cinq œufs de forme oblongue, d'une couleur blanchâtre avec des taches rousses. Les petits quittent le nid en sortant de la coque. La *Bécassine* dont la graisse est d'une saveur fine, est recherchée comme un gibier exquis. Cet oiseau a environ onze pouces (298 m.) de longueur.

Esp. 3. La BÉCASSE petite Bécassine, *Scolopax Gallinula*, le bec droit, tuberculé à la pointe; le plumage mélangé de roux, de gris blanc, de noir, avec quelques reflets cuivreux sur le dos, et de longs traits de pinceau roussâtres sur des plumes couchées au côté du dos; le ventre et le bas-ventre blancs; les grandes pennes des ailes noirâtres; les pieds verdâtres.

La petite Bécassine, surnommée la Sourde. *Buffon*, tome 7, page 490. Pl. enlum. n.° 884.

L'espèce de cet oiseau ne paroît pas aussi nombreuse, ou du moins n'est pas aussi généralement répandue que celle de la *Bécassine*. On la trouve en France, en Angleterre, en Danemarck, en Pologne, en Allemagne. Sa longueur est de huit pouces (217 mill.), et son vol de treize pouces (352 millim.). Cet oiseau reste presque toute l'année, et niche dans nos marais. Ses œufs, de la même couleur que ceux de la *Bécassine*, sont seulement plus petits à proportion de l'oiseau qui n'est pas plus gros qu'une *Alouette*. Sa chair

est d'un goût aussi délicat, et sa graisse aussi fine que celle de la *Bécassine*.

Obs. Quelques naturalistes regardent comme variété de cette espèce, la *Brunette* de *Buffon*, ou la *Gallinago anglicana de* Brisson, qui a la même figure et les mêmes habitudes de la *petite Bécassine*, et qui a été placée par *Gmelin* dans le genre des *Vanneaux*, sous le nom de *Tringa alpina*.

* II. *Tête plus ronde que carrée; Yeux situés sur les parties moyennes et latérales de la tête.*

Les BARGES.

Esp. 4. La BÉCASSE Barge commune, *Scolopax Limosa*, le bec légèrement recourbé, rougeâtre dans sa longueur, noir à la pointe; le plumage d'un gris uniforme; le front et la gorge de couleur roussâtre; le ventre et le croupion blancs; les grandes pennes des ailes noirâtres sur le bord externe, blanchâtres sur le bord interne; la queue noirâtre, terminée de blanc; les deux pennes extérieures blanches.

La Barge. *Buffon*, tome 7, page 500, pl. 27. Pl. enlum. n.° 874.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Angleterre, sur les bords du Volga et de la mer Caspienne; en Russie et dans la Silésie méridionale. Elle s'avance quelquefois dans l'intérieur des terres, suit les étangs et les marais, et ne se tient pas toujours au bord

des mers. Cet oiseau a quinze pouces (406 mill.) de longueur.

Esp. 5. La BÉCASSE Barge aboyeuse, *Scolopax ægocephala*, le bec droit; le dos gris brun, frangé de blanchâtre autour de chaque plume; les pennes de la queue variées transversalement de blanc et de noirâtre; trois pennes des ailes noires, blanches à la pointe; les pieds verdâtres.

La Barge aboyeuse. *Buffon*, tome 7, p. 501. Pl. enlum. n.° 876, sous la dénomination de *Barge grise*.

Gmelin cite comme variété de cette espèce la *grande Barge rousse de Buffon*, tome 7, p. 505. Pl. enlum. n.° 916.

Elle habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, tant de l'Océan que de la Méditerranée. On la trouve dans les marais salans; et comme les autres *Barges*, elle est timide et fuit de loin; elle ne cherche aussi sa nourriture que pendant la nuit. Il paraît que son cri tient de l'aboiement. Elle est moins grande que la *Barge commune*. Cet oiseau a quatorze pouces (379 m.) de longueur.

Esp. 6. La BÉCASSE Barge variée, *Scolopax Glottis*, le bec droit; la mandibule inférieure rouge à sa base; tout le plumage varié de blanc; la queue rayée de gris brun; le dessous du corps blanc; les pieds verdâtres.

La Barge variée. *Buffon*, tome 7, page 503.

On la trouve en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Suède, sur les bords du Danube, en Italie. Pendant l'été elle remonte, en suivant le bord des mers, dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; elle redescend vers le Midi pendant l'hiver, cherchant toujours une température également modérée. Elle est plus grande que la *Barge aboyeuse;* elle a treize pouces (352 millim.) de longueur. Sa chair est très-estimée.

Esp. 7. La BÉCASSE Barge rousse, *Scolopax Lapponica*, le bec légèrement recourbé, jaunâtre; tout le devant du corps et le cou d'un beau roux; les plumes du dos brunes et noirâtres, légèrement frangées de blanc et de roussâtre; la queue rayée transversalement de cette dernière couleur et de brun; les pieds noirs.

La Barge rousse. *Buffon*, tome 7, page 504. Pl. enlum. n.° 900.

On la trouve sur les côtes de France, dans le nord de l'Europe, et jusqu'en Amérique; à la baie d'Hudson, en Laponie. C'est une de ces espèces aquatiques communes aux terres du nord des deux continens. Elle est à peu près de la grosseur de la *Barge aboyeuse;* elle a dix-sept pouces (460 millim.) de longueur.

Esp. 8. La BÉCASSE grande Barge, *Scolopax Ægocephala, var.* le cou roux; les plumes du

dos noirâtres, bordées de roux clair; la poitrine et le ventre rayés transversalement de noirâtre sur fond blanc sale.

La grande Barge rousse. *Buffon*, t. 7, p. 505. Pl. enlum. n.° 916.

Cette espèce se trouve en Europe, en Asie, en Amérique, et dans tout le nord de la terre; on l'a observée en Barbarie. La taille de cette *Barge* est de dix-sept pouces (460 millimètres).

Esp. 9. La BÉCASSE Barge brune, *Scolopax fusca*, le fond du plumage d'un brun foncé et noirâtre, relevé de petites lignes blanchâtres, dont les plumes du dos et du cou sont frangées; les premières grandes pennes des ailes d'un brun uni sur le bord extérieur; les pennes moyennes des ailes et leurs couvertures liserées et pointillées de blanchâtre sur les bords; les pennes de la queue rayées de brun et de blanc.

La Barge brune. *Buffon*, tome 7, page 508. Pl. enlum. n.° 875.

On la trouve en Europe sur les bords de la mer. Elle est de la taille de la *Barge aboyeuse*; sa longueur est d'environ un pied (325 millim.), et son vol d'un pied sept pouces (514 millim.).

Obs. Les espèces de ce genre et celles du genre suivant sont très-difficiles à signaler, leurs couleurs étant peu prononcées, et variant beaucoup suivant l'âge et le sexe. Il faut séparer avec soin celles dont les pieds sont rouges, parce que ce caractère est cons-

tant. Ces oiseaux se rapprochent des *Bécasses* par les formes et les habitudes, mais leurs jambes sont plus alongées.

GENRE 87.

VANNEAU, *TRINGA*. *Bec* droit et renflé vers le bout, de la longueur de la tête (dans les *Vanneaux*); menu, de moyenne longueur, droit, lisse à son extrémité, et obtus sans renflure (dans les *Bécasseaux*, les *Chevaliers*, *etc.*); plutôt courbé en haut que droit, et un peu comprimé horizontalement (dans le *Tourne-pierre*).

Narines petites.

Langue grêle ou effilée.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, tous divisés ou faiblement engagés à leur base dans une portion de membrane; un postérieur.

* I. *Bec renflé vers le bout.*

Les VANNEAUX.

Espèce 1. Le VANNEAU commun, *Tringa Vanellus*, l'occiput orné d'une huppe composée de cinq ou six brins délicats, effilés, d'un beau noir, inégaux, recourbés en avant vers la pointe, dont

les deux supérieurs sont beaucoup plus longs; le dessus du corps d'un noir enrichi de reflets d'un luisant métallique, changeant en vert et en rouge doré, principalement sur la tête et les ailes; le dessous et le bord des ailes blancs, ainsi que le ventre; les deux pennes extérieures de la queue et la première moitié des autres, la gorge, la poitrine et le bec noirs.

Le Vanneau. *Buffon*, tome 8, p. 48, pl. 4. Pl. enlum. n.° 242.

L'espèce du *Vanneau* est très-répandue. Ces Oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie : on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région, et on en voit par toute l'Europe. Au Kamtschatka, le mois d'octobre s'appelle le *mois des Vanneaux*, et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres. Les *Vanneaux* arrivent dans nos pays en grandes troupes au commencement de mars, même à la fin de février. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et courir le matin dans les prairies marécageuses, pour y chercher les vers qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. La ponte se fait en avril; elle est de trois ou quatre œufs oblongs d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain; précaution qu'elle semble

prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid et le laisse entièrement à découvert. Cet Oiseau est fort gai; il est sans cesse en mouvement, folâtre et se joue de mille façons en l'air. Il a les ailes très-fortes, et il s'en sert beaucoup, vole long-temps de suite, et s'élève très-haut; posé à terre, il s'élance, bondit et parcourt le terrain par petits vols coupés. Le *Vanneau* est à peu près de la grosseur du *Pigeon;* il a un pied six lignes (338 mill.) de longueur. C'est un gibier assez estimé.

Obs. Les *Vanneaux* ont, dans les caractères génériques, la forme générale du corps et les habitudes, de grands rapports avec les *Pluviers;* mais ils en diffèrent par la forme des Doigts. On fait la chasse aux *Vanneaux* de diverses manières: au *fusil*, au *flambeau*, à la *vache artificielle;* on les prend par volées au *filet des alouettes*.

Esp. 2. Le VANNEAU Suisse, *Tringa Helvetica*, tout le dessus du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun; le devant du corps noir ou noirâtre; le front, le ventre, le bas-ventre, les grandes pennes de l'aile noirs; les cuisses blanches; les pennes de la queue traversées de bandes blanches et brunes; le bec et les pieds noirs.

Le Vanneau Suisse. *Buffon*, tome 8, page 60. Pl. enlum. n.° 853.

On le trouve en Suisse, en France, en Russie,

en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. Il est à peu près de la taille du *Vanneau commun;* il a dix pouces et demi (284 mill.) de longueur. Cet oiseau se nourrit de baies, de vers et d'insectes. On ignore la vraie étymologie de son nom.

Esp. 3. Le VANNEAU Pluvier, *Tringa Squatarola*, la tête, le derrière du cou et les parties supérieures du corps d'un gris brun; la gorge blanche; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre variés de blanc et de brun noirâtre; les pennes des ailes d'un brun sombre; celles de la queue blanches, avec des raies brunes transversales; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Vanneau Pluvier. *Buffon*, tome 8, p. 68. Pl. enlum. n.° 854, sous la dénomination de *Vanneau gris.*

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Vanneau varié de Buffon.* Pl. enlum. n.° 923.

Cette espèce, comme toute la famille des *Vanneaux*, est extrêmement répandue. On la voit fréquemment dans les terres de l'état de Venise, où on la nomme *Squatarola.* On la trouve aussi sur les rives du Danube, en Silésie, en Pologne, en Ecosse, en Danemarck, en Suède, en Sibérie, sur les bords de la mer Caspienne, et même à la Caroline. Elle va de compagnie avec les *Pluviers.* Elle est un peu plus grosse que le *Pluvier doré;* sa longueur est de dix pouces et demi (284 mill.)

Esp. 4. Le VANNEAU d'Islande, *Tringa Islandica*, la tête, le dessus du cou et le haut du dos d'un noirâtre tacheté de rouge; le devant du cou et de la poitrine d'un cendré varié de jaunâtre et taché de noir; les petites couvertures des ailes cendrées; les pennes noirâtres; les secondaires terminées de blanc; les pieds longs et noirs.

Il habite les lieux maritimes de l'Islande, de l'Angleterre, du Danemarck et de l'Amérique septentrionale. Il est de la grosseur d'une *Tourterelle;* sa longueur est de huit à dix pouces (217 à 271 millimètres).

Esp. 5. Le VANNEAU maritime, *Tringa maritima*, le dessus du corps varié de gris et de noir; le dessous blanc; le milieu du dos violet; le devant du cou et la queue de couleur obscure; les quatre pennes extérieures de la queue très-courtes, blanches sur les bords; les pieds jaunâtres.

On le trouve sur les bords de la mer, en Norwége, en Islande, en Laponie. Il est de la grandeur de l'*Etourneau.*

Esp. 6. Le VANNEAU ondulé, *Tringa undata*, le corps de couleur obscure, ondulé de jaune pâle et de blanc; le croupion, la pointe des plumes secondaires des ailes et celles qui en forment les couvertures, de couleur blanche; la queue cendrée, noire au sommet.

On le trouve en Danemarck, en Norwége et en Islande.

Esp. 7. Le VANNEAU uniforme, *Tringa uniformis*, tout le corps d'un cendré clair; le bec court, de couleur noire.

On le trouve en Islande.

* II. *Bec obtus et lisse, non renflé à son extrémité.*

Les CHEVALIERS, *les* COMBATTANS, *les* BÉCASSEAUX, *les* MAUBÈCHES.

Esp. 8. Le VANNEAU Chevalier commun, *Tringa equestris*, tout le plumage nué de gris-blanc, de roussâtre et de noirâtre; le dessous du corps et le croupion blancs; les pieds gris ou noirâtres.

Le Chevalier commun. *Buffon*, t. 7, p. 511. Pl. enlum. n.° 844.

Cette espèce est répandue en Europe jusqu'en Norwége; elle se trouve aussi en Afrique, et particulièrement en Barbarie. Elle est à peu près de la grosseur du *Pluvier doré*, mais elle est moins charnue; sa longueur est environ de douze pouces (325 millim.). Le *Chevalier commun* fréquente les bords des étangs et des rivières, lorsqu'il est dans l'intérieur des terres, mais il se plaît davantage sur les rivages de la mer, où il vit en petites troupes.

Esp. 9. Le VANNEAU Chevalier aux pieds rouges, *Tringa Totanus*, le bec droit, noirâtre à la pointe, d'un rouge vif à la base; le plumage blanc sous le ventre, légèrement ondé de gris et de roussâtre sur la poitrine et le devant du cou, varié sur le dos de roux et de noirâtre, par petites bandes transversales bien marquées sur les petites pennes des ailes, dont les grandes sont noirâtres; la partie nue de la jambe et les pieds d'un rouge vif.

Le Chevalier aux pieds rouges. *Buffon*, t. 7, p. 513, pl. 28. Pl. enlum. n.° 845, sous le nom de *Gambette*.

Gmelin cite ce numéro des planches enluminées, qu'il applique au *Tringa Gambetta*, espèce 3, page 671 du *Systema naturæ*.

Obs. Ce *Chevalier*, placé par *Linné* dans le genre *Scolopax*, est désigné sous le nom de *Scolopax Calidris;* j'ai cru devoir le rapporter, d'après *Buffon*, au genre des *Chevaliers* plutôt qu'à celui des *Bécasses*.

On le trouve en France, en Italie, en Suède, en Allemagne, et même en Amérique. Il se pose sur les étangs, dans les endroits où l'eau n'est pas bien haute; il a la voix agréable et un petit sifflet semblable à celui du *Bécasseau*. Il niche dans les lieux marécageux; la ponte est de quatre œufs blanchâtres, tachés de noir et d'olivâtre. Cet Oiseau est de la grandeur du *Chevalier commun;* il a onze pouces (298 mill.) de longueur.

Esp.

Esp. 10. Le VANNEAU Chevalier rayé, *Tringa striata*, tout le manteau sur fond gris et mêlé de roussâtre, rayé de traits noirâtres couchés transversalement; la partie inférieure du dos, le croupion, la poitrine et le ventre blancs; le bec rougeâtre à sa base, noir à la pointe; les pieds rougeâtres.

Le Chevalier rayé. *Buffon*, tome 7, page 516. Pl. enlum. n.° 827.

Cette espèce, qui se trouve également en Europe et en Amérique, est très-répandue dans le Groënland, sur les rivages de la mer, et se trouve pendant l'hiver dans les États-Unis. Elle se nourrit de petits testacées, de vers marins. Elle rase avec rapidité les vagues de la mer. Cet oiseau place son nid sur la terre, près de la côte, le compose de racines flexibles et de petites graminées arrangées sans art. Les œufs que la femelle y dépose vers les premiers jours de juin, sont au nombre de quatre à six, un peu plus gros que ceux de l'*Etourneau*, pointus à un bout, et d'un blanc sale tacheté de noir. Ce *Chevalier* est à peu près de la taille de la *grande Bécassine*, il a environ neuf pouces (244 mill.) de longueur.

Esp. 11. Le VANNEAU Chevalier varié, *Tringa Littorea*, le sommet de la tête noirâtre; les plumes du dos et les scapulaires de cette couleur bordées de roux; les pennes des ailes noirâtres, frangées de bleu ou de roussâtre; des

teintes mêlées de gris sur tout le devant du corps; le bec et les pieds noirs.

Le Chevalier varié. *Buffon*, tome 7, p. 517. Pl. enlum. n.° 300.

On le trouve en France, en Angleterre, en Danemarck, en Suède. Il arrive en Picardie au mois de mars, y fait un court séjour, et ne repasse qu'au mois de septembre. Il a les habitudes des *Bécassines;* on le prend au *rejettoir*. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du *Chevalier aux pieds rouges;* il a près de onze pouces (298 mill.) de longueur.

Esp. 12. Le VANNEAU Combattant ou Paon de mer, *Tringa pugnax*, le devant de la tête et le contour des yeux chargés d'une multitude de mamelons charnus et sanguinolans; le cou orné d'une espèce de collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées, longues, fortes et serrées, qui varient pour les couleurs rousses, grises, blanches, d'un beau noir violet, chatoyant, coupé de taches rousses; le ventre blanc; les grandes couvertures des ailes et les pennes brunes; l'iris noisette; le bec gris.

Les Combattans vulgairement Paons de mer. *Buffon*, tome 7, p. 521, pl. 29 et 20. Pl. enlum. n.° 305, le mâle, sous la dénomination de Paon de mer, et 306, la femelle.

Chaque printemps les *Combattans* arrivent par grandes bandes sur les côtes de Hollande, de

Flandre et d'Angleterre ; on les connaît aussi sur les côtes de la mer d'Allemagne, et ils sont en grand nombre en Suède, et particulièrement en Scanie, en Russie ; il s'en trouve de même en Danemarck jusqu'en Norwége. Non-seulement, dit *Buffon*, ces Oiseaux se livrent entr'eux des combats seul à seul, des assauts corps à corps ; mais ils combattent aussi en troupe réglée, ordonnée, et marchant l'une contre l'autre ; ces phalanges ne sont composées que de mâles, qu'on prétend être dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles ; celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire. Les *Combattans* sont de la taille du *Chevalier aux pieds rouges*, mais un peu moins hauts sur jambes ; leur longueur est d'environ dix pouces (271 millim.). L'esclavage ne peut rien diminuer de leur humeur guerrière ; dans les volières où on les enferme, ils vont présenter le défi à tous les autres oiseaux ; et comme s'ils se piquaient de gloire, ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. La crinière des mâles est non-seulement pour eux un parement de guerre, mais une sorte d'armure, un vrai plastron qui peut parer les coups ; les plumes en sont longues, fortes et serrées ; ils les hérissent d'une manière menaçante lorsqu'ils s'attaquent. Ce bel ornement tombe par une mue qui arrive à ces oiseaux vers la fin de juin. Les tubercules ou mamelons vermeils qui couvraient

leur tête, pâlissent et s'oblitèrent, et ensuite ils se recouvrent de plumes; dans cet état on ne distingue plus guère les mâles des femelles.

Esp. 13. Le VANNEAU Cul-blanc, *Tringa ochropus*, le dos d'un cendré roussâtre avec des petites gouttes blanchâtres au bord des plumes; la tête et le cou d'un cendré plus doux; le croupion blanc; les pennes de l'aile noirâtres, agréablement tachetées de blanc en dessous; celles de la queue variées transversalement de noirâtre et de blanc; le bec ponctué à la pointe.

Le Bécasseau. *Buffon*, t. 7, p. 534. Pl. enlum. n.° 843, sous le nom de *Bécasseau* ou *Cul-blanc*.

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Chevalier varié de Buffon*, tome 7, page 517. Pl. enlum. n.° 300.

On le trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, au bord des eaux, et particulièrement sur les ruisseaux d'eau vive. C'est un oiseau solitaire, qui habite constamment dans le petit canton qu'il s'est choisi le long de la rivière ou de la côte. Il se tient à l'embouchure des rivières, et suivant le flot il ramasse le menu frai de poissons et les vermisseaux sur le sable, que tour à tour la lame d'eau couvre et découvre. Sa chair est très-délicate. Le *Bécasseau* secoue sans cesse la queue en marchant. Sa longueur totale est de huit pouces et demi (230 millimètres).

Esp. 14. Le VANNEAU Maubèche commune, *Tringa Calidris*, les plumes du dos, du dessus de la tête et du cou, d'un brun noirâtre et bordées de marron clair; tout le devant de la tête, du cou et du corps, de cette dernière couleur; les neuf premières pennes des ailes d'un brun foncé en dessus, du côté externe; les quatre plus près du corps brunes, et les intermédiaires d'un gris brun et bordées d'un léger filet blanc; le bec et les pieds noirâtres.

La Maubèche commune. *Buffon*, t. 7, p. 529, pl. 31.

Elle habite les côtes maritimes de la France et de l'Allemagne. Elle est de la taille du *Chevalier aux pieds rouges*; sa longueur totale est de neuf pouces environ (244 millim.).

Obs. Dans quelques individus le dessous du corps est tout blanc. Dans cette espèce, le doigt intermédiaire est uni au doigt externe par une petite membrane jusqu'à la première phalange.

Esp. 15. Le VANNEAU Maubèche tachetée, *Tringa nævia*, le dos d'un cendré brun varié de taches, les unes rousses, les autres d'un noirâtre tirant sur le violet; le devant, les côtés de la tête, et la gorge, d'un blanc roussâtre pointillé de brun; le dessus du corps brun, varié de taches noires sur les flancs; les grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre à l'extrémité; les deux pennes intermédiaires de la queue cendrées et bordées

de blanc; le bas de la jambe et les pieds verdâtres; les ongles noirs.

La Maubêche tachetée. *Buffon*, t. 7, p. 531. Pl. enlum. n.° 365.

On la trouve sur les côtes maritimes de France, dans la Russie septentrionale, et dans la Sibérie. Elle est un peu moins grande que la *Maubêche commune;* elle a neuf pouces (244 millim.) de longueur.

Esp. 16. Le VANNEAU Maubêche grise, *Tringa grisea*, le fond du plumage gris; le dos entièrement de cette couleur; la tête d'un gris ondé de blanchâtre; les plumes du dessous des ailes et celles du croupion grises et bordées de blanc; les premières des grandes pennes des ailes d'un brun noirâtre; le devant du corps blanc, avec de petites raies noires en zigzags sur les côtés; la poitrine et le devant du cou, le bec, le bas des jambes, les pieds et les ongles noirs.

La Maubêche grise. *Buffon*, tome 7, p. 531. Pl. enlum. n.° 366.

Elle habite les côtes maritimes de l'Europe. Elle est un peu plus grosse que la *Maubêche tachetée*, et moins que la *Maubèche commune*. Cet oiseau a sept pouces (189 mill.) de longueur.

Obs. Les *Maubêches* sont un peu plus grosses que le *Bécasseau*, et moins grandes que le *Vanneau*; elles ont le bec plus court, les jambes moins hautes; et leur taille plus raccourcie paraît plus épaisse que

celle des *Chevaliers*. On ne trouve guère les *Maubèches* que sur les rivages de la mer; elles vivent en société, et courent sur le sable avec beaucoup de vîtesse. Ces oiseaux sont répandus dans le nord des deux continens.

Esp. 17. Le VANNEAU Sanderling, *Tringa Sanderling*, le dessus de la tête et du cou d'un gris varié de petites taches noires; un trait gris entre le bec et l'œil; le dos et les plumes scapulaires gris; ces dernières bordées de blanc; le front, les joues, le dessus des yeux, la gorge, le devant du cou et du corps, blancs; les deux pennes intermédiaires de la queue brunes dans leur milieu; les latérales grises; le bec, les pieds et les ongles noirs.

Le Sanderling. *Buffon*, tome 7, page 532.

Obs. Le *Sanderling* ou quatrième espèce de Maubèche de *Buffon*, a été placé par *Gmelin* dans le genre des *Pluviers*.

Cet Oiseau paraît décrit par *Gmelin* sous le nom de *Tringa arenaria*, ce qui fait un double emploi.

Cette espèce est répandue en Europe et en Amérique, dans la partie septentrionale de l'Asie, et se trouve à la nouvelle Galle du Sud; on la retrouve à la nouvelle Hollande et dans l'Amérique septentrionale. C'est la plus petite espèce des *Maubèches* de *Buffon*. Elle a environ sept pouces (189 mill.) de longueur.

Esp. 18. Le VANNEAU Guinette, *Tringa hypoleucos*, la gorge et le ventre blancs; la poitrine tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion gris, légèrement ondés de noirâtre avec un petit trait de cette couleur sur la côte de chaque plume, et dans le tout on aperçoit un reflet rougeâtre; le bec et les pieds noirs.

La Guinette. *Buffon*, tome 7, page 540. Pl. enlum. n.° 850, sous la dénominatinn de *petite Alouette de mer.*

On la trouve en France vers les sources de la Moselle, dans les Vosges, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Angleterre, en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, et en Amérique, jusqu'à la Cayenne. Elle vit solitairement le long des eaux et cherche les grèves et les rives de sable. La *Guinette* part de loin en jetant quelques cris, et on l'entend pendant la nuit crier sur les rivages d'une voix gémissante. Elle a la queue un peu plus longue et plus étoilée que celle du *Bécasseau;* elle la secoue de même en marchant. La *Guinette* est un peu plus grosse que l'*Alouette de mer;* elle a sept pouces et demi (202 mill.) de longueur.

Esp. 19. Le VANNEAU Alouette de mer, *Tringa Cinclus*, la tête, le cou et tout le dessus du corps mélangés de brun et de gris; un trait blanc entre les yeux et le bec; la gorge et le devant du cou blanchâtres, et tachetés de brun;

tout le dessous du corps blanc ; les ailes variées de brun et de gris ; les grandes pennes brunes, terminées de blanc ; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues ; le bec fort menu, noir ; les pieds d'un verdâtre foncé, quelquefois noirs ; la queue et le croupion d'un gris brun.

L'Alouette de mer. *Buffon*, tome 7, pag. 548, Pl. enlum. n.° 851.

Gmelin cite comme variété de cette espèce le *Cincle de Buffon*, tome 7, page 553. Pl. enlum. n.° 852.

Cet oiseau, qui se trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, a passé d'un continent à l'autre, car on en retrouve l'espèce bien établie dans les contrées septentrionales et méridionales de l'Amérique, à la Louisiane, aux Antilles, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cayenne, à la Guiane, au Brésil. Il ne ressemble à l'*Alouette* dont il porte improprement le nom, que par la taille qui est à peu près égale, et par quelques rapports dans les couleurs du plumage sur le dos ; mais il en diffère pour tout le reste, soit par la forme, soit par les habitudes, vivant au bord des eaux sans quitter les rivages. Les *Alouettes de mer* volent en troupes très-serrées. On les voit rassemblées en automne. La femelle dépose sur le sable nu ordinairement quatre ou cinq œufs très-gros, relativement à sa taille. L'*Alouette de mer* fait sa petite pêche le long des rivages, en

marchant et secouant continuellement la queue. Sa longueur totale est environ de sept pouces (189 millim.). Sa chair est un fort bon gibier qui demande à être mangé frais.

Esp. 20. Le VANNEAU Cincle, *Tringa Cinclus*, var., la partie supérieure de la tête et celle du dos couvertes de plumes noirâtres au milieu, rousses sur les bords; la partie inférieure du dos et le croupion d'un gris brun; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine d'un blanc varié de petites taches brunes; le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue blancs; la partie nue de la jambe et les pieds bruns; le bec noir; les ongles noirâtres.

Le Cincle. *Buffon*, tom. 7, p. 553. Pl. enlum. n.° 852.

Cette espèce, moins nombreuse que l'*Alouette de mer*, est aussi répandue, et se trouve dans les deux continens. Elle fréquente la plupart des contrées de l'Europe, se rencontre quelquefois jusqu'au Groënland, et n'est pas rare depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Guiane. Comme ces oiseaux ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que les *Alouettes de mer*, ils se trouvent fréquemment ensemble, voyagent de compagnie, et ont comme elles le même mouvement dans la queue. Tous sont très-gras pendant l'hiver, et ont la chair savoureuse et d'un goût délicat

lorsqu'ils ne fréquentent que les eaux douces. Le *Cincle* est un peu plus petit et moins haut sur jambes que l'*Alouette de mer*. Sa longueur totale est environ de 7 pouces (189 millim.)

Esp. 21. Le VANNEAU Canut, *Tringa Canutus*, la tête et tout le dessus du corps cendrés et ondés; tout le dessous du corps blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc, formant une barre transversale sur chaque aile; le bec d'un cendré obscur; l'iris noisette; une tache d'un brun obscur entre le bec et l'œil; un trait blanc au-dessous de celui-ci; les pieds d'un cendré bleuâtre.

Le Canut. *Buffon*, tome 8, pag. 142.

On le trouve dans le nord de l'Europe, en Suède, en Danemarck; cependant on le voit quelquefois en Angleterre au commencement de l'hiver, où il séjourne deux ou trois mois, ensuite il disparaît. On le rencontre encore sur les rives du lac Baikal, et même à la baie d'Hudson, d'où il s'avance jusqu'à New-Yorck, et peut-être encore plus au sud. En captivité on le nourrit avec du pain trempé de lait. Cette nourriture qui l'engraisse beaucoup, donne à sa chair un goût exquis. Sa longueur est d'environ neuf pouces (244 millim.).

Esp. 22. Le VANNEAU Grive d'eau, *Tringa macularia*, la tête, le dessus du cou et le dos

d'un brun olivâtre grivelé de taches noires; le dessous du corps grivelé également sur un fond plus clair et blanchâtre; un trait blanc au-dessus de chaque œil; les pennes primaires des ailes noirâtres; les pennes intermédiaires de la queue olivâtres, traversées à leur extrémité par une bande brune: les autres blanches et rayées de noir; le bec couleur de chair à sa base, brun vers la pointe.

La Grive d'eau. *Buffon*, tome 8, page 140. On la trouve dans la Pensylvanie, dans l'Amérique septentrionale, à la baie d'Hudson. Elle est de la grosseur d'un *Etourneau*; sa longueur totale est d'environ huit pouces (217 millim.).

* III. *Bec plutôt courbé en haut que droit, convexe en dessus, et comprimé par les côtés vers le bout.*

Les TOURNE-PIERRES.

Esp. 23. Le VANNEAU Tourne-pierre, *Tringa interpres*, le plumage varié de noir et de blanc, marqué de roux sur le dos.

Le Tourne-pierre. *Buffon*, tome 8, p. 130. pl. 10. Pl. enlum. n.° 856, sous la dénomination de *Coulon-Chaud.*

Gmelin cite comme variétés de cette espèce le *Coulon-chaud de Cayenne*, et le *Coulon-chaud gris de Cayenne* de *Buffon.* Pl. enlum. n.os 340 et 857.

On le trouve en France, en Danemarck, en Suède, en Allemagne, en Angleterre. Cette espèce, quoique faible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du nord au midi, dans les deux continens, en suivant les rivages de la mer qui leur fournit par-tout leur subsistance. Elle est de la taille d'une *Grive*, sa longueur est de huit pouces (217 mill.). Cet Oiseau a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau, pour trouver dessous des vers et des insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase. La femelle pond sur le sable trois ou quatre œufs gros, oblongs, pointus, d'un cendré verdâtre, pointillés de brun.

* IV. *Doigts garnis dans toute leur longueur sur leurs parties latérales, de membranes festonnées.*

Les PHALAROPES.

Esp. 24. Le VANNEAU Phalarope cendré, *Tringa hyperborea*, le dessus de la tête, du cou et du dos d'un gris légèrement ondé de brun et de noirâtre; un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé; au-dessous un tour de cou gris, et tout le dessous du corps blanc; les grandes pennes des ailes noirâtres; le bec grêle,

aplati horizontalement, légèrement renflé et fléchi vers la pointe ; les pieds largement frangés d'une membrane en festons, dont les coupures ou les nœuds répondent aux articulations des doigts.

Le Phalarope cendré. *Buffon*, tome 8, p. 224. Pl. enlum., n.° 766, sous le nom de *Phalarope de Sibérie.*

On le trouve dans les contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; il est de la taille du *Cincle*, et a huit pouces (217 m.) de longueur. Cet Oiseau va par couple, saisit, au moyen de son bec effilé, les insectes qui courent ou nagent à la surface de l'eau. La ponte est de trois ou quatre œufs.

Esp. 25. Le VANNEAU Phalarope à festons dentelés, *Tringa Lobata*, une tache noire sur le sommet de la tête dont le reste est blanc ainsi que tout le devant et le dessous du corps ; le dessus d'un gris ardoisé avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales ; les pennes primaires des ailes noirâtres ; le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en dessus ; les pieds noirs ; les doigts largement frangés de festons délicatement dentelés par les bords.

Le Phalarope à festons dentelés. *Buffon*, t. 8, page 226.

On le trouve en Suède, en Danemarck, en Angleterre, en Sibérie, sur les mers glaciales

entre l'Asie et l'Amérique, et même sur les bords de la mer Caspienne. Il est à peu près de la grosseur du *Râle d'eau*, et a environ huit pouces (217 millim.) de longueur.

GENRE 88.

PLUVIER, *CHARADRIUS*. *Bec* presque cylindrique, renflé vers la pointe, de la longueur de la tête dans la plupart des espèces.

Narines très-étroites.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à trois Doigts antérieurs, servant pour la course, sans doigt postérieur.

Espèce 1. Le PLUVIER doré, *Charadrius pluvialis*, tout le dessus du corps tacheté de traits jaunes entremêlés de gris blanc sur un fond brun noirâtre, qui font paraître le plumage doré; les mêmes couleurs plus faibles mélangées sur la gorge et la poitrine; le ventre blanc; le bec noir, court, arrondi et renflé vers le bout; les pieds noirâtres.

Le Pluvier doré. *Buffon*, tome 8, page 81, pl. 5. Pl. enlum. n.° 904.

Cette espèce présente plusieurs variétés; on la trouve dans toute l'Europe et dans le nouveau monde, où elle semble s'être répandue plus loin

que dans l'ancien, car on la rencontre à la Jamaïque, à la Martinique, à St-Domingue et à Cayenne. C'est un oiseau de passage qui arrive sur nos côtes à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans d'autres départemens plus méridionaux, il ne passe qu'en novembre, et même plus tard. Il repasse en février et en mars, et on le voit en été dans le nord de l'Europe. La ponte est de quatre œufs plus pointus que ceux du *Vanneau*, d'un cendré olivâtre pâle, varié de taches noirâtres. La chair du *Pluvier doré* est assez recherchée. Cet Oiseau est de la grosseur d'une *Tourterelle;* il a dix pouces (271 millim.) de longueur, et dix-huit pouces et demi (500 m.) de vol ou d'envergure.

Esp. 2. Le PLUVIER doré à gorge noire, *Charadrius apricarius*, le devant du cou et le ventre noirs; le corps brunâtre ponctué de blanc et de jaune; les pieds cendrés.

Le Pluvier doré à gorge noire. *Buffon*, t. 8, page 85.

Cette espèce se trouve souvent avec celle du *Pluvier doré*, dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. On la trouve en Suède, en Smolande, en Danemarck, en Sibérie, et même à la Guiane. Cet oiseau est de la grosseur du *Pluvier doré;* il a onze pouces (298 millim.) de longueur. Il se nourrit

nourrit de moluques et de baies de la Camarigne noire. Sa chair est délicieuse.

Esp. 3. Le PLUVIER Guignard, *Charadrius Morinellus*, le dessus de la tête d'un brun noirâtre; les côtés et la face tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine d'un gris ondé et arrondi en plastron au-dessus duquel, après un trait noir, est une zone blanche (dans le mâle); l'estomac roux; le ventre et les pieds noirs; le bas-ventre blanc.

Le petit Pluvier ou Guignard. *Buffon*, t. 8, p. 87. Pl. enlum. n.° 832.

Cette espèce paraît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre, et s'étend en Suède jusqu'en Laponie. Cet Oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs, qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et des petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les débris dans les intestins. Le *Guignard* est très-connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du *Pluvier*. Sa longueur totale est de huit pouces et demi (230 millimètres).

Esp. 4. Le PLUVIER à collier, *Charadrius Hiaticula*, le bec blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à la pointe; le front blanc; un bandeau noir sur le sommet de la tête; un

collier blanc; un plastron noir sur la poitrine; le dos gris-brun; les pennes des ailes noires; le dessous du corps d'un beau blanc.

Le Pluvier à collier. *Buffon*, tome 8, p. 90, pl. 6. Pl. enlum. n.os 920 et 921, sous la dénomination de *grand et petit Pluvier à collier.*

Cette espèce présente plusieurs variétés.

Cet Oiseau est une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe. On le trouve en France, en Angleterre, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie pendant l'été. On le trouve également en Sibérie, au Cap de Bonne-Espérance, aux Philippines, à la Louisiane, à Cayenne, au détroit de Magelland, à la baie d'Hudson et au Brésil. Le *Pluvier à collier* vit au bord des eaux. Il est de la taille de l'*Alouette;* il a six à sept pouces (102 à 189 mill.) de longueur. On le voit le long de la mer en suivre les marées. Il court très-vîte sur la grève, en interrompant sa course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre on trouve son nid sur les rochers des côtes.

Esp. 5. Le PLUVIER Courlis de terre, *Charadrius Œdicnemus*, tout le plumage d'un gris blanc, et gris roussâtre moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre; les ailes traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtres au-dessous et au-dessus des yeux; le ventre blanc; le bec jaunâtre depuis sa base jusqu'au

milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité; les jambes épaisses, marquées d'un renflement au-dessous du genou qui paraît gonflé.

Le grand Pluvier, vulgairement appelé Courlis de terre. *Buffon*, tome 8, page 105, pl. 7. Pl. enlum. n.° 919.

Cet Oiseau, répandu dans l'ancien continent, se trouve en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, à Malte. Il est plus grand que le *Pluvier doré*, et plus gros que la *Bécasse*. Il a quinze à dix-sept pouces (406 à 460 m.) de longueur. Il se nourrit de mouches, de scarabées, de petits limaçons, et autres insectes et coquillages terrestres; il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. Ce *Pluvier* fait une exception dans les nombreuses espèces, qui ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés. Ces oiseaux se réunissent, avant d'entreprendre leur voyage, en troupe de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. Ces *Pluviers* sont sauvages et timides, solitaires et tranquilles pendant la journée; ils se mettent en mouvement à la chute du jour. Ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement, et criant de toutes leurs forces; leur voix s'entend de très-

loin. La femelle ne pond que deux, ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes.

Esp. 6. Le PLUVIER Coure-vîte, *Charadrius Gallicus*, le plumage d'un gris lavé de brun roux; un trait plus clair et presque blanc sur l'œil; un trait noir partant de l'angle externe de l'œil; le haut de la tête roux; les pennes des ailes noires; chaque penne de la queue, excepté les deux du milieu, marquée d'une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le Coure-vîte. *Buffon*, tome 8, page 128. Pl. enlum. n.os 795 et 892.

Il a été tué en France, où il était apparemment égaré, puisqu'on n'en a pas vu d'autres. La rapidité avec laquelle il courait sur le rivage, le fit appeler *Coure-vîte*. Sa longueur est de neuf pouces et demi (257 millim.)

Esp. 7. Le PLUVIER Echasse, *Charadrius Himantopus*, les ailes et le dos d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête d'un gris brun; le dessus du cou mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous du corps blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les jambes rouges, trois fois plus longues que le corps; l'iris rouge ainsi que la partie nue des jambes et les pieds; les ongles noirâtres.

L'Echasse. *Buffon*, tome 8, pag. 114, pl. 8. Pl. enlum. n.° 878.

Cette espèce, quoique peu nombreuse, se trouve en France, en Italie, sur les bords du Danube, dans les terres du nord, en Ecosse, et sur la plus grande partie du globe. On la trouve aussi dans le nouveau continent; mais par-tout elle est rare. Elle est à peine aussi grosse que le *Pluvier doré;* sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de plus d'un pied (325 m.), et jusqu'à l'extrémité des doigts, de trente pouces et demi (825 millim.). Elle se nourrit d'insectes et de vermisseaux au bord des eaux et des marais. L'*Echasse* est dans les oiseaux ce que la *Gerboise* est dans les quadrupèdes; aussi les noms que les anciens et les modernes ont donnés dans toutes les langues à cet oiseau, marquent la faiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur.

GENRE 89.

AVOCETTE, *RECURVIROSTRA*. Bec très-long, mince, grêle, faible et d'une substance tendre, comprimé sur les côtés, pointu, aminci à son extrémité qui est flexible, recourbé en haut ou présentant un arc de cercle relevé, dont le centre est au-

dessus de la tête, et la pointe revient en avant.

Narines étroites, ouvertes.

Langue courte.

Jambes très-longues.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds palmés, à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés dans une membrane entière; un postérieur dégagé, très-court, et placé très-haut.

Espèce 1. L'AVOCETTE à bec recourbé, *Recurvirostra Avocetta*, le plumage d'un blanc de neigne sur tout le devant du corps, coupé de noir sur le dos; la queue blanche; l'iris de couleur noisette; le bec noir; les pieds bleuâtres.

L'Avocette. *Buffon*, tome 8, p. 466, pl. 38. Pl. enlum. n.° 353.

Cette espèce n'est bien commune nulle part, et paraît peu nombreuse en individus. Il semble à la route que tiennent les *Avocettes* dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le midi, et retournent au printemps dans le nord. Dans leurs fréquens voyages, elles ne vont guère vers le sud au-delà des régions tempérées. On les voit rarement en Italie, et plus rarement encore en Sardaigne. Elles se rendent en grand nombre deux fois l'année, au printemps et à la fin de l'automne, sur une partie de nos

côtes de l'Océan, où, selon le rapport de *Salerne*, les paysans, dans la saison des nids, prennent leurs œufs par milliers pour les manger. Le frai des poissons paraît être le principal fond de leur nourriture; il se peut aussi qu'elles mangent des vers. Elles fréquentent les embouchures des rivières et des fleuves de préférence aux plages de la mer. On voit l'*Avocette* courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts d'eau; mais pour parcourir des eaux plus profondes, elle se met à la nage. L'Avocette est de la grosseur du *Vanneau*, mais elle est beaucoup plus grande. Sa longueur est de quinze à dix-huit pouces (406 à 487 millim.).

GENRE 90.

HUITRIER, *HÆMATOPUS*. *Bec* long, droit, rétréci, et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, aplati par les côtés en manière de coin jusqu'au bout, renflé vers l'extrémité.

Narines très-étroites.

Langue s'étendant à peine au tiers de la longueur du bec.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à trois Doigts antérieurs, servant pour la course, sans doigt postérieur.

Espèce 1. L'HUITRIER Pie de mer, *Hæmatopus Ostralegus*, la tête, le dos ainsi que le manteau des ailes noirs ; un collier blanc sous la gorge ; tout le dessous du corps depuis la poitrine blanc, ainsi que le bas du dos et la moitié de la queue dont la pointe est noire ; l'iris d'un jaune doré ; une petite tache blanche au-dessous de chaque œil ; le bec, les paupières et les pieds rouges ; les ongles noirs.

L'Huitrier, vulgairement la Pie de mer. *Buffon*, tome 8, page 119, pl. 9. Pl. enlum. n.° 929.

Cette espèce, qui ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes, où elle arrive en troupes très-considérables par les vents d'est et de nord-ouest, est en effet très-commune sur les côtes occidentales d'Angleterre. On la trouve au Gotland, dans l'île d'Oëland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norwége. On la retrouve dans le nouveau continent. Cet oiseau est de la grandeur d'une *Corneille ;* il a environ seize pouces (433 millim.) de longueur. Le nom d'*Huîtrier* exprime sa manière de vivre, se nourrissant principalement d'huîtres ; il mange aussi des patelles, des vers de terre, etc. Cet oiseau ne fait point de nid ; il dépose ses œufs qui sont grisâtres et tachés de noir sur le sable nu, hors de la portée des eaux. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt-un jours. La chair de l'*Huîtrier* est noire, dure, et a un goût de sauvagine.

GENRE *.

GLARÉOLE, *GLAREOLA*. *Bec* robuste, court, droit, comprimé par les côtés, courbé vers la pointe, large à son ouverture.

Narines très-étroites, obliques, situées près de la base du bec.

Queue fourchue, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts, longs, grêles, trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane; un postérieur dégagé.

Espèce 1. La GLARÉOLE Perdrix de mer grise, *Glareola Austriaca*, tout le plumage d'un gris teint de roux sur les flancs et les petites pennes des ailes; la gorge blanche, encadrée d'un filet noir; le croupion blanc; les pieds rouges.

La Perdrix de mer grise. *Buffon*, tome 7, page 544. Pl. enlum. n.° 882.

Buffon décrit quatre espèces ou variétés de *Perdrix de mer*, qui sont, la *Perdrix de mer grise*, la *Perdrix de mer brune*, la *Perdrix de mer à collier*, et la *Perdrix de mer Giarole*.

Elle habite par troupes les rivages de la mer et des grands fleuves. On la trouve en France,

en Allemagne, dans les déserts voisins de la mer Caspienne. Elle est à peu près de la grosseur d'un *Merle;* elle a neuf pouces (244 millim.) de longueur. C'est un oiseau criard et inquiet, qui se nourrit de vers et d'insectes aquatiques.

GENRE 91.

FOULQUE, *FULICA. Bec* convexe ou taillé en cône, aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure se repliant en forme de voûte sur l'inférieure qui est bossuée près de la pointe.

Narines oblongues, étroites.

Front chauve, couvert en devant d'une membrane épaisse, molle et nue, en forme d'écusson, formant une plaque frontale.

Queue courte, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, garnis dans toute leur longueur d'une membrane simple (dans les *Poules d'eau*), ou découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges (dans les *Foulques*); un postérieur dégagé.

* I. *Pieds ailés, à quatre doigts garnis dans toute leur longueur sur leurs parties latérales d'une membrane simple.*

Les POULES D'EAU.

Espèce 1. La FOULQUE Poule d'eau, *Fulica Chloropus*, le bec jaune à la pointe, rouge à la base; la plaque membraneuse du front de cette même couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genoux; les pieds verdâtres; tout le plumage d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; l'aile bordée d'une ligne blanche.

La Poule d'eau. *Buffon*, tome 8, page 171, pl. 15. Pl. enlum. n.° 877.

On la trouve en France, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, en Allemagne. Quoique peu voyageuse et par-tout assez peu nombreuse, la *Poule-d'eau* paraît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. On l'a trouvée à la nouvelle Zélande, au Sénégal, aux Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, et dans la Sibérie. La *Poule d'eau* n'est point un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année en différentes contrées, et tous ses voyages paraissent se borner des montagnes à la plaine et de la plaine aux montagnes. Elle se nourrit de plantes aquatiques et de petits poissons. Son vol est court, sa course

légère et rapide. Elle va à l'eau sans cependant nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; elle vole les jambes pendantes. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés. La femelle fait deux pontes par an, de sept œufs d'un blanc jaunâtre, marqués de quelques taches rougeâtres; sa chair est très-estimée. Cet oiseau a environ quatorze pouces et demi (392 millim.) de longueur.

Obs. Quelques naturalistes modernes regardent comme variété de cette espèce la *Porzane* ou la *grande Poule d'eau* de *Buffon*, dont le plumage a beaucoup de rapport avec celui de la *Poule d'eau*, mais dont elle diffère par la grandeur et la grosseur, ayant dix-huit pouces (487 millim.) de longueur.

Esp. 2. La FOULQUE Poulette d'eau, *Fulica fusca*, la plaque frontale membraneuse du front jaunâtre; le bas de la jambe au-dessus du genoux, ou les anneaux des jambes, de la même couleur que les pieds; le corps brunâtre.

La Poulette d'eau. *Buffon*, tome 8, p. 177.

Gmelin regarde comme variété de cette espèce la *Porzane* ou *la grande Poule d'eau* de *Buffon*.

Elle habite les contrées méridionales de l'Europe. Elle est plus petite que la *Poule d'eau*; elle a un pied (325 millim.) de longueur. C'est un oiseau solitaire, qui se nourrit de végétaux aquatiques et de petits poissons. Sa chair est très-esti-

mée; et c'est vraisemblablement par cette raison qu'aux environs de Venise on la chasse avec des oiseaux de proie.

Esp. 3. La FOULQUE Smirring, *Fulica flavipes*, la plaque frontale d'un jaune pâle; le fond du plumage roux; les petites pennes des ailes d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre blancs; les grandes pennes des ailes noires; des taches de cette même couleur sur le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec jaunâtres; les ongles noirâtres.

La Smirring. *Buffon*, tome 8, page 180.

On la trouve en Allemagne et en Pologne. Elle se tient sur les rivières et niche dans les halliers qui les bordent. Elle est de la grandeur de la *Poule d'eau.*

Esp. 4. La FOULQUE Glout, *Fulica fistulans*, la plaque frontale d'un vert jaunâtre; le plumage brun, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; le bec noir; la partie des jambes denuée de plumes, et les pieds d'un vert jaunâtre; les doigts très-longs; les ongles gris.

La Glout. *Buffon*, tome 8, page 181.

On la trouve en Allemagne et en Alsace, sur les bords des fleuves et des étangs. Elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle a environ un pied (325 millim.) de longueur.

Esp. 5. La FOULQUE Poule sultane, *Fulica Porphyrio*, la plaque frontale d'un beau rouge; la tête et le dessus du cou d'un violet brillant; le dos, le croupion, les scapulaires et les couvertures du dessus de la queue d'un vert foncé éclatant; les joues, la gorge, le devant du cou, le ventre, le haut des jambes et les flancs d'un bleu violet; les couvertures du dessous de la queue blanches; les couvertures supérieures des ailes d'un violet très-vif; l'iris fauve; le bec, les pieds et les ongles d'un rouge foncé.

La Poule sultane ou le Porphyrion. *Buffon*, t. 8, p. 194, pl. 17. Pl. enlum. n.° 810, sous la dénomination de *Talève de Madagascar.*

Cette espèce se trouve en Sicile, sur-tout sur le lac de *Lentini;* elle est naturelle aux climats les plus chauds de l'ancien et du nouveau continent. On en voit beaucoup dans la basse Egypte, où ces oiseaux se plaisent dans les rizières, ce qui les a fait appeler *Poules de riz.* Elles couvent dans le désert, et arrivent dans les champs de riz au mois de mai et dans les mois suivans. A Catane, on les vend à un prix médiocre, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en cueillir les débris. Ce bel Oiseau, logé chez les romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie;

mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la *Poule sultane* se soit naturalisée en Sicile, par quelques couples de ces *Porphyrions* apportés d'Afrique. Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il serait agréable et utile de multiplier.

* II. *Doigts pinnés, frangés des deux côtés d'une membrane découpée en lobes ou festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges.*

Les FOULQUES.

Esp. 6. La FOULQUE Morelle, *Fulica atra*, la plaque frontale blanchâtre (de couleur vermeille au printemps); une petite portion de la jambe, au-dessus du genou, cerclée de rouge; tout le plumage d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile; le bec d'un jaune olivâtre; les pieds, les doigts et les membranes d'un brun olivâtre.

La Foulque. *Buffon*, tome 8, page 211, pl. 18. Pl. enlum. n.° 197.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On la trouve dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connaît également en Asie, en Perse, en Sibérie, en Chine, au Groënland, à la Jamaïque, et dans toutes les

contrées de l'Amérique septentrionale. Elle se nourrit de petits poissons, d'insectes aquatiques, de graines de jonc. Elle établit son nid sur des touffes de joncs entassées et élevées au-dessus des eaux, et le construit de petites herbes sèches et de sommités de roseaux. La femelle pond dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale, et presque aussi gros que ceux de la *Poule;* et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs. Elle les couve pendant vingt-deux à vingt-trois jours, et dès que les petits sont éclos, ils sortent hors du nid et n'y reviennent plus. Le *Busard* mange les œufs des *Foulques,* et enlève leurs petits. La *Foulque,* sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs; elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières. Les *Foulques*, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit. On fait sur les grands étangs des chasses, dans lesquelles on tue plusieurs centaines de ces oiseaux, dont la chair est réputée viande maigre. La *Foulque* a quatorze pouces (379 millim.) de longueur.

Esp. 7. La FOULQUE Macroule, *Fulica aterrima*, la plaque frontale blanche; une petite portion de la jambe, au-dessus du genou, cerclée de rouge; tout le plumage noirâtre.

La

La Macroule ou grande Foulque. *Buffon*, t. 8, page 220.

Elle habite les lieux maritimes de l'Europe. On la trouve en France et dans la Sibérie occidentale. Elle est un peu plus grande que la *Foulque*, et a aussi la plaque fauve du front plus large, le bec plus long, et la membrane des doigts du double plus grande. Comme la précédente, c'est un gibier médiocre. Elle a quatorze pouces (379 millim.) de longueur.

GENRE *.

CHIONIS, *VAGINALIS*. *Bec* fort, épais, convexe ou taillé en cône, aplati par les côtés : *Mandibule* supérieure garnie en dessus à sa base d'une espèce de gaîne ou de fourreau de substance cornée, échancrée et frangée.

Narines petites, situées devant le fourreau.

Langue arrondie en dessus, aplatie en dessous, terminée en pointe.

Face nue, chargée de papilles ou mamelons charnus.

Ailerons garnis d'un nœud ou bourrelet obtus.

Un espace nu au-dessus du *Genou*.

Pieds robustes, servant pour la course,

à quatre Doigts, rudes en dessous ; trois antérieurs, dont l'externe est uni à sa base par une membrane au doigt externe ; un postérieur.

Ongles sillonnés.

Obs. Ce Genre ne renferme qu'une seule espèce à laquelle M. *Forster* a donné le nom de *Chionis*, mot grec qui exprime le *blanc de neige* répandu sur tout le plumage de cet oiseau ; il vit en troupe, sur les rivages de la nouvelle Zélande et des autres îles des mers australes.

GENRE 92.

JACANA, *PARRA*. *Bec* droit, mince ; légèrement arrondi, pointu, très-renflé vers le bout.

Narines ovales, situées sur le milieu du bec.

Front chauve, garni de caroncules découpées en lobes.

Ailerons armés d'un éperon pointu.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts très-longs ; trois antérieurs ; un postérieur de la longueur des trois antérieurs.

Ongles très-longs, droits, ronds, effilés comme des stilets ou des aiguilles.

Obs. Les *Jacanas* ressemblent aux *Poules d'eau*

par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête; mais ils en diffèrent essentiellement par les éperons implantés aux plis des ailes, par les lambeaux de membranes dont le front est garni, par les doigts et les ongles excessivement longs. Le genre de *Jacanas* ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 93.

RALE, *RALLUS*. *Bec* droit, épais à la base, légèrement voûté en dessus, comprimé par les côtés : *Mandibule* supérieure un peu recourbée à l'extrémité ; *Mandibule* inférieure un peu bossuée près de la pointe.

Narines ovales, petites, étroites, situées près de la base du bec.

Corps grêle et comme aplati vers les flancs.

Queue très-courte, composée de dix ou douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, tous séparés à leur base ; un postérieur.

Ongles courts, pointus.

Espèce 1. Le RALE de terre, *Rallus Crex*, le plumage varié de noir, de brun et de roussâtre ; la gorge et le ventre d'un blanc roussâtre ; les flancs roux, rayés transversalement de blanc ; les ailes de couleur fauve ; la partie nue de la jambe et les pieds bruns ; l'iris noisette.

Le Râle de terre ou de genêt, vulgairement Roi des Cailles. *Buffon*, tome 8, p. 146, pl. 12. Pl. enlum. n.° 750.

On ne voit guère le *Râle de terre* dans nos départemens méridionaux, que dans le temps de ses passages, au printemps et en automne; du reste, les voyages de cet oiseau s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi, et malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemarck et jusqu'en Norwége. Il est rare en Angleterre, et assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Quoiqu'il se nourrisse de graines de genêt, de trèfle, de grémil, cependant les insectes, les limaçons, les vermisseaux, sont aussi sa nourriture de choix. Lorsqu'il est adulte, tout aliment paraît lui profiter également, car il acquiert beaucoup de graisse, et sa chair est exquise. Cet Oiseau sait suppléer par la rapidité de sa course à la lenteur de son vol, aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes; et toujours courant sur les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages, et ses croisières multipliées dans les prés et les champs; mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la *Caille*, des forces inconnues pour fournir aux mouvemens de sa longue traversée. Il prend son essor la nuit, et secondé d'un vent propice, il se porte dans nos départemens méridionaux, d'où il tente

le passage de la Méditerranée. Cet Oiseau établit son nid dans l'épaisseur des herbes, et le construit négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche. La femelle ne pond guère que de huit à dix œufs, plus gros que ceux de la *Caille*, tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos, en suivant leur mère, et ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faulx qui rase leur domicile. Ce *Râle*, dont la taille est plus alongée que celle de la *Caille*, a neuf pouces et demi (257 millim.) de longueur. Le nom de *Roi des Cailles* lui vient de ce que paraissant dans nos contrées en même temps que les *Cailles*, il semble les accompagner à leur arrivée et à leur départ.

Esp. 2. Le RALE d'eau, *Rallus aquaticus*, la gorge et la poitrine d'un beau gris ardoisé; le dessus du corps d'un roux brun olivâtre; le ventre et les flancs rayés transversalement de bandelettes blanchâtres sur un fond noirâtre; le bec rougeâtre près de la tête; les pieds d'un rouge obscur.

Le Râle d'eau. *Buffon*, t. 8, p. 154, pl. 13. Pl. enlum. n.° 749.

Cet Oiseau, comme le *Râle de terre*, a un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et à l'automne, et dans nos climats on voit des *Râles d'eau*, autour des sources chaudes, pendant la plus grande partie de l'hiver. Il est à peu près de la grosseur du *Râle de terre*;

il a neuf pouces (244 millim.) de longueur. Il court le long des eaux stagnantes, aussi vîte que le *Râle de terre* dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs, il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage, et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles de nymphéa qui couvrent les eaux dormantes. Autrefois on en faisait le vol à l'*Épervier* ou au *Faucon*. La chair du *Râle d'eau* est moins délicate que celle du *Râle de terre*.

Esp. 3. Le RALE Marouette, *Rallus Porzana*, tout le fond du plumage d'un brun olivâtre tacheté et nué de blanchâtre, et comme émaillé de blanc et de noir; le bec d'un jaune verdâtre; l'iris d'un noisette rougeâtre; les pieds verdâtres.

Le petit Râle d'eau ou la Marouette. *Buffon*, tome 8, page 157. Pl. enlum. n.° 751.

On le trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. C'est un oiseau de passage, qui arrive de très-bonne heure au printemps, dans la même saison que le *Râle d'eau*, et qui disparaît dans le fort de l'hiver. C'est un oiseau solitaire qui se tient sur les étangs marécageux, qui se cache et niche dans les roseaux. Son nid, en forme de gondole, est composé de joncs qu'il sait entrelacer, et pour ainsi dire amarrer par un des bouts à une tige de roseau,

de manière que ce petit berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Dès que les petits sont éclos, ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent; chacun va vivre seul. La *Marouette*, comme tous les *Râles*, tient devant les chiens, et il est difficile de la faire partir de son fort. C'est un gibier délicat et recherché, sur-tout en automne, époque où il acquiert beaucoup de graisse. La *Marouette* a environ huit pouces (217 mill.) de longueur.

Esp. 4. Le RALE Grinette, *Rallus Grinetta*, la gorge blanchâtre; la poitrine, le ventre, d'un cendré bleuâtre (dans le mâle), d'un roux clair (dans la femelle); le dessus du corps d'un roux tacheté de noir et de blanc; les plumes des flancs rayées transversalement de bandelettes blanches sur un fond noirâtre; le bec rougeâtre vers les angles, près de la tête, verdâtre dans tout le reste de sa longueur, de même que la partie nue des jambes et les pieds; les iris d'un rouge aurore.

Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. 2.

On le trouve à Lyon, à Grenoble, à Montpellier, et dans plusieurs autres contrées de la France, en Italie. C'est un Oiseau de passage, qui arrive au printemps avec la *Marouette*, et disparaît en automne. Sa longueur totale est de sept pouces (189 mill.), et son vol de onze pouces (298 m.).

OBS. Cet oiseau est désigné dans les ouvrages d'Or-

nithologie sous le nom de *Grinette*, et quelques auteurs l'ont rangé parmi les *Poules d'eau*, dont il s'éloigne par le manque de plaque frontale, et de membrane latérale des doigts. Il se rapproche au contraire des *Râles*, parmi lesquels j'ai cru devoir le placer, par le caractère du bec, des narines, des doigts qui sont très-alongés, de la tête garnie de plumes, etc. Il ressemble beaucoup au *Râle d'eau*, mais il est plus petit. La langue est frangée à la pointe; l'aile est composée de vingt-deux pennes; la première des primaires est à peu près de la longueur de la sixième; la huitième et la neuvième des secondaires, égalent en longueur la septième des primaires. La queue est composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues. Le tarse a quatorze lignes (31 mill.) de longueur; le doigt intermédiaire, plus long que le tarse, a quinze lignes et demie (34 mill.); les doigts latéraux sont de la longueur du tarse; le postérieur a cinq lignes (11 mill.). Les plumes des flancs, noires à la base, sortent deux à deux du même canon, de même que dans les autres espèces de *Râles*.

Ce *Râle* est un oiseau connu depuis assez longtemps, qui a été peu observé par les Naturalistes modernes. *Aldrovande* l'a décrit sous le nom de *Poliopus Gallinula minor*, dans son édition de 1610, à petites figures, tome 3, page 180, table 18, fig. 2; et dans celle de 1645, à grandes figures sur bois, tome 3, page 466.

Rai, dans son édition de l'Ornithologie de *Willughbi*, de 1676, page 235, en a donné une description assez étendue, accompagnée d'une figure, table 8, sous le nom de *Poliopus Gallinula*; mais

cette figure est si mauvaise, qu'il paraît douteux qu'elle représente notre *Râle*. Il est bon d'observer que les figures de *Willughbi*, faites en très-grande partie d'après des oiseaux mal empaillés, expriment très-imparfaitement des oiseaux connus de tout le monde, comme le *Râle d'eau*, dont le port est absolument manqué.

Salerne, dans son Ornithologie, page 353, n.° 5, a décrit ce *Râle* sous le nom de *Grinette*, que les Italiens lui ont donné, et que je lui conserve; mais il a cité avec un point de doute le synonyme de *Rai*.

Salerne dit expressément que ce *Râle* est le plus petit de tous ceux qu'il a vus; qu'il ressemble presque pour la couleur au *Râle d'eau* ordinaire, mais qu'il en diffère par sa petite taille, et par son bec plus court.

Brisson, dans son Ornithologie, tome 5, pag. 538, n.° 8, rapporte à la *Poule-Sultane* tachetée, les synonymes cités pour notre *Râle*, qui ne paraissent point convenir au genre de la *Poule-Sultane*, *Aldrovande* et *Rai* ne faisant point mention, dans la description de ce *Râle*, du caractère des *Poules-Sultanes*, qui est d'avoir le front chauve.

Buffon décrit ce *Râle* sous le nom de *Grinette*, et le place parmi les *Poules d'eau*.

Comme il n'existe que de mauvaises figures de ce *Râle* (si toutefois celles qu'on cite pour cet oiseau, lui appartiennent réellement), j'ai cru nécessaire d'en donner une nouvelle, dont le dessin a été fait par *Barraband*, avec cette supériorité de talent qui caractérise les productions de ce célèbre artiste.

J'observerai que cet oiseau, qui est connu aux environs de Lyon sous le nom de *Raquette*, et à Grenoble sous celui de *Gringe*, paraît au printemps avec la

Marouette, et disparaît avant elle. Il tient du *Râle d'eau* par la couleur du plumage, et de la *Marouette* par la forme du bec et la longueur du corps; mais il diffère de l'un et de l'autre par le volume du corps et le poids.

Les chasseurs m'ont appris que ce *Râle* paraît au mois d'avril, qu'il niche aux environs de Lyon, dans les marais de Meyzieu et de Vaux, qu'il y séjourne l'été, et disparaît au mois de septembre. En effet, je n'ai point trouvé cet oiseau l'hiver dans nos marchés, où l'on rencontre constamment le *Râle d'eau*, et même quelquefois la *Marouette* dont j'ai vu quelques individus à la fin de novembre.

Tels sont les renseignemens que je puis donner en ce moment sur cette espèce de *Râle*. Mes recherches auront pour objet l'époque précise de son arrivée, de son départ, ses habitudes, la construction de son nid, le nombre de ses œufs, etc. Ces détails jetteront un nouveau jour sur l'histoire de cet oiseau, qui mérite de n'être point oublié.

GENRE 94.

AGAMI, *PSOPHIA*. *Bec* en forme de cylindre, conique, convexe, assez aigu : *Mandibule* supérieure plus longue.

Narines ovales, très-ouvertes.

Langue cartilagineuse, aplatie, frangée à la pointe.

Jambes dégarnies de plumes au-dessus des genoux.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

OBS. Les *Agamis* sont répandus dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale ; ils se trouvent communément dans l'intérieur des terres de la Guiane ; on les y rencontre, pour l'ordinaire, en troupes assez nombreuses. Aucun oiseau n'a plus de penchant à vivre dans la société de l'homme, aucun ne prend dans ce commerce plus d'instinct relatif, aucun n'y apporte plus de sensibilité et plus d'intelligence. Il n'y a même que très-peu d'espèces dans les autres classes d'animaux, qui puissent entrer en parallèle à cet égard avec l'*Agami*. Il est à peu près parmi les oiseaux, ce que le *Chien* est parmi les quadrupèdes. Comme le *Chien*, l'*Agami* est docile à la voix de son maître ; il le suit ou le précède, le quitte avec regret, et le retrouve avec les plus vives démonstrations de joie. Sensible aux caresses, il les rend avec tous les signes de l'affection et de la reconnaissance ; il paraît même jaloux, car il se jette souvent sur les jambes des personnes qui approchent son maître de trop près. Son grand plaisir est de se faire gratter la tête et le cou ; et lorsqu'il est une fois habitué à ces complaisances, il importune pour qu'on les renouvelle. Il connaît, comme le *Chien*, les amis de la maison, et s'empresse de leur faire fête : mais il prend en guignon d'autres personnes, sans motif apparent ; et toutes les fois qu'elles paraissent, l'oiseau ne manque pas de les chasser à coups de bec dans les jambes, et de les reconduire fort loin avec les mêmes marques de colère. Son courage égale celui du *Chien* ; il attaque avec un acharnement singulier des animaux

plus grands et plus forts que lui, et ne les quitte pas qu'il ne les ait mis en fuite. Enfin, pour compléter la comparaison entre le *Chien* et l'*Agami*, l'on assure que dans plusieurs parties de l'Amérique, on emploie l'*Agami* à des fonctions domestiques, qu'on lui confie la garde et la conduite de plusieurs jeunes oiseaux de basse-cour, et même des troupeaux de moutons qu'il accompagne dans les pâturages, et qu'il ramène le soir à l'habitation.

Fin du quatrième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE V.

GALLINACÉES.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

Le *Bec* des Gallinacées, qu'on peut comparer à un *harpon*, est convexe. Les bords de la Mandibule supérieure qui est voûtée, sont saillans sur la Mandibule inférieure. Les *Narines* sont à moitié recouvertes par une membrane cartilagineuse.

Les *Pieds* leur servent à courir avec rapidité. Les *Doigts* sont raboteux en dessous.

Leur *Corps* gras, musculeux, fournit à l'homme une bonne nourriture, excepté l'*Autruche*, le *Dronte*, *etc.*

Ces Oiseaux cherchent sur la terre leur *nourriture*, dont le fonds consiste dans les différentes espèces de graines qu'ils savent déterrer, en jetant à droite et à gauche la terre ou la poussière avec leurs pieds. On les appelle *Pulvérulateurs*. Ces graines, avant d'éprouver la digestion dans le ventricule, doivent être macérées dans le gésier, espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Ces Oiseaux établissent leurs *Nids* sur la terre. Les Femelles pondent un nombre considérable d'*Œufs*. Aussitôt que les *Poussins* ont rompu leur coquille, ils peuvent courir et saisir leur nourriture que la mère leur montre. Les *Gallinacées*, pour la plupart, sont polygames, c'est-à-dire, qu'un seul mâle suffit pour féconder plusieurs femelles.

OBSERVATION. Les Oiseaux de la famille des *Gallinacées* sont remarquables par la structure de leurs plumes qui sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues, et très-inégales entr'elles. *Buffon* qui a fait cette observation sur quelques oiseaux de cette famille, tels que le *Dindon*, le *Coq*, *etc.*, a cru que cette conformation se rencontrait dans toutes les plumes de ces oiseaux. Mais elle n'a lieu que dans les plumes qui couvrent le dessus, le dessous et les côtés du corps, et non pas dans les grandes et les moyennes pennes des ailes et de la queue. Cette structure de plumes qui n'est pas exclusivement propre aux *Gallinacées*, se rencontre dans un grand nombre d'autres oiseaux, ainsi que je l'ai dit dans la première partie

de cet Ouvrage, page 58. *Forster* prétend que les oiseaux des pays froids, et sur-tout ceux qui voltigent sans cesse sur mer, ont une quantité infinie de plumes, dont chacune est double. Les *Pétrels*, dit ce savant naturaliste, ne sont pas moins à l'abri du froid que les *Pingouins*; deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine; elles sont posées l'une sur l'autre, et forment une couverture très-chaude. Ce passage semble indiquer que les doubles plumes servent à garantir ces oiseaux du froid; mais dans les *Faisans* et les autres *Gallinacées* originaires des pays chauds, qui ont également des plumes doubles, on peut croire que ces plumes servent à tout autre usage, puisqu'elles sont superflues pour des oiseaux originaires des climats méridionaux.

Dans le plus grand nombre des *Gallinacées*, les mâles sont plus gros que les femelles, leur plumage est aussi beaucoup plus éclatant, tel est celui des *Paons*, des *Faisans*, des *Coqs de bruyère*, des *Gélinotes*, *etc.*

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

* I. *Pieds à deux Doigts.*

96. AUTRUCHE, *STRUTHIO*. *Bec* en forme de cône, *Ailes* inutiles pour le vol.

* II. *Pieds à trois Doigts.*

95. OUTARDE, *OTIS*. *Bec* voûté. *Langue* fourchue.

* III. *Pieds à quatre Doigts.*

* 1. *Tête couverte de plumes.*

98. PAON, *PAVO*. *Bec* convexe. *Tête* ornée d'une *Aigrette* mobile.

MARAIL, *PENELOPE*. *Bec* court, robuste, nu à sa base. *Gorge* nue.

100. HOCCO, *CRAX*. *Bec* recouvert à sa base d'une membrane appelée *Cire*.

101. FAISAN, *PHASIANUS*. *Bec* court, robuste. *Joues* nues ou dégarnies de plumes.

97. DRONTE, *DIDUS*. *Bec* rétréci vers le milieu, marqué de deux rides transversales. *Face* nue au-delà des yeux.

103. TÉTRAS, *TETRAO*. *Bec* court, convexe. *Sourcils* nus, garnis de mamelons.

* 2. *Tête nue ou dégarnie de plumes.*

99. DINDON, *MELEAGRIS*. *Bec* court, robuste. *Tête* couverte de mamelons spongieux.

102. PEINTADE, *NUMIDA*. *Bec* court, robuste. *Tête* chargée d'un tubercule calleux.

Disposition

Disposition naturelle et numérique des Genres.

Bec convexe, Mandibule supérieure en voûte, à marges saillantes sur l'inférieure.

Narines à moitié recouvertes par une membrane cartilagineuse convexe.

Queue composée de plus de douze pennes.

Pieds à Doigts séparés, engagés seulement à la base jusqu'à la première phalange ou articulation, dans une petite membrane.

GENRE 95.

OUTARDE, *OTIS*. *Bec* convexe : *Mandibule* supérieure voûtée.

Narines ovales, ouvertes.

Langue aiguë, fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de dix-huit ou vingt pennes.

Jambes dénuées de plumes au-dessus des genoux.

Pieds coureurs ou propres à la course, à trois Doigts antérieurs, sans doigt postérieur.

Espèce 1. L'OUTARDE grande Outarde,

Otis tarda, la tête, la gorge et le cou d'un cendré clair; le plumage varié de noir et de roux, disposés en ondes et par taches; le dessous du corps d'un blanc faiblement lavé de fauve; la queue composée de vingt pennes roussâtres en dessus, blanchâtres en dessous, traversées par des bandes noirâtres, et terminées de gris blanc; les côtés de la mandibule inférieure garnis de plumes effilées, formant une espèce de moustache ou barbe tombant sous le menton; le tour des yeux d'un blanc roussâtre; l'iris orangé; le bec gris-brun; les ongles gris.

L'Outarde. *Buffon*, tome 2, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 245.

On la trouve dans l'ancien continent, depuis la Syrie et la Grèce jusqu'à la Tartarie, la Russie et la Suède. C'est un oiseau de passage, le plus grand des Européens. La longueur totale du mâle est environ de trois pieds (974 millim.), et son envergure de sept pieds (2 mèt. 274 mill.); les dimensions de la femelle sont d'un tiers moins fortes. L'*Outarde* est timide, vit solitaire, excepté dans le temps de l'émigration. Elle court avec une grande rapidité, mais son vol est lourd. Elle se nourrit de semences, d'herbes, de vers; elle a la vue et l'ouïe excellentes; mais elle est très-nuisible dans les terres ensemencées, parce qu'elle détruit une grande quantité de fromentacées en herbe. La femelle forme son nid avec des chaumes desséchés, dans un trou sur terre. Elle

pond deux œufs de la grosseur de ceux des *Oies*, d'un brun olivâtre pâle, marquetés de taches plus foncées. L'*Outarde* fournit un mets délicat. La chair des jeunes, un peu gardée, est sur-tout excellente.

Obs. Cet oiseau pris jeune s'apprivoise aisément, et s'habitue à vivre avec les volailles, mais il refuse de pondre en captivité. On chasse l'*Outarde* à l'*oiseau de proie*, au *fusil*, à l'*affut*, à la *vache artificielle*, avec la *charrette*, la *hutte ambulante*, les *filets*, *etc.*

Esp. 2. L'OUTARDE Canepetière, *Otis Tetrax*, la tête couverte d'une calotte noire, rayée de roussâtre; les tempes et la gorge roussâtres, parsemées de traits noirâtres; un demi-collier blanc au-dessous de la gorge; le dessus du corps agréablement varié de zigzags noirs, fauves, roussâtres et blancs; tout le dessous du corps blanc; la queue composée de dix-huit pennes: les quatre intermédiaires fauves, les autres blanches, avec des bandes noirâtres; le bec, les pieds et les ongles gris.

La petite Outarde, vulgairement la Canepetière. *Buffon*, t. 2, p. 40. Pl. enlum. n.° 25, le mâle; et n.° 10, la femelle.

On la trouve en Europe, sur-tout en Espagne, en France, en Italie, particulièrement dans la campagne de Rome; en Grèce, dans l'Asie mineure, et en Sardaigne, où elle passe toute

l'année; en Autriche, dans la Russie méridionale, mais rarement en Angleterre et en Suède. Elle est très-commune dans les déserts de la grande Tartarie. Elle est beaucoup moins grande que l'*Outarde*, et n'excède pas la grosseur du *Faisan*. Sa longueur est d'environ un pied et demi (487 millim.). C'est un oiseau de passage, timide, très-sauvage, d'une constitution robuste. La *petite Outarde* court avec la plus grande célérité; elle se nourrit d'herbes, de blé vert, de semences, de fourmis, de scarabées. La femelle pond en juin, de trois à cinq œufs, d'un vert brillant; les petits sont en état de voler au mois d'août. La chair de cet oiseau, qui est noirâtre et d'un goût exquis, passe pour être meilleure encore que celle de l'*Outarde*.

Obs. On met en usage pour se procurer la *petite Outarde*, les mêmes moyens et les mêmes ruses que l'on emploie à la chasse de la grande *Outarde*. On peut encore, dit-on, prendre les mâles en les attirant avec une femelle empaillée dont on imite le cri.

GENRE 96.

AUTRUCHE, *STRUTHIO*. *Bec* presque conique, droit, terminé par un onglet arrondi.

Narines ovales.

La partie supérieure de la *Tête* charnue et calleuse.

Ailes inutiles pour le vol, très-petites à proportion du corps, armées de deux piquans ou éperons longs d'environ un pouce (27 m.), d'une substance analogue à la corne.

Corps très-gros, pesant.

Jambes dénuées de plumes dans leur partie inférieure.

Pieds coureurs ou propres à la course, à deux Doigts antérieurs inégaux, engagés à leur base dans une petite membrane, sans doigt postérieur ; le doigt interne beaucoup plus long, armé d'un ongle court et obtus.

OBS. L'*Autruche* est le plus grand de tous les oiseaux ; elle atteint jusqu'à sept ou huit pieds (2 m. 274 à 599 millimètres) de hauteur, et pèse environ quatre-vingts livres (29 kilogrammes environ). Ses rapports de ressemblance avec le Chameau l'ont fait nommer par tous les peuples de l'orient chacun dans leur langue, *Oiseau-Chameau*. On la trouve dans les sables et dans les solitudes de l'Afrique, depuis l'Egypte et la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, dans les îles voisines et les parties de l'Asie qui confinent à ce continent. Les lieux les plus arides et les plus déserts de la terre, sont ceux qu'elle habite et qu'elle parcourt en tous sens avec une vîtesse inconcevable. Malgré l'amour que les *Autruches* ont pour la liberté, elles s'accoutument cependant à l'esclavage. Dans quelques lieux de l'Afrique on en élève des troupeaux, et on parvient à les apprivoiser et même à les dresser, jusqu'à s'en servir comme de

montures, à la vérité, fort indociles. Des nations entières de l'Arabie méritèrent le nom de *Struthophages*, par l'usage où elles étaient de manger ces oiseaux ; et plusieurs peuples de l'Afrique s'en nourrissent encore aujourd'hui. Les jeunes passent pour être meilleures que les femelles, et celles-ci pour être préférables aux mâles. *Moïse* avait interdit aux juifs la chair de cet oiseau, comme une nourriture immonde. Les Mahométans ont adopté la même interdiction, et les Arabes, grands chasseurs d'*Autruches*, n'en mangent point. Cette viande était en usage chez les Romains, et Héliogabale se fit servir la cervelle de six cents de ces animaux, dans un seul repas. La digestion aussi facile que prompte de l'*Autruche*, a donné lieu de dire, en parlant d'une personne qu'aucun aliment n'incommode, qu'elle a un *estomac d'Autruche*.

GENRE 97.

DRONTE, *DIDUS*. *Bec* rétréci vers la partie moyenne, marqué de deux rides transversales : *Mandibules* recourbées à la pointe en sens contraire, et ressemblant à deux cuillers pointues qui s'appliquent l'une sur l'autre, la convexité en dehors.

Narines obliques, situées à peu près dans la partie moyenne du bec, près de deux replis transverses qui s'élèvent en cet endroit de sa surface.

Face nue ou dégarnie de plumes au-delà des yeux.

Ailes inutiles pour le vol, très-petites à proportion du corps qui est de forme cubique.

Queue nulle.

Pieds très-courts, gros, inutiles pour la course, à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

Ongles nuls.

OBS. Ce genre ne présente qu'une seule espèce originaire de l'Ile de France et de Bourbon, et probablement des terres de ce continent qui en sont les moins éloignées. Mais aujourd'hui cet oiseau ne se montre plus dans ces îles ni dans les terres voisines; et l'on présume que son espèce est détruite ou perdue.

GENRE 98.

PAON, *PAVO. Bec* robuste, convexe en dessus, recourbé.

Tête ornée d'une aigrette mobile, composée de vingt-quatre plumes.

Narines grandes.

Plumes du croupion très-alongées, larges, s'ouvrant en éventail, terminées par une plaque de barbes réunies, ornées de taches qu'on appelle *Œil* ou *Miroir*.

Queue composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une petite membrane, un postérieur.

Espèce 1. Le PAON à aigrette, *Pavo cristatus*, le dessus de la tête ornée d'une aigrette mobile, composée de vingt-quatre plumes, peintes des plus riches couleurs; la tête, la gorge, le cou et la poitrine, d'un vert changeant en bleu, et à reflets dorés; le dos et le croupion d'un vert-doré, à reflets couleur de cuivre rosette; les couvertures supérieures de la queue très-alongées, partagées en plusieurs rangs placés au-dessus les uns des autres, et terminés en un épanouissement, sur le milieu duquel est une tache appelée *Œil* ou *Miroir;* le ventre et les flancs d'un vert foncé; les jambes d'un fauve clair; les pennes primaires des ailes rousses, les secondaires noirâtres; le bec blanchâtre; les pieds et les ongles gris.

Le Paon. *Buffon*, tome 2, page 288, pl. 10. Pl. enlum. n.° 433, le mâle; et 434, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le *Paon blanc*, qui ne forme pas une race constante, mais qui est une variété accidentelle.

2.° Le *Paon panaché*, produit par le mélange du *Paon blanc* avec le *Paon ordinaire*. Autrefois

que l'on s'occupait beaucoup de l'éducation des *Paons*, il en naissait de gris, de blancs, de noirs, de verts, de bleus, de jaunes, d'incarnats, d'orangés, etc.

C'est dans l'Inde que se trouve le *Paon sauvage*. De l'Inde il a été apporté dans l'Asie mineure, puis à Samos, où il fut consacré à Junon. Il passa ensuite dans la Grèce, où il commença à paraître à Rome vers la décadence de la république. De proche en proche, le *Paon* fut transporté dans nos climats, où il se multiplie. Il réussit aussi fort bien en Amérique, où il ne vit, comme parmi nous, qu'en domesticité. Sa constitution robuste lui permet de subsister dans des climats forts opposés. Vu dans son ensemble, le *Paon* est, sans contredit, le plus beau de tous les oiseaux; il réunit la grandeur, l'élégance dans les formes, et l'éclat du plumage. Cet oiseau est de la grosseur d'un *Dindon* de taille moyenne; sa longueur est de trois pieds huit pouces (1 mèt. 191 millim.). Malgré le peu de longueur de ses ailes et les grandes dimensions de sa queue, le *Paon* ne laisse pas de voler assez haut et de fournir d'assez grands trajets; il se perche sur les grands arbres, sur les toitures des édifices, la cime des tours, la flèche des clochers. Cet Oiseau vit, dit-on, vingt-cinq ans, et ce n'est qu'à la troisième année que le mâle acquiert toute la richesse de son magnifique plumage. Dans nos climats le *Paon* ne fait qu'une seule

ponte, de cinq à six œufs, de la grosseur de ceux *du Coq d'Inde*, tachés de brun sur un fond blanc; mais sa fécondité est plus grande dans les pays qui lui sont naturels. Cet Oiseau se nourrit de froment, d'orge, de pois, de papillons, de sauterelles et d'autres insectes. Sa voix forte et désagréable, s'entend de très-loin. Son cri souvent répété, est, dit-on, un présage de pluie. Chez les Grecs et les Romains, la chair du *Paon* fournissait un mets très-estimé; nos ancêtres en faisaient aussi le plus grand cas; de nos jours c'est un aliment moins estimé. Cependant l'on sert encore sur nos tables les jeunes, qu'on appelle *Paonneaux*.

Obs. L'on a observé que les *Paons* ont soin, lorsqu'ils se perchent pour passer la nuit, de tourner le bec au vent qui les fatiguerait s'il soufflait du côté vers lequel leur queue est tournée.

GENRE 99.

DINDON, *MELEAGRIS*. *Bec* court, robuste, conique et courbé.

Tête nue, chargée de mamelons.

Narines situées à la base du bec.

Base de la mandibule supérieure garnie d'une caroncule de forme conique, musculeuse et longitudinale, capable d'extension et de contraction, c'est-à-dire, qui se dé-

ploie, s'alonge et se colore suivant les passions de l'oiseau.

Queue large, s'ouvrant en éventail, composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou éperon.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane; un postérieur.

Espèce 1. Le DINDON Coq d'Inde, *Meleagris Gallo pavo*, la tête presque entièrement dénuée de plumes, recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mamelons rouges dans la partie antérieure du cou, et de mamelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête; une espèce de barbillon charnu rouge et flottant, descend de la base du bec sur le cou jusqu'à environ le tiers de sa longueur; sur la base de la mandibule supérieure s'élève une caroncule charnue de forme conique, et sillonnée par des rides transversales assez profondes; un bouquet de crins durs et noirs, quelquefois roux, sur la partie inférieure du cou (dans le mâle); le bec et les pieds noirs.

Le Dindon. *Buffon*, tome 2, page 132, pl. 3. Pl. enlum. n.° 97, le mâle.

On le trouve par troupes nombreuses, principalement dans l'Amérique septentrionale. Il fré-

quente les forêts pendant le jour, et s'y nourrit de glands; il se retire la nuit sur les arbres les plus élevés des terrains marécageux. Cet oiseau se nourrit de grains, d'insectes coléoptères et hémiptères. Dans l'état de domesticité, en Europe, on nourrit les jeunes avec une pâtée, dans laquelle entrent l'ail et l'ortie. Cet oiseau est impatient, colère et rancuneux; il s'irrite à la vue des habits de couleur rouge ou écarlate. Il périt aisément de faim; la pluie froide lui est très-nuisible. Le mâle, agité par quelque passion, sur-tout par la colère et l'amour, enfle sa poitrine, étale sa queue, hérisse ses plumes; les caroncules de sa tête se boursoufflent, prennent une teinte couleur de sang, tandis que la caroncule du front s'alonge ou se relâche. La femelle pond, dès le commencement du printemps, des œufs nombreux, gros, blancs, bigarrés de teintes rougeâtres ou jaunâtres. La chair de cet oiseau est délicate et de facile digestion. Sa longueur est de trois pieds quatre pouces (1 mètre 83 mill.), et son vol ou envergure de quatre pieds cinq pouces (1 mètre 434 millim.).

GENRE *.

MARAIL, *PENELOPE*. *Bec* nu à la base.

Gorge nue.

Queue composée de douze pennes.

Tarses sans ergots ou éperons dans la plupart des espèces.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux qui habitent les forêts de la Guiane et des contrées voisines. Ils vivent de graines et de fruits sauvages ; ils placent leur nid sur les arbres les plus touffus. La ponte est de deux œufs pour les jeunes femelles, et de cinq pour celles qui sont plus avancées en âge. Les *Marails* même pris adultes, s'apprivoisent aisément, et leur naturel doux les rend bientôt familiers, caressans, aimables par les marques d'attachement qu'ils prodiguent à l'homme dont ils reçoivent protection et nourriture.

GENRE 100.

HOCCO, *CRAX*. *Bec* fort, épais, recouvert à la base de ses deux *Mandibules*, d'une peau ou épiderme appelée *Cire*, ou d'un tubercule ou bouton arrondi, dur et presque osseux.

Narines petites, situées au milieu de la membrane qui recouvre la base du bec.

Tête couverte de plumes inclinées en arrière (dans la plupart des espèces), mais

dont la pointe revient et se recourbe en avant, ce qui les fait paraître frisés ou recoquillées.

Queue grande, placée dans une situation horizontale, composée de . . . pennes, et pouvant s'étaler.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane, un postérieur.

Obs. Ce genre, qui ne présente aucune espèce européenne, renferme des Oiseaux originaires de la Guiane, du Brésil, du Mexique, du Pérou. Ils se nourrissent de fruits sauvages. Ils sont très-disposés à s'apprivoiser; on les voit se promener librement dans les rues, ne point paraître effrayés à l'approche des hommes ni des animaux, reconnaître la maison où ils sont nourris, et y donner tous les signes d'une familiarité complète, et d'une intelligence étonnante.

GENRE 101.

FAISAN, *PHASIANUS*. *Bec* court, robuste.

Joues garnies d'une peau nue ou dégarnie de plumes, marquées de petites taches.

Queue composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou épéron dans la plupart des espèces.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

* I. *Queue comprimée sur les côtés, droite.*

Les Coqs.

Espèce 1. Le FAISAN Coq, *Phasianus Gallus*, le front ou sommet de la tête orné d'une crête aplatie, rouge, charnue, découpée en festons ; le dessous du bec garni d'une double membrane de même couleur et de même nature, mais non festonnée ; la queue composée de quatorze grandes pennes qui se partagent en deux plans égaux ; les deux pennes intermédiaires, de beaucoup plus longues que les autres, se recourbent en arc ; les plumes du cou et du croupion longues et étroites.

On distingue dans l'espèce du *Coq* un grand nombre de variétés, dont les principales sont :

1.° Le Coq commun, *Gallus domesticus. Buff.* tome 2, page 116, pl. 2. Pl. enlum. n.° 1.

2.° Le Coq huppé, *Gallus cristatus. Buffon*, tome 2, page 116. Pl. enlum. n.° 49.

3.° Le Coq et la Poule à cinq doigts, *Gallus pentadactylus. Buffon*, tome 2, page 124.

4.° Le Coq frisé, *Gallus crispus. Buffon*, t. 2, page 121.

5.° Le Coq sans croupion ou Coq de Perse, *Gallus ecaudatus. Buffon*, tome 2, page 123.

6.° Le Coq et la Poule naine de Java, *Gallus pumilio. Buffon*, tome 2, page 118.

7.° Le Coq de Bantam, *Gallus pusillus. Buffon*, tome 2, page 119.

8.° Le Coq pattu, *Gallus plumipes.*

9.° Le Coq de Turquie, *Gallus Turcicus. Buff.* tome 2, page 120.

10.° Le Coq de Caux ou de Padoue, *Gallus Patavinus. Buffon*, tome 2, page 125.

11.° Le Coq nègre, *Gallus morio. Buffon*, tome 2, page 122.

12.° Le Coq de Médie, *Gallus Medicus.*

13.° Le Coq à tête bossue, *Gallus tophaceus.*

14.° Le Coq et la Poule à duvet du Japon, *Gallus Lanatus. Buffon*, tome 2, page 121.

Le *Coq sauvage* se trouve dans les forêts de l'Inde, dans les déserts Caspiens, dans la Soongorie, la Bucharie, le pays de Chiwa. Il est devenu, de temps immémorial, domestique par toute la terre. Il offre une foule de variétés, indépendamment de celles que je viens de signaler, et qui sont déduites des couleurs du plumage, de la forme et de la grandeur de la crête, des pieds, des plumes, ce qui prouve l'influence du climat et de la nourriture dans une suite de générations. Cet oiseau se nourrit de graminées, de différentes espèces de semences, d'insectes; il sait déterrer les vers et mettre à nu les semences, en écartant

écartant la terre avec ses pieds. Le *Coq* est courageux, fier, actif, vigilant. Il exprime sa colère en boursoufflant sa crête, en prenant une attitude droite et imposante. Cet oiseau dont le sommeil est léger, annonce son réveil à des heures déterminées, par un chant qui lui est particulier. Lorsqu'il chante, il bat ses flancs avec ses ailes. La *Poule* bien nourrie, pourvu qu'elle soit dans un endroit chaud et qu'elle ait de l'eau pure, peut pondre toute l'année. Elle construit son nid sans beaucoup d'art. Lorsqu'elle désire l'incubation, elle exprime son désir par un cri particulier. Elle pond un grand nombre d'œufs blancs; on l'empêche de couver en la plongeant dans l'eau froide. On fait éclore artificiellement les œufs de *Poule* par le moyen de la chaleur du fumier, ou dans des espèces de fours chauffés à la manière des Egyptiens. Le *Coq*, dans l'état de domesticité, est un oiseau précieux; sa chair est délicate. Les œufs de *Poule* fournissent une nourriture abondante.

* II. *Queue étagée, horizontale, plus longue que le corps.*

Les FAISANS.

Esp. 2. Le FAISAN commun, *Phasianus Colchicus*, les yeux entourés d'une peau de couleur écarlate; deux bouquets de plumes d'un vert doré, en forme de corne, s'élèvent de chaque

côté de la tête, au-dessus des oreilles; la tête et le cou d'un vert doré changeant en bleu et en violet; le dos, le croupion et la poitrine d'un rouge bai luisant; les plumes de la poitrine échancrées en cœur; les couvertures supérieures de la queue terminées en espèces de filets; la queue composée de dix-huit pennes, dont les douze intermédiaires sont rayées transversalement de noir; l'iris jaune.

Le Faisan. *Buffon*, tome 2, p. 328, pl. 11. Pl. enlum. n.° 121, le mâle; et 122, la femelle.

Le *Faisan* présente plusieurs variétés; savoir:

1.° Le Faisan à collier, *Phasianus torquatus.*

2.° Le Faisan panaché ou Faisan varié, *Phasianus varius. Buffon*, tome 2, page 352.

3.° Le Faisan blanc, *Phasianus albus. Buffon*, tome 2, page 351.

4.° Le Coquard ou Faisan batard, *Phasianus hybridus. Buffon*, tome 2, page 353, pl. 12.

5.° Le Faisan Dindon, *Phasianus Gallo-pavonis. Buffon*, tome 2, page 160.

Cet Oiseau, originaire de la Colchyde, actuellement Mingrelie, est répandu à présent dans presque toute l'Europe, en Afrique, en Asie, même dans les contrées froides du Nord. Sa grosseur est celle d'un *Coq* ordinaire, et sa longueur de deux pieds dix à onze pouces (920 à 947 millim.). Son vol est court, son cri a quelque rapport avec celui du *Paon*. Dans l'état de liberté, les mâles n'ont chacun qu'une seule femelle.

Celle-ci fait son nid au pied d'un arbre, avec de petits morceaux de bois et des débris de plantes sèches : elle pond de douze à quinze œufs plus petits que ceux des *Poules*, d'un gris verdâtre, taché de brun. L'incubation est de vingt-trois à vingt-quatre jours. Cet oiseau se nourrit de toutes sortes de grains, d'herbages et de légumes ; mais le froment et les œufs de fourmis font sa meilleure nourriture. La chair du *Faisan*, et sur-tout celle du *Faisandeau*, est un mets exquis et en même temps fort sain.

Obs. On chasse le *Faisan* avec les oiseaux de proie, au *fusil*, aux *lacets* et autres piéges ; on l'élève dans un état de demi-liberté, comme on le faisait autrefois en France dans les capitaineries.

Esp. 3. Le FAISAN doré, *Phasianus pictus*, la tête ornée d'une huppe d'un jaune d'or ; la poitrine et le ventre de couleur écarlate ; la partie supérieure du corps d'un jaune doré ; les pennes secondaires des ailes d'un bleu d'azur ; la queue étagée : les deux pennes intermédiaires plus longues, blanchâtres à la pointe, marquées de taches fauves sur un fond noirâtre ; des plumes longues et étroites, à tige jaune et à barbes de couleur écarlate, implantées au-dessus des pennes de la queue ; l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes.

Le Faisan doré ou le Tricolor huppé de la Chine. *Buffon*, t. 2, p. 355. Pl. enlum. n.° 217, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle.

On le trouve à la Chine, d'où on l'a transporté dans les ménageries et les pays de l'Europe. Il est un peu plus petit que notre *Faisan commun*, auquel il ressemble par le port, les mœurs et la nourriture. Cet Oiseau s'apprivoise et s'acclimate facilement, mais son éducation exige plus de soin et d'attention que celle du *Faisan*. Il est plus délicat; l'humidité et l'inconstance de notre climat le font souvent périr; du reste, la manière de l'élever et de le nourrir est la même que pour les *Faisans*.

Esp. 4. Le FAISAN noir et blanc, *Phasianus nycthemerus*, la tête ornée d'une huppe d'un noir pourpré tombant en arrière; les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge éclatant, tombant de chaque côté de la mandibule inférieure en forme de barbillons, et s'élevant comme une double crête au-dessus de la mandibule supérieure; le dessus du corps blanc, traversé obliquement de traits noirs et déliés; le dessous d'un beau noir avec des reflets de pourpre; les pennes des ailes et de la queue blanches, rayées de noir: les deux intermédiaires d'un fond uniforme; l'iris jaune; le bec jaunâtre; les ergots blancs.

Le Faisan noir et blanc de la Chine. *Buffon*, tome 2, page 359. Pl. enlum. n.° 123, le mâle; et 124, la femelle.

Cet Oiseau, originaire de la Chine, est plus gros que le *Faisan commun*; sa longueur est de

deux pieds sept pouces (839 millim.). Il est plus robuste, plus facile à apprivoiser et moins délicat à élever que le *Dindon*, même dans nos pays. Ses œufs sont de la grosseur de ceux de la *Poule*, et d'une couleur rougeâtre foncée.

OBS. *Buffon* regarde le *Faisan doré* et le *Faisan noir et blanc de la Chine* nommé aussi *Faisan argenté*, comme des variétés du *Faisan commun*. Mais il paraît que l'on doit les regarder plutôt comme des espèces distinctes, ainsi que l'ont fait *Linné*, *Brisson*, *Latham*, *etc.*

GENRE 102.

PEINTADE, *NUMIDA*. *Bec* court, robuste, garni à sa base d'un épiderme sur lequel s'ouvrent les narines.

Tête nue, chargée d'un tubercule calleux de forme conique.

Barbillon ou *caroncule* charnu, concave, coloré, pendant de chaque côté du bec, au-dessous de la mandibule inférieure.

Cou comprimé par les côtés, coloré en bleu ou en rouge, nu ou dégarni de plumes.

Ailes très-courtes.

Queue courte, arrondie, pendante ou abaissée, composée de dix-huit pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs engagés à leur base dans une petite membrane ; un postérieur.

Espèce 1. La PEINTADE ordinaire, *Numida Meleagris*, le plumage d'un gris-bleuâtre plus ou moins foncé, semé de petites taches blanches plus ou moins arrondies, en forme de gouttes, représentant assez bien des perles ; les caroncules ou barbillons pendans sous la mandibule inférieure, bleus (dans le mâle), rougeâtres (dans la femelle) ; le bec rouge à sa base, de couleur de corne à la pointe ; les iris d'un bleu clair ; les pieds bruns.

La Peintade. *Buffon*, tome 2, p. 163, pl. 4. Pl. enlum. n.° 108.

Cette espèce présente plusieurs variétés, dont la plus remarquable est la *Peintade blanche*.

Cet Oiseau est originaire de la Numidie et de plusieurs contrées brûlantes de l'Afrique ; on le trouve dans les parties fertiles de l'Arabie. Transporté en Amérique, il s'y est extrêmement multiplié. Dans l'état de nature, les *Peintades* ne pondent guère que huit à dix œufs ; mais en domesticité, elles déposent leurs œufs dans les haies et les broussailles, et elles en pondent successivement un très-grand nombre, si l'on a la précaution, en les enlevant, d'en laisser toujours un dans le nid. Ces œufs, plus petits que ceux de *Poule*, sont très-bons à manger. L'on fait ordinairement

couver les œufs de *Peintade* par des *Poules* ou des *Dindes*. Les *Peintadeaux* sont très-délicats et difficiles à élever dans nos pays; on les nourrit avec du millet, d'autres graines, des insectes, des vers, etc. Cet Oiseau ne vole ni long-temps, ni fort haut, mais il court avec une extrême vitesse. Son cri aigu et perçant est d'autant plus désagréable, qu'il le fait entendre sans cesse. C'est, du reste, un animal extrêmement vif, inquiet, turbulent. Dans nos basse-cours, il se rend le maître des autres espèces de volailles, qui redoutent ses violens coups de bec. Sa longueur totale est d'environ vingt-deux pouces (595 millim.), et sa grosseur celle d'une *Poule*; l'ensemble de ses formes le rapproche beaucoup de la *Perdrix*. Sa chair est très-estimée. La *Peintade* faisait, chez les Romains, les délices des meilleures tables.

GENRE 103.

TÉTRAS, *TETRAO*. *Bec* convexe, fort, épais, en cône courbé.

Tache auprès des yeux, nue ou chargée de mamelons, ou garnie d'un très-petit nombre de plumes.

Narines situées à la base du bec.

Ailes courtes.

Queue courte, pendante, composée de dix-huit ou vingt pennes.

Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

Tarses armés d'un ergot ou éperon dans quelques espèces.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs engagés à leur base par une petite membrane; un postérieur.

* I. *Une tache nue au-dessus des yeux.*

* *Pieds duvetés ou couverts de petites plumes décomposées et semblables à du duvet; Doigts bordés en dessous de petites dentelures.*

Queue longue et large.

Les LAGOPÈDES.

Espèce 1. Le TÉTRAS grand Coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, une plaque nue et parsemée de papilles charnues d'un rouge vif surmonte les yeux; la gorge noire; le bas du cou en devant d'un vert lustré; tout le dessous du corps d'un brun noirâtre, plus foncé sur le ventre, et varié de quelques taches blanches; les ailes et la queue traversées d'une bande blanche; l'iris de couleur noisette; le bec grisâtre; les pieds garnis en devant de plumes brunes jusqu'à l'origine des doigts; les ongles noirs.

Le Tétras ou le grand Coq de bruyère. *Buffon*,

t. 2, p. 191, pl. 5. Pl. enl. n.° 73, le mâle; et 74, la femelle, sous le nom de *Poule de bruyère.*

On le trouve sur les Alpes de Suisse, de Savoie, aux Pyrénées, sur les montagnes d'Ecosse, de Norwége, de Moscovie, d'Italie, de Grèce, et même au nord de l'Amérique. Il est de la grosseur d'un Coq d'Inde; sa longueur totale est de près de trois pieds (974 millim.), et son vol d'environ quatre pieds (1 mètre 299 millim.) Il se nourrit de feuilles ou de sommités de sapin, de baies de myrtille, de genièvre, de semences de pin et autres fruits. Il vit solitaire; mais lorsqu'il est animé par l'amour, savoir, vers la mi-avril, on le voit perché sur un arbre comme en extase, la queue étalée, les ailes traînantes, le cou tendu, les plumes de la tête comme boursoufflées. Dans cette singulière attitude, il appelle sa femelle d'un cri si perçant, qu'on l'entend de très-loin. Une singularité à remarquer, et qui sert à donner l'explication de la prodigieuse étendue de voix de cet oiseau, c'est qu'il peut avaler jusqu'à la bifurcation du sternum, sa langue et tout l'appareil du larynx. Quatre muscles vermiformes par leur contraction produisent cette singulière déglutition. D'autres muscles aussi vermiformes ramènent dans l'intérieur du bec le larynx. La femelle forme son nid avec de la mousse. Elle pond cinq ou six œufs au moins, et huit ou neuf au plus. Ces œufs sont blancs, marquetés de jaune, plus gros que ceux des *Poules;*

elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, et les couve seule. La chair de cet Oiseau, sur-tout celle des jeunes, est très-délicate.

Esp. 2. Le TÉTRAS petit Coq de bruyère, *Tetrao Tetrix*, les yeux surmontés d'une membrane en forme de croissant d'un rouge vif; le plumage noir avec des reflets violets (dans le mâle); une tache blanche sur les ailes vers la naissance des couvertures et des moyennes pennes; la queue fourchue, composée de seize pennes: les quatre extérieures de chaque côté plus longues, recourbées en dehors par le bout; le bec noir; les pieds garnis en devant de plumes variées de brun et de blanc; les doigts bruns; les ongles noirâtres.

Le petit Tétras ou Coq de bruyère à queue fourchue. *Buffon*, t. 2, p. 210, pl. 6. Pl. enlum. n.° 172, le mâle; et 173, la femelle.

On le trouve sur les Alpes de France, de Savoie, de Suisse, sur les hautes montagnes de l'Angleterre, de l'Ecosse, en Lithuanie, en Pologne, en Courlande, en Norwége, en Russie. Il est plus petit que le *grand Tétras;* il a deux pieds quatre pouces (758 millim.) de longueur. Il se nourrit principalement de feuilles et de boutons de bouleau, de baies de bruyère, d'où lui est venu son nom français, *Coq de bruyère;* de châtons de coudrier, de blé et d'autres graines. Dans le temps de l'œstre, le mâle jette un cri particulier, qui s'entend de fort loin, étalant sa

queue, ayant toutes les plumes de la tête hérissées, l'œil en feu, les sourcils gonflés, faisant la roue, battant des ailes, bondissant fréquemment, et rappelant ses femelles qui accourent à sa voix. Chacune d'elle va faire sa ponte à l'écart dans des taillis épais et peu élevés, et sur la terre même; les œufs, au nombre de six à huit, sont d'une teinte jaunâtre, marquetés de rouille. Les petits prennent un accroissement assez rapide. La mère les conduit avec beaucoup de soin, et les œufs de fourmis sont la première nourriture qu'elle leur procure.

Obs. Les *petits Tétras* sont beaucoup moins farouches que les *grands Tétras*, et ils ont plus de dispositions à s'apprivoiser. Leur chair est délicate, mais moins estimée que celle du *grand Tétras*. Dans les plaines du nord on fait la chasse du *petit Tétras* avec les oiseaux de vol; on le prend aux *filets* et aux *lacets*.

Esp. 3. Le TÉTRAS Gélinote, *Tetrao Bonasia*, la tête, le dos et le croupion d'un gris-cendré, varié de points bruns et roussâtres; le dessus du corps blanchâtre, tacheté ou rayé de noir; les ailes variées de noir, de blanc et de roux; les pennes de la queue cendrées à points noirs, traversées vers leur extrémité d'une bande noirâtre, excepté les deux intermédiaires; une plaque noire sur la gorge (dans le mâle); le bec noir; la moitié supérieure des pieds garnie en devant de petites plumes effilées et grisâtres; les ongles et les doigts gris-bruns.

La Gélinotte. *Buffon*, t. 2, p. 233, pl. 7. Pl. enlum. n.° 474, le mâle; et 475, la femelle.

On la trouve dans presque tous les pays de l'ancien continent, où il y a des forêts et des montagnes; on la rencontre sur les Alpes, aux Pyrénées, dans les Vosges; elle est commune dans l'Apennin, en Suisse, en Allemagne, en Bohême, en Silésie, en Pologne, et s'étend jusqu'en Sibérie; on la retrouve en Barbarie et au Cap de Bonne-Espérance. Sa longueur est de quatorze pouces (379 millim.), et son vol d'un pied neuf pouces (568 millim.). Les *Gélinottes*, oiseaux innocens et paisibles, se plaisent dans l'épaisseur et le silence des bois; elles s'y nourrissent, en été, de baies de myrtilles, de bruyère, de mûres et d'autres fruits; en hiver, de châtons de bouleau, de sommités de pin et de sapin, des fruits du genevrier, etc. Elles placent leur nid à terre, sous des branches basses de coudrier, ou entre des touffes de bruyère, pondent depuis douze jusqu'à dix-huit œufs blancs, un peu plus gros que ceux du *Pigeon*, et couvent pendant trois semaines. Dès que les petits sont éclos, ils courent de côté et d'autre, et la mère les rallie autour d'elle par un petit cri assez doux. La chair de la *Gélinotte* est d'un goût exquis et délicat. C'est delà que lui est venu le nom latin moderne de *Bonasus, quasi avis bona.* Les Hongrois l'appellent en leur langue *l'oiseau de César*, comme nous disons un *morceau de roi.*

Obs. En général la chasse des *Gélinottes* se fait comme celle des *Faisans*. On tend à ces oiseaux des *filets*, des *lacets* et des *collets*; on les attire dans les piéges avec un appeau qui imite leur sifflement.

Esp. 4. Le TÉTRAS Ganga, *Tetrao Alchata*, le dessus du corps jusqu'au croupion agréablement varié d'olivâtre, de jaunâtre, de noir et de roux; les joues fauves; la gorge noire; le devant du cou olivâtre; un collier noir au bas du cou, coupé dans son milieu par une bande rousse; le dessous du corps blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue une fois plus longues que les latérales, et fort étroites dans leur partie excédante; le bec et les pieds cendrés; les ongles noirs.

Le Ganga, vulgairement la Gélinotte des Pyrénées. *Buffon*, tome 2, page 244, pl. 8. Pl. enl. n.° 105, le mâle; et 106, la femelle.

Cette espèce présente une variété, qui est la *Gélinotte du Sénégal*. *Buffon*, pl. enlum. n.° 130.

Cette espèce se trouve dans les Pyrénées orientales, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Perse, en Syrie, en Arabie. Cet Oiseau est de la grosseur de la *Perdrix grise*; il a treize à quatorze pouces (352 à 379 mill.) de longueur. La chair des jeunes *Gangas* est agréable; celle des vieux est dure et sèche.

Obs. Les naturalistes qui voudront avoir des détails sur cet oiseau, peuvent consulter la dissertation de

M. de *Belleval* sur le *Ganga ;* elle est imprimée dans le Compte rendu des travaux de la société d'Agriculture de Lyon, pendant le cours de l'an 1809.

Esp. 5. Le TÉTRAS Lagopède, *Tetrao Lagopus*, le plumage d'un blanc de neige sur la tête, le cou, le corps et les ailes, à l'exception des six premières pennes qui sont noires; la queue composée de deux rangs de pennes: le supérieur d'un blanc de neige, l'inférieur noir, terminé de blanc; le bec noir; les pieds recouverts d'un duvet long et épais, qui ne laisse à découvert que les ongles qui sont crochus, creusés en dessous et noirs.

Le Lagopède. *Buffon*, tome 2, p. 264, pl. 9. Pl. enlum. n.° 129, avec son plumage d'hiver; et 494, avec son plumage d'été.

On le trouve sur les Alpes, les Pyrénées, les montagnes les plus froides de l'Angleterre, sur celles d'Ecosse, en Sibérie, au Groënland, à la baie d'Hudson, au Canada. Par-tout ces oiseaux habitent les cimes des hautes montagnes, et les lieux inaccessibles et couverts de neiges; ils se nourrissent des sommités des fleurs et des fruits de rosage, d'airelle, de bousserolle, de bruyère, de bourgeons et de châtons de pin, de lichens, etc. Ils courent avec rapidité, mais leur vol est lourd; ils redoutent le vent et le soleil, et sont difficiles à apprivoiser. Ils vivent, pendant l'hiver, en société de six jusqu'à dix indi-

vidus. Au mois de juin les *Lagopèdes* s'apparient, et les couples s'écartent les uns des autres. Chaque paire gratte, de concert, un trou circulaire d'environ huit pouces (217 millim.) de diamètre, au bas d'un rocher ou d'un arbuste, dans lequel la femelle pond depuis six jusqu'à douze œufs, le plus communément six ou sept, d'un gris roussâtre, tachetés de noir. L'incubation est de trois semaines. Le *Lagopède* est un peu plus gros que la *Bartavelle;* sa longueur est d'environ quinze pouces (406 millim.), et son vol de deux pieds (650 mill.). La chair de cet oiseau est estimée, et passe pour un mets délicat. Les *Faucons* et les *Aigles*, qui sont friands de la chair des *Lagopèdes*, en détruisent beaucoup. La peau de ces oiseaux entre quelquefois dans les vêtemens simples des Groënlandais, et les pennes noires de la queue servaient autrefois aux femmes d'attache et d'ornement pour la chevelure.

Obs. L'âge et la saison occasionent des changemens très-remarquables dans les couleurs du plumage du *Lagopède*, et ces différences ont produit de grandes erreurs en ornithologie. Dans son habit d'été, on en a fait une espèce séparée, sous le nom d'*Attagas :* avec son manteau d'hiver, il a été appelé *Attagas blanc*. *Picot la Peyrouse* a fait disparaître le chaos occasioné par la multiplicité et la confusion des noms; et il a prouvé (dans les mémoire de l'académie de Toulouse, tome 1) que l'oiseau appelé *Attagas* par les anciens et les modernes, dont on avait fait une espèce distincte, est le même que le *Lagopède*.

* II. *La peau autour des yeux garnie de papilles.*

* *Pieds nus ou non duvetés. Tarses armés dans les mâles, d'un tubercule, ou d'un ergot ou éperon.*

Queue courte.

Les FRANCOLINS *et les* PERDRIX.

Esp. 6. Le TÉTRAS Francolin, *Tetrao Francolinus*, la tête, la gorge et le cou enveloppés d'une espèce de coiffe noire imitant le velours; le dessus du corps nuancé de fauve et de brun noirâtre; tout le dessous du corps d'un très-beau noir; les flancs tachés de blanc et de fauve clair; les ailes et la queue variées de roux et de brun noirâtre; le bec noir; les pieds rouges.

Le Francolin. *Buffon*, t. 2, p. 438. Pl. enlum. n.° 147, le mâle; et 148, la femelle.

On le trouve en Espagne, en Italie, en Sicile, à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie, sur-tout aux environs de Tunis, en Egypte, sur les côtes d'Asie et au Bengale. Il est de la grosseur d'une *Perdrix;* il a un pied de longueur (325 millim.). Cet Oiseau se nourrit de semences, et pousse un cri ou une espèce de sifflement très-fort, qui se fait entendre de fort loin. On peut l'élever dans des volières. Sa chair a un goût exquis; elle est quelquefois préférée à celle des *Perdrix* et des *Faisans.*

Esp. 7. Le TÉTRAS Bartavelle, *Tetrao rufus*,

rufus, le dessus du corps d'un gris cendré; la poitrine d'un brun terne; le ventre d'un roussâtre clair; la gorge blanche, entourée d'un collier noir en fer à cheval; les pennes de la queue cendrées: les latérales rousses depuis la moitié de leur longueur jusqu'à leur extrémité; le bec et les pieds rouges.

La Bartavelle ou Perdrix grecque. *Buffon*, t. 2, p. 420. Pl. enlum. n.° 231.

Gmelin cite comme variétés de cette espèce,

1.° La Perdrix rouge d'Europe de *Buffon*, t. 2, p. 431, pl. 15. Pl. enlum. n.° 150.

2.° La Perdrix rouge de Barbarie de *Buffon*, tome 2, page 445.

On trouve cet Oiseau par troupes, qu'on appelle *Compagnies*, dans les pays tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; les îles de Candie, de Rhodes et de Chypre en nourrissent une grande quantité; on en voit en Egypte, en Syrie. La *Bartavelle* est plus grosse que la *Perdrix rouge*; elle a treize pouces (352 m.) de longueur. Elle se nourrit de graines, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes. Elle se plaît sur les lieux élevés et parmi les rochers, et ne descend guère dans les plaines que pour y nicher. Elle dépose ses œufs sans construire de nid, sur de l'herbe ou des feuilles négligemment arrangées; la ponte est de huit à seize œufs de la grosseur d'un petit œuf de

Poule, blancs, marqués de points rougeâtres. La chair de cet Oiseau est très-délicate, et plus estimée que celle de la *Perdrix rouge*.

Obs. On chasse la *Bartavelle* au fusil; on la prend aux piéges en Dauphiné et en Savoie.

Esp. 8. Le TÉTRAS Perdrix rouge, *Tetrao rufus*, *var.* le dessus du corps d'un brun cendré; la tête d'un brun roux; la poitrine d'un cendré pâle; la gorge blanche, encadrée de noir; une bande blanche au-dessus des yeux; les pennes des ailes d'un gris-brun, roussâtres sur le bord externe; la queue composée de seize pennes: les quatre intermédiaires d'un gris-brun, les latérales d'un roux foncé; l'iris, le bec et les pieds rouges.

La Perdrix rouge d'Europe. *Buffon*, tome 2, page 431, pl. 15. Pl. enlum. n.° 150.

On la trouve dans les pays montagneux de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; elle est très-commune dans divers cantons de la France. Elle se plaît sur les terrains élevés, sur le penchant des collines et des montagnes; on la trouve quelquefois en plaine, sur la lisière et dans les clairières des bois. Elle se nourrit, comme la *Bartavelle*, de graines, d'herbes, d'insectes. La femelle construit son nid dans les bruyères, les broussailles et les blés; la ponte est de quinze à vingt œufs blancs, semblables à ceux de *Pigeon*. La *Perdrix rouge* est plus petite que la *Bartavelle*;

elle a un pied de longueur (325 mill.). Sa chair est d'un goût exquis et très-recherchée.

Esp. 9. Le TÉTRAS Perdrix grise, *Tetrao Perdrix*, le front, les côtés de la tête et la gorge, d'un rouge clair; le dessus de la tête d'un brun roussâtre varié de taches jaunâtres; le dessus du cou parsemé de traits cendrés, noirs et roux, ainsi que les autres parties supérieures du corps; la poitrine fond gris-noir; une large tache de couleur marron en forme de croissant au-dessous de la poitrine; la queue composée de dix-huit pennes: les six intermédiaires de la couleur du dos et des couvertures supérieures de la queue; les latérales d'un roux marron foncé; le bec et les pieds couleur de corne; les ongles noirâtres.

La Perdrix grise. *Buffon*, tome 2, page 401. Pl. enlum. n.° 27.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.° La *Perdrix grise-blanche*, *Buffon*, t. 2, page 415.

2.° La *Perdrix blanche*.

3.° La *Perdrix à collier blanc*.

4.° La *Perdrix brune*.

5.° La *Perdrix à gosier roux*.

On trouve cet Oiseau par compagnies, en Europe et en Sibérie, dans les champs et dans les pâturages. Il se nourrit de blé vert, de semences, d'insectes, et sur-tout de larves de fourmis. La femelle pond ses œufs une fois

l'année, dans un trou sur terre, garni de quelques feuilles sèches; ils sont au nombre de quinze à dix-huit, et même vingt-cinq, à peu près de la couleur de ceux de *Pigeon*. La chair de la *Perdrix grise* est connue depuis très-long-temps pour être une nourriture exquise et salutaire.

Obs. Buffon regarde comme variété de cette espèce, la *petite Perdrix grise*, qui ressemble beaucoup à la *Perdrix grise;* mais elle est plus petite et a le bec plus long et les pieds jaunes. C'est un oiseau de passage, qui traverse par compagnies très-nombreuses les contrées moyennes de l'Europe; elle est commune en Orient, en Egypte, en Turquie. Elle diffère à cet égard de la *Perdrix grise* qui est sédentaire.

Esp. 10. Le TÉTRAS Perdrix de montagne, *Tetrao montanus*, le bec et la tête, la gorge et le haut du corps, d'une teinte fauve; le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les couvertures inférieures de la queue, d'un marron clair; la queue composée de vingt pennes: les six intermédiaires d'un marron brun, variées de gris et de blanchâtre à leur extrémité; les latérales d'un marron clair; le bec et les pieds d'un gris-brun.

La Perdrix de montagne. *Buffon*, t. 2, p. 419. Pl. enlum. n.° 136.

Cette espèce, qui est plus rare que les autres, habite quelquefois avec la *Perdrix grise* les lieux montagneux de l'Europe, d'où elle descend dans les plaines; elle est à peu près de la même taille.

* III. *Pieds nus ou non duvetés. Tarses sans ergot ni tubercule.*

Queue courte.

Les CAILLES.

Esp. 11. Le TÉTRAS Caille, *Tetrao Coturnix*, le dessus de la tête varié de noir et de roussâtre ; trois bandes longitudinales étroites et blanches sur le sommet et sur les côtés de la tête ; le cou, le dos, le croupion et les scapulaires mélangés de jaunâtre sur le milieu des plumes, de noir, de roux, de gris sur les bords et à l'extrémité ; la poitrine roussâtre ; le ventre d'un blanc sale ; les pennes des ailes d'un gris-brun, variées de bandes transversales roussâtres, de même que la queue, dont le fond est noirâtre ; le bec cendré ; les pieds couleur de chair ; les ongles blanchâtres.

La Caille. *Buffon*, tome 2, page 449, pl. 16. Pl. enlum. n.° 170.

Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. 1.

Cette espèce présente deux variétés ; savoir :

1.° Le *Chrokiel* ou *grande Caille de Pologne*, *Buffon*, tome 2, page 476.

2.° La *Caille blanche*, *Buffon*, t. 2, p. 476.

Cette espèce, qui a l'habitude de changer de climat et de s'aider du vent pour faire ses traversées, savoir, du vent du Nord lorsqu'elle quitte l'Europe pour gagner la côte d'Afrique,

et de celui du Sud pour fuir les grandes chaleurs de la Barbarie, et revenir jouir de la douce température de nos climats, est un Oiseau très-répandu. En effet, on la trouve au Cap de Bonne-Espérance, et dans toute l'Afrique habitable; en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Suède, et jusqu'en Islande; et du côté de l'Est, en Pologne, en Russie, en Tartarie, et jusqu'à la Chine, et même aux îles Malouines. La *Caille* se trouve donc par-tout, et par-tout on la regarde comme un fort bon gibier, dont la chair est de bon goût, et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Cet Oiseau se nourrit de blé, de millet, de chenevis, d'herbe verte, d'insectes, de toutes sortes de graines. Au printemps, les *Cailles* se tiennent dans les prés, les blés en herbe, (on les désigne à cette époque par le nom de *Cailles vertes*); en été, elles se retirent dans les blés mûrs, et quand ils sont coupés, dans les chaumes ou les broussailles. Les femelles, pour faire leur nid, creusent un trou en terre avec leurs ongles, et le garnissent d'herbes et de feuilles. La ponte est ordinairement de douze à vingt œufs grisâtres, mouchetés de brun; l'incubation dure vingt-un jours. Les *Cailleteaux* naissent couverts de duvet, et courent presque en sortant de la coque; ils prennent leur accroissement promptement, et au bout de trois mois ils sont en état de voyager. La

Caille ne produit point en captivité ; sa longueur est de sept pouces et demi (202 millim.), et son vol de quatorze pouces (379 millim.).

OBS. On chasse les *Cailles* au *tramail* ou *hallier*, au *traîneau*, à la *tirasse*, au *fusil*. Voyez sur la fécondité des *Cailles* et des *Perdrix*, la page 132 de la première partie de cet Ouvrage.

Fin du cinquième Ordre.

ANALYSE
DU SYSTÈME DE LINNÉ
SUR LES OISEAUX.

ORDRE VI.

PASSEREAUX.

Caractères des Oiseaux de cet Ordre.

Le *Bec* des Passereaux, fait en forme de cône et terminé en pointe, leur sert à saisir, lacérer, percer les graines. On peut le comparer à des *pinces*.

Les *Pieds* grêles, à doigts divisés, servent à quelques espèces pour courir avec rapidité, et à quelques autres pour sauter.

Leur *Chair* est tendre, délicate dans ceux qui se nourrissent de graines, agréable dans ceux qui mangent des insectes.

Ces Oiseaux cherchent leur *nourriture* sur les

arbres : ils vivent de semences, de fruits, de baies, d'insectes.

Ils construisent leurs *Nids* avec beaucoup d'art. Ils nourrissent leurs *Petits* à la becquée. Ils sont monogames, un mâle s'appareillant avec une seule femelle. La plupart des Oiseaux de cet Ordre ont le chant plus ou moins mélodieux.

TABLE SYNOPTIQUE,

OU

DISPOSITION ARTIFICIELLE

DES GENRES.

* I. *Becs forts, épais.*

109. GROS-BEC, *LOXIA*. *Bec* en cône, ovale, renflé à sa base.

112. PINSON, *FRINGILLA*. *Bec* en cône, terminé en pointe.

PHYTOTOME, *PHYTOTOMA*. *Bec* en cône, droit, dentelé par les bords.

110. BRUANT, *EMBERIZA*. *Bec* presque en cône. *Mandibule* inférieure plus large, resserrée sur les côtés.

COLIOU, *COLIUS*. *Bec* convexe en dessus, un peu rétréci en dessous.

* II. *Becs courbés.*

** Mandibule supérieure recourbée à la pointe.*

118. ENGOULEVENT, *CAPRIMULGUS. Bec* aplati vers la base. *Gosier* garni d'un rang de cils en forme de moustaches.

117. HIRONDELLE, *HIRUNDO. Bec* aplati et large vers la base. *Langue* courte, fendue.

115. MANAKIN, *PIPRA. Bec* plus court que la tête, en alêne, à trois pans ou angles.

* III. *Becs échancrés.*

** Mandibule supérieure échancrée vers la pointe.*

107. GRIVE, *TURDUS. Bec* en alêne, cylindrique, en couteau, comprimé à la base. *Gorge* garnie de poils ou de cils dirigés en avant.

113. GOBE-MOUCHE, *MUSCICAPA. Bec* en alêne, garni de cils à sa base.

108. COTINGA, *AMPELIS. Bec* en alêne, droit, convexe, aplati à la base.

111. TANGARA, *TANAGRA. Bec* en alêne, en forme de cône à la base, aigu.

* IV. *Becs simples.*

** Bec droit, entier, aminci ou effilé.*

116. MÉSANGE, *PARUS. Bec* en alêne, garni à sa base de plumes tournées en devant.

114. FAUVETTE, *MOTACILLA*. *Bec* en alène. *Ongle* du doigt postérieur d'une longueur médiocre.

105. ALOUETTE, *ALAUDA*. *Bec* en alène. *Ongle* du doigt postérieur très-long.

106. ÉTOURNEAU, *STURNUS*. *Bec* en alène, comprimé par les côtés, terminé en pointe mousse.

104. PIGEON, *COLUMBA*. *Bec* un peu voûté. *Narines* à moitié recouvertes par une membrane molle, renflée.

Disposition naturelle et numérique des Genres.

GENRE 104.

PIGEON, *COLUMBA*. *Bec* droit, renflé à la base, un peu incliné vers la pointe.

Narines oblongues, à moitié recouvertes par une membrane molle, renflée.

Langue entière.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur, tous séparés jusqu'à leur origine.

Espèce 1. Le PIGEON Biset, *Columba Oenas*, le corps d'un cendré blanchâtre; la gorge à reflets d'un vert doré; deux bandes noires transversales

sur les ailes; le croupion blanc; le bec d'un rouge pâle; les pieds d'un rouge plus vif; les ongles noirs.

Le Biset. *Buffon*, tome 2, page 498. Pl. enl. n.° 510.

Il habite les tours et les rochers de l'Europe et de la Sibérie. A l'approche de l'hiver, il voyage vers le Midi.

Le *Pigeon Biset* a été regardé jusqu'ici comme la souche primitive des autres *Pigeons* dont on a tiré, par la domesticité, les races secondaires et leurs variétés, dont les principales sont:

1.° Le Pigeon de colombier, *Columba domestica;* cet Oiseau est, de tous les descendans du *Biset*, celui qui y tient de plus près par la taille et par les couleurs.

2.° Le Pigeon Romain, *Columba Hispanica. Buffon*, tome 2, page 510. Pl. enlum. n.° 110.

3.° Le Pigeon pattu, *Columba dasypus.*

4.° Le Pigeon huppé, *Columba cristata. Buff.* tome 2, page 510.

5.° Le Pigeon de Barbarie, *Columba Barbarica. Buffon*, tome 2, page 519.

6.° Le Pigeon nonain, *Columba cucullata. Buffon*, tome 2, page 522, pl. 19.

7.° Le Pigeon frisé, *Columba hispida. Buffon*, tome 2, page 519.

8.° Le Pigeon à cravate, *Columba turbita. Buffon*, tome 2, page 513, pl. 23.

9.° Le Pigeon Polonais, *Columba Polonica. Buffon*, tome 2, page 513, pl. 20.

10.° Le Pigeon-Paon, *Columba laticauda. Buffon*, tome 2, page 512, pl. 22.

11.° Le Pigeon tournant ou le Batteur, *Columba percussor.*

12.° Le Pigeon culbutant, *Columba gyratrix. Buffon*, tome 2, page 517.

13.° Le Pigeon cuirassé, *Columba galeata. Buffon*, tome 2, page 515.

14.° Le Pigeon Turc, *Columba Turcica. Buff.* tome 2, page 510.

15.° Le Pigeon messager, *Columba tabellaria.*

16.° Le Pigeon grosse-gorge, *Columba gutturosa. Buffon*, tome 2, page 505, pl. 17 et 18.

Le *Pigeon* se trouve en Europe, en Barbarie. La domesticité en produit des variétés innombrables. C'est un Oiseau de passage, qui fait deux pontes par an dans l'état de nature; dans l'état de domesticité, le nombre des pontes est de neuf à onze par an. Chaque ponte est de deux œufs, que le père et la mère couvent alternativement. Ils nourrissent leurs petits avec des grains macérés qu'ils font remonter de leur jabot. Leur chair est très-bonne à manger. On employait autrefois le *Pigeon messager* pour porter des lettres.

Obs. Les personnes qui désirent des détails sur l'utilité des *Pigeons*, peuvent consulter l'excellent mémoire de M. de *Vitry*, dont l'extrait est inséré dans le dix-septième volume du nouveau dictionnaire d'Histoire Naturelle, page 553 et 554.

Esp. 2. Le PIGEON Ramier, *Columba Pa-*

lumbus, la tête d'un cendré foncé; les côtés et le dessus du cou d'un vert doré, changeant en bleu ou en couleur de cuivre rosette; un croissant blanc sur chaque côté du cou; le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun; le ventre, les flancs, les plumes des jambes et celles qui recouvrent la queue en dessous, d'un gris blanc; le bec jaunâtre; les pieds rouges; les ongles noirs.

Le Ramier. *Buffon*, tome 2, page 531, pl. 24. Pl. enlum. n.° 316.

On le trouve dans les forêts d'Europe, en Suède, en Russie, et rarement en Sibérie; il se rendait autrefois en Egypte des environs de l'ancienne Troye; c'est un oiseau voyageur qui arrive dès le mois de février, et qui nous quitte au mois d'octobre ou de novembre. Il voyage en troupes. Il établit son nid sur les arbres les plus élevés, et le construit avec des buchettes; ce nid est grand, assez plat, d'un tissu lâche. La femelle pond des œufs plus gros que ceux du *Pigeon domestique*, auxquels ils ressemblent d'ailleurs beaucoup. Elle les couve pendant quatorze jours. Le roucoulement du *Ramier* est plus fort que celui du *Pigeon*.

Esp. 3. Le PIGEON Tourterelle, *Columba Turtur*, le dessus de la tête cendré; le devant du cou et le haut de la poitrine de couleur vineuse; le bas de la poitrine et les flancs d'un

gris brun; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue blancs; une espèce de demi-collier noir sur chaque côté du cou; l'œil entouré d'une peau nue rougeâtre; l'iris jaunâtre; le bec d'un brun bleuâtre; les pieds rouges; les ongles noirs.

La Tourterelle. *Buffon*, t. 2, p. 545, pl. 25. Pl. enlum. n.° 394.

Cette espèce présente deux variétés; savoir:

1.° La *Tourterelle à collier*. *Buffon*, tome 2, page 550, pl. 26. Pl. enlum. n.° 244.

2.° La *Tourterelle blanche*. *Buffon*, tome 2, pl. 27.

On la trouve en Europe, à la Chine, aux Indes, dans les îles de l'Océan indien et de la mer du Sud. Elle voyage par troupes. La femelle établit son nid dans les bois les plus épais, au sommet des arbres les plus élevés, et le construit avec des buchettes. Elle pond deux œufs blancs, et très-rarement trois, semblables à ceux des *Pigeons*. Cet Oiseau a onze pouces (298 mill.) de longueur.

Obs. Les *Tourterelles* ressemblent parfaitement aux *Pigeons* pour le naturel et les mœurs; elles ont le même instinct et les mêmes habitudes, mangent et boivent de même, se réunissent aussi en troupes plus ou moins nombreuses dans une certaine saison; elles ont encore de l'analogie dans le gestes et les courbettes du mâle vis-à-vis de sa femelle, dans leur voix ou dans leur gémissement plaintif, dans la manière

de couver et d'élever leurs petits, dans le même nombre d'œufs, etc.

GENRE 105.

ALOUETTE, *ALAUDA*. *Bec* cylindrique, en alêne, se prolongeant en ligne droite : *Mandibules* égales, béantes extérieurement à la base.

Langue fourchue ou divisée vers la pointe en deux parties.

Narines rondes à demi-découvertes.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs ; un postérieur, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Ongle du doigt postérieur presque droit, plus long que le doigt.

* I. *Espèces non huppées.*

Espèce 1. L'ALOUETTE commune, *Alauda arvensis*, la gorge blanche; le devant du cou, de même que tout le corps en dessous, d'un blanc teinté de roussâtre, avec des taches longitudinales noirâtres sur le devant du cou; les flancs d'un gris clair et roussâtre; les deux pennes extérieures de la queue blanches en dehors sur leur longueur : les deux intermédiaires noirâtres sur le milieu de leur longueur, et d'un gris brun tirant au roussâtre sur leurs côtés.

L'Alouette.

L'Alouette. *Buffon*, tome 5, page 1, pl. 1. Pl. enlum. n.° 363, fig. 1.

Cette espèce présente quatre variétés; savoir :

1.° L'*Alouette blanche*. *Buffon*, t. 5, p. 20.

2.° L'*Alouette noire*. *Buffon*, tome 5, page 22.

3.° L'*Alouette couleur de café au lait*.

4.° L'*Alouette à bec croisé*.

On la trouve dans tout l'ancien continent, dans les champs. Elle est un peu plus grosse que le *Moineau franc*; elle se nourrit de graines, de fourmis et d'autres insectes. Son vol est perpendiculaire, et son chant agréable. Cet Oiseau fait deux ou trois pontes par an. Il engraisse facilement, sur-tout en automne; sa chair est délicate. Dans l'état de captivité, l'*Alouette* vit neuf à dix ans, quelquefois plus. Sa longueur totale est d'environ sept pouces (189 millim.), et son envergure de douze pouces et demi (338 mill.).

Obs. On chasse les *Alouettes* aux *filets*, au *miroir*, *etc.*

Esp. 2. L'ALOUETTE des bois, *Alauda arborea*, la tête marquée par une espèce de couronne blanchâtre.

L'Alouette des bois ou le Cujelier. *Buffon*, t. 5, p. 25, pl. 2. Pl. enlum. n.° 660, fig. 2.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, et dans l'île de Madère. Elle est plus petite et

plus courte que l'*Alouette commune ;* sa longueur est de six pouces (162 millim.). Elle s'établit sur les arbres, vole par troupes, et chante le jour comme la nuit. La femelle pond deux fois par an cinq œufs noirâtres, tachetés de brun. Elle construit son nid avec des graminées sèches entrelacées de poils. Cet Oiseau devient très-gras en automne ; on le prend aux *collets* et aux *traîneaux*.

Esp. 3. L'ALOUETTE des prés, *Alauda pratensis*, le dessus du corps de couleur olivâtre, varié de noir dans la partie antérieure, et d'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure ; le dessus du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés ; les deux pennes extérieures de la queue bordées de blanc.

La Farlouse ou l'Alouette des prés. *Buffon*, t. 5, p. 31, pl. 3. Pl. enlum. n.° 660, fig. 1.

Cette espèce présente deux variétés ; savoir :

1.° La *Farlouse blanche.*

2.° La *Farlouse à pieds noirs.*

On la trouve dans la plus grande partie de l'Europe. La femelle établit son nid sur terre, sur des touffes de graminées, et elle le fortifie avec des poils et des crins de cheval. Elle pond cinq à six œufs brunâtres. Cet Oiseau se nourrit de semences et d'insectes ; son chant est très-agréable. Cette espèce est plus petite que l'*Alouette com-*

mune; sa longueur est de cinq pouces et demi (148 millimètres).

Esp. 4. L'ALOUETTE Pipi, *Alauda trivialis*, le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié ou plutôt ondé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes d'un cendré foncé; deux raies blanches sur les ailes; le bec et les ongles noirs.

L'Alouette Pipi. *Buffon*, t. 5, p. 39, pl. 4.

On la trouve en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suède; elle est beaucoup moins commune dans nos pays que l'*Alouette commune*. C'est la plus petite de nos *Alouettes* de France; elle n'a en tout qu'environ cinq pouces et demi (148 millim.) de longueur. Elle se nourrit principalement d'insectes et de graines. Elle fait son nid avec des tiges de plantes desséchées, dans un creux de gazon; la ponte est de quatre à cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout.

Esp. 5. L'ALOUETTE Locustelle, *Alauda Locustella*, la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune sale; celles de la queue d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâtres; le dessous du corps blanc, teinté de jaune.

La Locustelle. *Buffon*, tome 5, page 42.

On la trouve en Angleterre, où on l'appelle *Alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whitheford en Flint-shire, où elle passe tout l'été. Cette *Alouette* est encore plus petite que la précédente, et c'est la plus petite de toutes celles d'Europe.

Esp. 6. L'ALOUETTE Spipolette, *Alauda campestris*, la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun, teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun; le bec noirâtre; les pieds bruns.

La Spipolette. *Buffon*, tome 5, page 43.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède. Elle est un peu plus grosse que la *Farlouse*, et se tient dans les friches et les bruyères. Elle a dans la queue un mouvement semblable à celui de la *Farlouse* et de la *Lavandière*. On élève les jeunes à cause de leur ramage. On prend cet Oiseau aux *filets*, avec des *gluaux*, *etc.*

Esp. 7. L'ALOUETTE Girole, *Alauda Italica*, la tête et tout le dessus du corps varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif; le dessous du corps blanc; le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne

blanchâtre; les pennes des ailes d'un brun marron; les deux pennes intermédiaires de la queue toutes blanches.

La Girole. *Buffon*, tome 5, page 47.

On la trouve en Italie, suivant *Aldrovande* qui ne l'a vue qu'une seule fois dans les environs de Bologne. Quelques Naturalistes la regardent comme une variété de l'*Alouette commune*.

Esp. 8. L'ALOUETTE Calandre, *Alauda Calandra*, la gorge et le ventre blancs; au-dessous de la gorge un demi-collier noir qui forme, dans quelques individus, une grande plaque noire qui couvre le haut de la poitrine; les flancs d'un brun roussâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de blanchâtre; les pennes extérieures de chaque côté de la queue entièrement blanches en dehors: la seconde et la troisième blanches au sommet; le bec, les pieds et les ongles blanchâtres.

La Calandre ou grosse Alouette. *Buffon*, t. 5, p. 49. Pl. enlum. n.° 363, fig. 2.

On la trouve en Provence, en Languedoc, en Italie, aux Pyrénées, en Sardaigne, en Syrie, dans la Russie méridionale, dans les déserts de la Tartarie situés entre le Tanaïs et le Volga, et même en Amérique. Elle est de la grosseur du *Cochevis;* elle a environ sept pouces (189 mill.) de longueur, et treize pouces et demi (365 m.) de vol ou d'envergure. Elle a même le talent de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs

oiseaux, et le cri de quelques quadrupèdes. On l'élève à cause de son chant, qui est très-agréable. La femelle établit son nid sur terre, et pond quatre ou cinq œufs.

Esp. 9. L'ALOUETTE Rousseline, *Alauda Mosellana*, le dessus de la tête et du corps varié de roux et de brun; les côtés de la tête roussâtres, marqués de trois raies brunes presque parallèles; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

La Rousseline ou l'Alouette des marais. *Buffon*, t. 5, p. 60. Pl. enlum. n.° 661, fig. 1.

On la trouve en Allemagne, en Alsace, en Lorraine, et sur les bords de la Moselle. Elle est plus mince et plus petite que l'*Alouette commune*; son ramage est agréable, et elle le fait entendre dès le matin.

* II. *Espèces huppées.*

Esp. 10. L'ALOUETTE Cochevis, *Alauda cristata*, la tête ornée d'une huppe en forme de crête; une bande d'un gris roussâtre de chaque côté de la tête; les ailes d'un gris brun; les deux pennes intermédiaires de la queue de la même

couleur; l'iris cendré; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds et les ongles d'un gris blanchâtre.

Le Cochevis ou la grosse Alouette huppée. *Buffon*, t. 5, p. 66, pl. 5. Pl. enl. n.° 503, fig. 1.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Danemarck, en Russie, sur le bord des chemins et des eaux. Elle est plus grosse que l'*Alouette commune;* elle a environ neuf pouces (244 mill.) de longueur, et dix pouces et demi (284 millim.) de vol ou d'envergure. Cet oiseau vit solitaire. Son chant est très-agréable. La femelle pond deux fois par an, de quatre à cinq œufs.

Obs. On prend le *Cochevis* aux *piéges*, aux *collets*, aux *traineaux*, *etc.*

Esp. 11. L'ALOUETTE Lulu, *Alauda nemorosa*, la tête ornée d'une huppe; le plumage brunâtre en dessus, blanc ou jaunâtre en dessous; les pennes de la queue noires : les deux extérieures blanches sur le bord externe; les pieds rougeâtres.

La Lulu ou petite Alouette huppée. *Buffon*, t. 5, p. 74. Pl. enlum. n.° 503, fig. 2.

On la trouve en France, en Italie, en Autriche, en Silésie, en Pologne, en Angleterre; elle est plus petite que le *Cochevis*. Elle vit solitaire, niche dans les bois et les buissons. La ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc sale teinté de

brun, et piqueté de rougeâtre. La *Lulu* est beaucoup plus petite que le *Cochevis*.

Esp. 12. L'ALOUETTE Coquillade, *Alauda undata*, la tête ornée d'une huppe couchée en arrière, formée par des plumes noires bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux clair; les parties inférieures blanchâtres; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de roux clair; le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds jaunâtres.

La Coquillade. *Buffon*, tome 5, page 77. Pl. enlum. n.° 662.

On la trouve en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Afrique. Elle chante de grand matin, se nourrit de larves d'insectes, de chenilles, de sauterelles; le mâle et la femelle ne se quittent point.

GENRE 106.

ETOURNEAU, *STURNUS*. *Bec* en alène, droit, en cône alongé, comprimé par les côtés, terminé en pointe mousse : *Mandibule* supérieure très-entière, à marges saillantes.

Narines bordées en dessus.

Langue échancrée, aiguë.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs : l'externe uni à l'intermédiaire jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

Espèce 1. L'ÉTOURNEAU commun, *Sturnus vulgaris*, tout le plumage d'un beau noir lustré à reflets verts-pourpres et violets ; les plumes de la tête et du cou longues et étroites ; celles du devant du cou, de la poitrine et du ventre, terminées par une tache blanchâtre ; l'iris de couleur noisette ; le bec jaunâtre à sa base, brun à la pointe ; les pieds couleur de chair ; les ongles noirâtres.

L'Étourneau. *Buffon*, tome 3, p. 176, pl. 15. Pl. enlum. n.° 75.

Cette espèce présente plusieurs variétés ; savoir :

1.° L'*Étourneau blanc.*

2.° L'*Étourneau blanc et noir.*

3.° L'*Étourneau à tête blanche.*

4.° L'*Étourneau cendré.*

5.° L'*Étourneau à queue blanche.*

On le trouve dans tout l'ancien continent ; il est très-commun en France. Cet oiseau est moins gros que le *Merle ;* il a huit pouces et demi (230 millim.) de longueur. Il vole par troupes nombreuses, se nourrit d'insectes, de vers, de semences, de baies, etc. Il s'apprivoise facilement, apprend à parler et à siffler. La femelle établit son nid dans des trous d'arbres ou de rochers,

dans des décombres, dans les colombiers. Elle le garnit de feuilles sèches et d'autres matières desséchées. Souvent elle s'empare d'un nid abandonné par d'autres oiseaux. Elle pond cinq à six œufs d'un vert cendré. Les petits, lorsqu'ils sont jeunes, sont d'une couleur cendrée.

Esp. 2. L'ÉTOURNEAU Merle d'eau, *Sturnus Cinclus*, la tête et le dessus du cou d'un cendré marron; le dos, le croupion, le ventre, les ailes et la queue d'un cendré noirâtre et ardoisé; la gorge, le devant du cou et la poitrine, blancs; l'iris de couleur noisette; les paupières blanches; le bec ardoisé; les pieds noirs.

Le Merle d'eau. *Buffon*, t. 8, p. 134, pl. 11. Pl. enlum. n.° 940.

On le trouve en Europe, en Sibérie, et dans la Perse septentrionale. Il fréquente les bords des rivières, les chutes d'eaux et les sources qui ne gèlent point, dans lesquelles il plonge avec une adresse merveilleuse, et se laisse entraîner à la rapidité du courant pour y chercher des cloportes aquatiques et autres insectes, dont il fait sa nourriture. Il n'est point palmipède, il ne nage point; mais il s'enfonce sous l'eau en continuant de marcher comme sur la terre, suivant le cours de son lit, et agitant ses ailes d'un petit trémoussement pour se soutenir. Il vit solitaire pendant l'hiver; mais l'été il vole le plus souvent par couples. Il ne se nourrit que d'insectes, et

n'est nullement granivore. Il diffère des *Motacilles* par ses narines presque recouvertes en entier par une membrane sèche. Il remue continuellement la queue. La femelle établit son nid sur terre, sur les bords des rivières; elle le construit avec du foin ou des chaumes entrelacés par des fibres. Elle le garnit en dedans avec des feuilles de chêne, et en munit l'entrée, qui est assez ample, avec des mousses. Elle pond cinq œufs blancs, qui offrent une espèce de teinte rougeâtre. Cet Oiseau est de la grandeur du *Merle;* sa longueur totale est de sept pouces et demi (102 millimètres).

GENRE 107.

GRIVE, *TURDUS*. *Bec* cylindrique en couteau : *Mandibule* supérieure échancrée et recourbée à la pointe.

Narines nues, à moitié recouvertes en dessus par une membrane.

Gorge ciliée ou garnie de quelques poils ou cils roides dirigés en avant.

Langue garnie de petites échancrures, ou lacérée.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs : l'intermédiaire uni à l'externe jusqu'à la première phalange ou articulation; un postérieur.

* I. *Plumage grivelé ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures assez irrégulièrement disposées.*

Les GRIVES.

* 1. *Le dessous des ailes de couleur rousse.*

Espèce 1. La GRIVE chanteuse, *Turdus musicus*, le dessus de la tête et du corps d'un gris brun; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un blanc roussâtre, avec des taches noirâtres plus petites et moins nombreuses sur le fond blanc du ventre; les jambes d'un gris tirant sur le roux; les pennes de la queue d'un gris roux en dessus et cendrées en dessous; le bec brun; les pieds gris-brun.

La Grive. *Buffon*, tome 3, p. 280. Pl. enlum. n.° 406, sous la dénomination de *Litorne*. Il y a erreur de nom.

Cette espèce présente trois variétés; savoir:

1.° La *Grive à tête blanche.*

2.° La *Grive huppée.*

3.° La *Grive toute blanche*, avec quelques taches brunâtres.

On la trouve en Europe, dans les bois. Pendant les belles soirées du printemps, elle fait entendre, du sommet des arbres les plus élevés, son chant agréable, qui tient de celui du *Rossignol.* La femelle construit son nid avec de la

terre, mêlée avec des mousses et des chaumes, et l'enduit intérieurement avec de l'argile. Elle pond deux ou trois fois par an, cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, marqués de quelques taches noires. Elle est plus petite que la *Draine;* elle a environ neuf pouces (244 millim.) de longueur. Sa chair est d'un goût délicat.

Obs. Cette *Grive* a été confondue avec le *Mauvis*. C'est l'espèce la plus commune dans les pays de vignobles, et c'est la plus délicate; sa chair est un très-bon manger. Les Romains chez lesquels les *Grives* étaient au premier rang parmi les oiseaux, les conservaient toute l'année, et les engraissaient dans des espèces de volières. On prend ces oiseaux aux *lacets*, aux *filets;* on les chasse au *fusil*, à la *hutte ambulante*, *etc.*

Esp. 2. La GRIVE Mauvis, *Turdus Iliacus*, le dessus de la tête, du cou et de tout le corps, d'un gris brun; une bande jaunâtre de chaque côté de la tête; la gorge et le devant du cou jaunâtres, variés de taches noirâtres; la poitrine, le ventre, et les plumes du dessous de la queue, blanchâtres, marqués de taches de gris-brun; les pennes des ailes et de la queue d'un gris-brun et cendrées en dessous; l'iris de couleur noisette; le bec noirâtre; les pieds d'un gris-clair; les ongles bruns.

Le Mauvis. *Buffon*, tome 3, page 309. Pl. enl. n.° 51.

On le trouve en Europe. Il voyage par troupes

nombreuses : il est plus petit que la *Litorne ;* il a près de huit pouces (217 millim.) de longueur. La femelle établit son nid dans les buissons et les haies. Elle pond six œufs d'un vert bleuâtre, tachetés de noir. Son chant, au printemps, est agréable. Comme cet oiseau aime beaucoup les raisins, il cause de grands dommages dans les vignes. Il se nourrit aussi de baies, de graines, de cerises et autres fruits tendres; de vermisseaux, de chenilles, etc. Sa chair acquiert en automne cette délicatesse, ce goût fin qui la fait autant rechercher que celle des *Grives.* Ces Oiseaux, moins méfians que les autres *Grives*, se prennent plus fréquemment au lacet.

* 2. *Le dessous des ailes de couleur blanche.*

Esp. 3. La GRIVE Draine, *Turdus viscivorus,* le dessus de la tête, du cou, et tout le dessus du corps, d'un gris-brun; les couvertures des ailes bordées de roux; la gorge et le dessous du corps d'un blanc roussâtre, marqueté de taches noirâtres de différentes formes; les pennes de la queue d'un blanc roussâtre à la pointe : les trois premières blanches à leur extrémité; le bec jaune à sa base et à ses angles, brun dans le reste de sa longueur; les pieds jaunâtres; les ongles noirs.

La Draine. *Buffon*, tome 3, page 295, pl. 19, fig. 1. Pl. enlum. n.° 489.

On la trouve en Europe, dans les bois. Cette *Grive* est la plus grande et la plus grosse de toutes celles d'Europe; elle a onze pouces (298 mill.) de longueur. Elle se nourrit de baies de gui, d'if, d'aubepine, de larves et d'insectes. On l'entend chanter au printemps, perchée sur le sommet des arbres. Le mâle et la femelle voltigent sans cesse dans les bois. Celle-ci construit son nid avec des feuilles et des chaumes de graminées entrelacés. Elle le garnit en dedans d'herbe, de mousses, de lichens, de feuilles sèches, et l'affermit en dehors avec des petits morceaux de bois. Elle pond deux fois par an, quatre à cinq œufs d'un incarnat sale, bigarrés de taches rougeâtres. La chair de cette *Grive* n'est pas aussi recherchée que celles des autres espèces.

Esp. 4. La GRIVE Litorne, *Turdus pilaris*, la tête, le dessus du cou, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré varié de quelques taches noires sur la tête; le haut du dos et les couvertures des ailes d'un brun roussâtre; la gorge blanche; le devant du cou et la poitrine roussâtres, avec une tache noire sur le milieu de chaque penne; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un gris-brun, cendrées en dessous; le bec jaunâtre; les pieds et les ongles bruns.

La Litorne. *Buffon*, t. 3, p. 301, pl. 19, fig. 2. Pl. enlum. n.° 490, sous le nom de *Calandrote*.

Cette espèce présente plusieurs variétés de grandeur et de couleur.

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans la Syrie, dans les forêts. Elle est un peu moins grosse que la *Draine;* elle a dix pouces (271 m.) de longueur. Cet Oiseau voyage par troupes nombreuses, et se nourrit de fruits et de baies de houx, d'aubépine, d'alisier, de genevrier; de limaces, de vers, etc. La femelle établit son nid sur les arbres les plus élevés.

Obs. Les Romains nourrissaient avec grand soin des *Litornes* dans leurs volières, les engraissaient et faisaient beaucoup de cas de leur chair, quoiqu'elle ait un goût un peu amer. *Horace* dit aussi : *Nihil melius Turdo.* On prend ces Oiseaux au *rejet*, à la *pipée*, aux *filets*, aux *collets*.

* II. *Plumage uniforme ou varié seulement par de grandes parties, ou moucheté.*

Les MERLES.

* 1. *Espèces non huppées.*

Esp. 5. La GRIVE Merle, *Turdus Merula*, tout le plumage d'un noir pur; le bec et le tour des yeux d'un beau jaune; l'iris et les pieds noirs; le talon et la plante des pieds d'un jaune sale.

Le Merle. *Buffon*, tome 3, page 330, pl. 20. Pl. enlum. n.os 2, le mâle; et 555, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés; savoir:

1.°

1.° Le *Merle à tête blanche.*

2.° Le *Merle varié.*

3.° Le *Merle blanc.*

4.° Le *Merle roux ou couleur de café au lait.*

On le trouve dans les bois et les buissons de l'Europe tempérée ; pendant l'été on le voit près des jardins et près des maisons : il se trouve aussi en Syrie. C'est un oiseau solitaire, timide, inquiet ; il se nourrit de baies, et sur-tout de celles de genièvre ; on doit même le regarder comme un oiseau disséminateur. Il chante dès le commencement du printemps ; sa voix est forte. Il s'apprivoise facilement, et il apprend alors à siffler différens airs, et même à parler. La femelle établit son nid dans les haies et les buissons. Elle le construit avec des mousses et des chaumes, l'enduit d'argile ou de terre détrempée, et le garnit intérieurement de foin. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un vert bleuâtre, marqués de taches obscures. Le *Merle* a dix pouces (271 m.) de longueur.

Obs. Quoique cet oiseau soit très-méfiant, il donne facilement dans les piéges qu'on lui tend. On le prend de différentes manières, aux *gluaux*, à l'*araignée*, aux *collets*, au *rejet portatif*, à la *fossette*, à la *repenelle*, et à tous les piéges dont on se sert pour les grives.

Esp. 6. La GRIVE Merle à plastron blanc, *Turdus torquatus*, le fond du plumage noir ; les plumes de la poitrine, du ventre et des ailes,

émaillées ou bordées de blanc; un collier ou plastron blanc sur la poitrine; le bec jaune dans un tiers de sa longueur, noir dans le reste; l'intérieur du bec et les coins jaunes; l'iris d'un brun foncé; les pieds bruns.

Le Merle à plastron blanc. *Buffon*, t. 3, p. 340, pl. 21. Pl. enlum. n.° 516, sous le nom de *Merle à collier*.

On le trouve sur les montagnes de la France, de la Suisse, de la Savoie, de la Suède, de l'Écosse, de l'Angleterre, de la Grèce. Il est plus grand que le *Merle*; il a environ onze pouces (298 millim.) de longueur. C'est un Oiseau de passage; il voyage par Familles de huit à douze. Il se nourrit d'insectes et de baies, sur-tout de celles du lierre qui sont pour lui un aliment de choix. Sa chair est fort bonne à manger. La femelle établit son nid sur terre au pied d'un buisson.

Obs. Montbeillard regarde le *Merle de montagne* de *Brisson* comme la femelle du *Merle à plastron blanc*, et son opinion me paraît très-fondée.

Esp. 7. La GRIVE Merle de roche, *Turdus saxatilis*, la tête et le cou comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses; le dos rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue; les dix pennes latérales de la queue rousses, les deux intermédiaires brunes; la poitrine et tout le dessous du corps orangés, variés par de petites

mouchetures, les unes blanches, les autres brunes; le bec et les pieds noirâtres.

Le Merle de roche. *Buffon*, tome 3, p. 351, pl. 23. Pl. enlum. n.° 562.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, indique assez les lieux où il faut le chercher. On le trouve en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, dans les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. Par une suite de son caractère méfiant, il cache son nid avec grand soin, et l'établit dans des trous de rochers, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles. Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque ses petits sont éclos, il les nourrit de vers et d'insectes, c'est-à-dire, des alimens dont il vit lui-même; lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Le chant de cet oiseau, qui est doux et varié, approche beaucoup de celui de la *Fauvette*; ce *Merle* imite facilement le chant des autres Oiseaux, et apprend à siffler des airs de serinette.

Obs. Ce *Merle* a été placé par *Gmelin* dans le Genre des *Pies-grièches*, sous le nom de *Lanius infaustus*.

Esp. 8. La GRIVE Merle bleu, *Turdus cyaneus*, tout le corps couvert de plumes d'un cendré bleu, marquées à leur extrémité qui est blanchâtre, d'une ligne transversale brune; les pennes des ailes brunes, bordées de bleu cendré;

les grandes couvertures des ailes pareilles et terminées de blanc; la queue noirâtre avec une bordure bleue; l'iris couleur de noisette obscure; les paupières jaunes; l'intérieur du bec orangé; l'extérieur noirâtre, ainsi que les pieds et les ongles.

Le Merle bleu. *Buffon*, t. 3, p. 355, pl. 24. Pl. enl. n.° 250, sous la dénomination de *Merle solitaire femelle d'Italie.*

On le trouve aux Pyrénées, en Italie, aux environs de Gibraltar, et dans les îles de l'Archipel. Il est un peu moins gros que le *Merle;* sa longueur totale est de huit pouces (217 millim.). Cet Oiseau habite les montagnes, descend rarement dans la plaine, et niche dans les rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées. La ponte est ordinairement de quatre à cinq œufs. Son chant a du rapport avec celui du *Rossignol*, mais il est beaucoup plus fort.

Esp. 9. La GRIVE Merle solitaire, *Turdus solitarius*, le plumage d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc par-tout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue; le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes d'une teinte bleue, à reflets pourpres (dans le mâle); l'iris d'un jaune orangé; le bec brun; l'intérieur du bec jaune; les pieds bruns.

Le Merle solitaire. *Buffon*, tome 3, page 358.

On le trouve sur les hautes montagnes de France, de Suisse, d'Italie, dans plusieurs îles de l'Archipel et dans l'île de Corse. Il est un peu moins gros que le *Merle*; sa longueur totale est de huit à neuf pouces (217 à 244 mill.), et son vol de douze à treize pouces (325 à 352 mill.). A l'époque de la pariade, le mâle et la femelle quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque-là ils avaient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités et se rapprocher de l'homme. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au bout d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée. La ponte est ordinairement de cinq ou six œufs. Cet oiseau nourrit ses petits d'insectes, et s'en nourrit lui-même, ainsi que de raisins et d'autres fruits.

Obs. Les jeunes mâles pris dans le nid, retiennent facilement les airs qu'on leur siffle, et apprennent même à parler; la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles, aussi sont-ils très-recherchés, et à un haut prix, dans le levant et en Italie. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés.

* 2. *Espèces huppées.*

Esp. 10. La GRIVE Merle couleur de rose, *Turdus roseus*, la tête, le cou, les pennes des

ailes et de la queue noirs, avec des reflets brillans qui jouent entre le vert et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire, l'autre plus foncée; la tête ornée d'une espèce de huppe qui se jette en arrière; les pieds d'un orangé sale.

Le Merle couleur de rose. *Buffon*, t. 3, p. 348, pl. 22. Pl. enlum. n.° 251.

On le trouve dans les parties les plus chaudes et les plus froides de notre continent. On l'a vu sur le sol brûlant de l'Arabie, en Afrique, au Bengale, dans la Sibérie, dans la Laponie, sur les bords de la mer Caspienne, dans la partie méridionale de la Russie. Il est de passage en France. Ce *Merle*, comme le *Martin*, se plaît avec les troupeaux, se pose même sur les animaux, sans doute pour y chercher les insectes qui se cachent dans leurs poils et se logent dans leur peau. Il vole en troupes, et fait son nid dans les trous de rochers. Il se nourrit d'insectes, et sur-tout de sauterelles, dont il fait une grande destruction, et à leur défaut il mange des baies et des fruits tendres. Le *Merle couleur de rose* est à peu près de la grosseur de l'*Étourneau*; sa longueur totale est de près de huit pouces (217 millimètres).

Obs. Cet Oiseau qui plaît à l'œil par la beauté de son plumage, a des qualités qui le rendent précieux. C'est un grand destructeur de sauterelles, dont il dé-

vore chaque jour un nombre incroyable dans diverses parties de l'orient. Il étoit regardé par les Anciens, qui l'appelaient *Séleucide*, comme une faveur des dieux, lorsque ce fléau, plus redoûtable pour les productions de la terre que la grêle et les tempêtes, dévastait leurs campagnes. De nos jours, les habitans du Mogol et d'Alep invoquent, par des pratiques superstitieuses, le *Samarmar* (c'est ainsi qu'ils nomment ce merle) de venir au secours des récoltes attaquées par des myriades de sauterelles ; enfin les Turcs, aux yeux desquels c'est un oiseau sacré, ne veulent pas souffrir qu'on le tue en leur présence. C'est ainsi que tous les peuples devraient agir envers les oiseaux qui leur rendent les mêmes services.

GENRE 108.

COTINGA, *AMPELIS*. *Bec* droit, convexe en dessus, un peu courbé vers la pointe, plus large qu'épais à sa base : *Mandibule* supérieure plus longue, offrant des deux côtés une petite échancrure vers le bout.

Narines couvertes par des soies.

Langue aiguë, cartilagineuse, fourchue, ou divisée vers la pointe en deux parties.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs : celui du milieu uni à l'extérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur.

Obs. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE *.

COLIOU, *COLIUS*. *Bec* court, épais, convexe en dessus, aplati en dessous : *Mandibule* supérieure légèrement recourbée à son extrémité.

Narines petites, situées à la base du bec, recouvertes en grande partie de plumes.

Langue laciniée ou déchiquetée à la pointe, plus courte que le bec.

Queue longue, taillée en forme de coin, composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

Obs. Ce genre ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 109.

GROS-BEC, *LOXIA*. *Bec* en cône, renflé ou bossué, arrondi vers la tête, à la base du front : *Mandibule* inférieure repliée sur les côtés.

Base du bec presque aussi large que la tête dans quelques espèces.

Narines petites, rondes, situées à la base du bec.

Langue entière.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

* I. *Mandibules non croisées.*

Espèce 1. Le GROS-BEC commun, *Loxia coccothraustes*, la tête et ses côtés de couleur marron, plus foncée sur le dos, les plumes scapulaires, et tirant au gris sur le croupion; le dessus du cou cendré; la base du bec entourée d'une ligne noire; l'espace contenu entre le bec et l'œil, le tour des yeux et la gorge, noirs; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs, d'une teinte rougeâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; les pennes des ailes marquées d'une tache blanche sur le côté interne: les quatre primaires pointues, les quatre suivantes échancrées à la pointe du côté interne, et les barbes du côté externe recourbées en dehors; les trois suivantes coupées carrément; l'iris cendré; le bec couleur de nacre; les pieds couleur de chair pâle.

Le Gros-bec. *Buffon*, tome 3, p. 444, pl. 27, fig. 1. Pl. enlum. n.° 99, le mâle; et n.° 100, la femelle.

On le trouve en Europe, sur-tout dans les climats tempérés, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Suède. C'est un Oiseau silencieux, auquel on ne connaît ni chant ni ramage décidé. Il se nourrit de poires, d'amandes, de noix, de cerises, dont il rompt les noyaux avec son bec qui est très-fort. Son goût prédominant pour les fruits, le rend odieux aux jardiniers. La femelle établit son nid sur la bifurcation des branches d'arbres. Elle le construit à une certaine élévation de terre, avec des brins de bois sec et des chevelus de racines. Elle pond quatre œufs arrondis, d'un vert bleuâtre, marquetés de taches brunes olivâtres. La taille du *Gros-bec* est courte et grosse, et sa longueur est d'environ sept pouces (189 millim.). Cet Oiseau n'est susceptible d'aucune éducation, on le garde en cage par curiosité.

Esp. 2. Le GROS-BEC Dur-bec, *Loxia Enucleator*, tout le dessus du corps jaspé de brun-blanc et rouge-cerise; le dessus couleur de cerise; une double ligne blanche sur les ailes; les pennes de la queue entièrement noires.

Le Dur-bec. *Buffon*, t. 3, p. 457. Pl. enlum. n.° 135, fig. 1, sous la dénomination de *Gros-bec du Canada.*

On le trouve dans les forêts de pins du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il se nourrit principalement de semences de ces arbres,

dont il propage ainsi la dissémination. Son chant est très-agréable, mais il ne dure pas long-temps, et c'est sur-tout pendant la nuit qu'il le fait entendre. La femelle établit son nid sur des arbres, à une certaine élévation de terre, le construit avec des buchettes, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond quatre œufs blancs.

Esp. 3. Le GROS-BEC Verdier, *Loxia Chloris*, la tête, le derrière et les côtés du cou, le dos, les plumes scapulaires, d'un vert olive ombré de gris-cendré; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un vert olive, relevé par une teinte d'un beau jaune; la queue fourchue; les quatre pennes intermédiaires brunâtres, cendrées à leur bout; le bec brun en dessus; les pieds d'un brun rougeâtre; les ongles gris.

Le Verdier. *Buffon*, tome 4, page 171, pl. 8. Pl. enlum. n.° 267, fig. 2.

On le trouve dans toute l'Europe, en Sibérie, au Kamtschatka. Il se plaît dans les bois, dans les jardins et les vergers. Il est de la grosseur du *Moineau franc;* sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). Cet Oiseau construit son nid sur les arbres, le place à une hauteur médiocre, et même dans les grands buissons. Il le construit avec des herbes sèches et des mousses en dehors; du poil, de la laine, et des

plumes en dedans. La ponte est de quatre à six œufs, tachetés de rouge-brun sur un fond blanc.

Obs. Les *Verdiers*, d'un naturel doux et familier, s'apprivoisent facilement et s'apparient volontiers avec les *Serins*. On les trouve souvent en automne, mêlés avec les autres petits oiseaux granivores; ils vivent comme eux de différentes graines. On leur fait la chasse de diverses manières, aux *gluaux*, à la *sauterelle*, aux *filets*, etc.

Esp. 4. Le GROS-BEC Bouvreuil, *Loxia Pyrrhula*, le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge d'un beau noir lustré; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un beau rouge (dans le mâle), d'un cendré vineux (dans la femelle); le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés; le croupion blanc; la dernière penne des ailes rouge en dehors; l'iris noisette; le bec noirâtre, convexe en dessus comme en dessous; les pieds bruns.

Le Bouvreuil. *Buffon*, tome 4, p. 372, pl. 17. Pl. enlum. n.° 145, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On le trouve dans les bois, en Europe et en Sibérie. Il se rapproche l'hiver des jardins et des vergers, dans lesquels il cause beaucoup de dommage, en mangeant et détruisant les bourgeons

des arbres fruitiers, sur-tout des pruniers, poiriers et pommiers. Son chant, peu modulé, n'est qu'une espèce de sifflement doux et assez agréable. Cet Oiseau s'apprivoise facilement, apprend à siffler des airs, et même à prononcer quelques paroles; sa femelle, qui est susceptible d'éducation, apprend à siffler et à parler, talens que ne possèdent pas celles des autres oiseaux chanteurs. Elle établit son nid sur des arbrisseaux; elle le construit principalement avec des mousses entrelacées. Elle pond cinq à six œufs d'une teinte blanche bleuâtre, marquetés de taches rouges vers le gros bout.

Obs. Les oiseleurs distinguent deux races de *Bouvreuils*, l'une petite, l'autre grande, et ils vendent les individus de cette dernière race à un prix plus considérable que ceux de la première. On prend les *Bouvreuils* à la *sauterelle*, au *trébuchet*, à l'*appeau*, *etc.*

* II. *Mandibules croisées.*

Esp. 5. Le GROS-BEC Bec croisé, *Loxia curvirostra*, le corps d'une teinte rougeâtre (dans le mâle), verdâtre (dans la femelle); les deux mandibules du bec qui sont noires, recourbées et se croisant tantôt à gauche, tantôt à droite.

Le Bec croisé. *Buffon*, tome 3, p. 449, pl. 27, fig. 2. Pl. enlum. n.° 218.

Cette espèce présente deux variétés; l'une à tête d'un rouge écarlate, l'autre à bec plus gros et plus court.

On le trouve en Europe jusqu'au Groënland, en Asie et en Amérique, dans les bois. Il est à peu près de la grosseur d'une *Alouette*. (La seconde variété est de la taille du *Jaseur de Bohême*.) Il émigre assez souvent en bandes nombreuses. Il cause des dégâts considérables. Il se nourrit de semences de pin, d'aulne, même de pepins de pommes qu'il retire fort adroitement à l'aide de son bec, des cônes ou péricarpes qui les renferment. La femelle établit son nid sur les arbres les plus élevés. Elle le construit avec des buchettes mêlées avec des mousses, et le garnit intérieurement de mousses et de lichens. Ce nid est hémisphérique, et assez épais. Elle pond quatre à cinq œufs blanchâtres, de la grosseur de ceux du *Gros-bec*, bigarrés de taches rouges vers le bout le plus obtus.

GENRE 110.

BRUANT, *EMBERIZA*. *Bec* en forme de cône : *Mandibules* s'écartant à leur base l'une de l'autre : l'inférieure repliée et resserrée sur les côtés, la supérieure plus étroite, présentant inférieurement une espèce d'osselet ou de tubercule osseux (dans la plupart des espèces).

Narines ovales, situées à la base du bec.

Langue terminée en pointe.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs, un postérieur.

* I. *Les BRUANTS.*

Espèce 1. Le BRUANT de France, *Emberiza citrinella*, les plumes de la tête jaunes, variées de brun ; les côtés de la tête, la gorge, le ventre, d'un jaune pur ; les pennes de la queue brunes : les deux extérieures bordées de blanc, et les dix autres de gris-blanc ; les couvertures supérieures de la queue d'un marron clair, de même que le dos et les petites couvertures supérieures des ailes ; le bec brunâtre.

Le Bruant de France. *Buffon*, t. 4, p. 340, pl. 15. Pl. enlum. n.° 30, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés, soit pour la teinte, soit pour la distribution des couleurs.

On le trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie. C'est un oiseau doux, peu méfiant. Il se nourrit d'insectes et de semences. Pendant l'hiver il se rapproche des habitations, et se réunit avec les *Pinsons* et les *Verdiers*. La femelle établit son nid sur terre, ou sur des arbrisseaux peu élevés. Elle le construit avec des chaumes, des mousses, des feuilles sèches, et le garnit intérieurement de poils ou de laine. Elle pond, deux ou trois fois par an, quatre ou cinq

œufs, marqués çà et là de stries brunes ou noirâtres.

Obs. On prend les *Bruants* de diverses manières, avec le *filet aux alouettes*, avec le *filet retz-saillant*, à la *tendue d'hiver*, *etc.*

Esp. 2. Le BRUANT Zizi, *Emberiza Cirlus*, le dessus de la tête tacheté de noirâtre sur un fond vert olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune clair; le dessus du cou varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olive; les pennes de la queue brunes: les deux extérieures bordées de blanc, les suivantes de gris olive, et les deux intermédiaires de gris roussâtre; le bec cendré; les pieds bruns.

Le Zizi ou Bruant de haie. *Buffon*, tome 4, page 347. Pl. enlum. n.° 653, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On le trouve dans les contrées chaudes de la France et de l'Italie; il se plaît sur-tout dans les terres nouvellement labourées, où il cherche des semences, des insectes et des vers, dont il fait sa nourriture. Il se mêle souvent avec les *Pinsons*. On l'apprivoise facilement. Il est de la grosseur du *Bruant*. Son cri est exprimé par *zi-zi*.

Esp. 3. Le BRUANT fou, *Emberiza Cia*, le tour

tour des yeux d'un blanc roussâtre ; les côtés de la tête et du cou gris ; la gorge de cette dernière couleur pointillée de noirâtre ; tout le dessus du corps varié de noirâtre et de gris ; tout le dessous du corps d'un roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris.

Le Bruant fou. *Buffon*, tome 4, page 351. Pl. enlum. n.° 30, fig. 2, sous la dénomination de *Bruant des prés de France.*

On le trouve dans les lieux montagneux de l'Europe et de la Sibérie méridionale. Il est de la grosseur du *Bruant.* C'est un oiseau solitaire et stupide. Il fait entendre, en volant, son cri *sip-sip.* Il donne indifféremment dans tous les piéges ; ce qui l'a fait taxer de stupidité, et même de folie. Sa chair est, dit-on, un bon manger ; son chant a de l'analogie avec celui du *Bruant.*

Esp. 4. Le BRUANT Proyer, *Emberiza miliaria*, le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux ; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs ; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris-brun.

Le Proyer. *Buffon*, tome 4, page 355, pl. 16. Pl. enlum. n.° 233.

On le trouve en Europe. Il arrive au printemps et s'en retourne par troupes en automne. Sa taille surpasse celle du *Bruant commun ;* il a sept pouces et demi de longueur (202 millim.). Il se nourrit de graines et de petits insectes. La femelle établit son nid sur des touffes d'herbe, et pond cinq ou six œufs. Pendant le temps de l'incubation, le mâle, perché sur une branche d'un arbre voisin, chante continuellement, mais sans agrément.

Obs. Cet Oiseau était du nombre de ceux que les Romains engraissaient de millet comme l'*Ortolan.*

* II. *Les* ORTOLANS.

Esp. 5. Le BRUANT Ortolan, *Emberiza Hortulana*, la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs roux, avec quelques mouchetures; la tête et le cou d'un cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux: les deux plus extérieures bordées de blanc; le bec et les pieds jaunâtres.

L'Ortolan. *Buffon*, tome 4, page 305, pl. 14. Pl. enlum. n.° 247, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° L'*Ortolan jaune. Buffon*, t. 4, p. 312.

2.° L'*Ortolan blanc. Buffon*, t. 4, p. 313.

3.° L'*Ortolan à queue blanche. Buffon*, t. 4, page 314.

4.° L'*Ortolan noirâtre. Buffon*, t. 4, p. 313.

On le trouve en Europe. C'est un oiseau de passage qui change de climat, et passe de l'Italie jusqu'en Suède. On le retrouve en Sibérie et dans l'île de Madère. Il est de la grosseur du *Bruant commun;* il a six pouces de longueur (162 millim.). Il se nourrit de grains, et détruit une grande quantité d'avoine. On l'engraisse en le tenant dans un lieu obscur, et en le nourrissant avec des graines de millet et d'avoine. Il a un ramage assez agréable, qu'il fait entendre quelquefois pendant la nuit. La femelle établit son nid sur terre ou sur des buissons. Ce nid ressemble à celui des *Alouettes.* Elle fait chaque année deux couvées de quatre ou cinq œufs grisâtres. La chair de cet oiseau est délicieuse; un *Ortolan* gras est un excellent manger.

Obs. On prend les *Ortolans* de diverses manières, aux *gluaux*, au *trébuchet*, *etc.*

Esp. 6. Le BRUANT Ortolan de roseaux, *Emberiza Schœniclus*, le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; le dessus du corps varié de roux et de noir; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les pennes de la queue brunes, excepté les deux plus extérieures de chaque côté qui sont bordées de blanc; le bec brun; les pieds d'une couleur de chair fort rembrunie.

L'Ortolan de roseaux. *Buffon*, tome 4, p. 315. Pl. enlum. n.° 247, fig. 2, le mâle; et 497, fig. 2, la femelle.

On le trouve en Europe et dans la Sibérie méridionale. Il se plaît parmi les joncs et les roseaux. Il est de la grosseur du *Bruant*. Il a un chant assez agréable au printemps, et il le fait entendre sur-tout pendant la nuit. Il se nourrit de graines de joncs et de roseaux. La femelle établit son nid entre quatre roseaux, et le suspend à une certaine hauteur au-dessus de l'eau. Elle le construit avec des chaumes secs de graminées, et le garnit intérieurement de duvet de roseaux. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre, bigarrés de veines purpurines.

Esp. 7. Le BRUANT Gavoué, *Emberiza Provincialis*, une plaque noire sur l'oreille; une ligne de la même couleur sur chaque côté du bec en guise de moustaches; le dessus de la tête et du corps varié de roux et de noirâtre; le dessous du corps cendré; les pennes des ailes et celles de la queue, qui est un peu fourchue, mi-partie de roux en dehors et de noirâtre en dedans.

Le Gavoué de Provence. *Buffon*, t. 4, p. 321. Pl. enlum. n.° 656, fig. 1.

On le trouve en Provence. Il ressemble, par la couleur du plumage, à l'*Ortolan de roseaux*. Il se nourrit de grains, et chante fort agréablement

au printemps. Sa longueur totale est environ de quatre pouces et demi (121 millim.).

Esp. 8. Le BRUANT Mitilène, *Emberiza Lesbia*, le corps blanc en dessous; la face blanche à trois bandes noires; le croupion brunâtre; les couvertures supérieures de la queue nuancées de plusieurs roux; les pennes de la queue blanches: les deux intermédiaires noires, bordées de roux.

Le Mitilène de Provence. *Buffon*, t. 4, p. 322. Pl. enlum. n.° 656, fig. 2.

On le trouve en Provence. Il est moins commun que le *Gavoué*, auquel il ressemble beaucoup; mais il est plus farouche. Il ne commence à chanter qu'au mois de juin, et avertit les autres oiseaux de l'approche des oiseaux de proie, par son cri répété *chic*.

Esp. 9. Le BRUANT Ortolan de Lorraine, *Emberiza Lotharingica*, la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps roux, moucheté de noir; un trait noir sur les yeux; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair: les suivantes de roux; les deux pennes intermédiaires de la queue rousses, bordées de gris: les autres mi-partie de noir et de blanc; le bec d'un brun roux; les pieds moins rembrunis.

L'Ortolan de Lorraine. *Buffon*, t. 4, p. 323. Pl. enlum. n.° 511, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*Ortolan de passage.*

Cet Oiseau, assez commun en Lorraine, se réunit pendant l'automne en bandes assez nombreuses, et fréquente les champs qui avoisinent les bois. Il a six pouces et demi de longueur (175m.).

Esp. 10. Le BRUANT Ortolan de neige, *Emberiza nivalis*, la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps, d'un blanc de neige (dans le mâle) pendant l'hiver; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue mipartie de noir et de blanc; le bec et les pieds noirâtres.

L'Ortolan de neige. *Buffon*, tome 4, p. 329. Pl. enlum. n.° 497, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° L'*Ortolan de neige entièrement blanc.*

2.° L'*Ortolan de neige tacheté.*

3.° L'*Ortolan de neige à poitrine noire.*

4.° L'*Ortolan de neige à collier. Buffon*, t. 4, page 335.

On le trouve par troupes, en été, dans les climats les plus septentrionaux de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. En hiver il passe par troupes très-nombreuses dans les climats plus tempérés. Il est de la grandeur du *Pinson;* sa longueur totale est de six pouces (162 millim.). La femelle établit son nid dans les fentes de rochers;

elle le construit avec des chaumes entrelacés, le garnit intérieurement de plumes, de poils et de laine. Elle pond cinq ou six œufs blancs, tachetés de brun. Cet Oiseau a un chant agréable; il n'aime point à se percher. Il se nourrit de grains, sur-tout d'avoine, et ne dort point ou très-peu pendant la nuit. Sa chair est très-délicate.

GENRE III.

TANGARA, *TANAGRA*. *Bec* en forme de cône, aigu, à trois pans peu prononcés à la base, recourbé à la pointe.

Bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

OBS. Ce Genre ne renferme aucune espèce européenne.

GENRE 112.

PINSON, *FRINGILLA*. *Bec* en forme de cône, droit, aigu, gros et épais à la base.

Base du bec beaucoup moins large que la tête.

Les deux *Mandibules* droites et entières.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

* I. *Les PINSONS.*

Espèce 1. Le PINSON commun, *Fringillæ cœlebs*, les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le front noir; le dessus de la tête et du corps marron; le croupion olivâtre; une tache blanche sur l'aile; la queue fourchue: les deux pennes extérieures de la queue (quelquefois trois) blanches sur le bord interne; l'iris noisette; les pieds bruns.

Le Pinson. *Buffon*, tome 4, p. 109, pl. 4. Pl. enlum. n.° 54, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Pinson à ailes et queue noires.*

2.° Le *Pinson blanc.*

3.° Le *Pinson à collier.*

4.° Le *Pinson blanc et gris de fer.*

5.° Le *Pinson à dos jaunâtre.*

On le trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur la côte d'Afrique. La femelle établit son nid sur quelque arbre touffu, un peu au-dessus de terre. Elle le construit avec des fibres de plantes et des mousses entrelacées. Elle le garnit intérieurement de poils, de laine et de plumes. Elle pond cinq à six œufs d'un rouge pâle, bigarrés de taches noirâtres. Cet Oiseau,

pris jeune, imite le chant des autres oiseaux; il apprend même à articuler des mots.

Obs. On prend les *Pinsons* à la *pipée*, à la *raquette* ou *sauterelle*, au *trébuchet*, et avec différentes sortes de filets.

Esp. 2. Le PINSON d'Ardenne, *Fringilla Montifringilla*, la base des ailes en dessous très-jaune; le dessus de la tête et du cou, et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré; le front noir; le croupion, la poitrine inférieurement et le ventre, blancs; la gorge, le devant du cou, la partie supérieure de la poitrine d'un roux jaunâtre; les flancs mouchetés de noir sur un fond blanc; le bec jaunâtre, noir à la pointe; les pieds d'un brun olivâtre.

Le Pinson d'Ardenne. *Buffon*, t. 4, p. 123. Pl. enlum. n.° 54, fig. 2.

On le trouve en Europe et en Sibérie, principalement dans les forêts de pins. Il voyage par troupes, se nourrit de semences, sur-tout de faînes. Il arrive en France à l'automne, y reste l'hiver, et en part au printemps. Le mâle, un peu plus grand que la femelle, a environ six pouces (162 millim.) de longueur. Cet Oiseau établit son nid sur les arbres, le construit avec de la laine et des mousses entrelacées, et le garnit intérieurement de plumes et de laine. La ponte est de quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés. La chair de cet oiseau est délicate, quoiqu'elle ait souvent un petit goût d'amertume.

Esp. 3. Le PINSON Grand-Montain, *Fringilla Lapponica*, la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre, ornée de chaque côté d'une raie blanche qui part de l'œil et descend le long du cou; la gorge, le cou et la poitrine d'un roux clair; le ventre blanc; le dessus du corps roussâtre, varié de brun; les ailes noires, traversées par une bande blanche; le bec couleur de corne; les pieds noirs.

Le Grand-Montain. *Buffon*, tome 4, p. 134.

On le trouve dans les pays septentrionaux de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il est plus grand que le *Pinson d'Ardennes*. Il vole souvent en troupes, et court sur la terre comme les *Alouettes*. Il chante en voltigeant, et son chant ressemble à celui de la *Linotte*. La femelle construit son nid au mois de juin, dans le Groënland; elle le compose d'herbes et de mousses, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond cinq ou six œufs de couleur d'ardoise, tirant cependant un peu sur le brunâtre.

Esp. 4. Le PINSON de neige, *Fringilla nivalis*, la tête et le dessus du cou cendrés; le dos, les plumes scapulaires et le croupion d'un gris-brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue, les pennes des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue noires; la gorge, la poitrine, le dessous du corps, une partie des pennes secondaires et des couver-

tures subalaires, d'un blanc de neige; les plumes des jambes cendrées; le bec et les pieds noirs.

Le Pinson de neige ou la Niverolle. *Buffon*, tome 4, page 136.

On le trouve sur les hautes montagnes, d'où il descend dans la plaine, lorsqu'elles sont couvertes de neige. Sa longueur totale est de sept pouces (189 millim.), et son vol de douze pouces 325 millimètres).

* II. *Les MOINEAUX.*

Esp. 5. Le PINSON Moineau franc, *Fringilla domestica*, le dessus de la tête et les joues grisâtres; le dessous de la tête grisâtre; une bande d'un rouge bai s'étend d'un œil à l'autre, en passant par l'occiput; le tour des yeux noir, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil; le corps varié de roux, de gris et de noir; une plaque noire sur la gorge et le devant du cou; une bande transversale d'un blanc sale sur chaque aile; la poitrine, les flancs et les jambes d'un cendré mêlé de brun; le ventre d'un gris blanc; l'iris de couleur noisette; le bec noirâtre, avec un peu de jaune à sa base; les pieds couleur de chair sombre; les ongles noirâtres.

Le Moineau. *Buffon*, tome 3, p. 474, pl. 29, fig. 1. Pl. enlum. n.° 6, fig. 1, sous le nom de *Moineau franc de France, mâle;* et n.° 55, fig. 1, sous le nom de *Moineau franc, jeune.*

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Moineau blanc.*

2.° Le *Moineau jaune.*

3.° Le *Moineau noir ou noirâtre.*

4.° Le *Moineau roux ou couleur de café au lait.*

On le trouve dans toute l'Europe, au lac Baikal, en Syrie, en Egypte, au Sénégal. Sa longueur est d'environ six pouces (162 millim.), et son vol d'environ neuf pouces (244 millim.). Il se rapproche beaucoup des habitations, et s'y établit le plus souvent. Il se nourrit indifféremment de fruits, de semences, de chenilles, de sauterelles, de mouches, etc., et fait beaucoup de dégâts dans les jardins. Il est plus méfiant que les autres oiseaux, et donne moins dans les piéges. Les *Moineaux* se rassemblent par troupes, en automne et en hiver, sur les arbres. Ces oiseaux n'ont point de chant, mais seulement un cri désagréable qu'ils répètent à plusieurs reprises. La femelle construit son nid sans beaucoup d'art, avec des plumes et du foin. Elle pond deux ou trois fois par an, cinq à six œufs d'un blanc rougeâtre, marquetés de brun.

Obs. Les *Moineaux* s'élèvent aisément en cage, et ont assez de docilité pour obéir à la voix, se laisser prendre, caresser; mais ils n'ont ni la douceur, ni la sensibilité du *Serin*, du *Chardonneret*, *etc.* On chasse les *Moineaux* au *fusil*, au *piége*, aux *filets*, à la *pinsonnée*, à la *rafle*, à la *fossette*, aux *pots à Moineaux*, *etc.*

Esp. 6. Le PINSON Friquet, *Fringilla montana*, le dessus de la tête couleur marron; le corps varié de roux, de gris et de noir; la gorge noire; deux bandes transversales blanches sur chaque aile, formées par les grandes et les moyennes couvertures des ailes; la poitrine et le ventre d'un gris blanc; les pennes des ailes et de la queue brunes; le bec noir; les ongles gris.

Le Friquet. *Buffon*, tome 3, p. 489, pl. 29, fig. 2. Pl. enlum. n.° 267, fig. 1.

On le trouve en Europe, dans la Sibérie orientale, et peut-être aussi dans l'Amérique septentrionale. Il est plus petit que le *Moineau franc*; sa longueur est d'environ cinq pouces (135 m.). Moins gourmand que lui, il ne fait pas grand tort aux grains; il préfère les baies, les graines sauvages et les insectes. Le *Friquet* établit son nid dans des crevasses, dans des trous à peu de distance de terre; la ponte est de quatre ou cinq œufs.

Obs. Le *Friquet*, moins méfiant que le *Moineau*, donne plus volontiers dans les piéges. On peut l'élever en domesticité; il vit en cage cinq ou six ans.

Esp. 7. Le PINSON Soulcie, *Fringilla Petronia*, le dessus du corps varié de gris, de blanc et de noirâtre; le dessous d'un blanc grisâtre; les sourcils blancs; une tache d'un jaune plus ou moins vif sous la gorge; les pennes de la queue brunes, marquées d'une tache blanche du côté

interne vers leur extrémité ; le bec gris et blanc, brunâtre à la pointe ; les pieds grisâtres ; les ongles noirs.

La Soulcie. *Buffon*, tome 3, p. 498, pl. 30, fig. 1. Pl. enlum. n.° 225.

On la trouve dans les forêts du midi d'Europe, sur-tout dans celles d'Allemagne. Sa taille surpasse celle du *Moineau franc ;* sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). Cet Oiseau vole en troupes, se nourrit de graines et d'insectes. La femelle établit son nid dans des trous d'arbres ; elle ne fait par an qu'une seule couvée, composée de quatre à cinq œufs bruns, piquetés de blanc.

* III. *Les* SERINS.

Esp. 8. Le PINSON Serin des Canaries, *Fringilla Canaria*, le corps d'un jaune citron ; le bec blanchâtre.

Le Serin des Canaries. *Buffon*, tome 4, pag. 1. Pl. enlum. n.° 202, fig. 1.

Cette espèce présente un grand nombre de variétés décrites dans *Buffon*, tome 1, p. 9. Il en compte vingt-neuf.

On le trouve aux îles Canaries et dans les autres îles de la mer Atlantique ; il se multiplie dans l'état de domesticité dans toute l'Europe. Cet Oiseau vit long-temps, chante très-agréablement, est très-docile et caressant, apprend à

siffler et à parler. Le mâle peut s'accoupler avec le *Serin de Provence*, le *Chardonneret*, le *Tarin* et le *Bruant*; et la femelle avec la *Linotte*, le *Pinson*, le *Moineau franc* et le *Bruant*. Le *Serin* se nourrit de graines de phalaris, de chanvre, de cameline, de navette, d'avoine.

Esp. 9. Le PINSON Serin de Provence, *Fringilla Serinus*, la tête mélangée de brun et de vert jaunâtre, de même que le derrière du cou, le dos et les plumes scapulaires; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre et les flancs, d'un vert jaune; le bas du ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres; la queue un peu fourchue; le bec brun; les pieds de couleur de chair pâle; les ongles noirâtres.

Le Cini ou Serin vert de Provence. *Buffon*, tome 4, p. 5. Pl. enlum. n.° 658, fig. 1.

On le trouve dans toute l'Italie, en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne. Il est plus petit que le *Serin des Canaries*. Il vole en troupes. Il est commun au printemps dans les vergers. Il est à peu près de la grosseur de la *Linotte*. Il se nourrit de graines de chanvre.

* IV. *Les* LINOTTES.

Esp. 10. Le PINSON Linotte, *Fringilla Linotta*, le sommet de la tête et la poitrine d'une

belle couleur rose; les plumes de la tête cendrées sur les bords; une ligne brunâtre sur la gorge, bordée de chaque côté de blanc; une tache longitudinale blanche sur les ailes; les pennes de la queue, qui est fourchue, brunâtres : les intermédiaires rougeâtres sur les bords, les autres bordées de blanc; l'iris de couleur noisette; le bec d'un gris blanc, brun à la pointe, ainsi que les pieds; les ongles noirs.

La Linotte. *Buffon*, tome 4, p. 58, pl. 1. Pl. enlum. n.° 151, fig. 1; et 485, fig. 1.

Gmelin fait une espèce de la *Linotte des vignes*, que *Buffon* ne regarde que comme une variété de la *Linotte*.

On la trouve en Europe. Elle vole souvent en troupes pendant l'hiver. Cet Oiseau se nourrit de grains, sur-tout de semences de lin. La femelle établit son nid sur les arbrisseaux peu élevés, comme l'aubépine, le prunellier, etc. Elle le construit avec des herbes sèches, des graminées et des mousses entrelacées, et le garnit intérieurement avec des poils et de la laine. Elle pond cinq œufs blancs, tachetés vers leur gros bout de gris.

Obs. On prend la *Linotte* de diverses manières, à *l'arbret*, aux *abreuvoirs*, aux *gluaux*, aux *filets d'alouette*, *etc.*

Esp. 11. Le PINSON Sizerin, *Fringilla Linaria*, la poitrine et le sommet de la tête rouges; deux

deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes roussâtres.

Le Sizerin. *Buffon*, t. 4, p. 216. Pl. enlum. n.° 151, fig. 2, sous la dénomination de *petite Linotte des vignes.*

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'aux extrémités de la Russie, ainsi que dans le nord de l'Asie et de l'Amérique. Elle est deux fois plus petite que la *Linotte des vignes.* La femelle établit son nid sur les aulnes, dont les graines et les chatons lui servent de nourriture. Elle le construit avec des buchettes entrelacées avec des poils et de la laine, et le garnit intérieurement de plumes. Elle pond quatre œufs d'une teinte d'un bleu verdâtre, tachetés de rouge vers le gros bout.

Esp. 12. Le PINSON Gyntel de Strasbourg, *Fringilla Argentoratensis*, le dessus du corps rembruni; la poitrine rousse, mouchetée de brun; le ventre blanc; les pieds rougeâtres.

Le Gyntel de Strasbourg. *Buffon*, t. 4, p. 73.

On le trouve aux environs de Strasbourg. Sa taille égale celle de la *Linotte commune.*

Esp. 13. Le PINSON Linotte de montagne, *Fringilla montium*, la poitrine et la gorge variées

de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre; une raie blanche transversale sur les ailes, formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc; le croupion rouge; les pennes de la queue brunes: les latérales marquées d'une bordure blanche; le bec jaune; les pieds bruns.

La Linotte de montagne. *Buffon*, t. 4, p. 74.

On la trouve dans la partie montagneuse de la province de Dorby en Angleterre, d'où elle descend pendant l'hiver dans les cantons plus méridionaux. Elle est plus grosse que la *Linotte*.

Esp. 14. Le PINSON Cabaret, *Fringilla Linaria*, *var.*, le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps varié de noir et de roux; le dessous roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; le bec jaunâtre, brun à son extrémité; les pieds bruns; les ongles fort alongés.

Le Cabaret. *Buffon*, tome 4, page 76. Pl. enl. n.° 485, fig. 2.

On le trouve en France, en Allemagne. Son vol est rapide. Il voyage en petites troupes, arrive en France à l'automne, et disparaît au printemps. Le chant du mâle est, dit-on, assez agréable. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi (121 millimètres).

* V. *Les* TARINS.

Esp. 15. Le PINSON Tarin, *Fringilla Spinus*,

le sommet de la tête noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine et les pennes latérales de la queue d'un jaune citron; le ventre blanc-jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir; les pennes des ailes jaunes au milieu, à l'exception des quatre premières qui sont d'une couleur uniforme ou sans tache; les pennes latérales de la queue qui est un peu fourchue, jaunes, terminées de noirâtre et bordées de gris; le bec blanc, noirâtre à sa pointe; les pieds gris.

Le Tarin. *Buffon*, tome 4, page 221. Pl. enl. n.° 485, fig. 3.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Tarin noir. Buffon*, tome 4, page 233.

2.° Le *Tarin de la nouvelle Yorck. Buffon*, tome 4, page 231. Pl. enlum. n.° 292, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle.

3.° L'*Olivarez. Buffon*, tome 4, page 232.

On le trouve en Europe dans les bois. Il est de la grosseur de la *Linotte*, ou même plus petit. Il a environ cinq pouces (135 mill.) de longueur. C'est un oiseau de passage. Il se nourrit de baies de genevrier, de semences d'aulne, de houblon, de chanvre. Le *Tarin* est docile, et s'apprivoise facilement. Son chant est assez agréable, mais il est très-inférieur à celui du *Chardonneret*. Cet oiseau en captivité peut vivre jusqu'à dix ans.

* VI. *Les* CHARDONNERETS.

Esp. 16. Le PINSON Chardonneret, *Fringilla Carduelis*, le devant de la tête, les joues et le haut de la gorge d'un rouge cramoisi ou orangé; le sommet de la tête et l'occiput noirs; le dessous du cou et le dos d'un brun rougeâtre; les côtés de la tête, du cou et le ventre blancs; les grandes pennes des ailes (excepté la première), ornées en dessus sur le bord externe, d'une plaque d'un jaune doré; les deux pennes extérieures de la queue qui est un peu fourchue, marquées sur leur bord interne d'une tache blanche; le bec blanchâtre; les pieds bruns.

Le Chardonneret. *Buffon*, t. 4, p. 187, pl. 10. Pl. enlum. n.° 4, fig. 1.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

1.° Le *Chardonneret à sourcils et front blancs. Buffon*, tome 4, page 202.

2.° Le *Chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune. Buffon*, tome 4, page 203.

3.° Le *Chardonneret à capuchon noir. Buffon*, tome 4, page 203.

4.° Le *Chardonneret blanchâtre. Buffon*, t. 4, page 204.

5.° Le *Chardonneret blanc. Buffon*, t. 4, p. 204. Pl. enlum. n.° 4, fig. 2.

6.° Le *Chardonneret noir. Buffon*, t. 4, p. 205.

7.° Le *Chardonneret noir à tête orangée. Buff.* tome 4, page 207.

8.° Le *Chardonneret métis. Buffon*, t. 4, p. 207.

On le trouve dans presque toute l'Europe, et dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique. Il vole par troupes en hiver, vit long-temps, même en captivité, chante fort agréablement. Il s'apprivoise facilement, est docile et caressant. Il s'accouple avec les *Canaris* et autres oiseaux de son genre, et les métis qui en résultent sont féconds. Cet oiseau se nourrit de semences de chanvre, et sur-tout de celles de chardons. La femelle établit son nid sur les arbres des vergers, et le construit avec beaucoup d'art. Ce nid est composé de mousses, de lichens, d'aigrettes de chardons, et garni intérieurement de laine, de poils, de crins et de plumes. La ponte est de cinq œufs blancs, bigarrés vers leur gros bout de taches d'un rouge noirâtre.

Obs. Les Oiseleurs distinguent les *Chardonnerets* par le nombre des pennes blanches de la queue. Ils appellent *Quatrains* ceux qui en ont deux, *Sixains* ceux qui en ont six, et *Huitains* ceux qui en ont huit: ils prétendent que les *Sixains* chantent beaucoup mieux, et ils les vendent en conséquence beaucoup plus chers. On peut présumer avec raison que le nombre des pennes blanches de la queue tient à l'âge des individus, et que les vieux en ont souvent cinq, six et même huit, comme on peut s'en convaincre en examinant la queue de ces oiseaux. Ils distinguent aussi le *Chardonneret à tête rouge*, et le *Chardonneret à tête orangée*.

GENRE *.

PHYTOTOME, *PHYTOTOMA. Bec* en forme de cône, droit, dentelé sur les bords.

Narines ovales.

Langue courte, terminée en pointe mousse.

Pieds à trois Doigts; deux antérieurs, un postérieur.

Obs. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 113.

GOBE-MOUCHE, *MUSCICAPA. Bec* aplati, large à sa base, presque triangulaire: *Mandibule* supérieure échancrée sur ses côtés près de la pointe, se courbant en un petit crochet dans plusieurs des espèces moyennes, et plus fortement courbée dans toutes les grandes.

Gorge garnie de quelques poils roides ou soies en forme de moustaches.

Narines légèrement arrondies.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.

Espèce 1. Le GOBE-MOUCHE commun, *Muscicapa grisola*, la gorge blanche; la poitrine et le cou sur les côtés, tachetés d'un brun faible; le reste du dessous du corps blanchâtre; le dessus de la tête comme varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et les ailes brunes; les pennes et leurs couvertures légèrement frangées de blanchâtre; le bec noirâtre en dessus, blanchâtre à la base; les pieds d'un brun foncé.

Le Gobe-Mouche. *Buffon*, t. 4, p. 517, pl. 25, fig. 2. Pl. enlum. n.° 565, fig. 1.

Cet Oiseau arrive en France au printemps, et abandonne nos contrées avant les premiers froids de l'automne. Il est de la grosseur de la *Fauvette grise;* il a cinq pouces huit lignes (153 millim.) de longueur. Il se nourrit d'insectes, qu'il attrape en volant; il ne se pose que rarement et par instant à terre sur laquelle il ne court pas. La femelle établit son nid à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons. Elle le construit avec des mousses et de la laine, entrelacées avec de petites racines. Elle pond trois, quatre, et quelquefois cinq œufs pâles, couverts de taches rousses.

Esp. 2. Le GOBE-MOUCHE noir à collier, *Muscicapa atricapilla*, un collier blanc autour du cou qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face qui sont

d'un très-beau blanc; le dos et la queue du même noir de la tête; le croupion varié de blanc et de noir; les pennes des ailes d'un marron foncé; la gorge, la poitrine et le ventre blancs; le bec et les pieds noirs.

Le Gobe-Mouche noir à collier, ou Gobe-Mouche de Lorraine. *Buffon*, tome 4, page 520, pl. 25, fig. 1. Pl. enlum. n.° 565, fig. 2, le mâle, sous la dénomination de *Gobe-Mouche noir de Lorraine;* et fig. 3, la femelle

On le trouve à Montpellier, à Lyon, en Lorraine, en divers départemens de la France; il s'avance dans le nord jusqu'en Suède. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos climats vers les premiers jours d'avril. Il se nourrit de mouches, d'insectes, descend rarement à terre, et voltige d'arbre en arbre. Il établit son nid dans des trous d'arbres, et quelquefois même sur les arbres à fruits. Ce nid est composé de brins d'herbes, d'un peu de mousse, de crins et de quelques plumes. La ponte est de six œufs d'un bleu clair.

GENRE 114.

FAUVETTE, *MOTACILLA*. *Bec* en alêne, droit, mince, faible : *Mandibules* presque égales, la supérieure un peu échancrée dans le plus grand nombre des espèces.

Narines presque ovales, découvertes, petites, situées à la base du bec.

Langue laciniée, garnie de petites échancrures.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts : trois antérieurs, l'externe joint vers son origine au doigt intermédiaire ; un postérieur.

Ongle du doigt postérieur courbé en arc, et aussi long que le doigt.

* I. *Queue à peu près de la longueur du corps.*

* I. *Grandes et moyennes espèces.*

* 1. *Les* ROSSIGNOLS, *les* QUEUE-ROUSSES, *etc.*

Espèce 1. La FAUVETTE Rossignol, *Motacilla Luscinia*, le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un brun tirant sur le roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre d'un gris-blanc; les flancs gris ainsi que les jambes; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un brun roux; les pieds et les ongles de couleur de chair.

Le Rossignol. *Buffon*, t. 5, p. 81, pl. 6, fig. 1. Pl. enlum. n.° 615, fig. 2.

Cette espèce présente deux variétés.

1.° Le *grand Rossignol. Buffon*, t. 5, p. 113.

2.° Le *Rossignol blanc. Buffon*, t. 5, p. 114.

On le trouve en Europe, depuis l'Italie et l'Espagne jusqu'à la Suède; on le retrouve aussi en Sibérie, dans une partie de l'Asie, et même en Afrique. Cet Oiseau, d'un naturel timide et solitaire, voyage, arrive et part seul. Il paraît dans nos contrées au mois d'avril, se tient alors le long des haies, et se retire dans les bois lorsque les arbres commencent à se couvrir de verdure. Il établit son nid dans des buissons peu élevés, tels que les groseilliers, les charmilles, ou dans des haies feuillées et touffues. Il le construit avec des feuilles, des brins d'herbes grossières en dehors; de petites fibres de racines, de crins et d'une espèce de bourre en dedans. La femelle pond deux ou trois fois par an, quatre ou cinq œufs d'un brun verdâtre uniforme. Le mâle chante presque continuellement pendant le temps de l'incubation de sa femelle. Cet oiseau se nourrit de larves de fourmis et d'autres insectes. Il est un peu plus gros que la *Fauvette*; il a environ six pouces (162 millim.) de longueur.

Obs. De tous les oiseaux, le *Rossignol* est celui qui a le chant le plus harmonieux, le plus varié, le plus éclatant; on compte dans son ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes; il le soutient pendant vingt secondes, et la sphère que remplit sa voix est au moins d'un tiers de lieue (148 décamètres) de diamètre.

C'est principalement dans les belles nuits du printemps qu'il déploie, dans leur plénitude, toutes les ressources de son incomparable organe. On élève le *Rossignol* en cage, et on le nourrit avec des vers et une pâtée préparée. *Voyez* le nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle, tome 19, page 500.

Esp. 2. La FAUVETTE Rossignol de muraille, *Motacilla Phœnicurus*, un plastron noir sur la gorge le devant et les côtés du cou; un beau roux de feu qui garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant, un peu sur les flancs, et reparaît dans sa vivacité sur tout le faisceau des pennes de la queue, excepté sur les deux intermédiaires qui sont brunes; le ventre blanc; les pieds noirs.

Le Rossignol de muraille. *Buffon*, t. 5, p. 170, pl. 6, fig. 2. Pl. enlum. n.° 351, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On le trouve en Europe. Il entre même quelquefois dans les maisons. C'est un oiseau de passage qui arrive au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son ramage, qui n'a pas l'étendue ni la variété de celui du *Rossignol*, mais il a quelque chose de sa modulation. Cet Oiseau est un peu plus petit que le *Rouge-gorge*. Il vole légèrement et remue souvent la queue. Il établit son nid dans les trous de muraille, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbres et des fentes de rochers. Il le construit avec

des mousses, et le garnit intérieurement de poils ou de plumes. La femelle pond cinq ou six œufs bleus, semblables à ceux du *Traîne-buisson*, mais un peu plus longs.

Esp. 3. La FAUVETTE Rossignol de muraille de Gibraltar, *Motacilla Gibraltariensis*, le corps blanchâtre; le front, les tempes et la gorge noirs; l'occiput et le ventre blancs; le croupion et la queue orangés; les bords extérieurs des pennes moyennes de l'aile, de couleur blanche; les deux premières latérales de la queue totalement rousses; le bec d'un brun foncé.

Obs. Buffon semble ne regarder cet oiseau que comme une variété du précédent. Il est de la taille du *Rossignol de muraille*.

Esp. 4. La FAUVETTE Rouge-queue, *Motacilla erithacus*, le dos gris; les pennes des ailes d'un gris plus foncé et frangées de roussâtre; le devant du corps d'un gris blanc, mêlé confusément de roussâtre; le croupion et les pennes de la queue d'un roux de feu clair et vif: les deux intermédiaires cendrées; le bec noirâtre; les pieds bruns.

Le Rouge-queue. *Buffon*, tome 5, page 180.

On le trouve en Europe dans les bois. Il est un peu plus grand que le *Traquet;* il remue comme lui perpétuellement la queue. Cet Oiseau ne paraît guère en plaine qu'au passage d'automne. Il arrive au mois de mai, et se hâte d'entrer dans les bois,

où il passe toute la belle saison. Il se nourrit d'insectes, de vermisseaux, de mouches, devient très-gras à la fin de l'été, et sa chair est très-délicate. Le *Rouge-queue* établit son nid dans de petits buissons près de terre; il le construit avec des mousses en dehors, et le garnit de laine et de plumes en dedans. Ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant. La femelle pond cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Esp. 5. La FAUVETTE Rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris brun; le front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un roux orangé; le bas de la poitrine cendré sur les côtés, blanc dans le milieu; le ventre de cette dernière couleur; les pennes de la queue d'un gris-brun; le bec noirâtre; les pieds et les ongles bruns.

Le Rouge-gorge. *Buffon*, t. 5, p. 196, pl. 11. Pl. enlum. n.° 361, fig. 1.

L'espèce du *Rouge-gorge* est répandue dans toute l'Europe, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Pologne et en Suède. Il s'établit l'été dans les bois, et l'hiver à l'entour des habitations, et même jusque dans les maisons. Il est à peu près de la grosseur du *Rossignol;* sa longueur est de cinq pouces neuf lignes (155 mill.). Il se nourrit, dans le printemps, de vermisseaux et d'insectes

qu'il chasse avec adresse et légèreté; dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois. Dans l'hiver, lorsqu'une neige épaisse couvre la terre, cet Oiseau vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile qu'on lui donne volontiers, et qu'il paye par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paraissant reconnaître et affectionner les personnes de la maison. Le *Rouge-gorge* place son nid près de terre, sous les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir; il le construit de mousses entremêlées de crins et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes en dedans. La femelle pond ordinairement cinq, et jusqu'à sept œufs de couleur brune.

Esp. 6. La FAUVETTE Gorge-bleue, *Motacilla Suecica*, la poitrine traversée par une zone d'un rouge orangé, surmonté d'une plaque d'un bleu brillant et azuré au milieu de laquelle se trouve une tache d'un blanc satiné; les pennes de la queue brunâtres, ferrugineuses à la base.

La Gorge-bleue. *Buffon*, t. 5, p. 206, pl. 12. Pl. enlum. n.° 361, fig. 2, la Gorge-bleue à tache blanche; n.° 610, fig. 1, la Gorge-bleue sans tache blanche; fig. 2, la femelle; fig. 3, jeune Gorge-bleue.

Cet Oiseau, dont l'espèce paraît beaucoup

moins nombreuse, est cependant assez répandu. On le trouve dans les Vosges, vers Sarrebourg, dans les départemens du midi de la France, aux Pyrénées, en Allemagne, en Prusse, en Suède, en Sibérie, parmi les saules et les aulnes, dans les marais, les prés humides, les oseraies et les roseaux. Il est de la grosseur du *Rouge-gorge*, et se tient plus que lui près des eaux. Il vit de vermisseaux et d'autres insectes; et dans la saison de son passage il mange des baies de sureau. On le voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture, et courant assez vîte en relevant sa queue. Cet Oiseau établit le plus souvent son nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides : il le construit avec des herbes entrelacées à l'origine des branches et des rameaux.

* 2. *Les* FAUVETTES.

Esp. 7. La FAUVETTE des jardins, *Motacilla hortensis*, le corps en dessus d'un gris brun, d'un blanc roussâtre en dessous; les pennes de la queue d'un cendré noirâtre: les deux plus extérieures blanches du côté externe, et des deux côtés à la pointe; une petite ligne blanche en forme de sourcil au-dessus de l'œil; une tache noirâtre sous l'œil; la gorge roussâtre sur les côtés et plus fortement sur le ventre; les pennes des ailes d'un cendré brunâtre, grisâtres sur les bords; le bec noirâtre; les pieds bruns.

La Fauvette. *Buffon*, tome 5, p. 117, pl. 7. Pl. enlum. n.° 579, fig. 1.

On la trouve en France, en Italie. Elle fréquente les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fève ou pois. Elle est de la grandeur du *Mouchet* ou *Fauvette d'hiver*; elle a six pouces (162 millim.) de longueur. Elle se nourrit de mouches, de moucherons, de vermisseaux, de baies de lierre, de ronces, de graines de sureau, d'hièble et de troène. La femelle établit son nid dans les ramures de pois; elle le construit avec des herbes sèches, des fibres menues et des poils entremêlés. Elle pond quatre à cinq œufs d'un blanc sale, avec de petites taches brunâtres assez nombreuses et plus rapprochées au gros bout; le mâle et la femelle les couvent alternativement. Le chant de cette *Fauvette* est très-agréable.

Esp. 8. La FAUVETTE Passerinette, *Motacilla Passerina*, tout le devant et le dessous du corps d'un gris blanc fort doux, d'une teinte brune très-claire sur les côtés; tout le dessus du corps d'un gris cendré égal et monotone; un petit trait blanchâtre en forme de sourcil au-dessus de l'œil; l'iris des yeux d'un brun marron; les pieds de couleur plombée.

La Passerinette ou petite Fauvette. *Buffon*, tome 5, p. 123. Pl. enlum. n.° 579, fig. 2.

On la trouve en France et en Italie. Elle est plus

plus petite que la *Fauvette* proprement dite. Son chant est peu modulé. La femelle établit son nid près de terre sur des arbrisseaux; elle le construit avec des herbes sèches entrelacées. Elle pond quatre œufs d'un fond blanc sale, avec des taches vertes et verdâtres, répandues en plus grand nombre vers le gros bout.

Esp. 9. La FAUVETTE à tête noire, *Motacilla atricapilla*, le corps en dessus d'un gris brun, cendré en dessous; une calotte noire (dans le mâle), et rousse (dans la femelle), couvre le sommet et le derrière de la tête jusque sur les yeux; le bec brun; les pieds couleur de plomb.

La Fauvette à tête noire. *Buffon*, t. 5, p. 125, pl. 8, fig. 1. Pl. enlum. n.° 580, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente une variété, qui est la *petite Colombaude* de *Buffon*, t. 5, p. 131.

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède. C'est un oiseau de passage, qui voyage l'automne vers les pays septentrionaux. Il est un peu moins grand que la *Fauvette* proprement dite; sa longueur totale est de cinq pouces et demi (148 millim.). A son arrivée au printemps, il se nourrit d'insectes, de baies de sorbier, de lierre, de lauréole. La *Fauvette à tête noire* est, de toutes les *Fauvettes*, celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu; il tient un peu de celui du *Rossignol*. On l'élève en cage,

et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, cette *Fauvette* est une des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a, pour l'accueillir, un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre; et par un continuel battement d'ailes, accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance. Cette *Fauvette* établit son nid près de terre, dans un taillis soigneusement caché; elle le construit avec de petites buchettes, des fibres de racines, et le garnit intérieurement de poils. La femelle pond quatre ou cinq œufs verdâtres, avec des taches d'un brun léger.

Esp. 10. La FAUVETTE grise ou Grisette, *Motacilla Sylvia*, le sommet de la tête et le dos d'un gris cendré; les tempes dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre claire comme vineuse; l'iris de couleur noisette; les pieds d'un gris-brun.

La Grisette ou Fauvette grise, en Provence Passerine. *Buffon*, tome 5, pag. 132. Pl. enlum. n.° 579, fig. 3.

Cette espèce présente une variété, qui est la

Bouscarle de Provence. Buffon, t. 5, p. 134. Pl. enlum. n.° 655, fig. 2.

On la trouve en Europe sur les haies. C'est un oiseau de passage. Il se nourrit principalement d'insectes, mais il becquète les figues et les olives. Sa longueur est de cinq pouces et demi (148 m.). La femelle établit son nid dans les haies, à une certaine hauteur au-dessus de terre. Elle le construit avec des mousses et des brins d'herbes sèches. Elle pond cinq œufs d'un gris verdâtre, tachetés de roux et de blanc.

Obs. Cette Fauvette, nommée *Passerine* en Provence, aime à se reposer dans ce climat sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair en devient très-délicate.

Esp. 11. La FAUVETTE babillarde, *Motacilla Curruca*, le sommet de la tête cendré; tout le manteau cendré brun; le devant du corps blanc, lavé de roussâtre; les pennes des ailes brunes, leur bord intérieur blanchâtre; les pennes de la queue qui est un peu fourchue, brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures qui sont blanches en dehors; les pieds et les ongles bruns.

La Fauvette babillarde. *Buffon*, t. 5, p. 135. Pl. enlum. n.° 580, fig. 3.

On la trouve en Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède. La femelle établit son nid dans les haies, et pond des œufs verdâtres, tachetés de brun.

Obs. Son chant qui a quelque analogie avec celui de la *Fauvette de roseaux*, et qu'elle répète souvent, lui a fait donner le nom de *Fauvette babillarde.*

Esp. 12. La FAUVETTE des bois, *Motacilla schœnobœnus*, la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion variés de brun et de roux, de même que les plumes scapulaires; les couvertures du dessus des ailes et de la queue, la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés, roussâtres; les pennes des ailes brunes, bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes; le bec noirâtre.

La Roussette ou la Fauvette des bois. *Buffon*, tome 5, page 139.

On la trouve en Europe. Elle égale en grosseur la *Fauvette* proprement dite; elle s'apprivoise facilement. Son chant est agréable; elle le soutient même pendant l'hiver. La femelle établit son nid dans les bois; elle le construit avec des mousses et de la laine. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Obs. Quelques ornithologistes croient que cette *Fauvette* n'est que la femelle du *Mouchet* ou *Traîne-buisson.*

Esp. 13. La FAUVETTE de roseaux, *Motacilla salicaria*, tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les pennes des ailes plus brunes

que celles de la queue; les couvertures inférieures des ailes d'un jaune clair; la gorge, et tout le devant du corps jaunâtres, sur un fond blanchâtre altéré sur les côtés et vers la queue de teintes brunes.

La Fauvette de roseaux. *Buffon*, t. 5, p. 142. Pl. enlum. n.° 581, fig. 2.

On la trouve en Europe parmi les saules, les roseaux et les laiches ou carex des marais. Elle est de la grandeur de la *Fauvette à tête noire*, mais plus effilée. Elle chante toute la nuit, et imite la voix des autres oiseaux. Elle construit son nid avec des chaumes et des fibres de plantes entremêlés de poils, et le garnit en dedans de crins; elle pond cinq œufs blanchâtres, tachetés de brun.

Esp. 14. La FAUVETTE rousse, *Motacilla rufa*, la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un gris-brun; un trait roussâtre très-clair au-dessus des yeux; le dessous du corps blanchâtre, et d'un roussâtre lavé sur la poitrine et les flancs; le bec et les pieds gris-bruns.

La petite Fauvette rousse. *Buffon*, t. 5, p. 146. Pl. enlum. n.° 581, fig. 1.

On la trouve en France et en Allemagne, dans les jardins. Elle est plus petite que la *Fauvette de roseaux*; elle a environ quatre pouces et demi (121 millim.) de longueur. La femelle établit son nid près de terre, sur des arbrisseaux ou sous

une touffe d'herbe. Elle le construit avec des buchettes entrelacées de poils. Elle pond cinq œufs d'un vert blanchâtre, marqués de deux sortes de taches. Cette *Fauvette* s'apprivoise facilement.

Esp. 15. La FAUVETTE tachetée, *Motacilla nævia*, le dessus de la tête, du corps, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, variés de brun roussâtre, de jaune et de cendré; la poitrine jaunâtre, tachetée de noir; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées extérieurement de blanc; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés blancs; le bec et les pieds rougeâtres; les ongles noirâtres.

La Fauvette tachetée. *Buffon*, tome 5, p. 149. Pl. enlum. n.° 581, fig. 3.

On la trouve en France et en Italie, dans les pâturages et les champs. Elle a environ cinq pouces et demi (148 millim.) de longueur. La femelle établit son nid sur terre au pied d'un arbrisseau, à une petite élévation au-dessus de terre. Cette *Fauvette* montre l'attachement le plus tendre pour ses petits, et se laisse prendre plutôt que de les abandonner.

Esp. 16. La FAUVETTE Traîne-buisson, *Motacilla modularis*, toutes les plumes sur un fond noirâtre, bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un cendré bleuâtre; une tache rousse sur la tempe; le ventre blanc dans son milieu, varié de noirâtre

et de roux sur les flancs; les grandes couvertures des ailes blanches à la pointe; les pieds jaunâtres; les ongles bruns.

Le Traîne-buisson ou Mouchet, ou la Fauvette d'hiver. *Buffon*, t. 5, p. 151, pl. 9. Pl. enl. n.° 615, fig. 1.

On le trouve en Europe dans les haies. C'est un oiseau de passage qui voyage par compagnie. On le voit arriver à la fin d'octobre et au commencement de novembre; il s'abat sur les haies, et va de buisson en buisson toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *Traîne-buisson*. Il chante pendant tout l'hiver. La femelle construit son nid avec des mousses et de la laine, et le garnit intérieurement de poils. Elle pond de quatre à cinq œufs bleuâtres. La grosseur du *Mouchet* est celle du *Rouge-gorge;* il a environ six pouces (162 mill.) de longueur.

Obs. Cet oiseau avec l'*Alouette-pipi*, sont deux espèces à bec effilé, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoutent pas les rigueurs de nos hivers que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre. On a nommé cette Fauvette *Traîne-buisson*, parce qu'elle va de buisson en buisson, en volant toujours assez près de terre; *Mouchet*, parce qu'elle fait la chasse aux mouches; *Fauvette d'hiver*, parce qu'elle reste près de nous, et chante pendant cette saison.

Esp. 17. La FAUVETTE des Alpes, *Mota-*

cilla Alpina, la gorge fond blanc, tachetée de deux teintes de brun différent; la poitrine d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps varié de gris plus ou moins blanchâtre, et de roux; le dessus de la tête et du cou d'un gris cendré; le dos de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; toutes les pennes de la queue qui est un peu fourchue, terminées en dessus par une tache roussâtre sur le côté interne; le bec noirâtre en dessus, jaune en dessous à la base; les pieds jaunâtres.

La Fauvette des Alpes. *Buffon*, t. 5, p. 156, pl. 10. Pl. enlum. n.° 668, fig. 2.

On la trouve dans les Alpes du Dauphiné, sur les montagnes de la grande Chartreuse, de l'Auvergne et des Pyrénées. Elle court sur la neige avec une rapidité étonnante. Elle descend quelquefois dans les plaines, et on en tue aux environs de Lyon. Cet Oiseau est timide. Il est de la grosseur du *Bruant;* il a sept pouces (189 mill.) de longueur. Son nid est circulaire, composé de mousses et de lichens. La ponte est de six œufs.

Esp. 18. La FAUVETTE Hippolaïs, *Motacilla Hippolaïs*, deux traits de couleur jaune sur les côtés de la tête; le dessus de la tête, le manteau, le croupion, d'un olivâtre tirant au jaune sur le dernier et sur les couvertures supérieures de la queue; les côtés, le devant du cou et la

gorge jaunes; la poitrine teintée de cette même couleur sur les côtés, et d'un blanc pur dans le milieu; les couvertures, les pennes des ailes et de la queue qui est un peu fourchue, brunes et frangées de jaune; les pieds bruns.

On la trouve en Europe. Elle est très-commune dans les taillis pendant la belle saison; elle arrive vers le milieu d'avril et nous quitte au mois d'août. Elle est plus grande que la *Linotte;* elle a environ quatre pouces et demi (121 millim.) de longueur. La femelle établit son nid sur terre sous quelques touffes d'herbes, ou près des racines d'un arbrisseau. Elle le construit avec des mousses et des plumes. Elle pond cinq œufs blancs, variés d'un grand nombre de petites taches rougeâtres.

Esp. 19. La FAUVETTE Bec-figue, *Motacilla Ficedula*, tout le plumage de couleur obscure, varié de gris, de brun et de blanchâtre; une tache blanche transversale sur les ailes; le dos d'un gris brun; la gorge blanchâtre; la poitrine légèrement teinte de brun; le ventre blanc, ainsi que les barbes extérieures des deux premières pennes de la queue.

Le Bec-figue. *Buffon*, t. 5, p. 187. Pl. enlum. n.° 668, fig. 1.

On le trouve en Europe, dans les pays intermédiaires entre la Grèce et la Suède. C'est un oiseau de passage, dont le chant est peu agréable.

Il se nourrit, en automne, de figues et de raisins. Sa chair est très-délicate. Sa longueur totale est de cinq pouces (135 millim.).

* 3. *Les* MOTTEUX *ou* CUL-BLANCS.

Esp. 20. La FAUVETTE Motteux, *Motacilla Œnanthe*, le ventre blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses pennes, dont la pointe est noire; les ailes noires (dans le mâle), avec quelques franges d'un blanc roussâtre; le dos d'un beau gris cendré ou bleuâtre; une plaque noire qui prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil, et s'étend au-delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux.

Le Motteux, anciennement Vitrex, vulgairement Cul-blanc. *Buffon*, tome 5, p. 237, pl. 13, fig. 2. Pl. enl. n.° 554, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

Cette espèce présente deux variétés.

1.° Le *Cul-blanc gris. Buffon*, t. 5, p. 244.

2.° Le *Cul-blanc cendré. Buffon*, t. 5, p. 245.

On le trouve en Europe, en Asie, depuis le Bengale jusqu'au Groënland, dans les lieux pierreux, les terres labourées, les landes qui bordent les bois. C'est un oiseau de passage qui arrive dans nos contrées au printemps, toujours précédé par les femelles; l'automne il gagne les pays méridionaux. Il se nourrit d'insectes et de vers. Il niche sous les gazons et les mottes, dans les

champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins. Son nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse et d'herbe fine, et de plumes et de laine en dedans. La femelle pond de cinq à six œufs d'un blanc bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. La chair de cet oiseau est délicate.

Esp. 21. La FAUVETTE Cul-blanc roussâtre, *Motacilla stapazina*, la tête, le devant du corps et la poitrine d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux; le ventre et le croupion d'un blanc plus clair; le dessus du cou et du dos d'un roussâtre clair; une bande noire sur la tempe, s'étendant du bec à l'oreille; le corps ferrugineux; les ailes brunâtres; une tache noire sur les yeux et la queue; les plumes extérieures de la queue blanches sur le côté.

Le Cul-blanc roussâtre. *Buffon*, t. 5, p. 245.

On le trouve dans la France méridionale, en Espagne, en Italie et en Sibérie, jusqu'au Kamtschatka. Il est de la grosseur du *Cul-blanc*, dont il n'est, suivant *Buffon*, qu'une variété.

* 4. *Les* TARIERS *et les* TRAQUETS.

Esp. 22. La FAUVETTE Tarier, *Motacilla Rubetra*, tout le dessus du corps jusqu'au sommet de la tête taché de brun sur un fond noir; une

double tache blanche sur les ailes; une ligne blanche s'étend depuis le coin du bec jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil et couvre la tempe; la gorge d'un rouge bai clair, qui s'éteint peu à peu et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; les pieds noirs.

Le Tarier. *Buffon*, tome 5, p. 224. Pl. enlum. n.° 678, fig. 2.

On le trouve en Europe jusqu'en Suède. Il est un peu plus grand que le *Traquet*, dont il diffère par les habitudes et le plumage. Cet oiseau se perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friches; le *Traquet* au contraire est toujours perché sur les buissons, les échalas de vigne, etc. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées. Son nid ressemble à celui du *Traquet*. La femelle pond cinq à six œufs d'un blanc sale, piqueté de noir.

Esp. 23. La FAUVETTE Traquet, *Motacilla Rubicola*, le corps en dessus varié de noir et de brun; une bande noire sous la gorge, traversée très-légèrement de quelques ondes blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre clair; les pieds noirs et menus.

Le Traquet. *Buffon*, tome 5, p. 215, pl. 13, fig. 1. Pl. enlum. n.° 678, fig. 1.

On le trouve en Europe et en Sibérie. Il se pose toujours au sommet des buissons, et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges de blé de Turquie dans les champs, et sur les échalas les plus hauts dans les vignes. Il se plaît aussi dans les terrains arides, les landes, les bruyères, et les prés en montagne. Il émigre quelquefois l'hiver dans les lieux humides, pour y chercher sa nourriture. Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instans, pendant lesquels il ne cesse de soulever ses ailes pour s'envoler à tout moment: il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Le *Traquet* fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines, ou sous le couvert d'une pierre. Il le construit à la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout.

Esp. 24. La FAUVETTE Fist de Provence, *Motacilla Massiliensis*, le corps roux en dessus, d'un blanc roussâtre en dessous, tacheté de noir; le sommet de la tête et le haut du cou d'un roux brunâtre; une tache jaunâtre près des yeux; les pennes de la queue noires : les intermédiaires bordées de roux : les quatre suivantes, de chaque

côté, bordées de blanc : les extérieures entièrement blanches ; les pieds jaunâtres.

Le Fist de Provence. *Buffon*, tome 5, p. 194. Pl. enlum. n.° 654, fig. 1.

On le trouve en Provence. Il est de la grosseur d'une petite *Alouette*. Sa longueur totale est de sept pouces (189 millim.).

Esp. 25. La FAUVETTE Pivote ortolane, *Motacilla maculata*, le dessus du corps brunâtre, tacheté de noir ; le dessous blanchâtre ; les orbites des yeux jaunâtres ; le croupion brun ; les pennes de la queue noires, blanches à la base : les antérieures blanches en dehors et à la pointe.

La Pivote ortolane. *Buffon*, tome 5, p. 195. Pl. enlum. n.° 654, fig. 2.

On la trouve en Provence. Elle ressemble au *Fist de Provence*, qu'elle égale en grosseur. Elle a sept pouces (189 millim.) de longueur.

Obs. Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il est toujours avec les *Ortolans*.

* II. *Petites espèces.*

Esp. 26. La FAUVETTE Pouillot, *Motacilla Trochilus*, le corps d'un gris verdâtre ; le dessous des ailes et les plumes qui couvrent le dessus, jaunâtres ; une ligne jaunâtre prise de l'angle du bec, passant près de l'œil et s'étendant sur la tempe ; le ventre et l'estomac d'un blanc plus ou moins lavé de jaune faible, suivant que

l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe; le bec brun; les pieds jaunâtres.

Le Pouillot ou le Chantre. *Buffon*, tome 5, p. 344. Pl. enlum. n.° 651, fig. 1.

On le trouve en Europe, en Asie et dans l'Amérique septentrionale. C'est un des plus petits oiseaux d'Europe; il a quatre pouces deux lignes (112 millim.) de longueur. Il se tient fréquemment sur les saules, dont il parcourt les rameaux à la manière des *Mésanges*, pour se nourrir des insectes qui s'y trouvent. Le *Pouillot* arrive dans les premiers jours de mars, reste dans nos climats jusqu'au mois d'octobre, habite les bois pendant l'été; il fait son nid dans le fort des buissons, ou dans une touffe d'herbe épaisse. Il le construit avec autant de soins qu'il le cache. Il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans; le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du *Troglodyte*, du *Roitelet* et de la *Mésange à longue queue*. La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piquetés de rougeâtre, et quelquefois six ou sept.

Esp. 27. La FAUVETTE Roitelet, *Motacilla Regulus*, le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de

jaune olivâtre; les pennes de la queue d'un gris-brun, bordées d'olivâtre; la tête ornée d'une belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté; les narines recouvertes de quelques plumes; le bec noir; les pieds jaunâtres.

Le Roitelet. *Buffon*, t. 5, p. 363, pl. 16, fig. 2. Pl. enlum. n.° 651, fig. 3, sous les noms de *Souci* et de *Poul*.

On le trouve sur tout le globe. C'est le plus petit des oiseaux d'Europe. Il a trois pouces quatre lignes (90 millim.) de longueur. Il se plaît sur les chênes, les ormes, les pins, les sapins, les genevriers. Il est extrêmement actif et agile. Il est dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les *Mésanges*. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousses et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc. Elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins. Les plus petits insectes sont la nourriture ordinaire de ce très-petit oiseau.

Esp. 28. La FAUVETTE Troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, le corps en dessus coupé transversalement

transversalement par de petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre; le dessous du corps mêlé de blanchâtre et de gris; le bec noirâtre en dessus, brun en dessous; les pieds gris-brun.

Le Troglodyte, vulgairement et improprement sous le nom de Roitelet. *Buffon*, tome 5, p. 352, pl. 16, fig. 1. Pl. enlum. n.° 651, fig. 2, sous le nom de *Roitelet*.

On le trouve en Europe et en Asie. Cet Oiseau, un des plus petits des oiseaux d'Europe, n'a que trois pouces neuf lignes (101 mill.) de longueur. Il paraît dans les villages à l'entrée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai et gracieux. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sur les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits les chrysalides et les cadavres des insectes. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, et sautille de branche en branche, sa petite queue toujours relevée. Cet Oiseau fait son nid près de terre, sur quelque branchage épais ou même sur le gazon, quelquefois sur un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau. Il amasse pour cela beaucoup de mousses, et le nid en est, à l'extérieur, entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs. La femelle

y pond neuf à dix petits œufs d'un blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout.

Esp. 29. La FAUVETTE Pitchou de Provence, *Motacilla Provincialis*, tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, d'un cendré foncé; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes bordées de cendré clair en dehors, et de noirâtre à l'intérieur; la gorge, et tout le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc; les pieds jaunâtres.

Le Pitchou de Provence. *Buffon*, t. 5, p. 158. Pl. enlum. n.° 655, fig. 1.

On le trouve en Provence et en Angleterre. Il se tient parmi les choux, pour se nourrir des insectes qui vivent sur ces végétaux. Il n'est guère plus gros que le *Roitelet*.

* II. *Queue plus longue que le corps.*

* *La troisième des pennes secondaires des ailes, les plus proches du corps, aussi longue que les plus grandes des pennes primaires.*

* *Les* LAVANDIÈRES *et les* BERGERONETTES.

Esp. 30. La FAUVETTE Lavandière, *Motacilla alba*, le dessus de la tête couvert d'une calotte noire (dans le mâle), et brune (dans la femelle); la gorge garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine; le ventre blanc; le

dos gris ardoisé dans quelques individus, gris brun dans d'autres, ainsi que le croupion et les couvertures des ailes; les deux pennes latérales de la queue blanches, excepté sur leur bord interne: les deux intermédiaires frangées de blanc sur le côté externe; l'iris noisette; le bec et les pieds noirs.

La Lavandière. *Buffon*, t. 5, p. 251, pl. 14, fig. 1. Pl. enlum. n.° 652, fig. 1 et 2.

Cette espèce présente plusieurs variétés.

On la trouve dans tout l'ancien continent. C'est un oiseau de passage qui court avec rapidité. Il établit son nid sur terre, le construit avec des chaumes, des mousses et des radicules entrelacées, et le garnit intérieurement de poils et de plumes. La femelle pond une fois par an, cinq œufs blancs tachetés de brun. Cet Oiseau, qui annonce le printemps par son arrivée, a l'habitude, comme plusieurs espèces de ce genre, de remuer perpétuellement la queue de bas en haut. Sa longueur totale est de près de sept pouces (189 millimètres).

Obs. On prend les *Lavandières* ainsi que les *Bergeronettes*, au *filet*, au *miroir des alouettes*, à l'*abreuvoir*, aux *gluaux*, aux *collets*, *etc.* Voyez la première partie de cet Ouvrage, page 118.

Esp. 31. La FAUVETTE Bergeronette grise, *Motacilla cinerea*, le dessus du corps gris; le dessous blanc, avec une bande brune en demi-

collier au cou; les grandes pennes des ailes brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc; la queue noirâtre avec du blanc aux pennes extérieures; le bec et les pieds noirs.

La Bergeronette grise. *Buffon*, tome 5, p. 261. Pl. enlum. n.° 674, fig. 1.

On la trouve en Europe, dans les pâturages et sur les bords des eaux. La femelle établit son nid sur des saules très-bas, et pond deux fois par an. Elle est un peu plus petite que la *Lavandière*.

Obs. Quelques naturalistes regardent cette espèce comme la *Lavandière* dans son jeune âge.

Esp. 32. La FAUVETTE Bergeronette de printemps, *Motacilla flava*, tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes; tout le dessus du corps olivâtre obscur; la tête cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil une ligne jaune (dans le mâle), blanche (dans la femelle); les deux pennes extérieures de la queue blanches en grande partie; la troisième penne des ailes, voisine du corps, aussi grande que la plus longue des grandes pennes quand l'aile est pliée; la poitrine et le ventre jaunes; les deux pennes latérales de la queue blanches sur un des côtés.

La Bergeronette de printemps. *Buffon*, t. 5, p. 265, pl. 14, fig. 2. Pl. enlum. n.° 674, fig. 2.

Cette espèce présente une variété.

La Bergeronette de l'île de Timor. *Buffon*, tome 5, page 275.

On la trouve en Europe, en Asie, dans l'île de Madère, dans les lieux humides. C'est un oiseau de passage qui émigre l'automne dans les pays du Midi. Il établit son nid sur terre, dans les blés, le construit avec de petites fibres de racines, et le garnit en dedans de poils. La femelle pond cinq œufs bigarrés de taches et de lignes noires.

Esp. 33. La FAUVETTE Bergeronette jaune, *Motacilla Baarula*, la tête grise; le dos olive foncé sur un fond cendré; le croupion jaune verdâtre; la gorge en partie noire; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue jaunes; la première grande penne de la queue entièrement blanche: la seconde blanche sur le côté interne; le bec brun; les pieds noirâtres.

La Bergeronette jaune. *Buffon*, t. 5, p. 268. Pl. enlum. n.° 28, fig. 1.

Cette espèce présente une variété, qui est la *Bergeronette de Java. Buffon*, t. 5, p. 272.

On la trouve en Europe et dans la Daourie, sur les bords des ruisseaux, des rivières, ainsi que dans les lieux humides. Elle vole quelquefois en troupe; en Suède elle accompagne les bœufs en été, pendant tout le jour, se nourrissant des insectes dont ils sont assaillis. Au printemps elle niche dans les prairies, ou quelquefois dans des

taillis, sous une racine, près d'une source où d'un ruisseau. Le nid est posé sur la terre, et construit d'herbe sèche ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la *Lavandière*. La femelle pond six, sept ou huit œufs, d'un blanc sale, tachetés de jaunâtre. Cet Oiseau vit de mouches, de moucherons, de vermisseaux, et ne laisse pas aussi d'avaler de petites graines.

Obs. La plupart des Oiseaux de ce genre se nourrissent d'insectes. Quelques-uns cependant sont en même temps granivores ; c'est la raison pour laquelle ils viennent à l'approche de l'hiver des pays septentrionaux, où les insectes alors commencent à leur manquer, dans des climats méridionaux où ils abondent.

GENRE 115.

MANAKIN, *PIPRA*. *Bec* plus court que la tête, fort, dur, à trois pans ou angles peu prononcés à la base, très-entier, recourbé à la pointe, comprimé par les côtés vers le bout.

Narines le plus souvent dénuées ou dégarnies de plumes.

Queue très-courte, composée de douze pennes coupées carrément.

Pieds marcheurs, c'est-à-dire, trois

Doigts antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt externe jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt interne jusqu'à la première phalange ; un doigt postérieur.

OBS. Ce genre ne présente aucune espèce européenne.

GENRE 116.

MÉSANGE, *PARUS*. *Bec* très-entier, étroit, fort, dur, comprimé par les côtés, aigu, recouvert de soies à la base.

Narines recouvertes par les plumes de la base du bec.

Langue tronquée à son extrémité, terminée par trois ou quatre filets.

Queue composée de douze pennes.

Pieds à quatre Doigts ; trois antérieurs tous divisés à leur origine ; un postérieur plus fort et plus grand.

* I. *Espèces non huppées.*

* 1. *Queue à peu près de la longueur du corps.*

Espèce 1. La MÉSANGE Charbonnière, *Parus major*, le dessus de la tête d'un noir

brillant et lustré; une bande noire, longue et étroite parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, d'un jaune tendre; le dessus du corps d'un vert olive; les pennes latérales de la queue bordées et terminées de blanc; le bec noir; les pieds couleur de plomb.

La Charbonnière ou grosse Mésange. *Buffon*, t. 5, p. 392, pl. 17. Pl. enlum. n.° 3, fig. 1.

On la trouve en Europe, en Asie, en Afrique, dans les jardins. C'est la plus grande des *Mésanges* d'Europe; elle a six pouces (162 mill.) de longueur. Cet Oiseau fait son nid dans un trou d'arbre ou de muraille, et le compose de tout ce qu'il peut trouver de plus doux et de plus mollet. La femelle pond ordinairement huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs, avec des taches rousses, principalement vers le gros bout.

Esp. 2. La MÉSANGE petite Charbonnière, *Parus ater*, le dessous de la tête d'un noir brillant, terminé de blanc sur le derrière et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré; le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les pennes de la queue et des ailes d'un cendré brun bordé de gris; le bec noir; les pieds de couleur plombée.

La petite Charbonnière. *Buffon*, t. 5, p. 400.

On la trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. Elle est à peu près de la grosseur de la *Mésange bleue;* sa longueur est de quatre pouces deux lignes (112 mill.). Elle habite les bois, sur-tout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres *Mésanges.*

Esp. 3. La MÉSANGE de Marais, *Parus palustris*, le dessus de la tête noir; les côtés, les joues et la partie inférieure du cou, blancs; le dessus du cou, le dos et le croupion, gris; le dessous du corps d'un blanc légèrement teinté de roussâtre; les pennes des ailes et de la queue cendrées en dessous, d'un cendré brun en dessus; le bec noir; les pieds couleur de plomb.

La Mésange de Marais ou Nonette cendrée. *Buffon*, t. 5, p. 403. Pl. enlum. n.° 3, fig. 3.

Buffon regarde cette *Mésange* comme une variété de la *petite Charbonnière; Linné, Brisson, Latham*, en font une espèce distincte.

Cette *Mésange* se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chenevis lorsqu'elle trouve l'occasion. Elle se plaît sur les aulnes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de *Mésange de Marais.* Sa longueur

totale est de quatre pouces quatre lignes (117 millimètres).

Esp. 4. La MÉSANGE bleue, *Parus cæruleus*, le sommet de la tête d'un bleu plus ou moins foncé, de même que le dessus du corps, les ailes et la queue; le ventre jaune; le gosier et les côtés de la tête blancs, environnés d'un collier d'un bleu noirâtre qui fait tout le tour de la tête; le bec noirâtre; les pieds et les ongles plombés.

La Mésange bleue. *Buffon*, t. 5, p. 413. Pl. enlum. n.° 3, fig. 2. Voyez l'*Art d'empailler les Oiseaux*, pl. V.

On la trouve dans toute l'Europe, sur la côte d'Afrique et aux Canaries. Elle cause de grands dommages dans les jardins, en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes, pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin. Elle a les mêmes goûts que les autres *Mésanges*, et la même inclination pour la chair. Cet Oiseau établit son nid dans un arbre creux ou dans un trou de muraille. La femelle pond au mois d'avril, depuis huit jusqu'à dix-sept, et même vingt-deux œufs; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. Elle défend ses petits avec beaucoup de courage. Son chant consiste dans un petit gazouillement faible et varié. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi (121 millimètres).

Esp. 5. La MÉSANGE Remiz, *Parus pendulinus*, le sommet de la tête blanchâtre ou roussâtre; l'occiput et le dessus du cou cendrés; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blancs, teintés de gris cendré sur l'avant et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux, et fort au-delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de roux; les pennes de la queue et des ailes brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré et entouré de petites plumes noires; les pieds d'un cendré rougeâtre; les ongles noirâtres.

Le Remiz. *Buffon*, tome 5, page 423. Pl. enl. n.° 618, fig. 3.

On le trouve en Pologne, en Allemagne, en Italie, en Sibérie, dans les terrains aquatiques et marécageux; il se cache parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. Cet Oiseau construit son nid avec beaucoup d'art. Il y emploie le duvet léger qui se trouve aux aigrettes des semences du saule, du peuplier, du tremble, des chardons, des pissenlits, etc. Il entrelace avec son bec cette matière filamenteuse, et en forme un tissu épais et serré, presque semblable à du drap; il fortifie le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture; il garnit le dedans

du même duvet non ouvré, pour que ses petits y soient mollement; il le ferme par en haut afin qu'ils y soient chaudement, et le suspend avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile donnant sur une eau courante. Ce nid ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. Il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs blancs comme la neige, dont la coque est extrêmement mince. Les *Remiz* font ordinairement deux pontes chaque année; la première en avril ou mai, la seconde au mois d'août: il est douteux qu'ils en fassent une troisième. La longueur totale du *Remiz* est de quatre pouces et demi (121 mill.).

Esp. 6. La MÉSANGE Penduline, *Parus Narbonensis*, le dessus de la tête gris; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux ainsi que les pennes moyennes; les grandes pennes noirâtres bordées de blanchâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux clair; le bec noir, l'arête supérieure jaune brun; les pieds de couleur plombée.

La Penduline. *Buffon*, t. 5, p. 433. Pl. enlum. n.° 708, fig. 1, sous le nom de *Mésange du Languedoc.*

On la trouve en Languedoc. Cet Oiseau fait son nid avec autant d'art que le *Remiz de Pologne*. Le nom de *Penduline*, que *Buffon* lui a donné, présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid, très-grand relativement à la taille de l'oiseau, est fermé par dessus; il est presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'*Autruche*. Cette *Mésange* le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que pour plus grande solidité elle entoure de laine. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance qui déborde. La longueur totale de cette *Mésange* est environ de quatre pouces (108 m.).

Obs. Toutes les espèces de *Mésanges*, à l'exception du *Remiz*, sont très-fécondes, et font souvent à chaque ponte de dix-huit à vingt œufs. Elles se nourrissent de semences, de fruits, d'insectes; quelques-unes sont en quelque sorte carnivores, puisqu'elles brisent le crâne des petits oiseaux pour en manger les cervelles. En général les *Mésanges* sont vives, toujours en mouvement, assez courageuses pour attaquer des oiseaux plus forts qu'elles; la plupart ont la voix désagréable. On prend les *Mésanges* aux *filets*, aux *trébuchets*, à la *mésangette*, aux *collets*, aux *gluaux*, *etc.*

* 2. *Queue plus longue que le corps.*

Esp. 7. La MÉSANGE à longue queue, *Parus caudatus*, le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps blancs, ombrés de noirâtre sur

la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sur la queue; le derrière du corps noir; la queue étagée, beaucoup plus longue que le corps; l'iris gris; le bec noir; les pieds noirâtres.

La Mésange à longue queue. *Buffon*, tome 5, p. 436, pl. 19. Pl. enlum. n.° 502, fig. 3.

On la trouve en Europe, en Sibérie, à la Jamaïque, dans les vergers et les jardins. Elle pince les bourgeons des arbres qu'elle découpe adroitement; elle se nourrit aussi de chenilles, de moucherons et autres insectes, et quelquefois de graines. C'est un Oiseau d'un naturel très-remuant et très-vif, qui n'est pas un moment en repos, qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement aux cris de ses semblables. Il attache solidement son nid sur les branches des arbrisseaux, et lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée sur le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner. Ce nid est composé de brins d'herbes, de mousses, de lichens, et le dedans est garni d'une grande quantité de plumes. La femelle pond de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qui tapissent le fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette; ils sont envi-

ronnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, qui devient plus clair vers le gros bout. Cette *Mésange* est à peu près de la grosseur du *Roitelet*; elle a cinq pouces huit lignes (153 mill.) de longueur.

Esp. 8. La MÉSANGE Moustache, *Parus Biarmicus*, la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps roussâtre; les pennes de la queue qui est étagée, plus longues que le corps; une plaque noire à peu près triangulaire de chaque côté de la tête, composée de plumes assez longues, qui ressemblent en quelque sorte à des moustaches; le bec orangé dans l'oiseau vivant; les pieds noirs.

La Moustache. *Buffon*, t. 5, p. 418, pl. 18, fig. 1 et 2. Pl. enlum. n.° 618, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

On la trouve en Angleterre, en Danemarck, en Suède, principalement aux environs de la mer Caspienne et des Palus-Méotides. Elle se tient de préférence sur les terrains marécageux parmi les roseaux, se nourrit de leurs graines, suspend son nid entre trois de leurs tiges, le construit avec du duvet de peuplier et de massette. Elle est de la grandeur de la *Mésange à longue queue*; elle a six pouces un quart (168 m.) de longueur.

* II. *Espèces huppées.*

Esp. 9. La MÉSANGE huppée, *Parus cristatus*, la tête ornée d'une huppe noire et blanche, dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité; la gorge noire; le front blanc, ainsi que les joues; le blanc des joues encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput; une bande noire verticale derrière l'œil; le dessous du corps blanchâtre; le dessus d'un gris roux; les pennes de la queue grises; le bec noir; les pieds de couleur plombée.

La Mésange huppée. *Buffon*, tome 5, p. 447. Pl. enlum. n.° 502, fig. 2.

On la trouve dans toute l'Europe. Elle se plaît dans les forêts et les bruyères, sur-tout celles où il y a des genevriers et des sapins; elle y vit seule, et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce. Elle se nourrit des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant. Lorsqu'on en prend quelqu'une, elle refuse constamment la nourriture, et on ne peut l'élever en domesticité. Elle est de la grosseur de la *Mésange à tête bleue;* elle a quatre pouces huit lignes (126 millimètres) de longueur.

GENRE

GENRE 117.

HIRONDELLE, *HIRUNDO. Bec* très-petit, légèrement recourbé en alène, aplati et large à la base.

Ouverture du gosier plus grande que la tête.

Langue courte, large, fendue.

Ailes longues.

Queue fourchue dans la plupart des espèces, composée de dix ou douze pennes.

Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur dans les *Hirondelles;* quatre antérieurs dans les *Martinets.*

* I. *Pieds à quatre Doigts; trois antérieurs, un postérieur.*

* *Les* HIRONDELLES.

Espèce 1. L'HIRONDELLE de cheminée, *Hirundo rustica*, la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore; tout le reste du dessus du corps blanchâtre, avec une teinte de ce même aurore; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant; les pennes des ailes, suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre, tantôt d'un brun verdâtre;

les pennes de la queue noirâtres, avec des reflets verts : les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout.

L'Hirondelle de cheminée ou l'Hirondelle domestique. *Buffon*, t. 6, p. 591, pl. 25, fig. 1. Pl. enlum. n.° 543, fig. 1.

On la trouve sur tout le globe. Domestique par instinct, elle recherche la société de l'homme par choix. Elle niche dans nos cheminées et jusque dans l'intérieur de nos maisons, ou sous les avant-toits. Cette *Hirondelle* est la première qui paraisse dans nos climats. Elle arrive au commencement du printemps, et nous quitte vers les premiers jours d'octobre pour se rendre en Afrique. Cet Oiseau vit d'insectes ailés qu'il happe en volant; il rase souvent la terre pour chercher ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des praires, et jusque sur le pavé de nos rues. Il rase aussi les eaux et s'y plonge quelquefois à demi, en poursuivant les insectes aquatiques. Il construit chaque année un nouveau nid, et l'établit au-dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet. Ce nid est maçonné de terre gâchée avec de la paille et du crin. La femelle fait deux pontes par an; la première d'environ cinq œufs, la seconde de trois, ordinairement blancs et quelquefois tachetés. Le chant du mâle consiste dans un petit gazouillement qui n'est point désagréable.

Esp. 2. L'HIRONDELLE au croupion blanc, *Hirundo urbica*, le croupion, la gorge et tout le dessous du corps d'un beau blanc; le dessus de la tête et du cou, le dos, d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur partie moyenne; les pennes de la queue d'une seule et même couleur; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc.

L'Hirondelle au croupion blanc ou l'Hirondelle de fenêtre. *Buffon*, tome 6, p. 614, pl. 25, fig. 2. Pl. enlum. n.° 542, fig. 2, sous le nom de *petit Martinet*.

On la trouve en Europe, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale. Cette *Hirondelle* arrive huit ou dix jours après l'*Hirondelle domestique*. Elle établit son nid à toute exposition, et par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne; quelquefois, mais très-rarement, dans les maisons. La femelle fait deux à trois pontes; la première est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un disque moins blanc au gros bout; la seconde est de trois ou quatre, et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois. Cet Oiseau vit, comme les autres espèces de son genre, d'insectes ailés qu'il attrape au vol. Cette espèce semble tenir le milieu entre l'*Hirondelle domestique* et le *grand Martinet*.

Esp. 3. L'HIRONDELLE de rivage, *Hi-*

rundo riparia, toute la partie supérieure du corps gris de souris; une espèce de collier de la même couleur au bas du cou; tout le reste de la partie inférieure du corps blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes; les couvertures inférieures des ailes grises; les pieds bruns, garnis par derrière, jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

L'Hirondelle de rivage. *Buffon*, t. 6, p. 632. Pl. enlum. n.° 543, fig. 2.

On la trouve en Europe, en Sibérie, et dans l'Amérique septentrionale. L'*Hirondelle de rivage* arrive dans nos climats et en repart à peu près dans le même temps que l'*Hirondelle de fenêtre*. C'est la plus petite des *Hirondelles* d'Europe. Elle établit son nid dans des trous en terre, dans des trous de muraille, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour sa construction. Ce nid n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche; il est garni à l'intérieur de plumes, sur lesquelles les œufs reposent immédiatement. La femelle ne fait, dit-on, qu'une seule ponte par an; elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparens et sans taches. Cette espèce a un fond de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non-seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais encore dans celle des insectes vivans sur terre. Les jeunes prennent une graisse très-fine, comparable à celle des *Ortolans*; aussi fait-on une

grande consommation des *Hirondelles de rivage* en certains pays.

Esp. 4. L'HIRONDELLE grise des rochers, *Hirundo montana*, les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, d'un gris brun bordé de roux; le dessous du corps roux; les flancs d'un roux teinté de brun; les pieds revêtus d'un duvet gris varié de brun; le bec et les ongles noirs.

L'Hirondelle grise de rocher. *Buffon*, t. 6, page 641.

On la trouve dans les montagnes de la Savoie, du Dauphiné, de l'Auvergne, aux environs de Lyon. Elle arrive dans nos climats au printemps, et s'en va ordinairement dans le courant du mois d'août. Cette espèce semble faire la nuance entre l'*Hirondelle de fenêtre* et l'*Hirondelle de rivage*.

* II. *Pieds à quatre Doigts antérieurs.*

* *Les* MARTINETS.

Esp. 5. L'HIRONDELLE Martinet, *Hirundo Apus*, la gorge d'un blanc cendré; le reste du plumage noirâtre, avec des reflets verts; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée; les pieds de couleur de chair rembrunie; le devant et le côté interne du tarse couverts de petites plumes noirâtres; les quatre doigts tournés en avant, et composés chacun de deux phalanges seulement.

Le Martinet noir. *Buffon*, t. 6, p. 643. Pl. enl. n.° 542, fig. 1, sous le nom de *grand Martinet*.

On le trouve sur tout le globe. Il est plus gros que les autres *Hirondelles*. Il a le vol plus élevé et plus rapide que ces oiseaux. Les *Martinets* sont, de tous les oiseaux de passage, ceux qui, dans notre pays, arrivent les derniers et s'en vont les premiers; d'ordinaire ils commencent à paraître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent à la fin de juillet. Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte; elle est communément de cinq œufs blancs, pointus, de forme très-alongée. Ces oiseaux se nourrissent de mouches et d'insectes ailés. Ils volent par nécessité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre; et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très-difficilement dans un terrain plat. Le *Martinet* n'a point de ramage, il n'a qu'un cri aigu, et ne le fait guère entendre qu'en volant.

Esp. 6. L'HIRONDELLE Martinet à ventre blanc, *Hirundo Melba*, le dessus de la tête et toute la partie supérieure du corps d'un gris brun; la gorge, la poitrine et le ventre blancs; le cou orné d'un collier gris brun, varié de noirâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue gris brun; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté interne; les quatre doigts tournés en avant, et composés

chacun de deux phalanges seulement; queue composée de dix pennes.

Le grand Martinet à ventre blanc. *Buffon*, tome 6, page 660.

On le trouve en France, en Espagne, à Malte, en Savoye, en Suisse, dans les montagnes du Ferrol. Cet Oiseau a le vol plus élevé que le *Martinet;* il est une fois plus gros; il a les ailes plus longues, son cri est à peu près le même que celui du *Martinet.* Il se nourrit de scarabées, de mouches, de moucherons, d'araignées, etc. L'époque de son départ est moins fixe que celle de son arrivée. Il ne se pose jamais à terre, et ne se perche jamais sur les arbres. Ce *Martinet* se plaît dans les montagnes, et niche dans des trous de rochers.

OBS. Voyez sur l'utilité des *Hirondelles*, la première partie de cet ouvrage, pages 129 et 130. L'immersion des *Hirondelles* est un point de leur histoire qui a été soutenu et réfuté par de grands naturalistes qui ne s'accordent pas. Les uns prétendent qu'elles passent l'hiver dans le fond des eaux, ce qui n'est guère croyable; d'autres se sont assurés par des expériences que cette immersion n'était point réelle.

GENRE 118.

ENGOULEVENT, *CAPRIMULGUS.*

Bec légèrement recourbé à la pointe, très-petit, en alêne, aplati à la base.

Gosier garni d'un rang de cils ou de poils rudes en forme de moustaches.

Ouverture du gosier très-grande.

Oreilles très-ouvertes.

Langue courte, pointue, très-entière.

Queue longue, non fourchue, composée de dix pennes.

Pieds courts, à quatre Doigts; trois antérieurs engagés dans une petite membrane depuis leur origine jusqu'à la première articulation; un postérieur mobile se tournant en avant.

Ongle du doigt intermédiaire dentelé du côté interne.

Espèce 1. L'ENGOULEVENT d'Europe, *Caprimulgus Europæus*, tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre; la mandibule inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; les pennes intermédiaires de la queue traversées de bandes noirâtres sur un fond gris, varié de zigzags: les deux plus extérieures de chaque côté terminées de blanc; les yeux très-saillans; le bec noirâtre; le tarse brun, garni de plumes dans toute sa longueur; les ongles noirâtres.

L'Engoulevent. *Buffon*, t. 6, p. 512, pl. 24. Pl. enl. n.° 193, sous le nom de *Crapaud-volant*.

On le trouve en Europe, en Asie, en Afrique et aux grandes Indes; cependant il n'est commun nulle part. C'est un oiseau voyageur qui arrive dans nos contrées au printemps, et nous quitte en automne. Il se nourrit d'insectes, et sur-tout d'insectes de nuit; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est sur son couchant. Il ne se donne pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, lui suffit. La femelle y pond deux ou trois œufs plus gros que ceux du *Merle*, blanchâtres et tachetés de brun. Cet Oiseau est très-solitaire. La plupart du temps on le trouve seul, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble. Sa manière de se percher diffère de celle des autres oiseaux; il se pose sur une branche longitudinalement. L'*Engoulevent* est de la grosseur du *Merle*; il a dix pouces et demi (284 millim.) de longueur, et vingt-un pouces (568 mill.) de vol ou d'envergure.

OBS. On a donné à cet oiseau plusieurs noms vulgaires, tels sont ceux de *Tette-Chèvre*, de *Crapaud-volant*, d'*Hirondelle à queue carrée*, de *Corbeau de nuit*, *etc.*

Fin du sixième et dernier Ordre.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PREMIÈRE PARTIE.

Page 48, ligne 19, après le *Picule de Cayenne*, ajoutez : Pl. III, fig. 3.

Page 54, ligne 4, après le *Talapiot*, ajoutez : Pl. III, fig. 3.

SECONDE PARTIE.

Page 107, ligne 8, le COUCOU. *Buffon*, lisez : le Coucou. *Buffon*.

Page 117, ligne 22, *Sitta Europea*, lisez : *Sitta Europæa*.

Page 137, ligne 20, *Rhynchops*, lisez : *Rynchops*.

Page 173, ligne 9, le HARLE huppé, lisez : le Harle huppé.

Page 208, ligne 17, *Larus eburneas*, lisez : *Larus eburneus*.

Page 212, ligne 11, *le bout de la Mandibule supérieure orné d'un onglet*, lisez : *le bout de la Mandibule supérieure armé d'un onglet*.

Page 299, ligne 1, *pieds ailés à quatre doigts, garnis*, lisez : *Pieds à quatre doigts ailés, c'est-à-dire, garnis*.

Page 392, ligne 1, *Obs.* Ce Genre ne présente aucune espèce européenne, lisez :

Espèce 1. Le COTINGA Jaseur de Bohême, *Ampelis garrula*, une bande noire sur les côtés du bec, le dessus des yeux et la gorge; la tête ornée d'une huppe composée de plumes longues et effilées, rousses à la base, d'une couleur vineuse plus ou moins foncée dans le reste de leur longueur, de même que le cou, le dos, la poitrine et le ventre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un joli cendré; le bas-ventre blanchâtre; les pennes primaires des ailes garnies sur le bord externe à leur extrémité d'une tache blanche ou jaune; plusieurs des pennes secondaires terminées par de petites lames plates de couleur rouge; les pennes de la queue frangées à leur extrémité de jaune; le bec et les pieds noirs; l'iris d'un beau rouge.

Le Jaseur de Bohême. *Buffon*, tome 3, p. 429, pl. 26. Pl. enlum. n.° 261.

On le trouve en France, en Allemagne, en Italie, dans le Piémont, jusqu'en Sibérie, et dans d'autres contrées boréales de l'Asie. C'est un oiseau erratique, qui ne paraît que tous les trois ou quatre ans, et quelquefois tous les six ou neuf ans; sa longueur totale est de sept pouces et demi (112 millim.). Il se nourrit de baies, de raisins, de figues, et de tous les fruits fondans qui abondent en suc, et à leur défaut de toutes sortes

d'insectes, mais il ne touche point aux graines, à moins qu'elles ne soient concassées. On ignore dans quel pays il niche.

OBS. Le nombre des palettes qui terminent quelques-unes des pennes secondaires des ailes, varie de cinq à huit. Le nom de *Jaseur*, donné à cet oiseau, semble indiquer qu'il n'est point silencieux; l'on prétend que dans le temps où il perpétue son espèce, son chant est assez agréable. Voyez la première partie de cet Ouvrage, page 133.

Fin des Corrections et Additions.

TABLE ALPHABÉTIQUE FRANÇAISE,

DES FAMILLES, DES GENRES ET DES ESPÈCES.

A

Aigle, genre *Faucon*, page 16
—— Balbuzard, 21
—— commun, 18
—— grand Aigle, 16
—— grand Aigle de mer, 22
—— Jean-le-blanc, 23
—— petit Aigle, 19
—— Pygargue, 20
Aigrette, genre *Héron*, 240 et 243
Agami. 314
Albatros 183
Alouette 368
——— Calandre, 373
——— Cochevis, 374
——— commune, 368
Alouette Coquillade, 376
——— Cujelier, 369
——— Farlouse, 370
——— Girole, 372
——— Locustelle, 371
——— Lulu, 375
——— Pipi, 371
——— Rousseline, 374
——— Spipolette, 372
Alouette de mer, genre *Vanneau*, 280
Anhinga. 190
Ani 78
Autour, genre *Faucon*, 33
Autruche 324
Avocette 293

B

BARBU . . . . . page 105
BARGE, genre *Bécasse*, 262
—— aboyeuse, 263
—— brune, 265
—— commune, 262
—— grande Barge, 264
—— rousse, 264
—— variée, 263
BARTAVELLE, genre *Tétras*, 352
BÉCASSE 257
—— commune, 258
—— —— à tête rousse, var. 259
—— —— aux ailes blanches, var. 259
—— ——isabelle, v. 259
—— —— rousse, v. 259
—— Bécassine, 260
—— petite Bécassine, 261
BEC-CROISÉ, genre *Grosbec*, 397
BEC-EN-CISEAUX . . . 218
BERGERONETTE, genre *Fauvette*, 450
——— de printemps, 452
——— jaune, 453
BERGERONETTE grise, p. 451
BIHOREAU, genre *Héron*, 252
BOUVREUIL, genre *Grosbec*, 396
BRUANT 398
——— de France, 399
——— de haie ou Zizi, 400
——— fou, 400
——— Proyer, 401
BUZE, genre *Faucon*, 26
—— Bondrée, 27
—— Buzard, 30
—— Harpaye, 30
—— Oiseau de St-Martin, 28
—— Soubouse, 29
BUTOR, genre *Héron*, 248
—— brun, 250
—— commun, 248
—— grand Butor, 250
—— petit Butor, 250
—— Pouacre, 251
—— roux, 251

C

CAILLE, genre *Tétras*, 357
CALAO 76
CANARD 159
——— à collier de Terre-Neuve, 163
——— à longue queue, 156

CANARD Chipeau, pag. 154
——— de Miclon, 157
——— Garrot, 162
——— Millouin, 160
——— Millouinan, 161
——— Morillon, 163
——— musqué, 149
——— sauvage, 151
——— siffleur, 153
——— Souchet, 155
——— Tadorne, 158
CANUT, genre *Vanneau*, 283
CASSE-NOIX, genre *Geai*, 89
CASTAGNEUX, g. *Grèbe*, 203
CHARDONNERET, genre *Pinson*, 420
——— à capuchon noir, var. 420
——— noir à tête orangée, var. 420
——— à sourcils et front blancs, var. 420
——— à tête rayée de rouge et de jaune, v. 420
——— blanc, v. 420
——— blanchâtre, var. 420
——— metis, v. 421
——— noir, v. 420
CHEVALIER, genre *Vanneau*, 271
CHEVALIER aux pieds rouges, pag. 272
——— commun, 271
——— rayé, 273
——— varié, 273
CHIONIS, ... 305
CHOUCAS, genre *Corbeau*, 88
——— Chouc, 90
——— des Alpes, 89
CHOUETTE, genre *Hibou*, 54 et 57
——— Chat-Huant, 56
——— Fresaie, 56
——— Harfang, 54
——— Hulotte, 55
——— petite Chouette, 58
CIGOGNE, genre *Héron*, 236
——— blanche, 236
——— noire, 238
CINCLE, genre *Vanneau*, 282
COLIBRI 129
COLIOU 392
COMBATTANT, genre *Chevalier*, 274
COQ, genre *Faisan*, 335
——— à cinq doigts, v. 335
——— à duvet, var. 336
——— à tête bossue, v. 336
——— commun, var. 335
——— de Bantam, v. 336

Coq de Caux, var. p. 336
—— de Médie, var. 336
—— de Turquie, var. 336
—— frisé, var. 335
—— huppé, var. 335
—— nain, var. 336
—— nègre, var. 336
—— pattu, var. 336
—— sans croupion, v. 336
Coracias, genre *Corbeau*, 91
—— huppé, 92
Corbeau 82
—— commun, 82
Cormoran, genre *Pélican*, 186
—— petit Cormoran, 187
Corneille, genre *Corbeau*, 82
Corneille noire, 84
—— Freux, 85
—— mantelée, 86
Cotinga 391
—— Jaseur de Bohême, 475
Coucou 106
—— d'Europe, 106
Coureur 257
—— d'Italie, 257
Courlis 254
—— commun, 254
—— Corlieu, 255
Courlis vert, pag. 256
Couroucou 104
Crabier, genre *Héron*, 244
—— Blongios, 247
—— Caiot, 244
—— de Mahon, 246
—— Guacco, 246
—— marron, 245
—— roux, 245
Cresserelle, genre *Faucon*, 41
Cul-blanc, genre *Vanneau*, 276
Cygne, genre *Canard*, 140
—— privé, 140
—— sauvage, 140

D

Dindon 330
—— Coq-d'Inde, 331
Dronte 326
Duc, genre *Hibou*, 51
—— grand Duc, 51
—— moyen Duc, 52
—— petit Duc, 53

E

Échasse, g. *Pluvier*, 292
Émérillon, genre *Faucon*, 43

ENGOULEVENT, pag. 471
——— d'Europe, 472
EPEICHE, genre *Pic*, 115
——— grand Épeiche, 115
——— petit Épeiche, 116
ÉPERVIER, genre *Faucon*, 31
ÉTOURNEAU 376
——— commun, 377
——— à tête blanche, var. 377
——— à queue blanche, var. 377
——— blanc, var. 377
——— blanc et noir, var. 377
——— cendré, var. 377

F

FAISAN 334
—— commun, 337
—— à collier, var. 338
—— blanc, var. 338
—— Coquard, var. 338
—— Dindon, var. 338
—— panaché, var. 338
—— doré, 339
—— noir et blanc, 340
FAUCON 16
——— commun, 37
FAUCON blanc, var. p. 38
——— hagard, var. 38
——— gentil, var. 38
——— passager, var. 38
——— sors, var. 38
FAUVETTE 434
——— à tête noire, 433
——— babillarde, 435
——— Bec-figue, 441
——— de roseaux, 436
——— d'hiver, 438
——— des Alpes, 439
——— des bois, 436
——— des jardins, 431
——— grise, 434
——— Hippolaïs, 440
——— Passerinette, 432
——— rousse, 437
——— tachetée, 438
FLAMMANT 226
——— Phenicoptère, 227
FOU, genre *Pélican*, 189
—— blanc, 189
—— commun, 189
—— de Bassan, 190
FOULQUE. 298
——— Macroule, 304
——— Morelle, 303
FRANCOLIN, g. *Tétras*, 352

G

GEAI, g. *Corbeau*, 95

GELINOTTE, genre *Tétras*, pag. 347
——— Ganga, 349
GERFAULT, g. *Faucon*, 35
GLARÉOLE 297
——— grise, 297
GLAUCOPE 81
GOBE-MOUCHE 422
——— commun, 423
——— noir à collier, 423
GOÉLAND, g. *Mouette*, 204
——— à manteau gris, 205
——— à manteau gris-brun, 207
——— à manteau noir, 204
——— brun, 206
——— varié, 207
GORGE-BLEUE, genre *Fauvette*, 430
GRÈBE 193
——— à joues grises, 202
——— commun, 199
——— cornu, 201
——— cornu (p. grèbe) 202
——— huppé, 200
——— obscur, 200
GRIMPEREAU, 126
——— de muraille, 127
——— familier, 127
GRIVE 379
——— chanteuse, 380
GRIVE, à tête blanche; *var.* pag. 380
——— huppée, var. 380
——— toute blanche, v. 380
——— Draine, 382
——— Litorne, 383
——— Mauvis, 381
GRIVE-D'EAU, genre *Vanneau*, 283
GROS-BEC 392
——— commun, 393
——— Dur-bec, 394
GRUE, genre *Héron*, 234
GUÊPIER 122
——— d'Europe, 123
GUILLEMOT, g. *Grèbe*, 194
——— commun, 194
——— petit, 194
GUINETTE, genre *Vanneau*, 280

H

HARLE 171
——— commun, 171
——— étoilé, 174
——— huppé, 172
——— Piette, 173
HÉRON 233
——— blanc, 241
——— commun, 240
——— Garzette, 243
——— noir, 242

HÉRON pourpré, pag. 242
HIBOU 50
HIRONDELLE 465
——— au croupion blanc, 467
——— de cheminée, 465
——— de rivage, 467
——— grise, 469
HIRONDELLE DE MER, 214
——— à tête noire, 218
——— Guifette, 216
——— Guifette noire, 217
——— petite, 215
——— Pierre-Garrin, 215
HOBREAU, genre *Faucon*, 40
HOCCO 333
HUÎTRIER 295
HUPPE 124

J

JABIRU 231
JACANA 306

K

KAMICHI 231

L

LABBE, genre *Mouette*, 212
LABBE à longue queue, 213
——— Stercoraire, 212
LAGOPÈDE, genre *Tétras*, 350
LANIER, genre *Faucon*, 36
LANIER 59
——— Écorcheur, 60
——— Pie-grièche grise, 59
——— Pie-grièche rousse, 62
LAVANDIÈRE, genre *Fauvette*, 450
LINOTTE, genre *Pinson*, 415
——— Cabaret, 418
——— de montagne, 417
——— Gyntel, 417
——— Sizerin, 416
LORIOT 100
——— commun, 101

M

MACAREUX, genre *Pingouin*, 175
MACREUSE, genre *Canard*, 164
——— à large bec, 166
——— double Macreuse, 165
MAINATE 102
MANAKIN 454
MANCHOT 179
MARAIL 232

MARTINET, genre *Hirondelle*, pag. 469
——— à ventre blanc, 470
MARTIN-PÊCHEUR, 120
——— d'Europe, 120
MAUBÈCHE, g. *Vanneau*, 271
——— commune, 277
——— grise, 278
——— Sanderling, 279
——— tachetée, 277
MERLE, genre *Grive*, 384
——— à tête blanche, v. 385
——— blanc, var. 385
——— roux, var. 385
——— varié, var. 385
——— à plastron blanc, 385
——— bleu, 387
——— couleur de rose, 389
——— de roche, 386
——— solitaire, 388
MÉSANGE. 455
——— à longue queue, 461
——— bleue, 458
——— de marais, 457
——— grosse Charbonnière, 455
——— huppée, 464
——— Moustache, 463
——— Penduline, 460
——— petite Charbonnière, 456
MÉSANGE Remiz, p. 459
MILAN, g. *Faucon*, 24
——— noir, 25
——— royal, 24
MOINEAU, g. *Pinson*, 411
——— franc, 411
——— blanc, var. 412
——— jaune, var. 412
——— noir, var. 412
——— roux, var. 412
——— Friquet, 413
——— Soulcie, 413
MOTTEUX, g. *Fauvette*, 442
——— Cul-blanc, 442
——— cendré, var. 442
——— gris, var. 442
——— Cul-blanc roussâtre, 443
MOUETTE. 204
——— à trois doigts, 209
——— blanchâtre, 209
——— blanche, 208
——— cendrée, 210
——— d'hiver, 211
——— rieuse, 211

O

OIE, genre *Canard*, 140
— à duvet, 148
— Bernache, 146
— Cravant, 146

OIE rieuse, pag. 145
— sauvage, 144
OISEAU-MOUCHE, genre *Colibri*, 129
OISEAU DE PARADIS, 103
OMBRETTE . . . 233
ORTOLAN, genre *Bruant*, 402
——— commun, 402
——— ——— à queue blanche, v. 402
——— ——— blanc, var. 402
——— ——— jaune, var. 402
——— ——— noirâtre, v. 403
OUTARDE 321
——— grande Outarde, 321
——— petite Outarde, 323

P

PAILLE-EN-QUEUE . . 192
PAON 327
PEINTADE 341
——— ordinaire, 342
PÉLICAN 184
——— huppé, 188
——— Onocrotale, 185
PERDRIX, g. *Tétras*, 352
——— de montagne, 356
PERDRIX grise, pag. 355
——— — à collier blanc, var. 355
——— — à gosier roux, var. 355
——— — blanche, v. 355
——— — brune, v. 355
——— — grise-blanche, var. 355
——— — rouge, 354
PERDRIX DE MER. *Voyez* GLARÉOLE.
PERROQUET . . . 68
PÉTREL 181
PHALAROPE, g. *Vanneau*, 285
——— à festons dentelés, 286
——— cendré, 285
PHYTOTOME . . . 422
PIC. 112
— noir, 112
— vert, 112
PIE, genre *Corbeau*, 93
PIE-GRIÈCHE. *Voy.* LANIER.
PIGEON 363
—— Biset, 363
—— de colombier, 364
—— — à cravate, v. 364
—— —— culbutant, var. 365
—— —— cuirassé, var. 365

Pigeon de colombier de Barbarie, var. pag. 364
—— —— frisé, var. 364
—— —— grosse-gorge, v. 365
—— —— huppé, v. 364
—— — messager, v. 365
—— —— nonain, v. 364
—— —— Paon, var. 365
—— —— pattu, var. 364
—— —— Polonais, v. 364
—— —— Romain, v. 364
—— —— tournant, v. 365
—— —— Turc, var. 365
—— Ramier, 365
PINGOUIN 175
—— grand Pingouin, 177
—— Pie, 178
—— Torda, 177
PINSON 407
—— commun, 408
—— d'Ardenne, 409
—— de neige, 410
—— grand Montain, 410
PIQUE-BŒUF . . . 78
PLONGEON, g. *Grèbe*, 195
—— grand Plongeon, 195
—— Imbrim, 197
—— Lumme, 198
—— petit Plongeon, 196
PLUVIER . . pag. 287
—— à collier, 289
—— Courlis de terre, 190
—— doré, 287
—— doré à gorge noire, 288
—— petit Pluvier, 289
POUILLOT, g. *Fauvette*, 446
POULE D'EAU, g. *Foulque*, 299
—— commune, 299
—— Glout, 301
—— Poulette d'eau, 300
—— Smiring, 301
—— Poule sultane, 302

R

RALE 307
—— d'eau, 309
—— de terre, 307
—— Grignette, 311
—— Marouette, 310
ROCHIER, genre *Faucon*, 42
ROITELET, g. *Fauvette*, 447
ROLLIER 98
—— d'Europe, 99
ROSSIGNOL, g. *Fauvette*, 425
ROSSIGNOL DE MURAILLE, genre *Fauvette*, 427

Rossignol de muraille de Gibraltar, pag. 428
ROUGE-GORGE, genre *Fauvette*, 429
ROUGE-QUEUE, genre *Fauvette*, 428

S

SACRE, genre *Faucon*, 37
SARCELLE, g. *Canard*, 167
——— commune, 167
——— d'été, 169
——— de Féroé, 169
——— petite Sarcelle, 168
SAVACOU 232
SERIN, genre *Pinson*, 414
—— des Canaries, 414
—— de Provence, 415
SITELLE 117
——— d'Europe, 117
SPATULE 229
——— ordinaire, 229

T

TARIER, genre *Fauvette*, 443
TARIN, genre *Pinson*, 418
—— de la nouvelle Yorck, var. 419
—— Olivarez, var. 419
—— noir, var. 419
TANGARA. 407
TÉTRAS. . . pag. 543
TODIER 119
TORCOL 110
——— d'Europe, 110
TOUCAN 73
TOURNE-PIERRE, g. *Vanneau*, 284
TOURTERELLE, g. *Pigeon*, 366
——— commune, 366
——— à collier, var. 367
——— blanche, var. 367
TRAQUET, g. *Fauvette*, 444
TROGLODYTE, g. *Fauv.* 448

V

VANNEAU. 266
——— commun, 266
——— d'Islande, 270
——— maritime, 270
——— ondulé, 270
——— Pluvier, 269
——— Suisse, 268
——— uniforme, 271
VAUTOUR 9
——— à aigrettes, 12
——— à tête blanche, 13
——— cendré, 11
——— Griffon, 9
——— Percnoptère, 10
VERDIER, g. *Gros-bec*, 395

Fin de la Table Française.

TABLE ALPHABÉTIQUE

LATINE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.

A

Alauda. . . page 368
——— *arborea*, 369
——— *arvensis*, 368
——— *Calandra*, 373
——— *campestris*, 372
——— *cristata*, 374
——— *Italica*, 372
——— *Locustella*, 371
——— *Mosellana*, 374
——— *nemorosa*, 375
——— *pratensis*, 370
——— *trivialis*, 371
——— *undata*, 376
Alca 175
—— *Arctica*, 175
—— *impennis*, 177
—— *Pica*, 178
—— *Torda*, 177
Alcedo 120
——— *Ispida*, 120
Ampelis . . . page 391
——— *garrula*, 475
Anas 139
—— *acuta*, 156
—— *albifrons*, 145
—— *Anser*, 144
—— *Bernicla*, 146
—— *Boschas*, 151
—— *circia*, 169
—— *Clangula*, 162
—— *clypeata*, 155
—— *Crecca*, 168
—— *Cygnus*, 140
—— *erythropus*, 146
—— *ferina*, 160
—— *Fuligula*, 163
—— *fusca*, 165
—— *glacialis*, 157
—— *histrionica*, 163
—— *hyemalis*, 169

ANAS *Marila*, page 161
—— *mollissima*, 148
—— *moschata*, 149
—— *nigra*, 164
—— *olor*, 140
—— *Penelope*, 153
—— *perspicillata*, 166
—— *Querquedula*, 167
—— *strepera*, 154
—— *Tadorna*, 158
APTENODYTA. . . . 179
ARDEA 233
——— *alba*, 241
——— *atra*, 242
——— *badia*, 245
——— *Botaurus*, 250
——— *Ciconia*, 236
——— *cinerea*, 240
——— *comata*, 246
——— *Danubialis*, 250
——— *erythropus*, 245
——— *Garza*, 243
——— *Garzetta*, 243
——— *Grus*, 234
——— *lutea*, 246
——— *maculata*, 251
——— *Marsigli*, 250
——— *minuta*, 247
——— *nigra*, 238
——— *Nycticorax*, 252
——— *purpurea*, 242
——— *Soloniensis*, 251
——— *Squaiotta*, 244
ARDEA *Stellaris*, p. 248

B

BUCEROS. 76
BUCCO 105
BUPHAGA 78

C

CANCROMA 232
CAPRIMULGUS . . . 470
——— *Europœus*, 471
CERTHIA 126
——— *familiaris*, 127
——— *muraria*, 127
CHARADRIUS 287
——— *apricarius*, 288
——— *Gallicus*, 292
——— *Hiaticula*, 289
——— *Himantopus*, 292
——— *Morinellus*, 289
——— *Œdicnemus*, 290
——— *pluvialis*, 287
COLIUS 392
COLUMBA 363
——— *domestica*, 364
——— *Barbarica*, *v.* 364
——— *cristata*, *v.* 364
——— *cucullata*, *v.* 364
——— *dasypus*, *v.* 364
——— *galeata*, *v.* 365
——— *gutturosa*, *v.* 365

COLUMBA gyratrix, var. page 365
——— *Hispanica, v.* 364
——— *hispida, v.* 364
——— *laticauda, v.* 365
——— *percussor, v.* 365
——— *Polonica, v.* 364
——— *tabellaria, v.* 365
——— *turbita, v.* 364
——— *Turcica, v.* 365
——— *Turtur,* 366
——— *Œnas,* 363
——— *Palumbus,* 365
COLYMBUS 193
——— *Arcticus,* 198
——— *auritus,* 200
——— *cornutus,* 202
——— *cristatus,* 201
——— *glacialis,* 197
——— *Grylle,* 194
——— *Immer,* 195
——— *minor,* 203
——— *obscurus,* 200
——— *rubricollis,* 202
——— *stellatus,* 196
——— *Troile,* 194
——— *urinator,* 199
CORACIAS 98
——— *Garrula,* 99
CORRIRA 257
——— *Italica,* 257
CORVUS 82
——— *Caryocatactes,* 89
CORVUS Corax, page 82
——— *Cornix,* 86
——— *Corone,* 84
——— *eremita,* 92
——— *frugilegus,* 85
——— *Glandarius,* 95
——— *Graculus,* 91
——— *Monedula,* 88
——— *Monedula, v.* 90
——— *Pica,* 93
——— *Pyrrhocorax,* 89
CRAX 333
CROTOPHAGA 78
CUCULUS 106
——— *canorus,* 106

D

DIDUS 326
DIOMEDEA 183

E

EMBERIZA 398
——— *Cia,* 400
——— *Cirlus,* 400
——— *citrinella,* 399
——— *Hortulana,* 402
——— *Lesbia,* 405
——— *Lotharinga,* 405
——— *miliaria,* 401
——— *nivalis,* 406
——— *Provincialis,* 404

EMBERIZA Schœniclus, page 403

F

FALCO. 16
—— *œruginosus*, 30
—— *Albicilla*, 20
—— *apivorus*, 27
—— *ater*, 25
—— *Buteo*, 26
—— *candicans*, 34
—— *chrysaëtos*, 16
—— *communis*, 37
—— *cyaneus*, 28
—— *Falconariorum*, 43
—— *Gallicus*, 23
—— *Haliëtos*, 21
—— *Lanarius*, 36
—— *Lithofalco*, 42
—— *Melanoëtos*, 18
—— *Milvus*, 24
—— *nœvius*, 19
—— *Nisus*, 31
—— *ossifragus*, 22
—— *palumbarius*, 33
—— *Pygargus*, 29
—— *rufus*, 39
—— *Sacer*, 37
—— *Subuteo*, 40
—— *Tinnunculus*, 41
FRINGILLA 407
—— *Argentoratensis*, 417
FRINGILLA cœlebs, p. 408
—— *Canaria*, 414
—— *Carduelis*, 420
—— *domestica*, 411
—— *Lapponica*, 410
—— *Linaria*, 416
—— *Linotta*, 415
—— *montana*, 413
—— *Montifringilla*, 409
—— *montium*, 417
—— *nivalis*, 410
—— *Petronia*, 413
—— *Serinus*, 415
—— *Spinus*, 418
FULICA 298
—— *aterrima*, 304
—— *atra*, 303
—— *Chloropus*, 299
—— *flavipes*, 301
—— *fistulans*, 301
—— *fusca*, 300
—— *Porphyrio*, 302

G

GLAREOLA. 297
—— *Austriaca*, 297
GLAUCOPIS 81
GRACULA 102

H

HÆMATOPUS 295

HÆMATOPUS Ostrasegus, page 296
HIRUNDO 465
——— *Apus*, 469
——— *Melba*, 470
——— *montana*, 469
——— *riparia*, 467
——— *rustica*, 465
——— *urbica*, 467

L

LANIUS 59
——— *Collurio*, 60
——— *Excubitor*, 59
——— *rufus*, 62
LARUS. 204
——— *canus*, 209
——— *Catarractes*, 206
——— *cinerarius*, 210
——— *crepidatus*, 212
——— *eburneus*, 208
——— *fuscus*, 207
——— *glaucus*, 205
——— *hybernus*, 211
——— *marinus*, 204
——— *nævius*, 207
——— *parasiticus*, 213
——— *ridibundus*, 211
——— *tridactylus*, 209
LOXIA. 392
——— *Chloris*, 395
——— *Coccothraustes*, 393
LOXIA curvirostra, p. 397
——— *enucleator*, 394
——— *Pyrrhula*, 396

M

MELEAGRIS. 330
——— *Gallopavo*, 331
MERGUS 171
——— *Albellus*, 173
——— *Merganser*, 171
——— *minutus*, 174
——— *serrator*, 172
MEROPS. 122
——— *Apiaster*, 123
MOTACILLA. 424
——— *alba*, 450
——— *Alpina*, 439
——— *atricapilla*, 433
——— *Baarula*, 453
——— *cinerea*, 451
——— *Curruca*, 435
——— *erithacus*, 428
——— *Ficedula*, 441
——— *flava*, 452
——— *Gibraltariensis*, 428
——— *Hippolaïs*, 440
——— *hortensis*, 431
——— *Luscinia*, 425
——— *maculata*, 446
——— *Massiliensis*, 445

MOTACILLA modularis, page 438
——— *nævia*, 438
——— *Œnanthe*, 442
——— *Passerina*, 432
——— *Phœnicurus*, 427
——— *Provincialis*, 450
——— *Regulus*, 447
——— *Rubecula*, 429
——— *Rubetra*, 443
——— *Rubicola*, 444
——— *rufa*, 437
——— *schoenobœnus*, 436
——— *stapazina*, 443
——— *Suecica*, 430
——— *Sylvia*, 434
——— *Trochilus*, 446
——— *Troglodytes*, 448
MUSCICAPA. 422
——— *atricapilla*, 423
——— *grisola*, 423
MYCTERIA 231

N

NUMIDA. 341
——— *Meleagris*, 342

O

ORIOLUS. 100
ORIOLUS Galbula, p. 101
OTIS. 321
—— *tarda*, 321
—— *Tetrax*, 323

P

PALAMEDEA 231
PARADISEA. 103
PARRA. 306
PARUS. 455
——— *ater*, 456
——— *Biarmicus*, 463
——— *cœruleus*, 458
——— *caudatus*, 461
——— *cristatus*, 464
——— *major*, 455
——— *Narbonensis*, 460
——— *palustris*, 457
——— *pendulinus*, 459
PAVO 327
—— *cristatus*, 328
PELECANUS. 184
——— *Bassanus*, 190
——— *Carbo*, 186
——— *cristatus*, 188
——— *Graculus*, 187
——— *Onocrotalus*, 185
——— *piscator*, 189
——— *Sula*, 189
PENELOPE. 332
PHAETON. 192

PHASIANUS . . pag. 334
——— *Colchicus*, 337
——— *Gallus*, 335
——— *crispus*, *v.* 335
——— *cristatus*, *var.* 335
——— *domesticus*, *var.* 335
——— *ecaudatus*, *v.* 336
——— *lanatus*, *v.* 336
——— *Medicus*, *v.* 336
——— *Morio*, *v.* 336
——— *Patavinus*, *v.* 336
——— *pentadactylus*, *v.* 335
——— *plumipes*, *v.* 336
——— *pumilio*, *v.* 336
——— *pusillus*, *v.* 336
——— *tophaceus*, *v.* 336
——— *Turcicus*, *v.* 336
——— *nycthemerus*, 340
——— *pictus*, 339
PHŒNICOPTERUS . . 226
——— *ruber*, 227
PHYTOTOMA 422
PICUS 112
PICUS major, pag. 115
——— *Martius*, 112
——— *minor*, 116
——— *viridis*, 113
PIPRA 454
PLATALEA 229
——— *Leucorodia*, 229
PLOTUS 190
PROCELLARIA 181
PSITTACUS 68
PSOPHIA 314

R

RALLUS 307
——— *aquaticus*, 309
——— *Crex*, 307
——— *Grinetta*, 311
——— *Porzana*, 310
RAMPHASTOS 73
RECUVIROSTRA . . . 293
RYNCHOPS 218

S

SCOLOPAX 257
——— *ægocephala*, 263
——— *ægocephala*, *v.* 264
——— *fusca*, 265
——— *Gallinago*, 260
——— *Gallinula*, 261
——— *Glottis*, 263

SCOLOPAX Lapponica, pag. 264
——— *Limosa*, 262
——— *rusticola*, 258
SCOPUS. 233
SITTA 117
—— *Europæa*, 117
STERNA 214
——— *fissipes*, 217
——— *Hirundo*, 215
——— *minuta*, 215
——— *nævia*, 216
——— *nigra*, 218
STRIX 50
—— *Aluco*, 55
—— *Bubo*, 50
—— *flammea*, 56
—— *Nyctea*, 54
—— *Otus*, 52
—— *passerina*, 58
—— *Scops*, 53
—— *stridula*, 56
—— *Ulula*, 37
STRUTHIO. . . . 324
STURNUS 376
——— *Cinclus*, 378
——— *vulgaris*, 377

T

TANAGRA. 407
TANTALUS . . . 254
TANTALUS Arquata, 254
——— *Falcinellus*, 256
——— *Phœopus*, 255
TETRAO 343
——— *Alchata*, 349
——— *Bonasia*, 347
——— *Coturnix*, 357
——— *Francolinus*, 352
——— *Lagopus*, 350
——— *montanus*, 356
——— *Perdrix*, 355
——— *rufus*, 352
——— *rufus, var.* 354
——— *Tetrix*, 346
——— *Urogallus*, 344
TODUS 119
TRINGA 266
——— *Calidris*, 277
——— *Canutus*, 283
——— *Cinclus*, 280
——— *Cinclus, var.* 282
——— *equestris*, 271
——— *grisea*, 278
——— *Helvetica*, 268
——— *hyperborea*, 285
——— *hypoleucos*, 280
——— *interpres*, 284
——— *Islandica*, 270
——— *littorea*, 273
——— *lobata*, 286
——— *macularia*, 283
——— *maritima*, 270

TRINGA nævia, pag. 277
——— *ochropus*, 276
——— *pugnax*, 274
——— *Sanderling*, 279
——— *Squatarola*, 269
——— *striata*, 273
——— *Totanus*, 272
——— *Vanellus*, 266
——— *uniformis*, 271
TROCHILUS . . . 129
TROGON 104
TURDUS 379
——— *cyaneus*, 387
——— *Iliacus*, 381
——— *Merula*, 384
——— *musicus*, 380
——— *pilaris*, 383
——— *roseus*, 389
——— *saxatilis*, 386
——— *solitarius*, 388
——— *torquatus*, 385
——— *viscivorus*, 382

U

UPUPA. . . pag. 124
——— *Epops*, 124

V

VAGINALIS . . . 305
VULTUR 9
——— *Alpinus*, 10
——— *cinereus*, 11
——— *cristatus*, 12
——— *fulvus*, 9
——— *leucocephalos*, 13

Y

YUNX 110
——— *Torquilla*, 110

Fin de la Table Latine.